TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 466 — 40 PAGES — SAMEDI 23 SEPTEMBRE 1978

La création du canton du Jura soumise à référendum en Suisse

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

RÉPRESSION ET RÉFORMES EN AMÉRIQUE LATINE

• NICARAGUA

La rébellion semble écrasée après la chute du dernier bastion des insurgés

La guerre civile aurait pris fin au Nicaragua avec la chute du dernier bastion rebelle, la ville d'Esteli, où les dommages causés par l'aviation seraient incalculables.

Alors que, à Londres, l'Internationale socialiste a demandé jeudi 21 septembre le départ du général Somoza, à Washington, l'Oragnisation des Etats américains a commencé à se pencher sur le dossier Nicaragua.

Huit ministres des affaires étrangères seulement participent à la réunion de l'O.E.A., convoquée à l'initiative du Venezuela et qui devrait s'achever ce vendredi. En l'absence du secrétaire d'Etat américain, M. Vance, en mission au Proche-Orient, les Etats-Unis sont représentés par le numéro deux du département d'Etat, M. Warren.

L'O.E.A. ayant pour tradition de ne pas intervenir dans les affaires intérieures d'un pays pourrait se contenter d'adopter une résolution demandant au Nicaragua et à ses voisins de s'abstenir de toute action militaire débordant leurs frontières.

Les informations parvenues à Washington confirment que la garde nationale du Nicaragua est parvenue à briser la rébellion armée.

Le département d'Etat a réaffirmé, mercredi, que les Etats-Unis ne cherchent nullement à provoquer le départ du dictateur nicaraguayen. Cette déclaration, estiment les observateurs, reflète surtout la volonté du gouvernement américain de ne pas avoir l'air de s'immiscer dans les affaires intérieures du Nicaragua.

Les hésitations de M. Carter

Alors que la paix des cimetières et des fosses communes s'étend peu à peu sur le Nicaragua, les Etats-Unis commencent à prendre leurs distances avec l'une des dictatures les plus sanglantes et les plus durables du continent. La prudence et l'euphémisme sont toujours à l'ordre du jour à Washington, où le porte-parole du département d'Etat a répété mercredi encore que son gouvernement ne cherchait pas à obtenir le départ du général Somoza, mais, en privé, les responsables américains sont plus sévères pour leur protégé.

Ce ton nouveau est dû sans aucun doute aux informations en provenance de Managua et faisant état d'une répression aussi sauvage qu'aveugle dans la plupart des localités du pays. Force est de constater cependant que les Etats-Unis n'ont rien fait quand il en était temps encore pour s'opposer au carnage, pourtant bien prévisible, déclenché par la garde nationale d'Anastasio Somoza.

Ce ne sont pas quelques timides rappels à l'ordre qui mettront fin au massacre d'un peuple par les hommes de main de son président ni non plus l'intervention tardive et furtive de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.). Le dictateur aurait été autrement sensible à un arrêt de toute aide américaine, à un embargo effectif sur les livraisons d'armes et à une condamnation sans équivoque de son style macabre de gouvernement. En refusant de franchir ce pas décisif, M. Carter a porté un grave coup à la crédibilité de ses prises de position répétées en faveur des droits de l'homme.

On peut trouver de nombreuses raisons aux silences du chef de la Maison Blanche, et les commentateurs qui lui sont favorables ne manquent pas de les évoquer : Anastasio Somoza jouit à Washington du soutien d'un « lobby » non négligeable qu'il est délicat d'indisposer sans compromettre le laborieux compromis négocié avec Panama ; l'abandon du dictateur nicaraguayen aurait, selon une version centre-américaine de la théorie des dominos, des effets gravement « déstabilisateurs » dans des pays voisins comme le Guatemala, le Honduras et le Salvador ; qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, il n'existe aucune alternative démocratique au pouvoir des Somoza ; l'opposition est totalement hétéroclite, et elle sera très vite dominée par les « marxistes » du Front sandiniste, dont le but est de créer un second Cuba. Or il est impératif pour les Etats-Unis, après la conclusion des nouveaux accords avec Panama, de conserver toute leur influence au Nicaragua, puisqu'il s'agit du seul pays d'Amérique centrale où il soit possible de creuser un nouveau canal au cas où Panama passerait sous contrôle ennemi.

Toutes ces raisons sont sans doute exactes. Suffisent-elles à excuser les hésitations de M. Carter ? Qu'on le veuille ou non, c'est la grande majorité d'un peuple qui demande — et à quels risques ! — le départ d'un dictateur. Voilà pourquoi l'opposition nicaraguayenne est en effet si hétéroclite : il n'est pas jusqu'aux milieux d'affaires qui ne souhaitent être débarrassés d'Anastasio Somoza.

La responsabilité des Etats-Unis dans ce scandale est d'autant plus grande qu'ils ont eux-mêmes créé cette situation. La renverser ne constituerait en rien une ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat comme un autre, mais tout au plus la réparation d'une grave faute historique, dont le peuple du Nicaragua a trop fait les frais et dont bon nombre de compagnies américaines ont tiré trop de bénéfices.

• BRÉSIL

Le président Geisel entame une libéralisation prudente des institutions

La majorité gouvernementale au Congrès brésilien vient d'adopter un projet de réformes institutionnelles, d'inspiration libérale, qui lui avait été présenté le 26 juin dernier par le président Geisel.

La mesure la plus spectaculaire consiste en l'abolition de l'Acte institutionnel n° 5, édicté en décembre 1968 par le président Costa E Silva, qui, conférant des pouvoirs exorbitants au chef de l'Etat, était devenu le symbole de l'arbitraire militaire au Brésil. Ces mesures ne restaurent pas pour autant le principe démocratique, puisque la Constitution actuellement en vigueur, qui remonte à 1969, n'a fait l'objet d'aucune approbation populaire.

Au terme de deux sessions tumultueuses, le Congrès a approuvé, le jeudi 21 septembre, le projet de réformes politiques qui lui avait été présenté il y a trois mois par le président Geisel. Le texte entrera en vigueur le 1er janvier 1979.

Il prévoit notamment la suppression de l'Acte institutionnel numéro 5 (A.I. 5), qui octroie, depuis dix ans, au chef de l'Etat des pouvoirs d'exception. Il pose le principe de l'inviolabilité des mandats des députés et des sénateurs. Il rétablit diverses garanties en faveur de l'autonomie des pouvoirs législatif et judiciaire, ainsi que l'*habeas corpus* pour les délits politiques. Il permet, enfin, la création, dans certaines conditions, de nouveaux partis.

Jusqu'ici seules deux formations étaient officiellement autorisées : l'Alliance pour la rénovation nationale (ARENA), le parti officiel, et le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.), représentant l'opposition.

Les textes adoptés substituent cependant à l'A.I. 5 deux nouveaux « *instruments de défense de l'Etat* », donnant au président de la République le pouvoir de prendre des « *mesures d'urgence* », allant jusqu'à la déclaration de l' « *état d'urgence* ».

(Lire la suite page 6.)

LES PROLONGEMENTS DE LA CONFÉRENCE DE CAMP DAVID

• Un accord global n'est possible qu'avec la participation de l'O.L.P., déclare M. Brejnev

(Page 40.)

• MM. Arafat et Kadhafi rencontrent le roi Hussein.

(Page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Qui ne paie pas ses dettes...

En somme, on ne nationalise pas la siderurgie, on nationalise ses dettes. Si c'était pour prendre la partie la plus désavantageuse du programme de la gauche, ce n'était pas la peine de ne pas changer de gouvernement, comme ne dit pas l'air célèbre de la Fille de Mme Angot.

Cependant, il faut reconnaître qu'un coup mortel est porté au personnage légendaire et mythique du maître de forges, jadis symbole du grand capitalisme. Où va, en effet, la libre entreprise si l'on ne perm::t plus le passif ? Tout le mondc ne sait-il pas que le plu. sûr moyen de s'enrichir est de s'endetter ?

ROBERT ESCARPIT.

La stratégie du parti socialiste est remise en cause par certains de ses membres

Les déclarations de M. Michel Rocard, dimanche 17 septembre au « Club de la presse » d'Europe 1, mettant en cause « un certain archaïsme politique » ont suscité diverses réactions au sein du P.S. Les partisans de M. Mitterrand ont réagi et demandent au député des Yvelines de préciser sa pensée.

Au-delà de cette nouvelle passe d'armes c'est, de plus en plus nettement, la stratégie du parti socialiste qui est au cœur du débat.

Le parti socialiste se retrouve, à la veille de la rentrée parlementaire, dans une situation à peu près analogue à celle qu'il a connue avant les vacances, au lendemain de la publication d'une « contribution » signée par les proches collaborateurs de M. François Mitterrand.

M. Mitterrand, appuyé par MM. Gaston Defferre et Gérard Jaquet, avait, dans un premier temps, obtenu de M. Pierre Mauroy qu'un compromis fût passé sur les problèmes de démocratie interne et de fonctionnement du parti. Pensant avoir neutralisé le maire de Lille, le premier secrétaire avait pu laisser ses amis publier un document politique qui avait pour premier objectif d'isoler M. Michel Rocard et ses partisans.

M. Pierre Mauroy s'était alors vivement rebiffé et avait violemment dénoncé la manœuvre au cours d'une réunion du secrétariat du P.S., en déplorant l'atmosphère de « fin de règne » qui se respire aujourd'hui au P.S. et en accusant les amis du premier secrétaire de se constituer en groupe « anti-parti ».

L'armistice conclu lors de la réunion du comité directeur, le 8 juillet dernier, n'aura pas duré bien longtemps. Le processus d'affrontement est de nouveau amorcé. Une fois encore, puissamment secondé par le maire de Marseille, M. François Mitterrand s'est attaché à neutraliser M. Pierre Mauroy en lui faisant accepter un compromis sur les problèmes de statuts.

Tout en s'engageant à favoriser une plus grande démocratie dans la vie du P.S., le premier secrétaire veut éviter que des procédures d'élection directe ne soient mises en place. Il redoute l'échec de ses amis, qui le laisserait isolé au sein de la direction du parti, et il a prévenu M. Mauroy que, si celui-ci s'obstinait, la bataille au sein du P.S. serait inévitable et que la formation socialiste risquerait d'en souffrir.

Le maire de Lille ne se résout pas à prendre un tel risque. Ayant profité des vacances d'été pour multiplier les contacts avec des cadres locaux du P.S., il a acquis la conviction que les militants ne sont pas disposés à un tel débat et que celui qui prendra la responsabilité d'ouvrir les hostilités risque fort d'être désavoué par la base.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 9.)

Trois monologues

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« *Pour nous,* confie, désabusé, ce dirigeant de l'opposition non communiste, *c'est le vide. Il nous faut remonter à dix bonnes années en arrière, au lendemain de mai 68 et des élections législatives qui ont suivi, pour trouver une situation comparable : la division, la défaite, le découragement, l'absence de perspectives... On s'excite sur les élections européennes, mais chacun sait bien que c'est une échéance factice, artificielle : elle permettra au parti socialiste et au parti giscardien de crier victoire. Et ensuite ? Le pourcentage d'abstentions, la nature et l'objet de la consultation, l'insignifiance de ses conséquences pratiques, ramèneront vite ces vantardises à leur juste mesure.*

» *Alors on se rabat, faute de mieux, sur les présidentielles de 1981. Or elles risquent fort de ressembler à celles de 1969, où, au second tour, la gauche, éliminée, assistait en spectatrice au duel Pompidou-Poher, blanc bonnet et bonnet blanc, comme on disait En fait, Giscard conserve toutes ses chances, et surtout s'il devait se mesurer avec Chirac.*

» *Bien sûr, on se répète, pour se consoler, que d'ici trois ans une foule d'événements peuvent surgir et bouleverser les données de la politique intérieure, mais on n'y croit pas. Et on a raison de n'y pas croire : le régime exclut l'alternance, on le voit bien, après vingt ans.*

(Lire la suite page 10.)

Un entretien avec M. Claude Gruson

« Les vrais débats sur l'avenir de la société française ont été jusqu'à présent escamotés »

M. Claude Gruson, soixante-huit ans, ancien directeur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), actuellement directeur dans une société bancaire, a animé pendant six ans le groupe interministériel d'évaluation de l'environnement, de la présidence duquel il vient de démissionner. Un organisme peu connu mais qui a beaucoup travaillé. On lui doit une dizaine de rapports sur l'anti-gaspillage, l'agriculture, l'énergie, la théorie économique de l'environnement, les statistiques du cadre de vie, les déchets nucléaires, etc. M. Gruson considère que sa mission est achevée. Il livre aujourd'hui quelques-unes des réflexions, parfois fort critiques, que lui inspirent six ans de travail sur les problèmes écologiques. Au préalable, il explique ce qu'était le groupe interministériel d'évaluation de l'environnement.

Le groupe a été créé par Robert Poujade, qui fut le premier des ministres de l'environnement. A l'époque, ce ministère avait un objectif politique nouveau, mais ne disposait d'aucun système d'information propre, d'aucun service pour mener le travail de réflexion initial. Alors Robert Poujade et son collaborateur Serge Antoine ont eu l'idée de confier ces tâches à un collège comprenant une vingtaine de fonctionnaires représentant les différents ministères, des spécialistes de l'écologie et des économistes. Sept groupes de travail ont été constitués : la notion de qualité de la vie, le système de statistique, l'utilisation de l'espace, les ressources naturelles, l'énergie, la technologie, l'agriculture. Ces groupes ont fait appel à de nombreux consultants extérieurs L'entreprise a suscité beaucoup de curiosité, d'intérêt et même de dévouement. Il en est résulté une série de rapports fort intéressants comme celui de Jean Couture sur « énergie et environnement » qui, en 1975, faisait vraiment le point de la question, celui de Jacques Attali sur l'évaluation mathématique de l'environnement, etc. Puis on a créé un groupe *ad hoc* pour élaborer le rapport sur la lutte contre le gaspillage.

— *Les données statistiques, les réflexions et les propositions qui résultent de vos travaux ont-elles modifié la politique de l'environnement et la gestion des affaires françaises ?*

— Quelle question ! Si elles ont influé, c'est de manière infinitésimale. Certains rapports ont fait mouche sur l'opinion publique, notamment celui sur le gaspillage. Mais, sur le plan politique, nos travaux n'ont guère été suivis d'effets. Il faut reconnaître qu'entre la question initiale de Robert Poujade, — et des ministres qui lui ont succédé — et la manière dont j'ai répondu, il y a eu divergence. Les ministres attendaient du groupe qu'il fournisse des recettes permettant de construire des indicateurs généraux, synthétiques mais quantitatifs de la qualité de la vie. Une sorte de thermomètre. Ce travail a été fait ailleurs. Il y a deux ans, l'O.C.D.E. avait réuni des statisticiens spécialistes des questions d'environnement urbain. Ils sont arrivés avec des tours de main, des recettes, sur la manière de calculer tel ou tel indicateur. C'est ça qu'on attendait de moi.

Propos recueillis par MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 2.)

BUKOWSKI A PARIS

Un Maïakovski du Pacifique

A l'occasion de la sortie de son premier volume de poèmes en français,, Charles Bukowski, écrivain américain que l'on dit « underground », se trouve aujourd'hui à Paris. Il a été invité, ce vendredi 22 septembre, à l'émission « Apostrophes ».

La réticence du public français pour la poésie étrangère est connue, les difficultés, souvent insurmontables, rencontrées par les traducteurs sont connues, elles aussi. Gérard Guégan, traducteur de Bukowski, a ' .en travaillé. Le miracle est là. Les mots simples du poète californien, leurs rencontres insolites, nous viennent de la rue, nous viennent de la vie et nous sont rendus simplement.

Intimement mêlés à l'existence, ils surprennent son mouvement saccadé, gémissent, hurlent, se réjouissent avec elle, partic'pent à ses montées, à ses chutes. Avec la vie, ces paroles, apparement décousues, s'éteignent et renaissent. Point d'images, peu de métaphores dans ce cri haletant, rythmé du désir devenu frustration, de la mort du désir, de son rire. Amateurs de versifications savantes, s'abstenir.

Ecoutons-le donc, ce dissident planétaire et, pour ce faire, empruntons l'entendement des adolescents : « hôpitaux et prisons / c'est ce qu'il y a de pire / asiles de fous / c'est ce qu'il y a de pire / allées boueuses de taudis / c'est ce qu'il y a de pire / lecture de poèmes / concerts de rock / galas en faveur des invalides / c'est ce qu'il y a de pire... »

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 28.)

QUALITÉ DE LA VIE

Un entretien avec Claude Gruson

(Suite de la première page.)

— Et c'est ce que vous n'avez pas fait...

— Disons que je n'ai pas fait que cela. A chaque réunion du groupe j'ai bien précisé mon point de vue. Il est peut-être possible — mais je n'en suis pas sûr, — dans une région déterminée, à un moment donné, de sérier les points importants pour l'environnement et d'en tirer des indicateurs. Mais inventer un indicateur global, sûrement pas. Le bonheur national brut, c'est absurde, c'est de la fantasmagorie.

— Vous avez publié, en 1974, des statistiques sur l'environnement et le cadre de vie qui ont été actualisées et rééditées en 1978. Ne trouverait-on pas dans ces six cent cinquante pages de chiffres les éléments d'une série d'indicateurs ?

— Ces volumes de statistiques sont très intéressants et même amusants à consulter. Ils montrent l'immense variété des phénomènes auxquels il faut songer quand on parle de qualité de la vie. L'inconvénient de cette revue périodique, c'est qu'elle met tout sur le même plan : les pollutions, les bruits, les déchets, les crédits affectés aux parcs régionaux, etc. Vous avez une masse de chiffres. Quelle pondération allez-vous leur donner ? Est-ce le pouvoir politique, en fonction de ce qu'il croit savoir des souhaits de la population, qui va faire cette pondération ? Il est tout disposé à le faire, mais je crois qu'il n'est pas armé pour cela. Et on aurait tort de lui donner ce droit.

» A mon avis, le pouvoir ne devrait être en droit de choisir qu'après un débat sérieux, au cours duquel les leaders d'opinion, convenablement informés, se seraient exprimés. Il faudrait suivre l'exemple des Pays-Bas où s'est instauré un véritable débat autour de l'idée du changement des modes de vie. Mais les Pays-Bas sont une démocratie vraiment avancée.

— En 1974, vous avez publié un rapport intitulé « La lutte antigaspillage : une nouvelle politique de l'environnement, une nouvelle politique économique ». L'agence pour les économies de matières premières, l'agence nationale des déchets, la délégation aux économies d'énergie, la politique d'aménagement du temps, ne sont-elles pas des retombées de ce rapport ?

— Je ne suis pas pour grand-chose dans leur naissance. C'étaient des idées en l'air dont je me suis fait l'écho. En outre, je ne crois pas à leur pleine efficacité.

— Le pouvoir s'est tout de même fortement inspiré de votre travail...

— Oui. On s'est beaucoup amusé avec les cent propositions que nous avions formulées. Mais il y avait quelques pages initiales, plus importantes à mes yeux, et qui n'ont pas été prises au sérieux. Je disais qu'une vraie lutte contre le gaspillage, c'est-à-dire pour la récupération des déchets, pour la promotion des activités d'entretien et de réparation, pour les économies d'énergie, supposait une multitude d'initiatives décentralisées qui devaient être rentables, ou du moins non lourdement déficitaires si elles étaient le fait de services publics. Un problème de calcul économique, et par conséquent un problème de prix, se posait. Mais, dans le système de prix actuel, la réparation — qui fait appel à de la main-d'œuvre — coûte de plus en plus cher, tandis que les activités de remplacement des biens usés sont rentables. Si le prix de l'énergie était à un niveau compatible avec une solution à long terme de la crise énergétique, c'est-à-dire beaucoup plus élevé, on aurait intérêt à garder les vieilles voitures (si elles ne consomment pas trop) et les machines à laver, et à les faire réparer. Or les instruments économiques dont nous disposons ne permettent pas de gérer le système des prix. Ceux-ci évoluent comme ils peuvent, sans jamais prendre en compte les exigences du long terme. La politique des prix, quand elle existe, se limite à des contrôles analogues à des blocages. Pour agir autrement, il faudrait une planification. C'est ce que disait le rapport antigaspillage. On a oublié ce préalable.

« Une dynamique du long terme »

— Vous prédisiez à cette époque que la société serait amenée à changer ses façons de consommer et de produire. Vous qualifiiez la voiture individuelle de « dépassée ». N'étiez-vous pas exagérément pessimiste ?

— Je continue de penser que la prolifération de la voiture individuelle, sous sa forme actuelle, est une absurdité consternante. Il y en a d'autres. Mais cette absurdité n'apparaîtra qu'à long terme. Car nous n'avons pas résolu la cascade de problèmes suivants : le monde occidental est en déficit par rapport aux pays producteurs de pétrole; ceux-ci ne peuvent consommer l'ensemble de leur pouvoir d'achat ; les pétrodollars sont recyclés selon des moyens qui défient la prévision ; d'où les politiques d'exportation agressives, à la japonaise ou à l'allemande, entraînant un désordre monétaire croissant. Impossible de fixer des perspectives claires. Personne ne sait plus comment s'engager. En attendant, c'est vrai, on continue à vivre. Les gouvernements savent maintenant gérer des conjonctures même dégradées. Ils adoucissent un peu le chômage ; le système financier mondial est capable de recycler les pétrodollars. Bref, on parvient à masquer l'incohérence profonde dans laquelle nous vivons. Tiendra-t-on un an, cinq ans ? Ce qui est sûr, c'est que personne dans les milieux dirigeants ne souhaite organiser le virage économique, politique et social qu'impliquerait une adaptation à ce défi. On s'enferme dans cette situation et on retarde indéfiniment les adaptations nécessaires.

— La politique que vous proposez suppose une assez ferme planification. C'est, au contraire, le libéralisme qui triomphe. Que peut-il en résulter, pour l'économie et pour l'environnement ?

— L'absence de planification et ses conséquences sur l'ensemble de l'économie française, c'est un débat énorme et capital. Nous ne pouvons l'aborder dans son ensemble. Mais nous pouvons en apercevoir un aspect concret, lié aux problèmes d'environnement.

» Nous avons depuis trois ans mené une étude sur l'agglomération de Rouen. Il était, en effet, très imprudent de sortir de nos têtes un système d'information sur l'environnement. Car qu'est-ce que l'environnement ? Qu'est-ce qui le rend satisfaisant ou non ? Comment est-il perçu par une collectivité ? Ces questions ne sont pas simples. Il fallait prendre un exemple concret, localisé. Nous avons demandé à des équipes de sociologues comment l'idée de la qualité de la vie était ressentie par la population et par les dirigeants locaux. Nous n'avons pas été inondés de lumière. L'homme de la rue, comme les milieux responsables, parle surtout des idées en l'air, des choses dont on parle. Une vue vraiment réfléchie n'existe guère. Nous avons fait faire une étude sur le problème des transports. Elle montre qu'une optique purement sectorielle conduit à un cercle vicieux. Mesurer l'évolution du trafic, chercher à adapter le réseau de voirie, c'est créer la tentation d'un trafic supplémentaire et c'est aboutir, tôt ou tard, à de nouvelles saturations. Conclusion : toute politique des transports, quand elle est conçue par de purs techniciens, ne peut aboutir qu'à une impasse.

» Nous avons également fait faire une revue exhaustive de l'ensemble des indicateurs ayant un rapport avec la qualité de la vie. Elle montre qu'on peut ainsi constituer une banque de données assez riche. Mais la vie est mouvement et les problèmes de la qualité de la vie ont une dynamique du long terme. C'est pourquoi nous avons tracé trois scénarios possibles de développement de la région de Rouen pour la fin du siècle. Le premier suppose la reprise de la croissance dans le libéralisme. Le second envisage un développement planifié. Le troisième prévoit le déclin malgré quelques initiatives locales.

« Procéder comme des professeurs devant des élèves »

— De ces trois scénarios, quel est le plus favorable à la qualité de la vie ?

— Parce que je suis un homme de gauche, je dis le second, quoique pas dans l'immédiat. Mais notre conclusion essentielle, c'est que, selon le scénario dans lequel on se place, les problèmes de la voirie, du système d'enseignement, des loisirs et bien d'autres se posent différemment. Exemple : les loisirs d'une population qui tend à vieillir ne sont pas les mêmes que ceux qu'il faut favoriser pour attirer des jeunes cadres. Le point capital consiste donc à engager une réflexion, un débat sur les modes de vie, en partant de plusieurs scénarios.

— Cette méthode des scénarios peut-elle servir ailleurs ?

— L'idée que nous avons commencé à mettre en œuvre me paraît parfaitement transposable dans d'autres régions. A Rennes ou à Lille comme à Rouen, les problèmes de qualité de la vie ne deviennent concrets qu'à partir de l'instant où l'on tente de les voir dans une perspective d'évolution. C'est ici que réapparaît la nécessité d'une planification : tant qu'en France et en Europe on n'aura pas une idée globale de notre avenir, les études régionales ne pourront rester que très vagues. Il faut d'abord répondre à la question : *« Comment l'économie occidentale va-t-elle se tirer du mauvais pas dans lequel elle se trouve ? »* Et, si on aperçoit une solution, quel type de société implique-t-elle ? C'est seulement alors que les problèmes régionaux peuvent être précisés.

— Parmi les travaux du comité interministériel d'évaluation de l'environnement figure un rapport inconnu. Il traite des déchets radioactifs et date de 1976. Une vingtaine de membres et une trentaine de consultants ont participé pendant deux ans à sa préparation. Pourquoi ce travail n'a-t-il jamais été publié ?

— La publication des autres rapports du groupe dépendait du seul ministère de l'environnement. Pour celui-ci, l'aval du ministère de l'industrie a été demandé et M. d'Ornano, alors ministre de l'industrie, n'a jamais répondu. Le pouvoir politique et administratif a été très déconcerté par le problème nucléaire. Jusqu'en 1970, on se glorifiait d'avoir un commissariat à l'énergie nucléaire tourné vers des applications pacifiques. Là-dessus est arrivée la guerre du Kippour et le programme nucléaire accéléré. Un mouvement de contestation s'est amorcé. Les hommes du pouvoir — milieux politiques et dirigeants d'E.D.F. — se sont dit : *« Voilà un dossier que nous étudions depuis des années ; nous avons fait toutes les prospectives imaginables ; nous voyons bien que la solution que nous retenons est la seule admissible ; par conséquent, il nous suffit de la faire comprendre. »* Et ils ont voulu procéder comme des professeurs devant des élèves. Mais les professeurs ont reçu des pommes cuites.

» C'est ici qu'intervient notre rapport sur les déchets nucléaires. Il avait été fait en grande partie à l'initiative de Bertrand Giroud, ingénieur en chef des mines ; un physicien et un grand esprit. Il avait voulu monter une opération exemplaire : prendre le problème le plus important, rassembler des gens venant d'horizons divers, mais tous compétents et tenter de leur faire dire les points sur lesquels la communauté scientifique considérait qu'il n'y avait pas de problème et les points sur lesquels il était nécessaire d'expérimenter, de réfléchir, de débattre en somme. Mais à ce moment, le débat était déjà envenimé : on commençait à échanger des injures sinon des bombes. Quand le ministère de l'industrie a vu notre rapport, dont il n'a pas bien perçu l'intention, bien qu'on la lui ait expliquée, il a reculé. Il n'a pas eu envie de se créer des ennuis supplémentaires

— Les conclusions de ce rapport sont-elles de nature à inquiéter le pouvoir politique ?

— Absolument pas. Nous posons un certain nombre de problèmes non élucidés et nous indiquons les solutions qu'il faut rechercher. Nous ne sommes ni inquiétants ni rassurants.

— La démocratie en 1978 peut-elle réellement fonctionner sans qu'il y ait eu un débat nucléaire ?

— On ne peut éluder un débat énergétique. Il dépasse de très loin le débat nucléaire. Celui-ci pourrait en être l'amorce. On serait conduit à une réflexion sur les modes de vie.

— Quel rôle les écologistes peuvent-ils jouer dans ce débat ?

— On trouve parmi les écologistes des gens sérieux et des gens qui le sont moins. Les syndicalistes C.F.D.T. de l'énergie atomique par exemple, qui ont publié un livre sur le nucléaire, me paraissent sérieux. Il est probable que, sans les écologistes, le débat ne serait pas ouvert. Mais ils l'ont porté immédiatement à un tel degré de passion et même de violence que son développement est devenu difficile. Ils l'ont donc finalement occulté. Un débat implique que l'on s'écoute, que l'on échange des informations, que l'on mène une analyse commune dans un grand effort d'objectivité. C'est ça qu'on ne fait pas.

— Comment inciter les citoyens à participer à un débat scientifique alors que tous les sondages montrent que les Français ne s'intéressent pas vraiment aux questions scientifiques et encore moins au nucléaire ?

— Si on avait publié et étudié le rapport sur les déchets nucléaires, on aurait vu que, débarrassé de tous ses aspects scientifiques, le problème devient assez clair. Faut-il, par exemple, satelliser les déchets les plus dangereux malgré le coût de l'opération, les enfouir dans le sous-sol malgré les risques de séismes, alors que ces déchets demeureront dangereux pendant des siècles ? Voilà un grand problème politique. Il me paraît de nature à intéresser concrètement les Français à partir du moment où il serait posé clairement, en ce qui concerne notamment ses implications immédiates. En passant, d'autres problèmes moins vertigineux s'éclaireraient.

« La difficulté de réorienter une économie et une société complexes »

— Le courant de pensée des écologistes, qui, sur bien des points, rejoint vos travaux, vous paraît-il en mesure de modifier cette politique du secret ?

— Je mets à part l'écologisme furibond : celui qui pose des bombes. Il ne fait que nous acheminer vers un fascisme. Il y en a d'autres qui sont tout à fait respectables. Ce qui me frappe, c'est qu'ils ne paraissent pas conscients qu'ils soulèvent des problèmes du long terme. Selon eux, on change de cap comme sur un petit voilier. Ils n'aperçoivent pas l'extraordinaire difficulté qu'il y a à réorienter une économie et une société complexes. La logique de la planification paraît leur échapper. Or le débat écologique ne devient utile et opérationnel qu'à partir de l'instant où il se place dans une vue programmable.

— Ce courant, même s'il oublie les difficultés que vous dites, est-il assez fort pour changer quelque chose ?

— Le courant écologique a un impact certain sur l'opinion. C'est une force assez judicieusement orientée. Mais elle n'aurait une influence politique réelle qu'à condition d'accepter la progressivité. De ce point de vue, le moratoire nucléaire est bien trop radical. Certes, ceux qui le réclament ne manquent pas d'arguments. Mais on ne peut pas stopper les programmes d'équipement d'E.D.F. sans dire en même temps que l'on va vers une insuffisance de la puissance installée, vers des ruptures d'approvisionnement et finalement vers des drames aussi graves qu'un accident dans une centrale. C'est ce qu'a dit la Fédération protestante de France — dont je fais partie — en réponse aux inqiétudes des Eglises d'Alsace : un débat nucléaire doit être organisé ; mais il ralentira l'exécution du programme ; il faut donc se préparer à gérer une économie de disette. Nous n'avons pas été compris par certains, qui nous ont accusés de vouloir imposer nos vues idéalistes par des contraintes bureaucratiques. Pourtant, à partir de l'instant où l'on accepte un débat difficile et mal préparé, il est certain qu'on s'expose à retarder l'exécution du programme nucléaire. D'ailleurs, il a déjà pris du retard...

« Contrôler la technocratie »

— Comment devrait s'engager ce débat ?

— Il faudrait commencer par montrer que nous allons vers une économie de pénurie qui doit être gérée autrement qu'en pratiquant des coupures de courant. Cette démonstration placerait dans son contexte tout le problème énergétique et la question nucléaire. A cet égard, l'idée de M. Giscard d'Estaing de créer un conseil d'information électronucléaire n'est pas mauvaise. Mais que fait ce conseil ? Il devrait réunir un certain nombre de grands techniciens impartiaux...

— Existent-ils ?

— Les gens qui sont du côté du pouvoir disent : *« Ou bien ils n'ont pas de responsabilités et ils ne sont pas compétents ou bien ils ont des responsabilités et ils sont engagés. »* Je ne suis pas aussi pessimiste.

» Un homme de grande qualité intellectuelle, un bon physicien universitaire, par exemple, qui serait associé de façon prolongée à un groupe de travail chargé de répondre aux questions des divers courants d'opinion, devrait y arriver. Même s'il n'est pas compétent au départ, il le deviendra. Peut-être pas autant que le technicien d'E.D.F. Mais il faut bien contrôler la technocratie. C'est à ce groupe de grands techniciens impartiaux que la C.F.D.T., par exemple, poserait ses questions. Le groupe répondrait. A ce moment, un vrai débat naîtrait.

— Pourquoi quittez-vous la présidence du groupe interministériel d'évaluation de l'environnement ?

— D'abord parce que j'ai soixante-huit ans. Ensuite parce que le groupe n'a plus de signification. Le ministère de l'environnement fonctionne depuis six ans. Il n'est pas devenu une grande administration mais il a des services, des hommes qui réfléchissent, notamment des statisticiens. La formule du collège chargé d'une mission de débroussaillage est devenue inadéquate. Nous avons exécuté un programme qui tenait debout. J'espère à présent que notre étude sur Rouen sera publiée intégralement. Mais c'est un rapport établi par des hommes et des femmes indépendants. Il n'est pas conformiste.

— On vient d'installer une mission chargée d'établir avec six entreprises publiques, prises comme cobayes, une comptabilité patrimoniale. Qu'en pensez-vous ?

— C'est une idée heureuse. Sur un certain nombre de points comme les espaces cultivables, les espaces verts, les monuments historiques, etc., on peut recenser le patrimoine et le décrire de manière systématique. C'est une démarche qui va dans le même sens que celle des statisticiens qui ont publié l'annuaire de l'environnement. Elle est très lourde et il faut l'engager dès qu'on le peut. Le risque est d'occulter la discussion. Faire des collections de chiffres, c'est capital. Mais le problème de la synthèse n'est pas résolu pour autant. C'est d'ailleurs vers d'autres horizons de réflexion que je m'achemine maintenant. »

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Yogourt et yoga

par

GABRIEL MATZNEFF

DANS *Fedora*, le superbe film de Billy Wilder, un médecin explique que le secret de la belle Marthe Keller, censée avoir soixante-dix ans et en paraissant vingt-cinq, est une stricte discipline diététique et mentale. Et il resserre ainsi sa pensée : *« Vous comprenez ce que je veux dire : yogourt et yoga. »*

La maîtrise du corps et celle de l'âme sont une aventure *unique*, et la seule qui vaille d'être vécue. Les intellectuels qui écrivent sur la *réforme* de la société devraient se pénétrer qu'avant de prétendre réformer le monde, il convient de se réformer soi-même. Pour oser proposer un ordre nouveau à la société, il faut avoir mis de l'ordre dans son propre cœur : ce n'est que lorsque nous serons devenus des êtres de lumière, que nous pourrons éclairer les autres.

Les maîtres zen enseignent que chacun de nous porte en lui la nature du Bouddha, mais que pour permettre à cette part divine de s'éveiller, nous devons subjuguer notre corps. Les vrais bouleversements sont intérieurs. Ce ne sont pas les structures de la société qui doivent être modifiées, mais notre regard sur le monde et notre conduite dans la vie. Les gens s'agitent beaucoup trop ; ils sont prisonniers de leurs brigues, de leurs ambitions, de leur jalousie, de leur soif d'apparence et de gloire ; ils sont captifs de la double illusion du temps et de l'espace.

« La révolution commence au petit déjeuner »

Dans *Nous n'irons plus au Luxembourg*, un personnage affirme que « la révolution commence au petit déjeuner ». Cela signifie que seule la maîtrise de notre ventre peut nous donner la liberté. Nous sommes ce que nous mangeons, et le choix de notre nourriture est plus important que ce que les hommes prennent d'ordinaire au sérieux. Nietzsche, qui, lorsqu'il vivait à Gênes, à Venise, à Nice, faisait lui-même son marché, expliquait ironiquement Kant et Hegel par l'abus des pommes de terre et de la choucroute. La macrobiotique, cet ensemble de recettes de cuisine, signifie étymologiquement la plénitude de vie.

En 1855, un certain Lombard a publié un livre intitulé *le Cuisinier et le Médecin, ou l'art de conserver ou de rétablir sa santé par une alimentation convenable*, avec une gravure représentant un cuisinier et un médecin se serrant la main. Il est significatif qu'aujourd'hui de jeunes maîtres de la cuisine française tels que Michel Oliver et Alain Senderens se veulent les disciples du fameux diététicien de Crans-sur-Sierre, Christian Cambuzat.

Dans son Institut du Valais, Christian Cambuzat, qui a choisi pour emblème le portrait du comte de Saint-Germain, est un professeur de vie infiniment plus sérieux que les pseudo-gourous qui peuplent les montagnes alentour. Il rend à ses curistes la sveltesse de leur adolescence, mais surtout il régénère leur psychisme, leur enseigne le contrôle de soi, et transforme la vision qu'ils ont de l'existence. Il n'y a pas de pire ennemi du bonheur qu'un ventre déréglé, ce ventre que saint Jean Climaque appelle *« notre adversaire bruyant et méchant »*. La diététique est la voie royale, le chemin de la connaissance, la clef de la sagesse. Yogourt et yoga. Pour que ma félicité soit complète, il ne me manque que le numéro de téléphone de Marthe Keller.



Le Monde

étranger

LES PROLONGEMENTS DES ACCORDS DE CAMP DAVID

Deux nouveaux pays arabes « modérés » ont rejeté, jeudi 21 septembre, les accords de Camp David : la Tunisie et les Emirats arabes unis. Ces prises de position renforcent le Front de la fermeté, dont les représentants (Syrie, Libye, Algérie, Yémen du Sud et O.L.P.), réunis à Damas, doivent annoncer samedi les décisions auxquelles ils sont parvenus pour faire échec à la « trahison » du président Sadate. On a appris ce vendredi à Damas que le colonel Kadhafi et M. Arafat avaient quitté la capitale syrienne pour Irbid, dans le nord de la Jordanie, afin d'y rencontrer le roi Hussein.

Ce dernier, de retour des Etats-Unis, s'est arrêté à Rabat pour tenter de convaincre le roi Hassan II de lui apporter son appui. La conférence de presse qu'il devait tenir jeudi à Rabat a été reportée à vendredi.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, est arrivé jeudi après-midi à Ryad, venant d'Amman, pour tenter de persuader les dirigeants saoudiens de modifier leur position négative. Une première entrevue entre M. Vance et le roi Khaled a eu lieu jeudi en présence du prince héritier Fahd Ben Abdel Aziz, du prince-sultan Ben Abdel Aziz et du vice-ministre des affaires étrangères, Cheik Abdel Rahman El Mansouri.

Le bilan des conversations qu'avait eues la veille M. Vance à Amman ne paraît guère positif.

Selon l'Agence France-Presse, les « éclaircissements » apportés par le secrétaire d'Etat américain au roi de Jordanie n'ont entraîné aucun changement dans la position négative de la Jordanie au sujet des accords de Camp David. Les discussions auraient porté surtout sur le sort qui serait réservé à la Cisjordanie et à Gaza au terme de la période intérimaire de cinq années. Les Jordaniens auraient voulu obtenir l'assurance qu'Israël se retirerait alors totalement des territoires occupés, ce que leurs interlocuteurs américains n'ont pu confirmer. Sur la question de la représentation du peuple palestinien, les explications du secrétaire d'Etat américain auraient paru aussi insuffisantes aux Jordaniens.

A Washington, deux ou trois « lettres de clarification » destinées à sceller les accords de Camp David devraient être publiées ce vendredi. Mais le texte prévoyant l'interruption des implantations juives en Cisjordanie à propos duquel s'opposent les négociateurs américains et israéliens ne pourra, semble-t-il, être mis au point avant la semaine prochaine. M. Begin prétend toujours qu'Israël ne s'est engagé à suspendre les implantations que pour trois mois seulement et non pour toute la période intérimaire de cinq ans. — (A.F.P., Reuter, U.P.I.)

FACE A L'« ALLIANCE ÉGYPTO-ISRAÉLO-AMÉRICAINE »

Les pays du Front de la fermeté sont tentés de resserrer leurs liens avec Moscou

De notre envoyé spécial

Damas. — Les participants au sommet du Front de la fermeté n'ont pas été longs à constater que la riposte aux accords égypto-israélo-américains de Camp David était difficile et les acculait à des choix draconiens auxquels ils ne sont pas encore tout à fait résolus. La Syrie, en particulier, qui assume les risques de sa position frontalière avec Israël, se montre une fois de plus hostile à tout aventurisme, même si elle est prête à aller plus loin que lors des précédents sommets de Tripoli et d'Alger.

Deux options cruciales s'imposent :

— Etablir, face à l'« alliance égypto-israélo-américaine » à laquelle les pays du Front de la fermeté estiment faire face, une contre-alliance pour laquelle une seule voie s'offre, qui aboutit à Moscou ;

— Passer du stade des résolutions verbales à celui des actes concrets sur les plans militaire, financier et politique.

Il est remarquable que la plupart des orateurs aient cité des résolutions des deux précédents sommets comme exemple de ce qu'il faut éviter pour ne pas aller à un échec, parce que, finalement, elles n'ont été que verbiage, laissant toute l'initiative aux adversaires du Front de la fermeté, en particulier au président Sadate, qui n'a cessé d'agir, alors que le Front s'est contenté de réagir — théoriquement et mollement — aux événements.

Le président Boumediène d'Algérie a été le premier à poser carrément le problème des alliances. « *Il n'est pas possible,* a-t-il souligné, *de nous contenter de la ligne que nous avons suivie avant Camp David. Le président Sadate est devenu un agent exécutant les desseins américains et l'on ne peut ignorer que l'Arabie Saoudite et le Maroc l'ont poussé dans cette voie, le financent et participent à l'organisation de son complot. Nous nous trouvons devant une alliance égypto-israélo-américaine financée par l'Arabie Saoudite. C'est peut-être inimaginable, mais c'est un fait.* »

Le président algérien a plaidé pour un choix clair à l'égard non seulement des Etats-Unis, mais également de l'Arabie Saoudite et de « *la réaction arabe* ». Il a demandé au sommet de se prononcer sur une alliance stratégique avec l'U.R.S.S. et souligné que ce pays n'avait pas, comme les Etats-Unis, des intérêts vitaux au Proche-Orient.

Une grande partie de la séance plénière de jeudi a ensuite été consacrée à écouter le point de vue des chefs des différentes organisations palestiniennes, dont l'avis a été demandé lorsqu'a été discutée l'attitude à adopter à l'égard du roi Hussein de Jordanie. Un consensus s'est dégagé pour prendre acte du rejet par celui-ci des accords de Camp David et il a été décidé que le président Kadhafi irait en personne à Amman après la conférence pour l'en informer. Sans se faire d'illusion sur la possibilité de rallier le souverain jordanien au Front de la fermeté, les participants sont d'accord pour ne pas lui donner de raisons de basculer dans le camp adverse.

Unité retrouvée des Palestiniens

Tous les leaders palestiniens ont pris la parole : outre M. Arafat, MM. Habache, Hawatmeh, Mohsen, Jibril, Fahoum et Abou Ayad. Ce dernier a menacé avec virulence de « *faire tomber des têtes* », et, dans les couloirs de la conférence, le porte-parole du F.P.L.P. du docteur Habache, M. Bassam Abou Cherif, a été encore plus clair en affirmant que son organisation allait mener des opérations terroristes contre les intérêts américains.

Les Palestiniens ont beaucoup insisté sur leur unité retrouvée sous la pression des événements. M. Habache a évoqué les dangers qui guettent la résistance palestinienne et la Syrie au Liban. M. Hawatmeh (F.D.L.P.) a abondé dans le sens du président Boumediène, affirmant que « *l'alliance soviétique était stratégiquement indispensable pour contrecarrer la politique américaine, qui a subi un changement qualitatif après Camp David à l'égard des forces nationalistes arabes* ».

La Libye ne s'est pas encore montrée très active. Le colonel Kadhafi, ayant insisté sur la nécessité d'obtenir la participation de l'Irak — seul autre bailleur de fonds possible pour le Front de la fermeté, dont le président libyen ne voudrait pas assumer seul toute la charge financière, — s'est vu répondre par le président Assad de Syrie de se charger lui-même de la démarche. Il a téléphoné au président Bakr à Bagdad. Celui-ci a seulement promis d'étudier les résultats du sommet de Damas.

Pour dégager des mesures concrètes concernant l'alliance avec l'U.R.S.S., la mise en place de mécanismes militaires et financiers destinés à rendre efficace le Front de la fermeté, et un boycottage de l'Egypte — qui pourrait être commercial, bancaire, aéronautique et même postal, — les chefs d'Etat ont tenu une réunion restreinte au cours de la nuit de jeudi à vendredi. Le sommet devrait prendre fin samedi.

Mais c'est dans une certaine morosité que les travaux se déroulent, car le terrain sur lequel se trouve le Front de la fermeté apparaît piégé. Le communiqué saoudien est, à la réflexion, moins hostile à M. Sadate qu'il n'a paru de prime abord, et l'on est convaincu, ici, que l'aide financière de l'Arabie Saoudite à l'Egypte va se poursuivre. La mise en quarantaine de l'Egypte, pour spectaculaire qu'elle soit, risque, surtout, de camoufler une absence de décision sur les questions de fonds. Enfin, personne n'a demandé à la Syrie pourquoi M. Vance allait, sauf coup de théâtre, être reçu à Damas vendredi ou samedi. Nombreux sont pourtant ceux qui se posent la question.

LUCIEN GEORGE.

● *L'Association de solidarité franco-arabe (1)* a publié, jeudi 21 septembre, un communiqué condamnant les accords de Camp David. L'association rappelle qu'elle n'a cessé depuis 1967 d'« affirmer que les conditions du rétablissement de la paix au Proche-Orient dépendaient de l'évacuation des territoires conquis par la force et de la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien ». Or le contenu des accords ne lui paraît pas apporter de solution conforme à ces deux conditions.

Le communiqué note aussi que la Jordanie et la Syrie sont mises en présence du fait accompli et que le document numéro deux prévoit expressément la signature d'une paix séparée entre l'Egypte et Israël.

(1) 12-14, rue Augereau, Paris.

● *Une quinzaine d'étudiants palestiniens* ont entamé, mercredi 20 septembre, une grève de la faim au siège de la Ligue arabe à Paris, « *pour exprimer leur refus total du complot de Camp David* ».

● *Des musulmans chiites libanais*, au nombre de plusieurs milliers, ont effectué, jeudi 21 septembre, une marche sur Damas et ont protesté, devant le siège où se tient le sommet du Front arabe de la fermeté, contre la disparition de leur chef spirituel, l'iman Moussa Sadr, à l'issue d'un voyage en Libye à la fin du mois d'août. — *(A.F.P., A.P.)*

SANS CONDAMNER LE SOMMET DE CAMP DAVID

La Tunisie rejette le contenu des accords

De notre correspondant

Tunis. — Le gouvernement tunisien a rejeté, jeudi 21 septembre, les décisions arrêtées à Camp David, estimant qu'elles ne garantissaient pas le rétablissement de la paix et de la stabilité au Proche-Orient. Mais il n'en a pas pour autant condamné le sommet américano-israélo-égyptien. Bien au contraire, il a exprimé « *son appréciation pour les efforts entrepris en vue d'atténuer la crise et de prévenir toute évolution susceptible de mettre en danger la paix mondiale* ».

Cette position a été définie par le ministre de l'information, M. Chadly Klibi, qui a expliqué que toute solution au conflit ne pouvait être traitée que « *globalement, en considérant tous les problèmes à la fois, et en premier lieu celui posé par le peuple palestinien* ».

En outre, les accords de Camp David ne tiennent pas compte des principes sur lesquels a toujours été fondée la position tunisienne :

1) Le respect de la légalité internationale telle qu'elle découle de la résolution adoptée par l'ONU en 1947 et qui prévoit la création d'un Etat palestinien. On sait que la Tunisie a été le premier pays à préconiser le retour au plan de partage de la Palestine ;

2) Le respect de la légalité internationale qui rejette l'occupation par la force des territoires appartenant à autrui ;

3) Le respect de l'unanimité qui s'est dégagée au sommet arabe de Rabat de 1974 qui avait consacré l'O.L.P. comme unique représentant légitime du peuple palestinien.

D'autre part, selon les Tunisiens, les accords ne répondent pas non plus aux revendications des peuples musulmans en général et des Palestiniens en particulier pour ce qui a trait à la question de Jérusalem.

MICHEL DEURÉ.

Le « Bulletin » de l'Agence télégraphique juive : Paris met l'accent sur l'impossible

Commentant le communiqué du conseil des ministres de mercredi, le *Bulletin quotidien d'information* de l'Agence télégraphique juive écrit notamment, vendredi 22 septembre :

« *Le communiqué du conseil des ministres aura déçu. Certes, l'acharnement de M. Carter est salué avec la pointe d'ironie qui convient à l'esprit de diplomates plus habitués aux sous-entendus et au scepticisme distingué qu'à la mise en œuvre d'une volonté « sportive » de réussir. Certes, il est rendu hommage à M. Sadate et à M. Begin, mais sans admiration excessive.*

» *Chacun a bien senti que le but du communiqué français était de rappeler qu'un règlement partiel ne saurait aboutir à une solution acceptable et que toutes les parties intéressées (comprenez notamment Palestiniens et, évidemment O.L.P.) devaient être associées à la définition d'une paix globale.*

» *Le gouvernement n'aurait-il pas été mieux inspiré en mettant l'accent sur ce qui est possible et non sur ce qui est impossible ?*

» *Possible : la paix entre Israël et l'Egypte. Possible : la définition, même difficile, des grandes lignes d'un règlement en Cisjordanie faisant justice à l'aspiration des Palestiniens de ces régions.*

» *Impossible : un accord avec l'O.L.P. ne conduisant pas à la disparition d'Israël. Impossible : un règlement avec les pays du Front du refus, qualifié aujourd'hui de Front de la fermeté. (...)*

» *Dans la perspective de paix, aujourd'hui définie, ne vaut-il pas mieux confier l'intérêt des Palestiniens à une autre organisation que l'O.L.P. fondée essentiellement sur la force guerrière et terroriste ?* »

L'armée israélienne est à nouveau intervenue en Cisjordanie contre les militants du Bloc de la foi

De notre correspondant

Jérusalem. — Un accueil que certains qualifient de « triomphal » et qu'aucun premier ministre israélien n'a connu depuis longtemps attend M. Menahem Begin, à l'aéroport Ben-Gourion, ce vendredi 22 septembre, en début d'après-midi. Le centre d'information du gouvernement, qui préparait depuis deux jours la cérémonie, a notamment publié jeudi dans la presse des communiqués intitulés : « *Le peuple d'Israël salue son premier ministre* » pour que les organisations et mouvements désirant participer à cet accueil se fassent connaître. Pareille préparation est tellement inhabituelle qu'un porte-parole officiel a dû justifier cet appel en déclarant qu'il ne s'agissait pas de créer une « *fête artificielle* », mais d'assurer — sur le thème : « La nation est avec vous » — la coordination entre les différents groupes qui s'étaient déjà adressés à ce sujet au premier ministre.

Le Mouvement pour la paix maintenant, qui, voici trois semaines encore, manifestait contre l'attitude intransigeante du gouvernement, avait, dès l'annonce du résultat du sommet de Camp David, décidé de faire au premier ministre une réception chaleureuse. Le mouvement a, lui aussi, fait publier jeudi dans les journaux des placards publicitaires pour appeler ses militants à souhaiter la bienvenue à M. Begin.

Des échauffourées

Mais des manifestations hostiles étaient également attendues à l'aéroport, notamment celle du mouvement religieux Gouch Emounim (le Bloc de la foi), qui dénonce violemment les accords de Camp David et dont les militants ont été chassés par l'armée des « colonies sauvages » qu'ils ont voulu installer ces derniers jours en Cisjordanie. D'autre part, les habitants des implantations juives de la région de Yamit, dans le nord du Sinaï, ont décidé de protester contre leur évacuation prévue par les accords de Camp David. Un cortège de tracteurs devait être organisé ce vendredi entre Yamit et Tel-Aviv.

Conformément à la décision prise la veille par le gouvernement, l'armée a donc dispersé jeudi en début d'après-midi les quelque deux cents manifestants du Gouch Emounim qui, au lendemain de la clôture du sommet de Camp David, avaient créé une implantation « illégale » au sud de Naplouse. Des échauffourées ont eu lieu, et une dizaine de blessés légers ont été dénombrés parmi les soldats et les manifestants. Les « occupants » ont été regroupés pour un contrôle d'identité avant d'être relâchés en fin de journée. Les dirigeants du Gouch Emounim ayant déclaré qu'ils recommenceraient ce genre d'action jusqu'à ce que M. Begin revienne sur sa décision de « geler » les implantations, un important dispositif de sécurité a été maintenu dans toute la Cisjordanie.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, plusieurs dizaines de manifestants ont tenté de s'installer sur une colline dominant la route entre Jérusalem et Jéricho, mais les soldats avaient déjà bouclé le secteur et ont pu repousser les nouveaux arrivants. Un peu plus tard, près de deux cent cinquante habitants de Kyriat-Arba, quartier israélien créé aux abords d'Hébron après la guerre de 1967, répondant toujours à l'appel du Gouch Emounim, ont envahi une colline voisine et commencé à clôturer le terrain en déposant sur les lieux du matériel de construction. Là encore, les unités de l'armée et de la police des frontières sont intervenues pour disperser les manifestants. Un de ces derniers a déclaré : « *Nous reviendrons. Il n'y aura pas de calme dans la région tant que durera la trahison du gouvernement.* »

Tension chez les Palestiniens

Une vive tension règne, d'autre part, parmi la population palestinienne de Cisjordanie, bien que le mot d'ordre de grève générale lancé mercredi par l'O.L.P. n'ait guère été suivi, si ce n'est à Naplouse. Ce demi-échec a créé un certain malaise, mais jeudi toutes les administrations municipales ont fermé leurs portes. Les maires avaient décidé de manifester leur solidarité avec leur collègue de Beit-Jalah (près de Bethléem), M. Bechara Daoud, qui se trouve suspendu désormais définitivement de ses fonctions. La Cour suprême israélienne a rejeté, en effet, son appel contre la décision prise par les autorités militaires en juillet dernier, à la suite d'un incident avec la police survenu un an auparavant.

La grève des maires a été plus significative, d'autant que ces derniers ont publié un communiqué commun dénonçant « *les pressions du gouvernement militaire israélien pour appliquer dès maintenant son programme d'autonomie en Cisjordanie* ». Le nouveau maire pressenti pour Beit-Jalah passe pour être « pro-jordanien ». Les élus municipaux — en majorité favorables à l'O.L.P. — accusent les autorités israéliennes de tenter de mettre en place des représentants favorables à l'application du « plan Begin ».

Les autorités israéliennes craignent actuellement une recrudescence de l'agitation, l'O.L.P. conservant une grande influence sur la population. Des sondages réalisés ces derniers jours avec discrétion tendraient à prouver qu'après un moment de flottement la majorité de la population « politisée » se montre résolument hostile à l'application des accords de Camp David.

Jeudi, de nombreux incidents se sont produits dans plusieurs localités. Les élèves des lycées, notamment à Naplouse, Jenin et Halhoul (près de Hébron) ont organisé des manifestations, incendié des pneus dans les rues et lancé des pierres sur des véhicules militaires. A Halhoul, le couvre-feu a dû être imposé. Un attentat à l'explosif a endommagé, jeudi soir à Jérusalem, un autobus. Près de Naplouse, plusieurs arrestations ont eu lieu, car, selon la police, une « cellule » du Fath projetait de déposer une bombe à Tel-Aviv.

FRANCIS CORNU.

● *Une délégation de l'Amitié France-Israël*, composée de dix-sept parlementaires français appartenant à plusieurs partis, et conduite par le général Guillain de Bénouville (R.P.R.), effectue depuis le début de la semaine une visite en Israël. Elle a été reçue par le chef de l'Etat, la Knesset et diverses personnalités politiques. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Danemark

● LA REINE MARGRETHE II DU DANEMARK et le prince Henrik feront une visite officielle en France, du 12 au 15 octobre, annonce un communiqué de l'Elysée.

Egypte

● LE PARTI « MISR » (Centre) que dirigeait l'ancien premier ministre égyptien M. Mamdouh Salem, a décidé, jeudi 21 septembre, de fusionner avec le parti national démocrate créé par le président crate créé par le président Sadate. La création de cette formation a réduit à une vingtaine les effectifs du MISR. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● UN EPICIER PAKISTANAIS vivant en Grande-Bretagne, M. Mirza, s'est accusé, jeudi 21 septembre au cours d'une émission télévisée, d'être l'auteur du meurtre pour lequel M. Ali Bhutto, ancien premier ministre, a été condamné à mort. M. Mirza, qui assure ne pas avoir fait ces déclarations sur commande, a expliqué qu'il avait agi à cause d'une querelle de famille et avec la complicité d'un membre de l'Organisation de libération de la Palestine. Après l'émission, la police britannique a indiqué qu'elle allait enquêter sur l'affaire. — *(A.F.P.)*

République de Djibouti

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE de Djibouti, M. Hassan Gouled Aptidon, a dissous, jeudi 21 septembre, son gouvernement.

Un communiqué présidentiel radiodiffusé indique qu'« *en vertu de la loi constitutionnelle numéro deux et dans le souci de procéder à une nouvelle distribution des responsables politiques (...) le président Hassan Gouled a prononcé la dissolution du gouvernement* ». Les ministres, ajoute le communiqué, restent cependant chargés de l'expédition des affaires courantes. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● DEUX DIRIGEANTS de l'Union des Jeunesses communistes uruguayennes ont été arrêtés, a annoncé un communiqué officiel publié à Montevideo, le jeudi 21 septembre. Il s'agit de MM. Rodriguez Villafan, premier secrétaire de cette organisation, et Francisco Villafan, secrétaire à la propagande. Le P.C. est interdit depuis cinq ans en Uruguay, et ses principaux dirigeants ont été emprisonnés ou exilés. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

L'ambitieux programme nucléaire pourrait être remis en cause

Les approvisionnements pétroliers de l'Occident ne devraient pas être affectés par les troubles qui secouent l'Iran, quelle qu'en soit l'issue. Voilà ce que répètent depuis plusieurs semaines les responsables de compagnies pétrolières.

Quand 88 % des devises du pays et 65 % des recettes de l'Etat dépendent des exportations de « brut » et que l'on veut développer une nation de trente-cinq millions d'habitants, il est en effet difficile de laisser dormir sous terre les réserves d'hydrocarbures. Ni la Libye, ni l'Irak, dont les besoins financiers sont moindres, n'avaient d'ailleurs modifié profondément leurs exportations après le renversement dans ces pays des régimes pro-occidentaux.

Le reproche majeur fait par Téhéran aux compagnies étrangères depuis plusieurs mois — et le point sur lequel viennent d'achopper les négociations entre le consortium de sociétés internationales et la National Iranian Oil Company — concerne d'ailleurs la faiblesse de leurs enlèvements actuels et de leurs promesses d'achats futurs. Il est vrai que la morosité du marché pétrolier aura pour conséquence une réduction non négligeable des recettes d'hydrocarbures en 1978.

Avec moitié moins de réserve pétrolières que l'Arabie Saoudite et une population cinq fois plus importante (donc une consommation intérieure croissante) l'Iran est moins à même de peser sur les prix que le royaume wahabite. Même si les Perses rejoignaient au sein de l'OPEP le camp des pays favorables à une hausse des prix (camp qu'ils avaient déserté il y a dix-huit mois pour obtenir des Etats-Unis avions et centrales nucléaires), cela n'entraînerait pas nécessairement pour les économies occidentales une augmentation insupportable des tarifs du « brut ».

En revanche, l'important programme nucléaire pourrait être remis en cause par les événements récents. La publication *le Pétrole et le Gaz arabes* du 16 septembre souligne qu' « *en marge des mouvements populaires qui se sont développés contre le régime iranien, de nombreuses critiques se sont élevées pour mettre en question l'opportunité politique et économique des choix adoptés par le chah en matière énergétique* ».

En 1974, le souverain avait annoncé la construction de vingt centrales nucléaires, soit 23 000 mégawatts, avant 1995 ; Westinghouse avait chiffré le programme à une trentaine de milliards de dollars. Or l'inflation (interne et externe) et les risques importants de séismes ont obligé, depuis lors, à réviser en hausse ces estimations, qui atteignent désormais plus de 60 milliards de dollars. A en croire *le Pétrole et le Gaz arabes*, les deux centrales de 1 200 mégawatts (Bushehr I et II) construites par la firme ouest-allemande Kraftwerk Union (K.W.V.) coûteraient de 7 à 10 milliards de dollars, au lieu des 3,8 milliards prévus, en raison notamment de l'érosion du dollar vis-à-vis du deutschemark. Quant aux prix de Framatome pour les deux tranches de 900 mW (Iran III et IV), s'ils ne sont pas révisables, ils n'en augmentent pas moins chaque année du taux de l'inflation en France. Les critiques, en Iran, contre le programme nucléaire, qui ont commencé en 1976, trouvent donc une nouvelle vigueur avec les derniers événements, les milieux religieux hostiles aux novations rejoignant la gauche, qui ne veut pas du nucléaire.

L'opposition estime qu'il serait plus raisonnable d'assurer le relais du pétrole par le gaz naturel. Les 11 000 milliards de mètres cubes de réserves — 17 000 milliards selon certains — ne représentent-ils pas deux cents ans de la production actuelle (y compris les 26 milliards brûlés chaque année à la torche) ? Et quand bien même tous les contrats à l'exportation vers l'U.R.S.S., l'Europe occidentale, le Japon et les Etats-Unis seraient-ils honorés et un montant égal à ces exportations (35 milliards de mètres cubes) consommés sur place, les réserves correspondraient encore à cent cinquante ans de production. Or la centrale thermique au gaz de Rey, mise en service en juillet, n'a coûté que 340 millions de dollars, pour une puissance de 1 380 mW, soit dix fois moins que la centrale nucléaire allemande.

Faut-il voir comme première concession à cette opposition l'arrestation récente, pour corruption et mauvaise gestion, du directeur de l'organisation atomique iranienne, M. Akbar Etemad, l'une des personnalités iraniennes les plus compétentes en matière atomique, et dont on dit à l'étranger qu'il était de ceux qui ne s'enrichissaient pas au service de l'Etat ?

Les commandes à Framatome remises en cause

Quatre réacteurs sont en construction en Iran et ne devraient pas être touchés par une possible révision. Quatre autres — de 1 200 MW chacun — ont fait l'objet de lettres d'intention envoyées de Téhéran à Siemens, maison mère de K.W.U., mais ce pré-contrat n'a débouché sur rien et la discussion semble au point mort. La construction de dix autres tranches est négociée : deux avec la société française Framatome et huit avec des sociétés américaines, depuis que le président Carter a donné, le 31 décembre 1977, un accord de principe pour une telle vente.

Pour la filiale de Creusot-Loire, la remise en cause de ce contrat serait une mauvaise nouvelle. Un voyage de M. Deniau, ministre du commerce extérieur, à Téhéran fin juin avait permis de définir que, en contrepartie de cet achat, la compagnie Elf enlèverait en plusieurs années une dizaine de millions de tonnes supplémentaires de la production du gisement de Siri, et l'offre commerciale avait été déposée le 1er juillet. La société française, dont le carnet de commandes à l'étranger n'est plus très fourni — elle espère pourtant vendre une ou deux centrales à la Chine et vient de répondre à un nouvel appel d'offres de la Corée du Sud. — doit se demander s'il ne faut pas mettre pour l'avenir une croix sur l'Iran, marché qui apparaissait pourtant comme le plus prometteur des prochaines années.

BRUNO DETHOMAS.

● *M. Djamchid Amouzegar* a démissionné de ses fonctions de secrétaire général du parti Rastakiz, a annoncé jeudi 21 septembre la presse iranienne. M. Amouzegar, premier ministre iranien jusqu'au 27 août dernier, date de sa démission, cumulait les fonctions de chef de gouvernement et celles de secrétaire général du Rastakiz, parti créé en 1975 pour être le parti unique de l'Iran.

Toujours selon la presse iranienne, M. Djavad Sayeed, son adjoint, lui succéderait à la direction de ce parti. — *(A.F.P.)*



DIPLOMATIE

La visite privée de M. Giscard d'Estaing en Pologne illustre les relations confiantes entre le président et M. Gierek

C'est une visite de travail que M. Giscard d'Estaing fera en Pologne les samedi et dimanche 23 et 24 septembre. De caractère privé, elle donnera cependant lieu à des conversations politiques sur la plupart des grands problèmes internationaux : relations Est-Ouest, détente en Europe et dans le monde, rapports entre la Communauté européenne et le Comecon, suite de la C.S.C.E., désarmement, rapports avec la Chine, ainsi que les relations bilatérales.

Les conversations préparées par la récente visite de M. Deniau, ministre du commerce extérieur, à Varsovie, se termineront dimanche par la publication d'un communiqué.

Le président de la République, qui a fait une visite officielle en Pologne en 1975, une première visite privée en 1976 et qui a reçu M. Gierek à Paris en 1977, a noué avec le numéro un polonais des relations personnelles très confiantes.

Les entretiens se dérouleront à Bilsczadi et seront probablement agrémentés d'une partie de chasse. (Voir page 17 un article consacré à la chasse en Pologne.)

M. D.

A Copenhague

Les participants à une conférence sur « l'Europe des régions » réclament la création d'une cour d'arbitrage

De notre correspondante

Copenhague. — La troisième conférence internationale consacrée à l'Europe des régions s'est tenue à Copenhague du 17 au 22 septembre. Comme les précédentes, elle était organisée par la Danske Selskab, association danoise semi-privée.

Rassemblant une centaine de participants, dont une quinzaine de parlementaires, des juristes, des écrivains, des universitaires, etc., groupés autour d'une vedette, le professeur Parkinson, inventeur de la loi du même nom (apôtre infatigable de la création de petites unités régionales européennes, il s'est installé à Guernesey), cette réunion devait être plus spécialement centrée sur le thème de l'autonomie régionale.

L'expression « *autonomie régionale* » peut être comprise et traduite de mille façons. Aux Suisses et Allemands habitués à vivre dans un système fédéral, elle n'inspire que le désir de perfectionner dans les détails des structures déjà éprouvées, en améliorant par exemple la répartition des taxes et des crédits ou les rapports avec le pouvoir central. Mais pour les communautés ethniques et linguistiques intégrées à un tissu politique et économique serré, elle signifie tout autre chose : un but à atteindre coûte que coûte.

Polémique à propos de la Corse

On l'a constaté dès la deuxième journée de cette rencontre, quand après de doctes exposés de spécialistes de droit public allemands et autrichiens, le docteur Edmond Siméoni est monté à la tribune pour « *faire le point de la situation en Corse* » et présenter un manifeste énumérant les revendications de l'Union du peuple corse, qu'il avait fondée en 1977. (*le Monde* du 21 septembre). Devant un auditoire un peu surpris, mais assez vite conquis, il s'est livré à un violent réquisitoire contre « *le colonialisme séculaire de l'Etat français* » et M. Giscard d'Estaing, accusé par lui d' « *avaliser cet état de choses comme il avalise les tribunaux d'exception contraires à la déclaration des droits de l'homme, et la mise en place de polices parallèles qui montent des attentats contre nous* ».

Aussitôt, M. Pierre Godefroy, député et maire de Valognes (R.P.R.), se leva pour déclarer qu'il ne pouvait tolérer que l'on insulte aussi grossièrement le président de la République et pour rappeler que de nombreux Corses fort éminents, parlementaires, hauts fonctionnaires et autres, avaient servi fidèlement l'Etat français. Ce duel entraîna assez vite une discussion générale très animée qui contribua à donner à cette séance et indirectement à celles qui la suivirent une tournure que les organisateurs n'avaient peut-être pas imaginée.

Avant de se séparer, les participants ont décidé que ces conférences sur l'Europe et les régions deviendraient désormais régulières et annuelles et disposeraient d'un secrétariat permanent à Copenhague ainsi que d'un périodique destiné à faciliter les contacts « *entre tous ceux qu'anime le même idéal* ». Ils ont d'autre part approuvé une déclaration de principe sur les régions baptisée « *Déclaration de Copenhague* ».

Affirmant que l'organisation politique de l'Europe en régions est la condition d'un développement harmonieux et pacifique des peuples européens, ils réclament notamment la création d'une cour d'arbitrage chargée de régler les conflits à venir entre les régions et les Etats, et les régions et l'Europe.

CAMILLE OLSEN.

RECEVANT LE PRÉSIDENT MALLOUM

M. Hua Kuo-feng approuve la « politique sérieuse » de la France au Tchad

De notre correspondant

Pékin. — Le président du Tchad, M. Félix Malloum, en visite officielle en Chine, a tenu à réaffirmer, mercredi 20 septembre, au banquet offert en son honneur au Palais du peuple le droit des pays africains « *de faire appel à une puissance de leur choix pour assurer leur indépendance nationale et leur intégrité territoriale* », s'il ne sont pas en mesure d'assurer leur propre sécurité. A première vue, il y avait contradiction entre ces propos et ceux du vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien, qui, quelques instants plus tôt, avait noté avec satisfaction les mesures prises par les pays africains « *afin de combattre toute intervention de forces extérieures dans les affaires africaines* ».

En fait, la doctrine chinoise en la matière est complexe et varie, au moins dans son expression, d'un interlocuteur à l'autre. Certains diplomates africains se sont effectivement entendus dire par les voix les plus autorisées que la Chine condamnait « *toutes les interventions étrangères* » en Afrique. Mardi pourtant, le président Hua Kuo-feng approuvait devant M. Chirac « *la politique sérieuse* » de la France, dont les forces sont intervenues au Zaïre comme au Tchad. Il y a en fait pour Pékin de « *bonnes* » et de « *mauvaises* » interventions, selon qu'elles ont lieu contre une éventuelle influence soviétique ou au contraire en sa faveur. Comme il en va de même aussi bien pour le Proche-Orient que pour l'Afrique, un nombre croissant de représentants de pays du tiers-monde sourient désormais ouvertement de ce qu'ils appellent les « *acrobaties* » de la diplomatie chinoise. — A. J.

APRÈS LA VISITE DE M. HUA KUO-FENG

Le climat politique dans les Balkans ne sera pas altéré

affirme le chef de l'État bulgare à Vienne

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La visite de M. Hua Kuo-feng en Roumanie et en Yougoslavie, le mois dernier, n'entraînera pas une dégradation du climat politique dans les Balkans. C'est ce qu'a déclaré M. Todor Jivkov, chef de l'Etat bulgare, le jeudi 21 septembre à Vienne, à l'issue d'une visite officielle en Autriche. « *Les relations amicales et de bon voisinage qui existent entre les Etats balkaniques ne seront pas altérées* » par ce voyage, a précisé M. Jivkov. Il est absolument normal, a poursuivi le premier secrétaire du P.C. bulgare, que « *des contacts aient lieu entre des pays, des gouvernements et des partis lorsque ces échanges servent à promouvoir la paix. Mais certaines déclarations faites par M. Hua Kuo-feng pendant son voyage dans les Balkans ne sont pas compatibles avec les efforts faits en faveur de la paix.* »

Invité à préciser la nature des griefs adressés au président du P.C. chinois, M. Jivkov s'y est refusé. La prudence du dirigeant bulgare est d'autant plus remarquable que pendant la tournée de M. Hua Kuo-feng dans les Balkans la presse de Sofia avait pris une position en flèche contre Pékin, appelant à « *une lutte sans merci* » contre la direction chinoise.

M. Jivkov a d'autre part réaffirmé les positions traditionnelles de son pays à propos de la coopération balkanique — oui à un travail en commun dans des domaines précis (transports, tourisme, etc.), non à la création d'une nouvelle alliance régionale — et de la question macédonienne. Ce problème n'existe pas pour la Bulgarie, a-t-il indiqué : « *L'important est que la Yougoslavie et la Bulgarie sont deux pays socialistes qui construisent le même ordre social.* »

Interrogé à propos de l'eurocommunisme, M. Jivkov ne s'est pas estimé « *suffisamment compétent* » pour traiter de cette question. Il s'est contenté d'affirmer d'une façon quelque peu lapidaire que « *le communisme est une idéologie mondiale et ne peut pas être découpé régionalement* ». — M. L.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MALGACHE A L'ÉLYSÉE LE 25 SEPTEMBRE

Le président de la République malgache, M. Didier Ratsiraka, sera l'hôte de M. Giscard d'Estaing lundi, a-t-on annoncé à l'Elysée le jeudi 21 septembre.

L'ASSEMBLÉE DES NATIONS UNIES A ÉLU LES PRÉSIDENTS DE SES COMMISSIONS

New-York (Nations unies) (*A.F.P.*). — L'Assemblée des Nations unies a procédé mercredi 20 septembre à l'élection des présidents de ses six commissions principales. M. Pastinen (Finlande) a été élu président de la commission politique et de sécurité, M. Rodolfo Piza-Escalante (Costa-Rica) président de la commission politique spéciale, M. Mwangaguhunga (Ouganda) président de la commission économique et financière, Mme Shahani (Philippines) présidente de la commission sociale, humanitaire et culturelle, M. Dolguchits (Biélorussie), président de la commission de décolonisation, et M. Clarus Kobina-Sekyi (Ghana) président de la commission administrative et financière. L'assemblée a élu les représentants des dix-sept pays suivants à sa vice-présidence : Boutan, Burundi, Canada, Chine, El Salvador, Fidji, France, Kenya, Libye, Pologne, Qatar, Sénégal, Espagne, Trinité-et-Tobago, Union soviétique, Royaume-Uni et Etats-Unis.

Le bureau de l'Assemblée a, d'autre part, décidé jeudi 21 septembre que la question « *du développement et de la coopération économique internationale* », c'est-à-dire le dialogue Nord-Sud, serait examinée en priorité par *l'Assemblée générale en séance plénière. Les délibérations* commenceront dans trois semaines environ, à la fin des interventions générales qui commencent le lundi 25 septembre.

● *M. Vance*, secrétaire d'Etat américain, et M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, se rencontreront à New-York les 27 et 28 septembre pour discuter de la limitation des armements stratégiques et d'autres questions, a annoncé jeudi 21 septembre le département d'Etat. Tous deux se trouveront alors à New-York, à l'occasion de la session de l'Assemblée générale des Nations unies. Leur dernière rencontre remonte à juillet, à Genève. — *(Reuter.)*

ASIE

Cambodge

L'ancien maréchal Lon Nol appelle la communauté internationale à boycotter les Khmers rouges

De notre correspondant

Washington. — Il n'est plus qu'un ancien chef d'Etat vaincu et banni, mais une petite cour de fidèles s'agite autour de lui avec empressement. Sa « *conférence de presse* » convoquée sur la pelouse défraîchie de l'ambassade désertée du Cambodge à Washington ressemble plus à une fête religieuse de quartier qu'à une prestation de chef d'Etat, mais on lui trouve tout de même une chaise de paille plus haute que les autres, sorte de trône sur lequel le maréchal Lon Nol, frappé d'une paralysie qui ajoute encore à la majesté, prend place avec lenteur.

C'est la première fois depuis son départ de Phnom-Penh, le 1er avril 1975, que l'ancien président de la République cambodgienne, qui vit depuis lors en exil à Hawaï, prend la parole en public. Des documents distribués dans l'assistance et « *publiés pour la première fois* » reviennent sur les circonstances de ce départ, présenté comme ayant eu lieu « *à la demande du comité national* » et des dignitaires de l'époque, afin de « *poursuivre la lutte grâce à l'aide et au soutien de pays amis* ».

Le maréchal lit lentement, en khmer, s'interrompant parfois pour pleurer, un long appel à la condamnation des Khmers rouges, « *terroristes internationaux, assassins, barbares et animaux sauvages qui ne méritent pas d'appartenir à la race humaine* ». Il demande à tous les pays du monde d' « *éviter toute négociation, tout contact diplomatique, tout commerce et relations d'aucune sorte* » avec le régime actuel de Phnom-Penh. Ses estimations sur le nombre de victimes de la tuerie au Cambodge sont de trois millions de morts depuis 1975. L'ancien chef d'Etat révèle avoir envoyé à l'Assemblée générale de l'ONU une délégation de ses partisans chargée de « *contester le siège illégalement occupé par le monstrueux et sanguinaire gouvernement Pol Pot* ». Elle a reçu, précise-t-il, un accueil amical de plusieurs délégations, y compris de M. Young, ambassadeur des Etats-Unis, au moins « *sur le plan de la défense des droits de l'homme* ».

A quel titre le maréchal intervient-il aujourd'hui ? « *J'ai quitté mon pays sans abandonner ma position de président*, dit-il. *Je reste chef de l'Etat, la République khmère conserve une armée et contrôle une partie du territoire.* » Toutefois, il ne cherche à présent « *ni le pouvoir ni l'influence* ». Il a, au contraire, « *une vision* », celle de l'apparition d'un « *dirigeant khmer fort et capable, brave et honnête* ». « *Qu'il s'avance pour m'aider, qu'il parle, qu'il assume mes responsabilités le moment venu...* » En réponse à une question, le maréchal Lon Nol précise que ce leader ne sera pas le prince Sihanouk, dont il « *ne veut pas parler* ».

Dernière précision : le maréchal Lon Nol ne veut pas parler de la guerre actuelle entre son pays et le Vietnam : « *Les deux gouvernements sont communistes, c'est la même bande, et je ne veux pas me mêler de leur conflit.* »

MICHEL TATU.

LONDRES ESTIME QUE 2 300 000 CAMBODGIENS SONT MORTS DEPUIS 1975

Londres (*A.F.P.*). — Quelque trois cent mille Cambodgiens ont été exécutés par le nouveau régime depuis son arrivée au pouvoir, en 1975, et le nombre des personnes qui ont péri à cause de diverses privations et sévices pourrait s'élever à deux millions, estime un rapport sur « *les violations des droits de l'homme au Kampuchea* » préparé par le gouvernement britannique et diffusé à Londres.

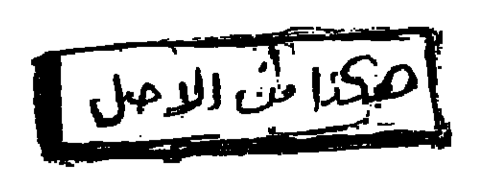
Ce rapport fait état de l'exécution « *sur une large échelle* » des officiers supérieurs de l'ancienne armée ainsi que de hauts fonctionnaires et de personnes possédant une éducation supérieure. Le boudhisme, religion de 85 % de la population, « *a été*, ajoute-t-il, *entièrement supprimé* ».

Selon le rapport, le rythme des exécutions s'est ralenti en 1977 et 1978, mais des épurations ont eu lieu parmi les cadres du parti accusés de comploter contre le gouvernement.

Le rapport, daté du 14 juillet, est une compilation de témoignages de réfugiés, de spécialistes des affaires cambodgiennes et d'étrangers autorisés à visiter le pays.

Les conclusions de ces témoignages avaient été largement exposées par M. Evan Luard, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, le 3 mars, à Genève, devant la commission des droits de l'homme des Nations unies.

● *Le prince Norodom Sihanouk*, ancien chef de l'Etat cambodgien, refuse de rencontrer les visiteurs étrangers parce qu'il ne veut pas s'occuper de politique, ont déclaré des responsables khmers à une délégation japonaise en visite à Phnom-Penh.



EUROPE

Suisse

La naissance d'un nouveau canton

Berne. — Etape décisive vers la création du canton du Jura, les citoyens suisses sont appelés aux urnes dimanche 24 septembre pour ratifier la révision de la Constitution fédérale qu'entraîne la sécession de trois des six districts francophones du canton de Berne.

L'événement est unique, car c'est la première fois dans l'histoire de la Suisse moderne que l'on assiste à la naissance d'un nouveau canton. A l'exception de Bâle, qui s'était scindé en deux demi-cantons en 1833, les limites territoriales des vingt-deux cantons suisses n'avaient pas varié depuis l'établissement des frontières actuelles de la Confédération par le congrès de Vienne.

Selon un processus d'autodétermination mis au point par les autorités cantonales bernoises, les Jurassiens francophones s'étaient prononcés, le 23 juin 1974, en faveur de la création d'un vingt-troisième canton. Les citoyens bernois avaient ensuite approuvé les *changements* de *leur* propre constitution cantonale, rendus nécessaires par la séparation de *trois districts* jurassiens.

Pour sanctionner l'accession du Jura au rang de canton, les Suisses devront, à leur tour, approuver deux amendements de leur charte fondamentale. Le Jura viendra s'ajouter aux vingt-deux cantons énumérés dans l'article premier. Autre modification prévue à l'article 80, le nombre des représentants à la Chambre haute (conseil des Etats) passera de quarante-quatre à quarante-six.

A en juger par l'avalanche inhabituelle de prises de position en faveur du canton du Jura, le référendum de dimanche devrait, en principe, se réduire à une simple formalité. Autorités fédérales en tête, tous les corps constitués, églises, organisations professionnelles et partis politiques confondus font chorus pour recommander de voter oui.

Le président de la Confédération et tous les membres du gouvernement fédéral se sont personnellement et activement engagés dans la campagne. Dans une démarche sans précédent, les gouvernements cantonaux unanimes ont exhorté leurs administrés à accueillir « à *bras ouverts* » le nouveau canton dans le comité helvétique. Directement concerné, le gouvernement du canton de Berne s'est, lui-même, résigné à la séparation. « *La raison nous commande de dire oui* », a-t-il déclaré.

De notre correspondant

Cet empressement subit à reconnaître le fait jurassien peut paraître d'autant plus étonnant qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Longtemps, la Suisse officielle ne s'était *guère* préoccupée de la minorité francophone du canton de Berne. Sous prétexte de *non-ingérence* dans les affaires intérieures d'un canton, le conseil fédéral s'était d'abord astreint à une prudente réserve et s'était bien gardé d'intervenir. Il aura fallu que la tension monte dans le Jura pour que les autorités helvétiques s'y intéressent de plus près, craignant sans doute aussi de voir l'image de la Suisse ternie à l'étranger.

Après avoir fait un pas de clerc en envoyant des troupes dans le Jura en 1968, le conseil fédéral s'était résolu à constituer une commission de bons offices pour tenter de sortir de l'impasse. Ensuite, le canton de Berne avait été convié à lâcher du lest et à rechercher une solution durable. Au lendemain du référendum de 1974 sur la séparation, une délégation gouvernementale, présidée par M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de justice et police, a été chargée de superviser l'étape de transition. Jusqu'alors tenus pour des exaltés, les autonomistes sont ainsi devenus des interlocuteurs valables.

Selon les derniers sondages, plus de 60 % des citoyens suisses se déclarent favorables au nouveau canton. Officiellement, seuls quelques éléments ultranationalistes isolés ont préconisé le « non ». Dans le secret de l'isoloir, cependant, des raisons émotionnelles et subjectives pourraient aussi déterminer le vote de certains électeurs.

D'aucuns craignent que le nouveau canton ne soit trop contestataire et qu'il ne suscite d'autres mouvements sécessionnistes. D'autres ne voient pas d'un bon oeil l'apparition d'un nouveau canton de langue française, de surcroît catholique.

Malgré l'unanimité des Eglises, l'aspect confessionnel ne doit pas être complètement négligé. Dans les districts à majorité protestante du Sud, l'organisation antiséparatiste Force démocratique a préféré ne pas donner de consigne de vote. Toujours très pragmatiques, certains Suisses se demandent aussi si le Jura sera économiquement et financièrement viable et quel sera le coût de l'opération.

En définitive, l'enjeu du référendum de dimanche est important pour l'avenir même de la Suisse. Il devrait apporter un moment de répit dans une question qui était devenue l'un des principaux sujets de politique fédérale. Le résultat de cette consultation devrait aussi contribuer à rehausser l'image d'un fédéralisme vivant, non sclérosé, en mesure de résoudre les problèmes de minorités et capable de s'adapter à l'évolution de la société.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Espagne

Un hebdomadaire fait état de documents secrets américains sur le travail des agents spéciaux dans les <pays amis>

De notre correspondant

Madrid. — « *Comment stabiliser un pays ami ?* » La recette, venue tout droit des Etats-Unis, s'étale sur quatre pages du numéro de cette semaine de l'hebdomadaire madrilène *Triunfo* (gauche). Tout y est dit sur les diverses méthodes recommandées par les services secrets américains pour amener les « *pays amis* » à respecter les intérêts des Etats-Unis et à manifester un anticommunisme à toute épreuve.

Le journal présente ce document comme « *émanant*, semble-t-il, *du Pentagone* ». Il s'agit, précise *Triunfo*, d'instructions ultra-secrètes accompagnant un « *manuel de campagne pour les services secrets engagés dans des opérations se tabilisation* » dont les extraits avaient commencé à être publiés en 1975 par le quotidien turc *Baris*, mais dont la publication fut interrompue. L'hebdomadaire madrilène indique qu'il a pu entrer en possession de ce « *manuel* » ainsi que de ses suppléments grâce à un Espagnol, resté anonyme, qui les a introduits dans le pays. Les références *sont* données, ainsi que le nom des auteurs : le général Westmoreland, chef d'état-major de l'armée américaine en 1970 (1), quand le document a été rédigé, et le major général Kenneth G. Wickham. Une page est reproduite en fac-similé.

L'une des parties les plus intéressantes du document concerne les « *agents utilisés dans les opérations spéciales* ». Les instructeurs expliquent le plus clairement du monde ce que les services secrets de l'armée américaine doivent faire quand les « *pays amis montrent de la passivité ou de l'indécision face à la subversion communiste : lancer des opérations spéciales susceptibles de convaincre le gouvernement et l'opinion publique du pays ami de la réalité du danger d'insurrection* ». Les opérations en question consistent à « *infiltrer des agents parmi les mouvements insurrectionnels afin de constituer, avec les éléments les plus radicaux, des groupes d'action spéciale qui (...) sous la direction des services secrets de l'armée américaine, devraient déclencher des actions violentes ou non, selon les cas* ». Les instructeurs ajoutent que le même but peut être atteint par « *l'utilisation d'organisations d'extrême gauche* ».

Le journaliste de *Triunfo* qui publie le document, Fernando Gonzalez, écrit qu'à le lire, on ne peut s'empêcher de penser aux Brigades rouges, à l'affaire Moro, aux GRAPO (groupes de résistance antifasciste premier octobre), ce mouvement terroriste espagnol dont l'origine douteuse a souvent été dénoncée.

Les instructions secrètes comportent d'autres passages tout aussi éclairants. C'est ainsi que le « *nationalisme extrême* » d'un pays ami, s'il est « *incompatible avec les intérêts américains* », exige qu'il change de gouvernement pour bénéficier « *de façon plus constructive de l'aide et de l'orientation américaines* ». Il est bon, en outre, que les pays amis observent les règlements démocratiques, ou « *du moins maintiennent une façade démocratique* », étant donnée « *la préoccupation qu'ont les Etats-Unis de l'opinion publique mondiale* ». Encore faut-il qu'ils gardent une solide attitude anticommuniste. « *Sinon, il faut envisager sérieusement de modifier les structures* » dont ces pays se sont dotés.

Le commentateur de *Triunfo* n'émet pas la moindre réserve sur l'authenticité du document. Il conclut de sa lecture qu'il y a tout lieu de s'interroger sur la politique menée par les Etats-Unis à l'égard de leurs alliés militaires. Dans tous les cas, écrit-il, « *la dignité nationale est profondément outragée* ». Il estime que des hommes politiques authentiquement nationalistes devraient « *étudier sérieusement les relations que leurs pays doivent avoir avec les Etats-Unis (...) dans le cadre de la défense générale ou dans celui de l'OTAN* ».

Apparemment, c'est le cas de l'Espagne, où un débat s'est ouvert sur la nécessité ou non d'adhérer au pacte atlantique à l'expiration, en 1981, du traité militaire hispano-américain.

CHARLES VANHECKE.

(1) De janvier 1964 à mars 1968, le général Westmoreland commanda le corps expéditionnaire américain au Vietnam. Il s'y fit le champion ardent de « l'escalade ». A la tête de plus de 500 000 hommes, celui qui, en septembre 1967 considérait que « *les forces du monde libre au Vietnam avançaient à pas de géant vers la victoire militaire* », n'en réclamait pas moins de Washington, six mois plus tard, un renfort urgent de 200 000 hommes. Cette boulimie de « matériel humain » lui valut sa disgrâce, adoucie par sa nomination comme chef d'état-major de l'armée de terre au sein du « comité des chefs d'état-major » du Pentagone. C'est à ce poste, qu'il conserva jusqu'à sa retraite, en 1972, qu'il publia sur les presses de l'imprimerie nationale des Etats-Unis, un énorme rapport sur les « succès » de sa stratégie au Vietnam — pavé qui tomba dans un océan d'indifférence. — (*N.D.L.R.*)

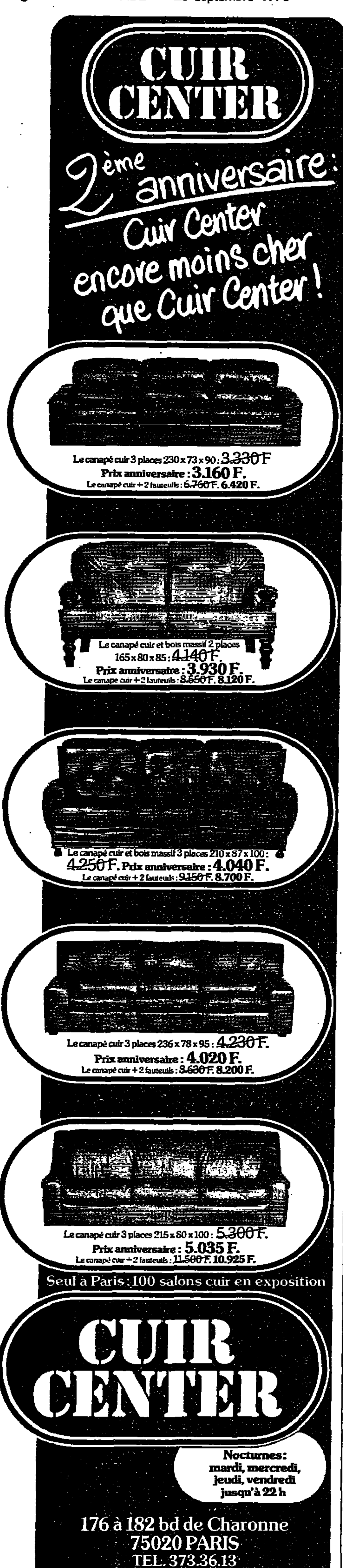
Selon « El Pais »

FRANCO CONNAISSAIT L'EXISTENCE DU RÉSEAU D'ESPIONNAGE NIPPO-ESPAGNOL AUX ÉTATS-UNIS PENDANT LA GUERRE.

Le quotidien madrilène *El Pais* a donné, le 20 septembre, l'identité du chef du réseau d'espionnage formé de journalistes et e diplomates espagnols qui a fonctionné aux Etats-Unis au profit du Japon pendant la seconde guerre mondiale. Le *Washington Post* avait révélé récemment l'existence de ce réseau en étudiant les milliers de pages de documents qui viennent d'être remis aux archives par l'Agence nationale de sécurité américaine (*le Monde* du 13 septembre).

C'est un diplomate, M. Angel Alcazar de Velasco, qui dirigeait de Madrid ce réseau, de 1941 à 1943, après s'être rendu lui-même clandestinement aux Etats-Unis pour le mettre en place. M. Alcazar, qui, dans l'interview publiée dans *El Pais*, continue de proclamer ses convictions « *national-socialistes* », avait été recruté par les Japonais avec l'approbation de ses supérieurs hiérarchiques espagnols. Le général Franco était au courant de ses activités.

Les Japonais avaient suggéré à l'Espagne (officiellement neutre pendant la guerre) d'ouvrir un consulat à Vancouver (Colombie-Britannique) sur la côte ouest du Canada. M. Kobe, le consul espagnol, transmettait en langage codé à Tokyo, à l'aide d'un émetteur, les renseignements recueillis par le réseau, notamment sur les mouvements de navires dans les ports américains. Les services de sécurité canadiens le démasquèrent et l'expulsèrent en 1943, mettant fin au réseau.



AFRIQUE

République Sud-Africaine

LES PAYS OCCIDENTAUX CONDAMNENT L'INITIATIVE UNILATÉRALE DE PRÉTORIA EN NAMIBIE

La décision de la République sud-africaine d'organiser elle-même des élections en Namibie en novembre sans tenir compte des « *recommandations* » de l'ONU est sévèrement critiquée par les pays occidentaux, notamment ceux du « *groupe de contact* » (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Canada et R.F.A.) qui avait élaboré un plan de règlement dans ce territoire.

Cette initiative « *constitue un obstacle majeur sur la voie d'un règlement acceptable sur le plan international* », a déclaré jeudi 21 septembre M. Tom Reston, porte-parole du département d'Etat. Les Etats-Unis ont engagé des consultations avec leurs partenaires du « *groupe de contact* » et avec les représentants de plusieurs pays africains pour étudier cette nouvelle situation, a précisé M. Reston.

A Londres, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a affirmé que la décision de M. Vorster constituait un « *défi à la Communauté internationale et aux valeurs de la démocratie* ».

« *Il se pourrait bien*, a poursuivi M. Owen, *que l'initiative passe maintenant à ceux qui, des deux côtés, ont toujours prôné la force en prétendant que les négociations n'aboutiraient à rien.* »

Un porte-parole allemand a aussi exprimé la « *déception* » du gouvernement de Bonn qui appelle les autorités sud-africaines à réfléchir sur les conséquences de leur décision.

A Paris, le Quai d'Orsay a publié la déclaration suivante (nos dernières éditions d'hier) :

« *Alors que depuis dix-huit mois, la France, avec ses partenaires occidentaux du Conseil de sécurité, n'a pas ménagé ses efforts en vue de favoriser l'accession de la Namibie à une indépendance internationalement reconnue, elle ne peut que déplorer la décision du gouvernement sud-africain de renoncer à la mise en œuvre du plan occidental qu'il avait approuvé le 25 avril dernier et qui avait été adopté le 27 juillet par le Conseil de sécurité.*

» *La décision de Pretoria d'organiser dès le mois de novembre des élections sans contrôle international en Namibie aura pour effet d'aggraver les tensions qui règnent en Afrique australe.*

» *La France espère donc que les autorités sud-africaines reviendront sur la décision qu'elles viennent de prendre et accepteront de coopérer loyalement avec les Nations unies pour parvenir à une solution de la question namibienne équitable et acceptable par la population du territoire et la communauté internationale.* »

Le Conseil de sécurité siégera probablement lundi après-midi pour adopter le programme d'action du secrétaire général de l'ONU visant à la mise en œuvre du plan occidental sur la Namibie, malgré les objections de l'Afrique du Sud, apprend-on dans les milieux proches du Conseil.

Avant l'adoption du rapport de M. Kurt Waldheim, tenue pour acquise, celui-ci exposera au Conseil un certain nombre d'observations qui répondraient aux préoccupations de certains pays au sujet du rôle de l'ONU en Namibie. — *(A.F.P.)*

Destinées à la Somalie

LES CAISSES D'ARMES DÉCOUVERTES A LONDRES AVAIENT ÉTÉ EMBARQUÉES A PARIS

Londres *(A.F.P., Reuter)*. — Cinq cents fusils mitrailleurs destinés à la Somalie ont été découverts, jeudi 21 septembre, à l'aérodrome de Londres Heathrow dans des caisses marquées « matériel agricole ». Ces armes se trouvaient dans une centaine d'emballages qui étaient transbordés d'un avion à un autre. Dix-huit tonneaux métalliques censés contenir du pétrole étaient, en outre, remplis de chargeurs vides.

La supercherie a été mise au jour dans le hangar « fret » de la compagnie américaine Trans-World Airlines (T.W.A.), lorsqu'une caisse, au cours de la manutention, s'est ouverte en s'écrasant au sol. Selon les premières informations recueillies à Heathrow, les armes provenant de Tchécoslovaquie avaient été chargées à Paris, avant de transiter par Lisbonne puis Londres.

Le directeur de la compagnie britannique responsable de l'expédition, M. George Vassiliou soixante et un ans, a été inculpé d'infractions aux règlements douaniers. Interrogé par l'agence Reuter, M. Hamed Mohamed Adan, ambassadeur de Somalie en Grande-Bretagne, s'est déclaré fort surpris par la découverte des caisses. Il a dit ne pouvoir formuler aucune hypothèse quant à la destination des armes.

En rencontrant le président Kaunda à Kano (Nigeria)

M. Callaghan se propose essentiellement de rétablir de bonnes relations avec la Zambie

Londres. — Répondant à un message urgent du président Kaunda de Zambie, le premier ministre, M. Callaghan, et le secrétaire au Foreign Office, M. Owen, ont pris l'avion ce vendredi matin 22 septembre pour le rencontrer dans la ville de Kano, au nord du Nigéria. Cette visite-éclair — M. Callaghan envisage d'être de retour à Londres samedi après-midi — illustre les préoccupations croissantes des dirigeants britanniques après les révélations sur les violations de l'embargo pétrolier contre la Rhodésie et la détérioration de la situation en Afrique australe. Aux termes du communiqué de Downing Street, la rencontre, qui n'a pas d'ordre du jour particulier, « *se concentrera sur les relations bilatérales entre la Zambie et la Grande-Bretagne* ».

M. Callaghan se propose essentiellement de rétablir les bonnes relations entre les deux pays grâce à l'amitié personnelle qui le lie au président Kaunda. Selon la correspondance entre les deux hommes d'Etat, qui vient d'être publiée, en février 1977, M. Callaghan s'était déclaré choqué que le président Kaunda puisse l'accuser d'avoir « triché » pendant des années, alors qu'il avait tout fait pour maintenir et renforcer les sanctions contre la Rhodésie, quand il était ministre des affaires étrangères. M. Callaghan de rencontrer le président Kaunda que les coupables des violations de ces sanctions seraient poursuivis.

Selon le *Times*, la décision prise « *en catastrophe* » par M. Callaghan de rencontrer le président Kaunda, s'expliquerait par son souci d'empêcher que le président zambien ne s'engage dans une action contraire

De notre correspondant

aux intérêts économiques britanniques en Afrique. En Zambie même, les positions économiques de la Grande-Bretagne sont relativement peu importantes depuis la nationalisation des mines de cuivre. Mais le président Kaunda pourrait obtenir des tribunaux zambiens une condamnation des compagnies pétrolières B.P. et Shell, auxquelles il demande 3 milliards de livres de dommages-intérêts pour avoir détourné, au bénéfice de la Rhodésie, le pétrole destiné à son pays. Le président Kaunda pourrait espérer que ce jugement sera exécuté dans d'autres pays, à commencer par le Nigéria, afin de permettre la saisie des installations de ces compagnies.

Le choix de la ville de Kano — immédiatement baptisé « Kanossa » par la presse conservatrice — ne s'explique pas seulement par sa situation géographique, à mi-chemin entre Londres et Lusaka. Le gouvernement britannique craint une action concertée de la Zambie et du Nigéria en représailles de la « trahison » du gouvernement britannique, mais aussi en raison du rôle tenu par le Nigéria dans les efforts entrepris pour aboutir à un règlement négocié en Rhodésie.

M. Callaghan et le président Kaunda ne parleront pas seulement du passé : la discussion s'élargira aux problèmes de l'Afrique australe, en particulier à celui de la Rhodésie. Les préoccupations essentielles du président Kaunda, dit-on à Londres, concernent l'avenir économique menacé de la Zambie, mais aussi le risque d'une action militaire d'envergure des troupes rhodésiennes contre les guérillas qui opèrent à partir du territoire zambien. M. Callaghan pourrait envisager d'augmenter l'aide économique britannique au-delà des 23 millions de livres prévus pour cette année.

Les dirigeants britanniques sont disposés à faire le maximum pour renforcer la position du président Kaunda, à quelques semaines des élections zambiennes, qui auront lieu en décembre.

HENRI PIERRE.

Nigéria

LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE EN VIGUEUR DEPUIS 1966

Lagos *(A.F.P., Reuter)*. — Le général Olusegun Abasanjo, chef de l'Etat nigérian, a annoncé jeudi 21 septembre, la levée de l'état d'urgence en vigueur dans le pays depuis douze ans. Il a également annoncé la levée de l'interdiction qui pesait sur les activités politiques dans la perspective du retour à la démocratie prévue pour le 1er octobre 1979, date du dix-neuvième anniversaire de l'indépendance du pays, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution.

A ce propos, il a annoncé plusieurs changements apportés par le conseil militaire suprême au projet élaboré au cours des deux dernières années d'abord par un comité spécial, puis par une assemblée constituante. Celle-ci avait été dissoute par le général Obasanjo pour couper court aux manœuvres de différents groupes de pression.

AMÉRIQUES

Argentine

AU SIÈGE DU P.S. FRANÇAIS

Un ancien parlementaire montonero évadé de prison dénonce la répression

« *Je suis ici pour manifester l'engagement du parti socialiste tout entier auprès des peuples qui luttent pour la liberté, l'indépendance et la démocratie, et mon souci personnel pour le sort des victimes de la répression (...). Le développement en Amérique latine de dictatures représentatives de l'impérialisme, de relations de classes où l'on voit des bourgeoisies locales choisir l'oppression contre le droit du peuple à s'exprimer, impose de faire bloc pour la défense des droits de l'homme. Ce n'est pas à nous de choisir les mouvements ou les personnes capables d'être des porte-parole. Nous savons pourtant reconnaître ceux qui ont conquis l'authenticité par leur lutte.* »

M. François Mitterrand a précisé en ces termes, le mercredi 20 septembre, les raisons qui avaient conduit le P.S. à mettre son siège parisien à la disposition de membres du mouvement péroniste argentin d'extrême-gauche, les Montoneros. Ceux-ci entendant, dans une conférence de presse, donner un écho particulier au témoignage d'un militant, l'ancien député M. Jaime Dri, qui a récemment échappé à la vigilance de ses geôliers de l'école des mécaniciens de la marine de Buenos-Aires.

M. Dri n'est pas la première personne qui sort d'une prison argentine. Mais, comme ce fut le cas pour le sénateur radical M. Hippolyto Solari Yrigoyen, libéré en raison de la pression de l'opinion internationale, sa qualité d'ancien parlementaire a retenu l'attention.

« *Le péronisme est un mouvement vaste, contradictoire et, de notre point de vue, ambigu. Les Montoneros sont une de ses composantes. Mais nous n'avons pas besoin d'être d'accord avec eux pour marquer notre solidarité avec la lutte menée par le peuple argentin contre la dictature* », déclarait, à cette conférence de presse, M. Lionel Jospin, secrétaire national du P.S.

L'ancien député argentin a rapporté qu'il avait été agressé le 15 décembre dernier à Montevideo alors qu'il se trouvait dans la capitale de l'Uruguay en compagnie d'un autre responsable national du mouvement péroniste montonero. Blessé, torturé, il fut transféré en Argentine dans la tristement célèbre Ecole des mécaniciens de la marine, puis, près de Rosario, dans un local où des représentants du 2e corps de l'armée de terre se sont fait une spécialité de « retourner » des militants montoneros. Transféré ultérieurement dans une école technique de Rosario, puis dans une maison de campagne entre cette dernière ville et Santa-Fé, M. Dri fut à nouveau conduit à l'Ecole des mécaniciens de la marine. Des compagnons de détention lui assurèrent que les deux religieuses françaises enlevées en décembre dernier, sœurs Léonie Duquet et Alicia Domon, avaient été détenues là quelques jours.

M. Dri parvint à s'évader le 19 juillet dernier, alors que ses gardiens l'avaient conduit à la frontière du Paraguay afin qu'il tente d'identifier des dirigeants montoneros gagnant ou quittant clandestinement le territoire argentin. M. Dri a en outre évoqué les plans d'enlèvement échafaudés par des représentants des services spéciaux argentins à l'encontre du dirigeant montonero M. Norberto Habegger, mystérieusement disparu au début d'août dernier à Rio-de-Janeiro — vraisemblablement enlevé, affirma pour sa part lors de la conférence l'épouse de la victime, avec l'aide de complicités brésiliennes.

M. Dri a enfin dénoncé l'assassinat en prison de plusieurs responsables montoneros. Il a accusé nommément plusieurs officiers de la marine d'avoir participé directement ou par leurs encouragements à des opérations contre ses compagnons. Il s'en est pris notamment aux amiraux Massera et Lambruschini, représentants successifs de la marine au sein de la junte argentine depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976.

Il a cependant assuré qu'une certaine « démoralisation » régnait au sein des forces de répression, où la crainte d'une sorte de « procès de Nuremberg » était très forte.

JEAN-PIERRE CLERC.

Brésil

Une libéralisation prudente

(Suite de la première page.)

Contrairement à ses espérances, le groupement n'a pas réussi à obtenir l'appui du M.D.B., qui a voté contre le projet en première lecture, et n'a pas pris part au vote à la seconde. Son appui n'était pas nécessaire : en avril 1977, après avoir fermé provisoirement le Congrès, le président Geisel avait imposé une réforme aux termes de laquelle les modifications constitutionnelles seraient, dorénavant, adoptées à la majorité absolue, dont dispose le parti gouvernemental. Mais un soutien de l'opposition au projet aurait évidemment assuré aux réformes une assise plus solide.

Le M.D.B. se trouvait dans une situation difficile : comment rejeter des réformes qu'il réclamait depuis des années ? Mais comment les approuver sans apporter ainsi une caution à l'ARENA, et au gouvernement, en pleine campagne électorale ? L'opposition a justifié son attitude en invoquant l'intransigeance du pouvoir : aucun des amendements qu'elle a présentés n'a été approuvé, ni même voté en séance plénière.

Le texte a été voté en bloc, afin d'empêcher que certaines de ses dispositions, les plus controversées, soient rejetées par une alliance entre le M.D.B. et des dissidents de l'ARENA. Un seul parlementaire du parti gouvernemental a, en fin de compte, voté contre le projet. Une motion demandant la suppression de l'élection indirecte d'un tiers des sénateurs n'a, d'autre part, contre toute attente, pu obtenir l'appui que des dix-huit membres de l'ARENA.

A moins de deux mois des élections législatives du 15 novembre, cette discipline du parti gouvernemental est, évidemment, très explicable. Elle confirme, néanmoins, qu'il sera difficile au candidat de l'opposition à l'élection présidentielle indirecte du 15 octobre, le général Euler Bentes, de « débaucher » des représentants gouvernementaux. Pour le général Geisel, qui a lancé la candidature du général Figueiredo, et a pesé de tout son poids pour la faire admettre alors que certains militaires étaient réticents, c'est, évidemment, un sujet de satisfaction.

« *Ces réformes ne sont peut-être pas parfaites, mais elles représentent ce qui est politiquement possible à l'heure actuelle* », a déclaré le rapporteur du projet, M. José Sarnev, sénateur de l'ARENA. C'était une manière de rappeler que certains secteurs militaires restent sur le qui-vive. C'est également la thèse du chef de l'Etat, selon qui la seule démocratisation actuellement possible au Brésil passe par son projet d' « ouverture graduelle ». Son mandat se terminant en mars prochain, c'est son successeur désigné, pratiquement assuré de l'emporter le 15 octobre, qui devra la mettre en pratique.

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE PARIS

M. de La Malène (R.P.R.) tirera-t-il profit de la bataille que se livrent le P.C. et le P.S. ?

Le scrutin du 24 septembre dans la 16e circonscription de Paris (quatorzième arrondissement, partie Plaisance) présente un double intérêt. Le premier concerne le résultat final, car, au mois de mars dernier, M. Christian Lunet de La Malène (R.P.R.) ne l'avait emporté que de 57 voix sur la candidate socialiste. Le Conseil constitutionnel a d'ailleurs ramené cet écart à 39 voix avant de constater l'irrégularité du vote de quarante-quatre Français résidant au Gabon. Le second, et non le moindre, réside dans les scores respectifs du P.C. et du P.S., les communistes paraissant rechercher avant tout une victoire sur les socialistes afin de reconquérir leur place de premier parti d'opposition dans la circonscription. Faire triompher l'« union sur des bases claires » est le thème principal de leur campagne.

M. de La Malène, premier adjoint au maire de Paris, candidat unique de la majorité, affronte quatorze candidats, parmi lesquels Mmes Edwige Avice, membre du bureau exécutif du P.S., soutenue par le M.R.G., et Rolande Perlican, sénateur communiste de Paris, un écologiste (M. Henri Fabre-Luce), ainsi qu'un représentant de la fédération de Paris du M.R.G., M. Francis Szpiner, exclu mercredi 20 septembre par le bureau national du mouvement. Sur les quinze personnes qui ont fait acte de candidature, deux n'ont fait imprimer ni bulletin de vote ni profession de foi.

Le résultat final de cette consultation dépend de la réponse que les électeurs donneront à la question qu'ont fait naître les scrutins du Pas-de-Calais et de Meurthe-et-Moselle. Il s'agit en effet de savoir si les facteurs qui ont provoqué une poussée socialiste en province joueront ou non à Paris.

M. de La Malène se comporte comme si la réponse devait être négative. Il a donc mené une campagne destinée à mobiliser dès le premier tour l'électorat de toute la majorité, en insistant à la fois sur la nécessité de confirmer le « *bon choix* » du mois de mars et sur le travail accompli dans ce secteur. Il affirme : « *Je suis confiant parce qu'on ne travaille pas pendant vingt ans dans un quartier sans en tirer bénéfice.* » De plus, il estime que ses réélections successives à l'Assemblée nationale depuis 1958 sont une preuve suffisante de la permanence des préférences majoritaires de la circonscription, d'autant plus que les opérations de rénovation qui y ont été conduites ont entraîné une évolution rapide de la composition de la population, qui semble, *a priori*, favorable à la majorité. Cette population peut également être moins sensible que les Lorrains, par exemple, à la crise économique et sociale. Certes, l'opposition avance le chiffre de trois mille chômeurs, mais il n'y a pas de cessations d'activités spectaculaires susceptibles de mobiliser les habitants.

Enfin, le premier adjoint au maire espère tirer profit de la querelle qui oppose les communistes aux socialistes. Ces derniers ont le tort, aux yeux du P.C., non seulement d'avoir « *viré à droite* », mais surtout d'avoir devancé pour la première fois la candidate communiste, Mme Rolande Perlican, qui totalisait 28,7 % des suffrages en 1962 (contre 7,5 % au candidat socialiste), puis 22,2 % en 1973 (contre 19,5 % pour le P.S.), a été devancée de 524 voix. Le parti communiste invite donc une nouvelle fois les électeurs de gauche à une « *clarification* » qui ne peut que se faire aux dépens de la candidate socialiste. Ainsi M. Georges Marchais indique-t-il, à l'adresse des habitants de Plaisance : « *Demandez-vous grâce à quel bulletin vous aurez la certitude que votre choix sera bien interprété comme un non au pouvoir.* » De même, Mme Perlican déclare-t-elle : « *Vous ne pouvez pas voter pour le P.S., car il marque ses convergences avec les analyses du pouvoir, ni pour sa candidate, soutenue par le M.R.G., dont les responsables réservent leurs attaques au P.C.* »

Le contentieux P.S.-M.R.G.

S'il est vrai que le bureau national du M.R.G. soutient Mme Avice, il n'en reste pas moins que la Fédération de Paris des radicaux de gauche présente l'un de ses membres, M. Francis Szpiner, malgré le désaveu du parti. Ce geste, pour le moins inamical à l'égard du P.S., est à la fois la conséquence du contentieux qui oppose socialistes et radicaux de gauche parisiens (*le Monde* du 8 septembre) et le résultat des tensions qui existent au sein du M.R.G. (*le Monde* du 15 septembre). De plus, cette fédération, à l'inverse des instances dirigeantes, a accueilli avec sympathie la démarche de M. Robert Fabre, alors que cette démarche continue d'être présentée par le P.C. comme une preuve supplémentaire de la dérive droitière du P.S., et donc comme une raison supplémentaire de refuser de voter pour Mme Avice.

Ces querelles multiples ont également affecté les relations entre les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T., la première reprochant à la seconde d'avoir laissé apparaître ses préférences pour une candidature unique socialiste (*le Monde* du 16 septembre).

A ces éléments, qui peuvent laisser penser que le scrutin du 24 septembre ne reflétera pas une tendance nationale, s'opposent autant de raisons qui incitent à soutenir le point de vue inverse, à savoir que Paris devrait participer de l'ambiance générale favorable aux candidats socialistes.

Traditionnellement, en effet, on observe que le vote à Paris est plus politisé qu'ailleurs. Les Parisiens ont, en effet, tendance à amplifier les réactions que l'on constate en province. Ainsi, au mois de mars dernier, les électeurs de la capitale ont-ils sévèrement sanctionné la désunion de la gauche.

Aussi Mme Edwige Avice évite-t-elle soigneusement d'alimenter la polémique avec le P.C. Elle a insisté sur le caractère unitaire de sa campagne et réservé ses flèches les plus acérées aux leaders de la majorité. Elle a notamment fait valoir que ce scrutin partiel étant le dernier, il doit « *s'inscrire dans un mouvement qui prouve que l'union des forces populaires est quelque chose de vivant et qui relance la dynamique unitaire* ». Cette relance passait, aux yeux de la fédération socialiste, par la présence d'une candidate unique de la gauche. Mais le P.C. a refusé cette proposition, jugeant les chances de Mme Perlican supérieures à celles de Mme Avice.

L'abstentionnisme

Il est un autre argument tiré de la tradition qui peut jouer en faveur de l'opposition. La capitale en effet est, à chaque consultation, plus abstentionniste que le reste du pays (1). Or, de l'aveu même de M. de La Malène, le succès de la majorité dépend du degré de participation qu'elle aura suscité, une mobilisation insuffisante de l'électorat laissant le champ libre à « *la coalition des mécontents* ».

Enfin, on ne peut exclure un règlement de comptes, par électeurs interposés, entre le R.P.R. et l'U.D.F. Certes toutes les formations de la majorité ont assuré M. de La Malène de leur soutien. Mais M. Jean Lecanuet n'a pas craint de lancer que ce soutien « *sera de l'ampleur de celui que le R.P.R. apporte à M. Servan-Schreiber* », même s'il a aussitôt corrigé ces propos en affirmant qu'il « *souhaite de tout cœur le succès de M. de La Malène* ». Le risque existe donc pour M. de La Malène de voir une partie de l'électorat de l'U.D.F. lui échapper, d'autant que quelques personnalités giscardiennes ont pu aller jusqu'à féliciter tel ou tel mouvement écologique de son attitude hostile au candidat du R.P.R.

C'est que le premier adjoint au maire fait figure de symbole d'une politique de rénovation aujourd'hui remise en cause, et combattue dès l'origine par les écologistes. Ces derniers sont représentés par M. Henri Fabre-Luce, membre du réseau des Amis de la Terre depuis 1971, animateur des groupes Paris-Ecologie. Il a pour suppléant M Brice Lalonde. Il estime que, tout enjeu national ayant disparu de cette consultation, les électeurs de gauche, mais aussi ceux de la majorité, pourront aisément affirmer leur hostilité à la politique d'aménagement qu'incarne le député invalidé en votant pour le « candidat vert ». La récente polémique sur une éventuelle relance du projet de voie express rive gauche paraît être un argument non négligeable en faveur des écologistes. M. Fabre-Luce affirme à ce sujet : « *Voilà la preuve que M. Chirac n'est pas vraiment converti à l'écologie, même s'il a mis un peu de vert dans son action.* »

Toutefois cette hostilité ne conduit pas M. Fabre-Luce à envisager un quelconque désistement pour le second tour. En revanche, le mouvement S.O.S.-Environnement, que préside M. Jean-Claude Delarue, a donné pour consigne de « *faire échec à M. de La Malène* ».

Le caractère « symbolique » de la circonscription a d'ailleurs incité tous les candidats à se prévaloir d'une autre politique d'aménagement. Ainsi le représentant du P.S.U., M. Guy Perrin, a-t-il souhaité « *relancer la bataille écologique dans Paris* », au cours d'une campagne également consacrée à convaincre les électeurs qu'il faut « *changer la gauche* » et pour cela accroître l'audience du socialisme autogestionnaire. Mmes Avice et Perlican ont toutes deux mis l'accent sur les « *méfaits* » de la rénovation et des expulsions qui l'accompagnent. De même, M. Guy Freyche, candidat de la L.C.R., a plaidé « *pour la réhabilitation de tous les quartiers promis à la démolition et pour le renforcement des comités de rue* ».

Deux candidates se disputent les suffrages de l'extrême droite. Mme Jeanine Duprat se présente pour dénoncer le terrorisme. Elle est la veuve de François Duprat, ancien membre du bureau politique du Front national, assassiné au mois de mars dernier. Mme Marion Decoudun représente le Parti des forces nouvelles. Diverses autres candidatures ont été enregistrées : celles de MM. Raymond Roussel (« *radical indépendant* »), André Dupont dit Mouna Aguigui (« *le premier écologiste de France, citoyen du monde* »), Philippe :argny (Pour la légitime défense et le maintien de la peine de mort) et René Albaret (Rassemblement des usagers et des contribuables).

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Selon une étude parue dans le numéro de février 1978 de la *Revue française de sciences politiques*. Ce numéro comporte un dossier complet sur « L'abstentionnisme électoral à Paris », sous les signatures de Mmes Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau et Marie-France Toinet.

● *M. Jean-Jacques Lubrina*, candidat de la Fédération des républicains de progrès (gaulliste d'opposition) en mars 1978 (il avait obtenu 110 voix), appelle les électeurs à manifester leur « *désapprobation générale* » à l'égard de la politique du gouvernement, « *qui conduit le pays à la ruine* », en disant « *non à M. de La Malène* ». Cette déclaration est également signée de M. Jean Bigot, délégué national de l'U.J.P. à Paris.

M. Mitterrand dresse un vigoureux réquisitoire contre l'action de M. Giscard d'Estaing

M. François Mitterrand a présidé jeudi soir 21 septembre, dans le 14e arrondissement de Paris, une réunion de soutien à Mme Edwige Avice, candidate socialiste dans la 16e circonscription. A cette occasion, le chef de file des socialistes a dressé un vigoureux réquisitoire contre l'action que mène M. Giscard d'Estaing, notamment dans le domaine économique et social.

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a ouvert le meeting en affirmant que « *sans union de la gauche, il n'y a pas de chance pour le changement dans ce pays* », puis il a critiqué la politique économique et sociale du gouverneemnt, qualifiant le premier ministre de « Gamelin de l'économie ». De son côté, Mme Edwige Avice a estimé que l'enjeu du scrutin du 24 septembre est triple : « *Battre la droite, donner à toute la gauche un élan unitaire et condamner les pratiques frauduleuses de la majorité* ». M. François Loncle a donné lecture d'un message de M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, assurant la candidate socialiste du soutien de ce parti malgré la présence d'un candidat présenté par la Fédération de Paris du M.R.G. et exclu par le bureau national. M. Loncle a ajouté que, « personnellement », il considère « encore M. Mitterrand comme le grand leader de toute la gauche française ».

Intervenant à son tour, M. François Mitterrand a tout d'abord regretté que Mme Avice n'ait pas été désignée comme candidate unique de la gauche. Il a déclaré : « *Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'entente dès le premier tour au gré des résultats du 12 mars dernier ? L'ordre de sortie des urnes a été fixé par le suffrage universel. N'était-il pas plus simple, face à une droite unie, d'aborder ce combat très significatif avec le maximum de chances ?* » Prenant acte de la situation créée par le refus du P.C., le premier secrétaire du P.S. a assuré que les socialistes « feront bloc » au second tour en faveur de la candidate de gauche la mieux placée.

« Amis, dépêchons-nous ! »

M. Mitterrand a ensuite évoqué l'échec électoral de l'opposition en soulignant que « *le spectacle offert par une gauche divisée, annonçant à l'avance par les images qu'elle offrait une certaine incapacité de gouverner ensemble* », avait conduit le peuple français à hésiter. Il a estimé que cette « *hésitation* » doit être dominée « *d'abord par l'explication, ensuite par le combat* », et il a ajouté : « *Le combat est de tous les jours. Au rendez-vous soyons nombreux... Si l'histoire a pris quelque retard par la faute de ceux qui ont préféré servir les intérêts particuliers, plutôt que l'engagement solennel qui devait permettre à la gauche de l'emporter, si l'histoire a pris quelque retard, amis, dépêchons-nous. Les luttes nous sollicitent, soyons toujours présents.* »

M. Mitterrand s'est ensuite livré à une vive critique de la politique conduite par le chef de l'Etat. Il a affirmé : « *Pourquoi dire M. Barre ou M. Monory ? Cela n'existe pas. Ce que le peuple est en train de juger c'est une action continue depuis dix ans, celle du président de la République, ministre des finances depuis 1969. Là, en vérité, est entreprise la mystification des données politiques et économiques françaises. Je respecte la fonction présidentielle, je respecte ou j'ignore l'homme dans ses qualités personnelles. Je juge les résultats d'une politique.* »

Au-delà de ses observations sur le plan concernant la sidérurgie (voir page 37), M. Mitterrand s'est attaché à critiquer l'ensemble du système économique actuel. Ce système, selon lui, peut se ramener à la formule suivante : l'application de la loi du plus fort. M. Mitterrand a également dénoncé « *l'étroite imbrication qui existe dans les pays du tiers-monde entre le pouvoir économique, capitaliste, l'impérialisme et la dictature* ».

M. PAUL LAURENT : la falsification est élevée à la hauteur d'une institution.

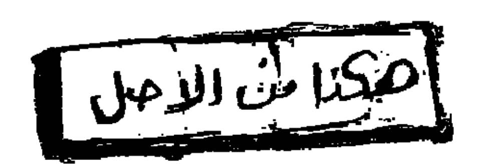
M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré, mercredi 20 septembre, au cours d'une réunion de presse dans le quatorzième arrondissement : « *C'est pour tenter d'affaiblir par tous les moyens le parti communiste et son influence que se déchaîne en ce moment même une campagne anticommuniste multiforme et de grande ampleur. C'est pourquoi notre parti a jugé indispensable de dénoncer avec vigueur cette campagne (...). Parlons, par exemple, des responsabilités dans la rupture de l'union de la gauche. Notre parti est resté tout au long d'une fidélité totale à ses engagements de 1972. Toutes nos propositions d'actualisation reflétaient ce souci majeur. Nous avons fait dans un esprit de compromis extrême des concessions considérables à partir de ces propositions. Le parti socialiste a abandonné des positions fondamentales, a refusé d'un bout à l'autre tout pas en avant. Nous avons fait cent fois la démonstration appuyée sur les faits de la responsabilité du P.S. dans la rupture, de son virage à droite (...).*

» *Trouve-t-on la traduction de cette réalité dans les grands moyens d'information ? Pas le moins du monde. Il n'est question que des attaques répétées du parti communiste, de notre brutalité. C'est la falsification élevée à la hauteur d'une institution.* »

L'ÉLECTION DE NANCY

● *M. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du P.S., venu animer un meeting, jeudi soir 21 septembre, en faveur de M. Yvon Tondon, candidat au second tour de l'élection législative partielle de Meurthe-et-Moselle, a déclaré, en faisant allusion aux divergences de la gauche : « *Mis à part un contrepoint de discussions et de querelles, l'union populaire est restée au cœur des Français, et c'est cette union qui fera, à Nancy, échec à la droite par un vote de censure contre le gouvernement et qui servira plus tard à d'autres victoires électorales.* »

● *La Fédération des républicains de progrès et l'Union des gaullistes de progrès de Lorraine* approuvent l'appel lancé en faveur de M. Yvon Tondon, P.S., par M. Jean Charbonnel, président de la F.R.P. La F.R.P. et l'U.G.P. « *invitent tous les gaullistes de fidélité et de progrès de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle à assurer, en votant pour le candidat socialiste, l'échec définitif de M. Servan-Schreiber* ».



LE DÉBAT AU SEIN DU P.S. APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. ROCARD

M. Estier : de quel archaïsme s'agit-il ?

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, écrit dans l'éditorial de l'hebdomadaire *l'Unité* daté 22-28 septembre :

« On peut s'étonner que Michel Rocard — interrogé dimanche soir sur un sondage traduisant une chute de popularité de plusieurs leaders politiques, et notamment de François Mitterrand — ait cru devoir affirmer que cela signifiait « probablement qu'un certain style politique ou qu'un » certain archaïsme politique est » condamné, qu'il faut probablement » parler plus vrai, plus près » des faits ».

» Certes, presque tous les commentateurs ont sorti cette phrase de son contexte, c'est-à-dire de l'ensemble des réponses, brillantes et judicieuses que Rocard a faites aux multiples questions qui lui étaient posées sur la politique du P.S. face au pouvoir. Mais la phrase en question a bien été prononcée, et, le moins qu'on puisse dire, est qu'elle est malheureuse dans la mesure où elle ne peut être interprétée autrement que comme une critique, pour ne pas dire plus, de l'action et du comportement du premier secrétaire du parti, représentant celui-ci tout entier.

» De quel archaïsme s'agit-il ? Et qui sont les archaïques ? Quel est ce nouveau style qui consisterait à « parler plus vrai » ? Est-ce à dire que le parti socialiste jusqu'ici aurait menti ? Autant de questions qui méritent des réponses claires si l'on ne veut pas laisser se développer un certain trouble chez les militants. On voit bien déjà se dessiner une campagne sur le thème du « nouveau langage » qui devrait être eclui de la gauche. Thème qui est celui de la gauche. Thème qui est come toutes les modes, revient périodiquement sous les mêmes plumes.

» Nous sommes parfaitement conscients qu'il y a, pour la gauche en général et pour le P.S. en comme toutes les modes, revient leçons à tirer de l'échec de mars. des efforts à accomplir pour se faire mieux comprendre des Français. Mais nous savons aussi par expérience que derrière l'idée d'un changement de langage se dissimule souvent celle d'un changement de ligne. Nous n'ouvrons aucun procès d'intention ; mais, puisqu'on parle beaucoup des clarifications nécessaires, celle-là nous paraît mériter la priorité des priorités. »

L'ancien président du M.R.G. reçu par le premier ministre

M. Robert Fabre : « Je me demande pourquoi je gêne tant... »

M. Robert Fabre a été reçu, jeudi matin 21 septembre, à l'hôtel Matignon, par M. Raymond Barre, qui lui a confirmé que le secrétariat du gouvernement mettra à sa disposition les moyens nécessaires à l'accomplissement de la mission sur l'emploi qu'il a accepté d'assumer à la demande du chef de l'Etat.

L'ancien président du M.R.G. dispose dès à présent de bureaux situés au deuxième étage du numéro 6 de la rue de Solférino à Paris (7e) et il recevra le concours de plusieurs hauts fonctionnaires.

Au terme de son entretien avec le premier ministre, M. Fabre, qui était accompagné de M. Pierre Bracque, ancien secrétaire national des radicaux de gauche, a indiqué qu'il avait souligné « *un certain nombre de vérités sur la politique économique et sociale du gouvernement* » et rappelé à son interlocuteur qu'il demeurerait dans sa mission « *un homme de gauche et un parlementaire de l'opposition* ».

« *Je continuerai donc à m'exprimer avec la plus grande liberté, critiquant sous certains aspects la politique du gouvernement et continuant à faire des propositions en homme libre, indépendant*, a-t-il ajouté. *Cela ne comporte pas de ma part la moindre collaboration et encore moins la moindre soumission au gouvernement.* »

Interrogé sur les critiques dont il est l'objet, notamment de la part des socialistes, M. Fabre a répondu : « *Je me pose un peu la question de savoir pourquoi je gêne tant dans ma démarche certains de nos amis de la gauche, au M.R.G. mais aussi au parti socialiste. Est-ce que c'est parce que j'ai posé les vrais problèmes de fond ? Est-ce que c'est parce que, pour ma part, je n'accepte pas facilement les coups de pied au derrière en tendant l'autre fesse, comme je vois certains le faire ?* »

M. Fabre estime que l'attitude des socialistes à son égard est *injustifiée et maladroite* ».

Dans l'entourage de M. Barre on indique que le premier ministre « *comprend parfaitement que M. Fabre, homme d'opposition, reste dans l'opposition* ». Le chef du gouvernement portera « *la plus grande attention* » aux conclusions de la mission du député de l'Aveyron et se déclare « *convaincu qu'avec l'esprit de bonne foi qui le caractérise M. Fabre tiendra également le plus grand compte des réalités* ».

∴

Dans une interview publiée par *France-Soir*, daté du 23 septembre, M. Robert Fabre déclare :

« J'ai l'impression qu'au P.S. on continue à se mettre un bandeau devant les yeux, à ne pas vouloir aller au fond du débat des stratégies futures. Est-ce qu'il faut mener l'union de la gauche avec le P.C. et un programme de gouvernement ? Je dis non puisque le parti communiste ne veut pas arriver au pouvoir. Les Français n'ont pas voté suffisamment pour la gauche parce qu'il y avait le P.C. qui continuait à leur faire peur. »

M. Fabre précise, à propos du M.R.G. :

« Le fond du problème est de savoir si le M.R.G. veut oui ou non avoir une existence indépendante. Il semble que c'est presque sur demande des instances nationales du P.S. que le M.R.G. m'aurait exclu ou considéré comme hors du Mouvement. Il y a une espèce d'immixtion du parti socialiste dans les affaires intérieures de notre parti qui n'est pas acceptable. »

● *La polémique entre P.S. et M.R.G.* à Saint-Etienne (*le Monde* des 19, 20 et 21 septembre) « *inquiète* » la fédération de la Loire du P.R., qui a déclaré, jeudi 21 septembre : « *Il est navrant d'observer qu'après dix-huit mois de gestion cahotante le conseil municipal ne résiste pas aux remous de la politique orageuse de l'union de la gauche* [dont les différentes tendances représentées au sein de ce conseil] *sont beaucoup plus sensibles aux prises de position et aux zizanies de leurs leaders nationaux qu'à l'administration rigoureuse des problèmes stéphanois.* »

M. MAUROY : une mutation de l'union de la gauche est nécessaire.

Interrogé sur les déclarations de M. Michel Rocard jeudi 21 septembre au micro de France-Inter, M. Pierre Mauroy, maire de Lille, membre du secrétariat du P.S., a déclaré :

« Je ne prends pas en compte des phrases qui ont pu être prononcées par les uns et par les autres, en l'occurrence par Michel Rocard. « Archaïque ». De quoi s'agissait-il ? S'il s'agissait du parti socialiste manifestement, ce serait inconcevable. Le parti socialiste, depuis sept ans, a eu des résultats extraordinaires (...). Je crois que le parti socialiste a répondu depuis sept ans à cette adaptation, à cette mutation souhaitée par les citoyens. Il ne peut donc pas s'agir du parti socialiste. Est-ce qu'archaïque veut dire que notre langage aujourd'hui...

— Il a dit qu'il fallait s'exprimer plus près des réalités...

— Sur ce plan-là, nous sommes tous unanimes. Et nous nous voyons tous les jours pour faire des meetings. Michel Rocard les fait, comme François Mitterrand ou comme moi-même. (...) Combien l'union populaire est enracinée dans ce peuple de France ! Combien elle est dans les esprits ! Et combien elle est dans les cœurs ! Si sa traduction politique d'union de la gauche a subi un échec en mars et s'il est parfaitement clair qu'il faut, sur ce plan-là, une mutation, une adaptation — et je dirai précisément laquelle, — il ne peut être question d'une nouvelle stratégie. »

Une stratégie remise en cause

(*Suite de la première page.*)

Cet état d'esprit, les amis de M. François Mitterrand cherchent à l'exploiter en relançant leur offensive contre M. Michel Rocard à partir de déclarations faites dimanche 17 septembre par le député des Yvelines au « Club de la presse » d'Europe 1. En parlant d'un « *certain archaïsme politique* », M. Rocard a commis, à leurs yeux, le crime suprême, celui de lèse-majesté, puisqu'il a indirectement mis en cause M. François Mitterrand.

En revanche, comment suivre M. Claude Estier lorsque, dans l'éditorial de *l'Unité*, il relève que le député des Yvelines invite à « *parler plus vrai* » et qu'il lui demande si « *le P.S. aurait jusqu'ici menti* » ? M. Estier sait très bien ce que voulait dire M. Rocard et ne peut pas ignorer que « parler vai » et dire la vérité ce n'est pas la même chose.

Une coalition à éviter

L'ambiguïté existe d'autant moins que M. Michel Rocard n'est pas le premier membre du secrétariat du P.S. a défendre la thèse d'un renouvellement. Dans une série d'articles (1), M. Gilles Martinet a invité sa formation à un « deuxième renouveau » en lui proposant d'assumer complètement sa fonction de « parti de guovernement », c'est-à-dire en n'hésitant pas à expliquer comment s'effectueront, en cas de conquête du pouvoir par la gauche, les « *transitions* » : « *au prix de quelles contraintes et de quels sacrifices, faits par qui* » ?

Ce que M. Martinet, comme M. Rocard, comme d'autres dirigeants socialistes proches cette fois de M. Mauroy, regrettent, c'est que le P.S. se laisse trop souvent aller au jeu de la surenchère dans lequel le P.C.F. cherche à l'entraîner. « *Le parti communiste pense que le terrain des revendications est celui sur lequel il peut le plus facilement « intimider » le parti socialiste* », écrit par exemple M. Martinet. Lors de la dernière session du comité directeur du P.S., M. Rocard a mené un combat parallèle en obtenant que la résolution de son parti sur la situation économique ne reprenne pas systématiquement le vocabulaire — et donc le mode de pensée — communiste. C'est ce comportement que vise d'ailleurs essentiellement le député des Yvelines quand il parle d' « archaïsme ».

Cette analyse est partagée par MM. Pierre Joxe, député de quiètent de voir le rôle croissant, à la tête du P.S., de ceux des collaborateurs de M. Mitterrand qui se proclament marxistes, tels MM. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, ou Gérard Delfau, membre du secrétariat.

A ce niveau, les considérations tactiques, sur la toile de fond de la succession du premier secrétaire, et les options idéologiques s'enchevêtrent. Les partisans de M. Mitterrand doivent, à tout prix, éviter d'avoir à affronter une coalition menée par MM. Mauroy et Rocard. Si une telle situation se présentait, il leur faudrait pouvoir alors compter sur le CERES, d'où la nécessité pour eux de tenir un langage porpre à séduire M. Jean-Pierre Chevènement et les siens.

Au-delà de ces enjeux « politiciens », la confrontation qui agite aujourd'hui le P.S. n'est que la prolongation d'un débat plus ancien qui oppose depuis des décennies les partisans de la « nouvelle gauche » aux tenants d'une tradition marxiste fortement imprégnée par le guesdisme, tradition qui domine au P.C.F. et dans une fraction du courant socialiste. Cette discussion s'était trouvée tarie progressivement par l'impasse politique dans laquelle le P.S.U. s'était engagé et par les succès électoraux remportés par la coalition formee autour du programme commun.

L'échec de mars dernier a redistribué les cartes et chacun retrouve naturellement les thèses qui lui sont chères. On assiste même au retour du vocabulaire des années 60 puisque M. Chevènement n'hésite pas à parler avec mépris de la « petite gauche », retrouvant ainsi le langage dont usait avant lui Guy Mollet. Pour le porte-parole du CERES, il convient d'ailleurs de faire face, prioritairement, « *à la montée de la nouvelle petite bourgeoisie dans le P.S.* ». Lorsqu'il s'exprime ainsi le député de Belfort obéit au réflexe qui l'avait conduit à se montrer particulièrement réticent, en 1974, face au processus des « assises du socialisme », mises au point par M. Mauroy et qui avaient permis à M. Rocard et aux syndicalistes C.F.D.T. de rejoindre le P.S. Réflexe qui était aussi celui de M. Mitterrand et d'hommes comme M. Pierre Joxe.

Dans un document diffusé dans les rangs du CERES, dans le cadre du débat lancé au sein de la minorité du P.S., M. Chevènement écrit à propos de la stratégie de M. Michel Rocard : « *Tout en gardant la référence verbale à l'union de la gauche, elle tend à tirer la conclusion de l'échec en bâtissant une nouvelle identité pour le P.S. et en fixant à celui-ci une vocation de parti dominant appuyé sur certaines forces syndicales et pouvant gouverner aussi bien avec l'appui des communistes qu'avec des « libéraux de progrès.* » Accusé de ne vouloir ni l'union de la gauche, ni la rupture avec le capitalisme, M. Rocard est donc jugé plus « dangereux » que M. Mitterrand qui, selon le CERES, accepte le premier point, s'il refuse le second.

Peut-on dire, dès lors, comme l'a fait M. Mauroy, jeudi au micro de France-Inter, que la stratégie du P.S. n'est pas en cause ? On a d'autant plus de mal à le croire que le maire de Lille lui-même parle de la nécessité d'une « mutation » de l'union de la gauche et propose qu'on lui substitue la notion d' « union populaire ».

THIERRY PFISTER.

(1) *Le Matin* des 6, 7 et 8 septembre.

● *Une délégation du parti travailliste norvégien*, composée de son président, M. Reinff Steen, et de MM. Trygve Bratteli, ancien premier ministre, président du groupe parlementaire, Inge Staalsen, secrétaire de la Confédération syndicale, et Leonard Larsen, secrétaire international, séjourne à Paris depuis le 19 septembre pour étudier l'eurocommunisme. Elle a été reçue par MM. Séguy et Marchais et par MM. Mitterrand, Mauroy et Pontillon. La délégation, à laquelle s'est joint M. Tor Halvorsen, président de la Confédération syndicale norvégienne, se rendra ensuite à Rome.

POLITIQUE

Trois monologues

(Suite de la première page.)

» La vérité, et elle n'est pas nouvelle, c'est que la gauche ne peut gagner si elle n'est pas unie, qu'elle ne peut être unie que si les communistes changent, et que plus ils changent moins ils veulent l'union et le pouvoir parce qu'ils ont assez à faire avec leurs propres débats, avec leurs militants, avec leurs partenaires du mouvement communiste international pour ne pas compliquer encore l'équation. Alors, ils retournent volontairement au « ghetto », selon la vieille formule, comme ils l'avaient fait d'ailleurs en 1968-1972.

» Comme, dans le même temps, le pouvoir récupère tant qu'il peut celles de nos idées qui lui paraissent utilisables — voyez la sidérurgie — et commence à nous grignoter — Robert Fabre n'est qu'un précurseur, — il ne nous reste qu'à proclamer que nous allons faire surgir un bien d'un mal et que nous saurons récolter « les fruits de la défaite ». Hélas ! ils ne sont pas seulement amers, ils sont trop verts ! »

Une crise de rejet

Les confidences d'un membre du gouvernement sont moins pessimistes, mais elles n'en trahissent pas moins un certain désarroi, une sourde inquiétude.

« *En apparence,* dit-il, *notre situation est extrêmement favorable. La gauche est démoralisée, ses dirigeants sont tous remis en question, elle n'a plus de stratégie, pas d'espérance à proposer, son recul semble quasi inévitable. Elle ne peut attendre une relance de l'agitation sociale, que freine et freinera longtemps la division syndicale corrélative aux divisions politiques, et surtout la crise, le poids du chômage, l'inquiétude pour l'emploi de ceux-là mêmes qui en ont un.*

» Nous n'avons donc pas d'adversaire crédible, mais simplement des contradicteurs qui agissent en ordre dispersé. L'absence d'alternative comporte des avantages, mais un inconvénient aussi : la tentation de l'autosatisfaction et de l'immobilisme. On critique volontiers la suffisance de Barre, et c'est vrai qu'il a pris une assurance parfois exaspérante, qu'il humilie ceux qui osent n'être pas de son avis, qu'il est certain d'avoir raison en tout. Mais sa gestion, les choses étant ce qu'elles sont, n'est pas mauvaise. Croyez-vous que Chirac, s'il était encore premier ministre, serait moins tranchant et ferait mieux ?

» Ce qui est inquiétant, c'est tout simplement que nous sommes condamnés, au mieux et à condition de ne pas faire d'erreurs, à une expansion d'environ 3 % après des années à des taux de l'ordre de 6 %. Et que rien n'annonce la fin de la crise, au contraire. Alors, on peut tourner le problème dans tous les sens, le progrès est et sera deux fois plus lent, les difficultés — chômage et inflation — deux fois plus grandes, le sentiment de stagnation, voire de recul, deux fois plus fort et les risques multipliés par beaucoup plus que par deux.

» Nous sommes à la merci d'un nouvel affaissement de la conjoncture mondiale, d'une aggravation de la crise monétaire, d'une concurrence internationale de plus en plus sauvage, d'un coup d'arrêt à l'incontestable bien-être dont jouissent les Français. Le danger n'est pas politique, il n'est même pas syndical, il est dans une nouvelle crise de société, une sorte de crise de rejet, dont l'éventualité, la forme et les conséquences sont évidemment imprévisibles. »

L'indifférence et la peur

Ecoutons enfin un troisième interlocuteur, observateur étranger attentif et compétent de la vie publique française, auteur de nombreux ouvrages et articles sur notre pays :

« *J'étudie et même j'enseigne l'histoire politique et sociale française contemporaine depuis un quart de siècle et, en ce moment, je suis désarçonné, je ne vous comprends plus. Ou plutôt, j'ai peur de trop bien comprendre. J'ai peur que vous soyez en train de vivre une de ces périodes de blocage de votre vie nationale où il ne se passe rien, où rien n'affleure et où, dans les profondeurs, se prépare un orage, peut-être une tempête.*

» Votre gouvernement gère assez bien dans les conditions où il se trouve placé. Les Français, quoique certains se plaignent à bon droit, ne sont pas malheureux si on les compare : exception faite de l'Allemagne fédérale — encore la marge est-elle faible — et du cas très particulier de la Suède, le chômage vous frappe moins que tous les autres pays industrialisés, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Benelux, Nordiques, etc. Votre taux d'inflation progresse mais crée en même temps une certaine euphorie. Les résultats de votre commerce extérieur ne sont pas mauvais, si la structure de vos échanges est moins favorable qu'il n'y paraît. Votre expansion est ralentie, comme partout, mais n'est nullement négligeable. Bref, il ne semble pas que vous couriez de graves dangers, que les perspectives soient vraiment alarmantes dans le domaine économique et par conséquent social.

» Politiquement, vous paraissez plus stables que ce ne fut le cas depuis 1962. La gauche n'a jamais été aussi loin du pouvoir, la droite jamais aussi assurée et tranquille, avec l'adhésion tacite de la majorité du corps électoral. Le néo-gaullisme de Chirac est en évidente perte de vitesse, cantonné dans une guérilla dérisoire sur l'aménagement de Paris ou dans la démagogie anti-européenne. Socialement, les accords contractuels sont plus nombreux que les manifestations et les grèves, et rien ne laisse prévoir une poussée revendicative, encore moins des troubles. Surtout, vous n'avez plus, pour boucher l'horizon et perturber la jeunesse, une de ces querelles nationales, une de ces guerres de religion dont vous êtes si friands.

» Ainsi vous devriez être en paix avec vous-mêmes, confiants et heureux. Or vous vous partagez entre une indifférence plus évidente et largement répandue que jamais et une sorte d'anxiété, de crainte diffuse ; en somme entre la résignation à la fatalité et la peur du lendemain. Une majorité d'entre vous se replie sur l'égoïsme sacré, acceptant que les choses soient comme elles sont et souhaitant seulement que rien ne change. Une forte minorité espère confusément des bouleversements, mais ne trouve personne pour les définir, les incarner et les conduire.

» Vous allez donc prendre du retard dans maints domaines, bloquant le changement et l'évolution. Cela peut durer quelques années. Quand il en est ainsi, les questions sans réponse s'accumulent, il faut visser de plus en plus énergiquement le couvercle. Jusqu'au jour où, fortuitement, les irritations et les exigences les plus contradictoires se coagulent brusquement, et c'est l'explosion. Oh ! une révolution non sanglante, avec beaucoup de paroles et peu de violences, parce que vous êtes un peuple très civilisé. Vous gardez la plupart des hommes et changez tout le reste : la Constitution, le numéro de la République, le rythme de l'hymne national, les pratiques politiques. Le nouveau pouvoir a pour mission de débloquer la situation, de liquider le contentieux, de faire en six mois ce qui n'a pas été entrepris en cinq ou dix ans. Voilà comment j'interprète votre actuel passage à vide. »

Trois monologues, authentiques dans l'esprit sinon dans la lettre, trois visions de la situation politique, sociale et morale de la France, plus complémentaires que contradictoires. Qui a tort, qui a raison ? Personne et tout le monde sans doute, car chacune de ces analyses contient probablement sa part de vérité, mais aucun de ces scénarios ne se déroulera exactement comme prévu. Gouverner aujourd'hui, c'est bien, comme l'a dit un jour M. Giscard d'Estaing, gérer l'imprévisible.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

M. Pierre Poujade annonce la création de l'Union pour la défense des libertés

MM. Pierre Poujade, président de l'U.D.C.A. (Union de défense des commerçants et des artisans), Bernard Poindessault, secrétaire général du Syndicat des citoyens, et Godin, président de l'Alliance des hommes libres, ancien député, ont précisé, jeudi 21 septembre, au cours d'une conférence de presse, les principaux points du programme qui sera soumis, dimanche 24 septembre, à l'assemblée constituante de l'Union pour la défense des libertés.

La création de ce mouvement avait été décidée le 6 septembre par les représentants de diverses associations, réunis à l'appel de MM. Poujade, Poindessault, Buchemeyer, président de la Confédération nationale des travailleurs indépendants, et Yves Lavarelo, membre du bureau national de l'U.F.B.S. (Union des Français de bon sens).

Le nouveau mouvement mettra notamment en avant la défense des libertés individuelles, la réduction des pouvoirs des technocrates, la redéfinition du rôle de l'Etat, « *qui doit cesser d'être dirigiste pour redevenir libéral* ».

Il dénoncera « *les maladies qu'il faut vaincre* », à savoir le communisme, le progressisme, le socialisme marxiste, la technocratie abusive et le syndicalisme politique. L'Union pour la défense des libertés s'efforcera, « *pour triompher de ces maladies* », de « *susciter chez les citoyens des mécanismes d'autodéfense* » et proposera « *une doctrine et une action concrète* ».

MM. Poujade, Poindessault et Godin ont également indiqué qu'ils sont favorables à la réduction des interventions de l'Etat, des dépenses publiques et des impôts pour relancer l'économie, et qu'ils s'efforceront de promouvoir « *une force politique attractive* » à la faveur des prochaines élections européennes, où « *il ne faut pas laisser faire l'Europe à ceux qui ont défait la France* ».

M. KALINSKY RENONCE A SON MANDAT DE MAIRE DE VILLENEUVE-LE-ROI

M. Maxime Kalinsky, député communiste du Val-de-Marne, vient de se démettre de ses fonctions de maire de Villeneuve-le-Roi qu'il détenait depuis les élections de 1965. Il reste toutefois conseiller municipal de cette ville. M. Kalinsky explique les raisons de sa démission par l'« alourdissement » des charges de maire et la « disponibilité » requise pour assumer la responsabilité d'une circonscription aussi importante que celle qu'il représente à l'Assemblée nationale. Le conseil municipal de Villeneuve-le-Roi se réunira le 27 septembre pour élire un nouveau maire. Le parti communiste a proposé la candidature de M. Pierre Martin au choix de ce conseil, au sein duquel il détient la majorité.

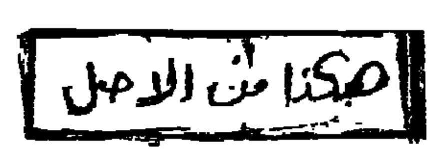
M. RAYMOND VALENET ancien député de la Seine-Saint-Denis EST MORT

M. Raymond Valenet, ancien député, conseiller général (R.P.R.) de la Seine-Saint-Denis, est décédé jeudi matin 21 septembre, à l'âge de soixante-six ans, à la suite de complications opératoires dans une clinique de Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

[Né le 6 août 1912 à Paris, Raymond Valenet, après avoir dirigé pendant quelques années les Plâtrières de Livry-Gargan, s'engage dans la carrière politique en 1947, date à laquelle il est élu maire adjoint de Gagny. Maire de cette commune en 1959, réélu en 1965 et 1971, il occupe cette fonction jusqu'aux municipales de 1977, qui voient la mairie conquise par une liste d'union de la gauche. Gaulliste de la première heure, il est candidat sous les étiquettes successives du mouvement gaulliste. Conseiller général du canton du Raincy (1961), puis de Gagny (1967 et 1973), il est élu député de Seine-et-Oise (Le Raincy) en novembre 1962, puis réélu, en mars 1967, juin 1968 et mars 1973 dans ce qui était devenu la 8e circonscription de la Seine-Saint-Denis.

Battu une première fois en mars 1978 par Mme Marie-Thérèse Goutmann (P.C.), qui le devançait au second tour de 116 voix, Raymond Valenet s'inclinait de nouveau devant son adversaire communiste (avec cette fois un écart de 1 096 voix) le 23 juillet 1978, dans l'élection législative partielle rendue nécessaire à la suite de l'annulation des résultats de mars dernier par le Conseil constitutionnel.

Raymond Valenet, qui avait participé à la Résistance, avait été déporté en Allemagne le 26 août 1944.]



société

RENTRÉE DRAMATIQUE DANS UN COLLÈGE DE LA DROME

« L'élève Courtial Véronique est décédée »

Après l'accident survenu le jour de la rentrée scolaire dans un collège de Crest (Drôme) et qui a coûté la vie à une élève, le parquet de Valence a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire. Une autopsie a été pratiquée jeudi 21 septembre après exhumation.

Ce même jour le rectorat de Grenoble a publié un communiqué critiquant le fait que « certains organes de presse écrite ou parlée aient donné de ce dramatique accident une version inexacte, laissant planer un doute sur la sécurité dans l'établissement ». Selon le rectorat, l'accident s'est produit « alors que la surveillance des enfants était parfaitement assurée ».

De notre envoyé spécial

Crest (Drôme). — Au pied des montagnes du Diois, Crest, chef-lieu de canton dauphinois au ciel déjà provençal, est une ville sage, modérée, douce comme son climat et — dans l'ensemble — heureuse. On y planterait volontiers sa tente ou sa maison de retraite : c'est une ville pour bien vivre. Aujourd'hui, la ville médite sans hargne ni esprit de vengeance, le drame qui vient d'endeuiller le collège Revez-Long.

Magnifique collège ! Inauguré l'an dernier, il occupe, non loin de la rivière, un vaste espace au milieu d'une campagne verdoyante. Une architecture plaisante, aux volumes agréables, des cours et des recoins, beaucoup de couleurs, une propreté méticuleuse. Dans la cour, entourée d'un muret, des enfants jouent au ballon. Leurs cris joyeux se perdent dans les arbres. A l'ombre du préau trois adultes, assis sur un banc, surveillent leurs évolutions. Tout va bien.

L'accueil est chaleureux. *« Tu es le nouveau professeur d'italien ? Enfin ! » « Non, je suis journaliste. »* Les visages se ferment et les regards se détournent. Le délégué du SNES, dans la salle des professeurs, annonce que son syndicat va publier un communiqué. Le principal, la quarantaine, encore bronzé, mais bouleversé, ne veut plus parler de cette affaire — *« laissons les parents à leur peine »* — et renvoie sur l'inspection académique de Valence.

Au panneau d'information des professeurs, un avis du chef d'établissement, placardé depuis lundi, résume le drame : *« L'élève Courtial Véronique, grièvement blessée par un caillou vendredi et victime d'une fracture du crâne, est malheureusement décédée samedi après-midi. Les obsèques auront lieu aujourd'hui à 15 heures. »* Le principal invitait ensuite les professeurs à en informer les élèves et à leur demander de se recueillir. Il leur suggérait aussi de rappeler que *« sont interdits les jets de pierre, les bagarres et les bousculades »*.

Les faits

« L'élève Courtial Véronique » était une petite fille de douze ans, troisième d'une famille de cinq enfants, dont les parents habitent Suze-sur-Crest, petit village de montagne situé à une douzaine de kilomètres. Le père est ouvrier agricole. *« Des braves gens du cru »*, disent les gendarmes. Et fiers, jusqu'au 15 septembre, de leur fillette qui, après une bonne sixième, promettait de faire une cinquième sans histoire.

Le jour de la rentrée des classes, à 13 h. 45, des dizaines d'élèves attendent, dans la cour et sur la pelouse où trônent deux grandes sculptures, l'heure de la reprise des cours. On parle des vacances, des professeurs qu'on aura cette année. On crie, on court, on joue. Comme le font, à la même heure, des millions d'enfants dans toutes les villes de France. Les élèves remarquent à peine l'absence des surveillants : ils sont en grève, comme partout ailleurs, à l'appel de leurs syndicats. Le principal, son adjoint et une surveillante, qui « fait fonction » de conseillère d'éducation, sont là pour remplacer les grévistes. Il n'y a donc ni plus ni moins d'adultes que d'habitude pour surveiller la rentrée des cinq cents élèves.

Véronique, qui parle avec une amie de son village, pousse soudain un cri de douleur. Elle a reçu un caillou sur le haut du crâne. *« De la taille d'un œuf ou d'un poing fermé »*, précise le chef d'établissement dans le rapport qu'il enverra le jour même à l'inspecteur d'académie. Véronique a très mal, mais c'est debout et consciente qu'elle pourra être accompagnée à l'infirmerie. Après quelques minutes, elle est prise de vomissements, signe fréquemment associé aux traumatismes crâniens. Le principal appelle une ambulance privée et, à 14 h. 30, Véronique est admise à l'hôpital de Crest. Une radio révèle un enfoncement du haut de la boîte crânienne. A 16 heures, le chirurgien l'opère.

A minuit, elle se réveille et échange quelques mots avec son père. Mais le lendemain matin elle est prise de douleurs très violentes et doit être conduite en salle de réanimation. Au milieu de l'après-midi du samedi, le chirurgien annonce aux parents qu'il n'y a plus rien à espérer. La fillette est transportée dans son village, où, à 19 h. 30, le médecin de famille constate le décès. Lundi, Véronique est enterrée à Suze-sur-Crest. Mercredi, le parquet de Valence — alerté par une enquête préliminaire de la gendarmerie — ordonne l'ouverture d'une information. Jeudi matin, le corps de Véronique est exhumé — en présence de ses parents, comme le veut la loi — et autopsié à Valence. Il est de nouveau inhumé dans l'après-midi.

Les interprétations

Voilà pour les faits. En attendant les résultats de l'enquête, beaucoup s'interrogent. *« C'est à se demander ce qu'ils vont découvrir »*, dit une voisine de la famille Courtial. Le plus étonnant est la manière dont l'affaire a été cachée aux gendarmes de Crest et au maire, le docteur Rozier. Ce n'est que le lundi, le jour de l'enterrement, qu'ils ont eu vent de l'accident, *« par la rumeur publique »*. Ni le principal, ni l'inspection académique, ni la direction de l'hôpital, ni les médecins ne s'étaient avisés de les alerter. Le principal, à vrai dire, avait averti ses supérieurs hiérarchiques. *« Je pensais que l'information avait été faite localement »*, nous a déclaré l'inspecteur d'académie. *« Chaque fois qu'un caillou est lancé dans une école, on ne prévient pas la gendarmerie »*, dit de son côté le chef des services administratifs de l'inspection académique.

Autre point obscur : le permis d'inhumer n'a-t-il pas été signé trop rapidement ? C'est l'opinion des enquêteurs qui estiment qu'on aurait pu — si l'information avait circulé, — faire l'économie d'une exhumation et éviter cette épreuve supplémentaire aux parents.

Quand une fillette meurt, peut-on se contenter d'accuser la fatalité ? Nos pères s'en seraient satisfaits, mais notre époque veut à chaque effet une cause et, à chaque drame, son coupable. Une chose paraît certaine aujourd'hui : c'est bien un enfant qui a lancé le caillou. Des camarades l'ont vu. Des adultes du collège l'ont su. Fallait-il, au nom de l'intérêt de cet enfant-là, laisser planer un doute et laisser croire que le caillou aurait pu être projeté par un camion passant sur la route ? Hypothèse techniquement insoutenable : la route est éloignée et on ne peut pas y rouler vite. Certains ont pu être tentés d'éviter l'engrenage de l'enquête et des dénonciations entre enfants. *« Le milieu enseignant,* nous a dit un responsable de la gendarmerie, *est très fermé à nos investigations et difficile à pénétrer. »*

« Le milieu médical aussi », ajoute-t-il. Et, de ce côté-là, il est vrai que les enquêteurs se posent aussi des questions. L'opération a-t-elle été bien menée ? Si oui, pourquoi cette hâte à signer l'acte de décès ? Pourquoi ce mutisme à l'égard de la gendarmerie, alors qu'il y avait eu, et nul ne pouvait l'ignorer, homicide ? *« Tout cela est très troublant »*, dit-on... à l'inspection académique.

Trois logiques se sont sans doute rencontrées autour du cadavre de Véronique : la logique éducative qui a voulu protéger les enfants du collège du choc supplémentaire de l'enquête. La logique médicale qui veut que, dans la mort comme dans la vie, le secret soit bien gardé. La logique des gendarmes et du code pénal : *« Quand il y a mort violente, il faut connaître les causes »*, dit le colonel Vincent, qui commande le groupement de Valence.

Aucun enfant ne sera condamné pour la mort de Véronique. Le garçon qui l'a sans doute tuée n'a pas treize ans et ne peut donc pas être condamné. Quelle charge pourrait être retenue contre le personnel du collège ? Comme le dit le colonel Vincent : *« Même si on mettait un surveillant derrière chaque élève, cela n'empêcherait pas les enfants de prendre des cailloux et de les lancer. »*

Dans la salle des professeurs, au-dessous de l'avis annonçant la mort de Véronique, une autre affiche, en gros caractères, annonce : *« Lundi 25 septembre, le collège sera fermé à l'occasion de la fête locale. »* Le cœur n'y sera pas.

BRUNO FRAPPAT.

APPEL AUX « CHASSEURS DE PRIME » DANS LA SOMME

« Wanted »

Longtemps, la population de Vron (Somme), village de sept cent cinq habitants, avait été persuadée de ne compter que de bien honnêtes gens. Des vols, des méfaits crapuleux dans ce petit bourg de la région d'Abbeville ? Pas plus, pas moins qu'ailleurs : on regrettait bien, de temps à autre, le dépeçage illicite d'un veau, ou la disparition d'une volaille. Le notaire avait été cambriolé. On avait également appris qu'un inconnu avait volé 5 000 F à la poste l'an dernier. Mais, jamais, les Vronnais n'avaient soupçonné que l'un des leurs soit un criminel. Les coupables devaient toujours être *« les autres »*, des étrangers, peut-être des jeunes d'Abbeville.

Le soir du 9 septembre, pourtant, alors qu'à quelques centaines de mètres, la fête locale battait son plein à la salle municipale, Mme Dreuillet, une commerçante, a été menacée par un malfaiteur masqué très bien renseigné. *« T'esquintes pas,* expliqua l'inconnu, *ton mari est à la salle des fêtes, c'est lui qui contrôle les entrées. Si tu ne donnes pas ton fric, tu iras rejoindre au cimetière ton fils mort il y a treize ans. »* Dès lors, personne ne douta plus : un mauvais garçon au moins, habitait Vron, où il était connu de tous, sans doute estimé, parvenant depuis des mois à dissimuler ses méfaits. La gendarmerie commença son enquête avec des indices sommaires : un blouson de cuir, une voix enrouée...

Le maire, M. Henri Labroy, pour défendre son village, a préféré une autre solution. Un bien curieux remède, qui rappelle les usages de l'Ouest américain avant que les lois fédérales ne viennent régner aux U.S.A. Le 14 septembre, M. Labroy fit adopter par son conseil municipal, en présence d'une centaine d'habitants et d'un officier de gendarmerie, le principe de l'octroi d'une prime offerte à quiconque fournirait des indices permettant l'arrestation du malfaiteur.

Le montant de cette somme est resté inconnu. M. le maire a mis les premiers 300 francs dans cette cagnotte à usage inhabituel.

Prime et délation

La population, dans l'ensemble, se déclare favorable à cette initiative. Mais les *« chasseurs de prime »* locaux n'ont pas, pour l'instant, fait avancer l'enquête. M. le maire a déjà rempli trois pages de cahier de renseignements. Cependant, les habitants viennent surtout livrer leurs vieilles querelles, des soupçons datant parfois de la dernière guerre. Personne n'a encore trouvé le criminel, mais chacun connaît une sorcière, un cousin usurpateur d'héritage, un spécialiste du remembrement agricole agissant à son seul profit, etc.

Après la vague montante d'autodéfense que connaît la France, Vron découvre-t-il la dénonciation commanditée ? Applique-t-on, même sans le vouloir, le principe d'une émission de télévision à succès en République fédérale allemande, au cours de laquelle les téléspectateurs sont invités à aider la police dans ses recherches de malfaiteurs ou de terroristes ? On fait observer, à la préfecture de la Somme, que M. Labroy a agi *« en sa qualité d'officier de police judiciaire »*, mais que cette initiative, jugée discutable, risque d'entraîner *surtout une cascade de délations »*. Le maire de Vron, qui, manifestement, n'avait pas prévu toutes les conséquences de cette offre de *« prime municipale »*, affirme, en tout cas, être hostile à la création de milices locales. *« Il règne à Vron une ambiance de Chicago,* explique-t-il. *Il fallait agir. »*

Ph. Bg.

● *Le bureau national du Cid-Unati* s'élève *« contre la mise sous contrôle judiciaire de M. Jacques Charousset, patron d'un bar grenoblois qui, menacé dans sa personne et ses biens par une équipe de racketteurs, a abattu, le 16 septembre, l'un d'eux, Ali Gougache, d'un coup de fusil, alors qu'il se trouvait manifestement en état de légitime défense »*. Inculpé de meurtre et placé sous contrôle judiciaire le 18 septembre, M. Charousset avait été laissé en liberté par M. Georges Baumet, juge d'instruction à Grenoble (*le Monde* du 20 septembre).

● *La cour d'assises du Var* a acquitté, jeudi 21 septembre, M. Henri Lieutaud, cinquante-sept ans, propriétaire d'un bar de la banlieue toulonnaise, qui avait mortellement blessé, le 1er novembre 1977, M. Charles Morel, ancien légionnaire, alors qu'il tentait de pénétrer par effraction chez lui. Le ministère public avait requis une peine de cinq ans d'emprisonnement assortie du sursis.







JUSTICE

RENDRE A LA JUSTICE SA CRÉDIBILITÉ

V. — Au nom de l'efficacité

par PIERRE ARPAILLANGE

Des magistrats aux décisions qu'ils rendent (« le Monde » des 21 et 22 septembre), M. Pierre Arpaillange a souhaité analyser le fonctionnement de la justice « sans craindre de dénoncer les erreurs et les carences », concluant à la nécessité de changements fondamentaux plutôt que de décisions « au coup par coup », parfois « démesurées, improvisées ».

Un ancien ministre de la justice, qui a cessé ses fonctions depuis un peu plus d'un an, a déclaré : « *De mon passage place Vendôme, j'aurai appris qu'il faut en toutes circonstances éviter d'avoir affaire à la justice.* »

Ce propos désabusé d'un homme politique intelligent démontrerait à lui seul le *manque de crédibilité* dont souffre la justice dans l'opinion.

Rendre à la justice sa crédibilité, c'est d'abord en parler sans scepticisme ou désillusion, ou résignation, mais aussi sans légèreté ; je dois dire à ce sujet que j'ai été désolé d'entendre le garde des sceaux s'expliquer récemment à l'Assemblée nationale sur l'évasion d'un détenu au milieu des rires, y compris de ceux de ses collègues du gouvernement.

Je pense aussi qu'il faudrait s'exprimer sur la justice avec ferveur, mais également avec prudence et humilité, car personne ne peut se flatter de posséder les remèdes capables de sortir la justice de la crise où elle ne cesse de s'enliser.

En même temps, il ne faut pas craindre de dénoncer les erreurs et les carences. Sans doute l'impact que peuvent avoir des propos publics sur l'opinion peut ne pas plaire à ceux qui nous gouvernement, mais le libéralisme ne se divise pas...

A mon avis, on peut s'attendre dans l'avenir à une considérable déperdition des valeurs fondamentales de l'être humain, auxquelles nous devons nous « accrocher ».

Tout d'abord, il est un point sur lequel aucune transaction n'est possible. Tous les êtres humains sont égaux dans le respect qui leur est dû en tant que « personnes humaines » : parce qu'ils ont la vie et qu'ils possèdent, quel que soit le poids de leur faute, une dimension métaphysique.

Il faut s'en souvenir :

— Et à la police, au cours d'une garde à vue ;

— Et dans la prison ;

— Et au cours d'un interrogatoire par un juge d'instruction ;

— Et le jour de l'audience...

Le plus important est d'épargner à tout homme l'humiliation, car l'idée de dignité ne doit à aucun moment être piétinée.

Des libertés surtout formelles

Le problème des droits de l'homme et des libertés avait paru en France assez important, il y a quelques années, pour que chaque groupe parlementaire, ou presque, ait éprouvé le besoin de déposer une proposition de loi, et une commisison spéciale avait été créée pour élaborer « *une véritable charte des libertés* ».

Souhaitons que le travail entrepris ne reste pas au point mort.

Sans doute, il serait injuste de ne pas reconnaître que la France, « pays de libertés », est un pays libre.

Mais force est d'admettre qu'actuellement les libertés y sont surtout formelles (1).

Et, en effet :

Comparez la liberté de la presse en France, d'une part, et aux Etats-Unis ou en Angleterre, de l'autre. Comparez la liberté et l'objectivité à la télévision dans ces pays et en France. Imaginez, aux Etats-Unis, la suppression de notre ex-secrétariat d'Etat à la consommation, ou de certaines émissions et pensez que Ralph Nader a fait condamner la General Motors.

Imaginez, en France, une affaire du « Watergate » ou, à l'inverse, aux Etats-Unis, une affaire d'installation d'écoutes dans les locaux d'un hebdomadaire.

Pensez que, dans notre pays, la plus grande incertitude subsiste sur la pratique des écoutes téléphoniques : on nous dit qu'elles n'existent qu'à la demande des magistrats, mais je n'ai jamais vu, pour ma part, un magistrat en demander par écrit l'installation, *une seule fois*.

Dans toutes ces hypothèses, et il y en aurait bien d'autres, mais je ne veux pas allonger la liste, l'Etat montre sa faiblesse.

Et il en est de même de certaines institutions... Que, dernièrement, un membre du conseil de l'ordre interdise a certains avocats — dont c'est la vocation — de plaider en faveur de prévenus poursuivis en flagrant délit, n'est pas sans laisser perplexe, alors qu'il ne s'agissait, pour ces avocats, que de plaider sans complaisance.

Voilà où on en est réduit pour « jouer le jeu ».

Mais, un jour viendra où personne ne voudra plus des règles de ce jeu, qui déjà n'en est plus un pour tous !

Police et justice

Hier, lorsqu'on parlait moins de la justice ou qu'elle était plus respectée, il était question de rattacher la police judiciaire au ministère de la justice. Aujourd'hui, c'est l'inverse qui se présente, et on assiste à un abaissement du rôle de la justice dans plusieurs secteurs tout à fait symptomatiques.

Certains, relevant que les membres du ministère public ne sont pas de « véritables » magistrats, ont suggéré qu'ils pourraient être sans inconvénient rattachés au ministère de l'intérieur ; qu'en tout cas, ils devraient constituer un corps entièrement à part de celui des magistrats du siège, avec recrutement séparé, et suppression des « passerelles » — facteur de confusion — qui permettent à un magistrat d'être affecté du parquet au siège, et inversement.

C'est sans doute le même état d'esprit qui guide ceux qui ont pu parler, depuis quelques mois, du rattachement des prisons au ministère de l'intérieur, ou du remplacement des surveillants par des gardiens de la paix, ou encore ceux qui ont voulu réduire les pouvoirs des juges de l'application des peines dans les établissements pénitentiaires — corollaire pour eux de la suppression du régime progressif — ou qui verraient sans déplaisir des restrictions apportées aux droits et prérogatives des avocats.

Il faut savoir aussi, par exemple, que les textes qui assurent, « sur le terrain », le contrôle de la *garde à vue* par les magistrats du ministère public sont de moins en moins appliqués.

De tous ces éléments, de tous ces faits, découle un climat qui n'est pas sain pour la justice. Cela n'est possible que parce que, depuis quelques années, dans beaucoup de domaines le « ministère de la police » a pris le pas sur celui de la justice... Et il l'a fait, tout naturellement si j'ose dire, et comme pour remplir un « vide ».

Et si cela n'est pas sain pour la justice, cela ne l'est pas non plus pour la police, et je connais de nombreux policiers qui ne sont guère satisfaits de cette situation. Le fait que la police connaisse actuellement un profond malaise — qui se traduit par des manifestations collectives — alors que, sur le plan de la police judiciaire, elle n'a sans doute jamais eu de pouvoirs aussi étendus et une plus large liberté d'action, n'est pas sans donner des motifs d'interrogation.

Certains esprits s'opposent aux réformes au nom de *l'efficacité* : mais c'est une notion bien ambiguë appliquée à la justice.

Selon eux, la peine de mort devrait être maintenue au nom de *l'efficacité* (2). C'est un argument facile, commode, mais dont jamais personne n'a pu vérifier l'exactitude. J'ai déjà dit que la *France moderne* — seule de tous les pays occidentaux — ne pouvait accepter le maintien de cette peine barbare... Qu'on organise un vaste débat tant au Parlement que dans l'opinion publique, soit ! Mais qu'il ne serve pas à escamoter la solution, car on a déjà tout dit et tout écrit sur le sujet.

C'est au nom de *l'efficacité* aussi que certains, jadis, ont pu justifier la torture... Comme si la torture pouvait être justifiable. On l'a bien vu de 1954 à 1962, et les séquelles qu'elle a laissées n'ont pas totalement disparu. Comment d'ailleurs, dans notre esprit et dans nos cœurs, pour des femmes et des hommes qui ont vécu cette époque, ce souvenir pourrait-il s'effacer ?

D'ailleurs qu'est-ce qu'une justice efficace ? (3)

Il n'y a pas une « bonne » et une « mauvaise » justice, et celle-ci ne se juge pas à ses résultats, c'est-à-dire à la gravité des sanctions qu'elle prononce.

L'armée doit être efficace. Une police doit être efficace. Les finances aussi... Et également une équipe professionnelle de football.

La justice n'a pas à être efficace dans le même sens.

Elle est la justice et ne souffre l'adjonction d'aucun qualificatif de valeur.

« L'efficacité immédiate, l'efficacité pour l'efficacité » n'a pas de sens en matière de justice, car l'efficacité, dans ce domaine, ne peut pas être un idéal ?

Et si l'on me demandait que répondre à la pensée célèbre : « *Il y a l'Etat, la raison d'Etat, et plus loin, très loin, la justice* », je dirais, pour ne pas prendre d'exemples récents : la raison d'Etat donne l'affaire Dreyfus, l'intérêt supérieur de l'Etat « les sections spéciales », et l'une comme l'autre ont toujours et partout anéanti la justice.

Ceux qui veulent étendre la notion de *légitime défense* et participent même, pour ce faire, à une association dont la légalité peut paraître douteuse ou ceux qui prônent le développement des milices privées ne se rendent sans doute pas compte des dangers que leur « théorie » recèle, puisqu'elle risquerait, si elle était relayée par des magistrats, de nous ramener à la vengeance privée, et à toutes ses conséquences néfastes pour la sécurité de l'Etat. Sans atteindre à l'efficacité contre la violence dont ses auteurs se réclament.

Un supplément de justice

Est-ce dire qu'il faille renoncer ? Non, bien sûr. Mais prévention et réadaptation doivent demeurer les maîtres mots de notre système judiciaire.

Car, ainsi que l'a dit le bâtonnier de Paris : « *Le meilleur instrument de lutte de l'Etat contre la violence, qui est le mal du siècle, ne peut être qu'un supplément de justice.* »

En un mot, la société doit être protégée et non vengée.

Et ce n'est assurément pas en luttant au coup par coup contre la violence par la violence, en prenant des décisions démesurées, improvisées, dictées par l'émotion ou la colère, en créant un climat de psychose dans l'opinion publique, ou en appelant à la délation, que l'Etat remplira sa mission. Car on ne naît pas « terroriste ».

L'Etat doit savoir qu'il ne peut pas tout faire et n'importe comment.

La torture n'a pas empêché la défaite au Vietnam ou en Algérie, les condamnations à mort, la résistance aux Allemands ni les quartiers de sécurité renforcée l'évasion de détenus.

Certains diront : « *L'Etat ferait mieux de penser aux victimes.* »

Comme si le souvenir des victimes et la réparation qui leur est due — réparation qui nécessiterait une plus grande solidarité de notre société — devaient commander une pratique répressive qui amènerait, infailliblement, la commission de nouveaux crimes et le malheur de nouvelles victimes.

***

Il est enfin nécessaire, sur un plan plus général, de restituer à l'autorité judiciaire la plénitude de juridiction qu'elle devrait avoir dans l'Etat, quel que soit le litige en cause. Il est, par exemple, indispensable de veiller au strict respect du principe de légalité.

Une décision de justice revêtue de la « formule exécutoire » ne doit pas voir son exécution subordonnée au bon vouloir de l'administration ; dans l'élaboration même du procès, il ne faut plus admettre l'empiétement de l'administration, qui a trop pour habitude de créer des commissions d'enquête, alors que cette façon de procéder ne peut que perturber la recherche et la découverte de la preuve.

Est-il possible de demander que la justice retrouve toute son autorité, sur tous les plans, et est-il permis de rappeler que, dans le ministère créé le 20 février 1932, le garde des sceaux, ministre de la justice, était aussi chargé du « *contrôle des administrations publiques* » ?

Souhaitons que le garde des sceaux actuel, qui était en 1968 ministre de l'éducation nationale, ait tiré la leçon de ces événements, et que, cette fois averti, il développe, dans sa lucidité, une vue prospective pour le redressement du système judiciaire, qui est, à mon avis, une condition essentielle de la survie même de l'Etat.

Et souvenons-nous que le combat pour la vérité, la justice et les droits de l'homme est un combat qui jamais ne prendra fin.

Car « jouer le jeu », comme le demandent certains, c'est-à-dire maintenir le système actuel, n'est qu'une attitude résignée et sans espoir, et ce serait pour moi une forme de complicité, alors que je ne veux être ni complaisant, ni aveugle, ni complice.

Il faudrait que la France de la Révolution, après avoir donné au monde le goût de la liberté, puisse lui donner demain celui de la justice.

Quel plus grand dessein, et plus à propos, à soumettre aux citoyens de notre pays !

FIN

(1) Voir Jean Rivero (précité); Roger Errera : *les Libertés à l'abandon*, éditions du Seuil ; Philippe Boucher, *Jean qui grogne et Jean qui rit*, *le Monde* du 25 mai 1978. Voir aussi l'instruction conjointe des ministres de la justice et de l'intérieur en date du 21 novembre 1977 « réglementant la situation des étrangers expulsés en instance de départ de France » qui vient d'être annulée par un arrêt du 7 juillet 1978 du Conseil d'Etat.

(2) Pour beaucoup de délinquants l'exemplarité de la sanction n'a aucun sens, parce qu'ils sont incapables de se projeter dans l'avenir.

(3) A ne pas confondre avec les nécessités de l'« *administration* de la justice ».

JUSTICE

LE RÉGIME DE SURETÉ

Le projet de M. Peyrefitte maintient une partie des prérogatives du juge d'application des peines

Le projet de loi modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale en matière d'exécution des peines privatives de liberté, approuvé la veille par le conseil des ministres, a été présenté par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, jeudi 21 septembre. Il comporte, outre la restriction de l'automaticité du régime de sûreté pour les peines supérieures à dix ans (« le Monde » du 22 septembre), quelques modifications par rapport à l'avant-projet pour ce qui concerne le rôle du juge de l'application des peines (JAP).

« Lorsque le condamné doit subir une ou plusieurs peines privatives de liberté, dont la durée totale n'excède pas trois années, la décision relative à la permission de sortir est prise par le JAP » (article 723-4). La commission dans laquelle, outre le JAP, le procureur de la République et le chef d'établissement ont voix délibérative, n'intervient donc plus que pour les peines supérieures à trois années d'emprisonnement : « Cette commission est présidée par le juge de l'application des peines. »

Certaines dispositions du projet, a indiqué le garde des sceaux, reprennent les conclusions du rapport du comité d'études sur la violence. Par exemple, celle qui concerne les aménagements de « la rigueur de ce régime » de sûreté. « Il n'exclut pas la possibilité, pour le condamné, de bénéficier de réductions de peine, mais celles-ci seront imputées sur la partie de la sanction non soumise au régime de sûreté. »

Il laisse surtout la porte ouverte à l'effort individuel du condamné qui, s'il manifeste une volonté certaine de réadaptation sociale, pourra obtenir une réduction de la durée du régime de sûreté, voire sa cessation. Le juge de l'application des peines, après avis de la commission de l'application des peines, saisira à cette fin la juridiction du lieu de détention du même degré que celle qui a prononcé la condamnation, ou la chambre d'accusation s'il s'agit de la cour d'assises. Cette procédure est partiellement inspirée de la recommandation 99, du rapport du Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance, qui suggère de donner compétence à une juridiction du même type que celle qui a prononcé la sentence pour décider des mesures de libération conditionnelle concernant les lourdes peines. Par ailleurs, on peut aussi noter l'existence d'autorisations de « sortie sous escorte ».

La fin de l'incohérence ?

Depuis plusieurs mois, on l'attendait ce conseil des ministres du mercredi 20 septembre, qui devait être essentiellement consacré aux institutions judiciaires.

De ce « grand » conseil, il n'est finalement sorti que l'approbation d'un projet dont, immédiatement, les magistrats, toutes organisations confondues, ont demandé le retrait. Avec le plus grand calme, le garde des sceaux explique que les protestations viennent essentiellement du Syndicat de la magistrature — minoritaire — et que l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.) a, sur ces questions, une position « *très modérée : lors de la concertation son avis a d'ailleurs été suivi et le texte modifié en conséquence* ». On voit mal, en ce cas, pourquoi l'U.S.M. s'est associée au communiqué commun des associations de magistrats, qui condamne sans équivoque le projet (*le Monde* du 22 septembre). « *De toute façon,* tranche M. Peyrefitte, *la justice n'est pas faite pour les magistrats mais pour le peuple, et les magistrats ont à le servir.* »

Cette loi marquera donc « *la fin de l'incohérence* ». Probablement pas celle du paradoxe. Pendant la durée du régime de sûreté, la peine sera « incompressible » mais, en même temps, le condamné, « *s'il manifeste une volonté certaine de réadaptation sociale* », pourra obtenir une *réduction* de la durée de ce régime. Les juges de l'application des peines (JAP) se sentent-ils mis sous la dépendance du pouvoir exécutif ? Ils sont au contraire sauvés, « *structure fragile qu'il fallait renforcer* », magistrats hybrides « *ni chair ni poisson* » qui prenaient des décisions administratives.

Cette loi, loin d'être un texte de circonstance, est le résultat de trois années de réflexion ; loin d'être un retour en arrière, elle sauve, au contraire, selon le garde des sceaux, l'esprit des textes de 1945, 1958 et 1975, dans lesquels la volonté de réinsertion prenait le pas sur celle d'enfermement. La loi redonnera « *toutes ses chances à la réinsertion compromise par des incidents malheureux* ». Avec ce régime, on pourra enfin faire la distinction à laquelle M. Peyrefitte semble tant tenir entre « *les professionnels du crime* » — « *un flux qui n'excède pas deux cents à trois cents personnes par an* » — et les « *paumés de la correctionnelle* ». Mais qui n'a vu de ces « paumés » de la correctionnelle être condamnés à des peines supérieures à trois ans d'emprisonnement ? Et que dire alors des « paumés » des assises ?

Enfin, comme « *il y aurait avantage à ne pas tout mélanger* », on pourrait envisager de mettre les détenus soumis au régime de sûreté dans des établissements spéciaux. Des prisons entières transformées en quartiers de haute sécurité ? Il est à craindre en ce cas que les « *incidents malheureux* » qu'évoque le ministre ne continuent d'avoir lieu, et cette fois à l'intérieur des prisons. « *Ce n'est pas un texte répressif,* conclut M. Peyrefitte, *mais un texte normatif de mise en ordre de quelque chose qui manquait de rigueur.* » Le ministre de la justice a toutefois omis de préciser quelle signification il convenait de donner dans sa phrase au mot « rigueur ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

L'humanisation et ses limites

Dans un article de l'Unité syndicale-police, *organe officiel de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), M. Henry Buch, secrétaire général de cette fédération, écrit notamment :*

« Voilà ramenée la polémique, rouvert le dossier des permissions abusives accordées aux détenus par la loi de 1975, et remis sur la sellette le rôle du juge de l'application des peines.

» Aux élus de la nation échoit la redistribution des cartes. Sur ce point, le gouvernement serait bien inspiré en provoquant dès la session parlementaire d'octobre un large débat public sur le phénomène de la violence, ses causalités et les moyens d'en limiter les effets (...).

» Car c'est dans le sens d'une modification des textes existants qu'il convient de s'orienter, et non vers la remise en cause globale d'une législation libérale dont personne ne conteste qu'elle a humanisé le régime carcéral en vigueur jusqu'alors dans les prisons françaises.

» Ne pas savoir faire le distinguo entre les délinquants primaires, les « paumés » de la correctionnelle, comme les baptise Alain Peyrefitte, et les professionnels du crime, les contraindre à une promiscuité malsaine en les maintenant au-delà des limites permises, retarder ou compromettre leur réinsertion sociale, c'est les préparer à grossir demain les rangs de la pègre, des asociaux du type irrécupérable.

» Le juge d'application des peines n'a pas la vocation de bouc émissaire. Laisser reposer sur ses seules épaules la responsabilité d'accorder ou de refuser les permissions de sortie n'est pas bon pour l'appareil judiciaire (...).

» Envisageable, également, une meilleure coordination entre l'administration de la justice et les services de police locaux pour tout ce qui touche à la vie courante du détenu permissionnaire. »

A l'Assemblée nationale

LA COMMISSION DES FINANCES MAINTIENT LES CRÉDITS POUR LES EXÉCUTIONS CAPITALES

La commission des finances de l'Assemblée nationale, examinant le budget du ministère de la justice, a repoussé, jeudi 21 septembre, un amendement de M. Pierre Bas (R.P.R.-Paris) tendant à supprimer les crédits correspondant aux frais d'exécutions capitales. A l'occasion de ce vote un débat s'est institué sur le maintien ou l'abolition de la peine de mort, dont M. Pierre Bas est partisan ainsi qu'un autre commissaire, également député R.P.R. de Paris, M. Jacques Marette. Ce dernier, toutefois, a estimé que l'on ne pouvait régler une question aussi importante, et qui divise l'opinion, dans une discussion sur la loi de finances. L'amendement de M. Bas a été écarté de justesse après avoir été soutenu par son auteur ainsi que par trois représentants de l'opposition, MM. Laurent Fabius (P.S., Seine-Maritime), Michel Rocard (P.S., Yvelines) et Parfait Jans (P.C., Hauts-de-Seine).

ÉDUCATION

Le transfert de l'université de Vincennes

Le conflit entre Paris-XIII-Villetaneuse et le ministre s'aggrave

L'I.U.T. de Saint-Denis a été évacué

Agissant au nom du ministre des universités, le recteur de l'académie de Créteil a décidé de faire évacuer le jeudi 21 septembre les locaux de l'ancien I.U.T. de Saint-Denis, afin de préveinr toute « *occupation illégale* ».

Rappelons que c'est à l'emplacement de cet I.U.T. que le ministe veut transférer l'université de Paris-VIII (Vincennes).

Des vigiles interdisent l'accès des lieux « *à toute personne autre que celles expressément désignées pour assurer le gardiennage et la sécurité* ». Le recteur rappelle qu'il « *a été mis fin par lettre ministérielle en date du 27 juillet, à compter de la fin de l'année universitaire 1977-1978, à la mise des locaux à la disposition de l'I.U.T. de Saint-Denis. De nouveaux locaux seront mis à la disposition de cet établissement, place du 8-Mai, à Saint-Denis* ».

La municipalité de Saint-Denis s'élève contre cette mesure « *qui s'inscrit dans le cadre du démantèlement de Vincennes et porte atteinte à Paris-Nord - Villetaneuse* ». M. Pierre Zarka, député de la Seine-Saint-Denis et secrétaire national du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), dénonce « *l'occupation de l'I.U.T. par les forces de police* » et la « *fausse ouverture* » de Mme Saunier-Seïté, ministre des universités.

Le conseil de l'université Paris-Nord (Paris-XIII Villetaneuse), réuni le 21 septembre, « *approuve la ferme protestation de son président* », M. Josefowicz, et « *fait siennes les propositions de sa lettre au ministère des universités* ». Le conseil dénie toute valeur juridique à la décision de Mme Alice Saunier-Seïté, puisque la gestion de l'I.U.T. de Saint-Denis « *relève de la seule compétence des responsables de cet établissement* ». Enfin, le conseil « *s'élève contre la décision de fermer l'I.U.T. de Saint-Denis* » et demande « *le départ des vigiles* » et la réouverture de l'établissement.

Dans un communiqué, diffusé ce vendredi 22 septembre, le président de l'uinversité Paris-Nord annoce que, « *conformément à la décision du conseil d'université et du conseil d'administration de l'I.U.T. de Saint-Denis, la rentrée à l'I.U.T. aura lieu le 25 septembre dans les conditions prévues* ».

SCIENCES

● *L'organisation internationale Intelsat de communications par satellites* a renvoyé à décembre le choix du véhicule qui mettra en orbite les trois derniers satellites Intelsat-5. Sont en concurrence : la navette spatiale américaine et la fusée européenne Ariane, la fusée américaine Atlas-Centaure étant un recours possible. Le choix technique recouvre une option politique : confirmer ou briser le monopole américain en matière de lancements des satellites Intelsat.

ÉDUCATION

Libres opinions

Qui a peur de Vincennes ?

par JEAN GATTEGNO (*)

L'UNIVERSITE de Vincennes est née en 1968 de la rencontre de deux forces : la volonté d'Edgar Faure de se concilier une partie des universitaires en donnant une chance aux modernistes (quitte à ce que le nouveau centre serve d'abcès de fixation) : et, d'autre part, l'aspiration de certains enseignants à une novation, sinon à un bouleversement pédagogique et intellectuel, devenue vitale pour eux dans un système fortement sclérosé.

Mais, dès avant l'ouverture de l'université, est apparu un troisième élément non explicitement prévu par les uns ou par les autres : un type nouveau d'étudiants. Des étudiants ultra-motivés, intellectuellement et souvent aussi politiquement, et qui voyaient dans Vincennes, eux, une possibilité de rupture avec tout ce qu'ils avaient connu.

Ce sont les enseignants de fondation qui, sans grande opposition du ministère, ont opéré les choix pédagogiques : système des unités de valeurs, cours nombreux en soirée, contrôle continu sans examen final. Mais ce sont ces étudiants, auxquels s'était jointe une forte minorité d'enseignants, qui ont imposé, au fil des années, à la majorité des enseignants, et en tout cas à ceux qui détenaient l'autorité légale, ce qui constitue aujourd'hui l'autre face des « acquis » de Vincennes : refus d'une limitation des inscriptions, accès libre des non-bacheliers, refus de laisser le personnel de service aux mains de négriers, mise sur pied d'un enseignement du français pour les travailleurs étrangers... et aussi, même si ce furent des victoires de courte durée, refus en 1973 et en 1976 de l'application des réformes gouvernementales en matière de diplômes nationaux et refus de la pré-inscription pour les étudiants étrangers.

Politiquement, ce pouvoir de fait na' pas toujours gêné le ministère, ravi de voir que ces « agitateurs » avaient déjà contre eux ceux pour qui une « université démocratique » doit être aussi solidement tenue en main qu'un fief municipal. Les choses ont commencé à changer lorsqu'il s'est révélé que nombre de ces étudiants restaient à Vincennes, une fois leurs études achevées, en tant que membres du personnel administratif ou technique, ou comme chargés de cours, et disposaient dès lors d'un pouvoir institutionnel. A quoi s'ajoutait l'afflux d'étudiants du tiers-monde, fort mal vus, et pas seulement au ministère de l'Intérieur. Le temps était venu de tenter d'en finir avec Vincennes.

Politiquement, ce pouvoir de fait n'a pas toujours gêné le le projet de Marne-la-Vallée, concocté par des urbanistes de toutes confessions, et qui aurait répété les expériences, pourtant concluantes, des débuts de Nanterre. Et c'est aujourd'hui le projet de Saint-Denis, provocation évidente à l'égard de la municipalité et de l'université de Paris-XIII en même temps qu'à l'égard de Vincennes, à qui on offre un terrain minuscule, sur lequel l'architecte du ministère a pour tâche de caser quinze mille étudiants alors que Vincennes en compte trente mille.

Mais ce projet lui-même est à mettre en rapport avec l'annonce, faite par le ministère, que l'existence à Vincennes de diplômes nationaux reconnus passe par la fin du recours exclusif au contrôle continu, et l'organisation d'examens. Et là, le débat est loin d'être purement formel. Le contrôle pratiqué à Vincennes est une des formes essentielles de la *volonté délibérée d'accueil aux étudiants tels qu'ils sont*, caractéristique de la majorité de tous ceux qui travaillent à Vincennes. L'accès libre de non-bacheliers, la forte proportion d'étudiants travailleurs et d'étrangers, ne sont guère compatibles avec le psittacisme auquel se réduit le système des examens. Or c'est bien cette volonté-là qui heurte beaucoup de gens, à Vincennes comme en dehors.

Vincennes montre, en effet, que si des étudiants qui sont, comme on dit, le « tout-venant » peuvent mener à bien des études universitaires à partir certes de l'offre des enseignants (« détention du savoir ») mais aussi de la demande des étudiants, la raison principale en est que les connaissances des premiers ont cessé de servir systématiquement, par le biais d'examens stérilisants et infantilisants, de seule référence et de seul modèle. En sorte que se trouve mis en question — oh ! bien modestement encore ! — un des pans du système d'enseignement supérieur traditionnel : celui, précisément, qui légitimait et codifiait la supériorité du « corps enseignant » sur les étudiants.

Cette mise en question est un des préalables au changement que devra subir l'Université dans sa nature comme dans sa fonction, si l'on veut qu'elle cesse d'être exclusivement le débouché de la scolarité secondaire et des classes moyennes, pour s'ouvrir aux travailleurs et aux adultes. L'expérience poursuivie à Vincennes en annonce la possibilité, et c'est sans doute là que prend sa source l'hostilité quasi viscérale des tenants de l'Université traditionnelle, qu'il s'agisse d'hommes (et de femmes) politiques ou d'universitaires à l'égard de Vincennes. Le reste — la sexualité, la drogue, etc., — n'est que littérature de gare.

(*) Professeur de littérature anglaise à Paris-VIII - Vincennes, membre de la commission exécutive de la section enseignement supérieur du SGEN-C F.D.T.

MÉDECINE

Les mesures en faveur de la maternité

Présentant le jeudi 22 septembre quatre mesures de protection de la maternité et du nouveau-né (nos éditions datées 22 septembre), Mme Simone Veil ministre de la santé et de la famille — qu'accompagnait Mme Monique Pelletier, ministre déléguée chargée de la condition féminine — a déclaré que ces dispositions s'inscrivaient dans une attitude d'ensemble du gouvernement, en application, notamment, du programme de Blois. Il s'agit, a relevé Mme Simone Veil « d'une politique volontariste de protection de la mère et de l'enfant ».

Cependant, a noté le ministre de la santé, il ne faudrait pas que ces dispositions découragent les employeurs d'engager de jeunes femmes. Ce dossier, a-t-elle rappelé, est confié à Mme Monique Pelletier. Cette dernière s'est pour sa part félicitée de ces nouvelles mesures de protection de la maternité, mais a relevé que certaines d'entre elles pourraient avoir une incidence sur l'emploi. « Il faut expliquer aux employeurs que la maternité est un fait social. » Mme Monique Pelletier s'est enfin déclarée désireuse de « ne pas empiéter » sur les attributions des autres ministères.

Mme Simone Veil, enfin, a estimé que le gouvernement n'attendait de ces quatre dispositions qu'un progrès quantitatif négligeable de la courbe des naissances. Ce qui importe surtout, a conclu le ministre de la santé, est leur aspect qualitatif.

L'enquête de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), qui vient d'être rendue publique, justifie, s'il en était besoin, les efforts « qualitatifs » entrepris en la matière.

Voici le détail des mesures présentées par Mme Simone Veil.)

1) *Prise en charge intégrale du diagnostic et du traitement de la stérilité.*

Sur 400 000 couples qui se marient chaque année, 40 000 seront stériles : dans un cas sur trois, la stérilité est d'origine masculine, dans la même proportion, elle est d'origine féminine. Les autres cas de stérilité sont imputables à l'hypofertilité du couple.

La loi du 12 juillet 1978 a posé le principe de la prise en charge intégrale du diagnostic de la stérilité, de son traitement et de certains diagnostics prénataux. La stérilité féminine est curable, estime-t-on, dans un tiers des cas (cette proportion tombant à 15 % chez l'homme) D'autre part, certains couples hésitent à avoir des enfants, car ils redoutent — dès avant la conception — l'éventualité de malformations congénitales chez l'enfant, si l'un de leurs proches parents a été frappé d'un trouble qui leur semble héréditaire. Soixante-deux consultations de conseil génétique fonctionnent déjà, qui permettent de préciser le caractère héréditaire ou non, d'une maladie ou d'une malformation. En outre, la ponction amniotique, pratiquée à la quinzième ou seizième semaine de grossesse, permet de rassurer une femme qui redouterait de porter un enfant atteint de certaines maladies congénitales. Cet examen n'est toutefois pratiqué que si l'équipe médicale estime le risque important.

Dorénavant, les diagnostics prénataux, dont le coût est assez élevé et qui ne peuvent être pratiqués, en France, que dans dix laboratoires spécialisés, seront pris en charge — si elles le souhaitent — pour toutes les femmes enceintes de plus de quarante ans, chez qui, rappelle-t-on au ministère, « *le risque d'aberration chromosomique est important* ».

2) *Prise en charge intégrale de tous les soins délivrés au cours des quatre derniers mois de la grossesse.*

Il est apparu que les hospitalisations les plus nombreuses et les soins les plus onéreux se situent au cours des quatre derniers mois de la grossesse. Or, seules les femmes qui présentaient des grossesses « à risques » et étaient suivies pour cette raison dans des centres spécialisés étaient totalement prises en charge. Il en ira de même à l'avenir, en application de la loi du 6 juillet 1978, pour tous les soins délivrés au cours des quatre derniers mois de la grossesse. Un décret devrait permettre la mise en œuvre de cette mesure dès le 1er octobre. Son coût est estimé à 114 millions de francs en année pleine.

Il est en outre prévu d'encourager la surveillance à domicile des femmes enceintes qui, pour des raisons médicales ou sociales, rencontreraient des difficultés pour se faire hospitaliser.

3) *Prise en charge intégrale de l'hospitalisation du nouveau-né au cours de son premier mois de vie.*

Jusqu'à présent, seuls les soins des enfants prématurés étaient intégralement pris en charge Cette mesure sera *étendue* à tous les nouveau-nés, quel que soit leur terme et leur poids de naissance. C'est la loi du 12 juillet 1978 qui a permis de supprimer cette discrimination et de faire bénéficier l'ensemble des nouveau-nés des soins de haute technicité. Cette mesure, qui devait entrer en vigueur dès le 1er octobre, coûtera à l'assurance-maladie quelque 10 millions de francs en année pleine.

D'autre part, le dépistage de l'infirmité motrice cérébrale, des troubles auditifs, de hypothyroïdie, de la phénylcétonurie, seront poursuivis et encouragés. Détectés très tôt, ces troubles peuvent, si le traitement est appliqué immédiatement, être corrigés, atténués, voire supprimés.

4) *Prolongation de deux semaines de congé post-natal.*

Cette prolongation résulte également de la mise en vigueur de la loi du 12 juillet 1978. Le congé de maternité passe ainsi de quatorze à seize semaines. S'il s'agit d'une grossesse pathologique, le congé de maternité comprendra huit semaines avant et dix après la naissance ; s'il s'agit d'une grossesse multiple, il sera composé de six semaines avant et douze après la naissance Lorsque ces deux éléments seront conjugués, le congé sera, au total, de vingt semaines.

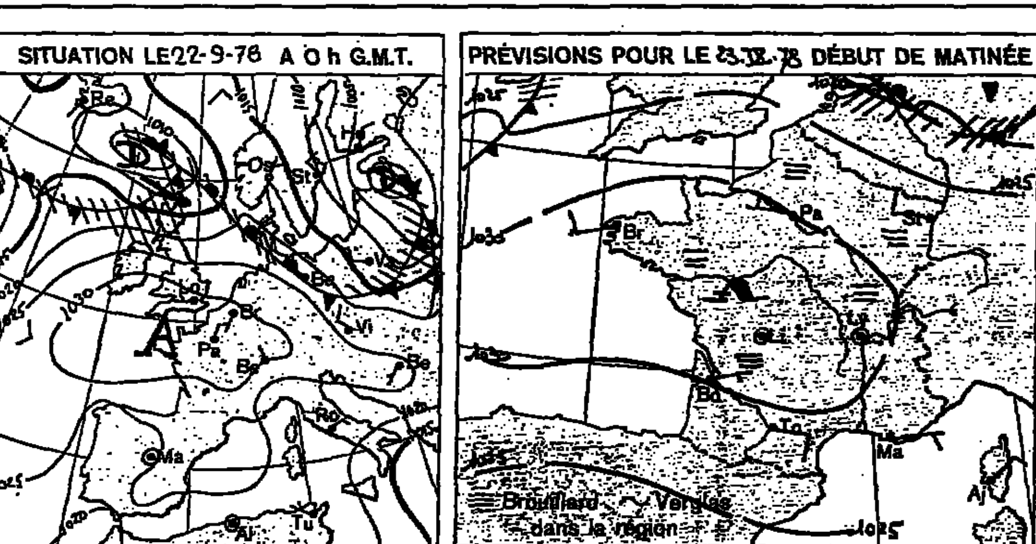
Cette mesure prendra effet à dater du 1er octobre, pour toutes les femmes enceintes à cette date et pour toutes celles dont le congé post-natal est en cours. Son coût est évalué à 400 millions de francs par an. Des mesures particulières seront prises pour que les non-salariés et les femmes affiliées aux régimes spéciaux puissent bénéficier des mêmes droits. Enfin, le ministère de la santé et de la famille signale que des études approfondies sont actuellement menées pour examiner les modalités d'extension ultérieures du congé de maternité : congés continus ou fractionnés, crédits d'heures, travail à temps partiel, réduction de la durée hebdomadaire de travail.

Enfin, le ministère de la santé et de la famille a adopté le principe de deux actions particulières dans le Nord-Pas-de-Calais et en Corse, régions où l'évolution de la mortalité périnatale est en retard par rapport à la moyenne nationale. Il s'agit essentiellement d'une action d'information des futures mères et de sensibilisation de l'opinion. La campagne menée dans le Nord-Pas-de-Calais a été entreprise dès 1977. L'action prévue en Corse devrait commencer au début de 1979.

Mme Simone Veil a rappelé en outre qu'en mars 1978, deux mesures ont permis d'assouplir les délais au cours desquels peuvent être effectués les examens ouvrant droit à l'attribution des allocations pré et post-natales ; d'autre part de permettre à la mère, si elle le souhaite, de percevoir tous les remboursements concernant cet enfant. La même mesure sera, on le sait, appliquée aux prestations familiales à partir du 1er janvier 1979.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 septembre à 0 heure et le samedi 23 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions qui couvrent une grande partie de l'Europe occidentale régresseront temporairement vers le sud en s'affaiblissant légèrement. Le courant de perturbations d'origine océanique, qui contournera ces hautes pressions, se rapprochera un peu de la France.

Samedi 23 septembre, sur les régions s'étendant du nord de la Seine au Rhin, le temps sera souvent couvert et très brumeux le matin, les brouillards persisteront plus longtemps dans les vallées. Quelques éclaircies apparaîtront l'après-midi, sauf près des frontières belge et allemande, où il pleuvra légèrement. Les vents seront faibles puis modérés, de secteur ouest dominant. Les températures minimales changeront peu ; les températures maximales baisseront.

Sur les autres régions, après la dissipation rapide des brouillards du début de la matinée, le temps sera souvent ensoleillé malgré quelques passages nuageux. Les vents seront faibles, sauf brises côtières modérées. Les températures seront peu différentes de celles de vendredi.

Vendredi 21 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 029,8 millibars, soit 772,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 septembre; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 20 et 10 : Bordeaux, 23 et 7 ; Brest, 21 et 8 ; Caen, 19 et 5 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 3 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 21 et 6 : Lille, 21 et 10 ; Lyon, 19 et 5 : Marseille, 25 et 11 ; Nancy 18 et 7 : Nantes, 22 et 10 ; Nice, 24 et 16 ; Paris - Le Bourget, 20 et 8 ; Pau, 24 et 7 ; Perpignan, 26 et 9 ; Rennes, 22 et 8 ; Strasbourg, 17 et 8 ; Tours, 21 et 8 ; Toulouse, 25 et 6 : Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 12 degrés ; Amsterdam, 17 et 12 : Athènes, 25 et 14 : Berlin, 16 et 9 : Bonn, 19 et 12 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Iles Canaries, 29 et 22 : Copenhague, 15 et 8 : Genève, 19 et 6 ; Lisbonne, 28 et 19 ; Londres, 22 et 11 : Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 11 et 5 : New-York, 27 et 22 : Palma-de-Majorque, 28 et 10 ; Rome, 25 et 10 ; Stockholm, 12 et 5.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 185

HORIZONTALEMENT

I. Peut être la réalisation d'un homme qui aspirait à une carrière bien remplie. — II. Permet de mettre sur la bonne voie ; A des taches sur sa robe. — III. Solides, quand on peut tenir ; Objet de nos aspirations ; Pas comme s'il en pleuvait. — IV. Nombre d'unités pour une règle ; Fleur ; Quatre termes ; Préfixe. — V. Est impossible à faire quand il n'y a pas mèche ; Fruit de Chine. — VI. Reste au fond de la pièce ; Même pas culottée ; Frapperas. — VII. N'atteint pas le mille ; Préposition ; N'annonces pas. — VIII. Le mois du printemps ; A formé un territoire. — IX. Pronom ; Fait une assignation ; Département. — X. Est bien mal élevé ; Qui ne risque pas de s'envoler ; Peut se dire à un ami. — XI. Vouloir le bien d'autrui ; Saint qui voulait voir les choses du bon côté ; Ville de la Drôme. — XII. Sur un parchemin ; Me laissai aller. — XIII. Souvent pendu au bras des dames ; Pas nette ; D'un auxiliaire ; Très humide quand il est pourri. — XIV. Leva le pied : Entre deux propositions ; Col des Alpes. — XV. En mettant beaucoup de sel.

VERTICALEMENT

1. Moins faibles que la chair. — 2 Passé défini ; Pris avant de sauter. — 3. Change quand c'est son intérêt ; En vitesse ; Le dernier c'est pour les lions. — 4. Assurer le nécessaire ; Drôle d'habitude ; Vieille ville. — 5. Sa racine peut nourrir le feu ; Peut se faire avec un ballon. — 6. Pronom ; Etre coulant. — 7. Nom de terre ; Utile pour tirer des traits ; A tout son temps devant lui. — 8. Pas avertie ; Participer à un choix ; Donne généralement de bons mois. — 9. Croquait le marmot ; Abréviation précédant une addition ; Noire quand on est très inquiet. — 10. Sorti ; Déchiffré ; N'a pas besoin de machine. — 11 Sec pour une punition ; Article ; Pas uni. — 12. S'inscrit sur une carte ; Début d'embarras. — 13 Peut faire une belle nappe ; Endroit à fréquenter par ceux qui veulent manger la grenouille. — 14 Participe gai ; Bâtiment où l'on trouve généralement des grandes pièces ; Pour faire la peau. — 15. Peut consister à mettre dans le lit des petites vieilles.

Solution du problème n° 2 184

Horizontalement

I. Fleuriste. — II. Aigrelet. — III. Mer ; Air. — IV. Iris ; Van. — V. Lô ; Mite. — VI. Lumière. — VII. Etape ; Te. — VIII. Riait. — IX. Endettées. — X. Suer ; Esse. — XI. Ases ; Té.

Verticalement

1. Familières. — 2. Lier ; Nus. — 3. Egrillardes. — 4. Ur ; Soupière. — 5. Réa ; Méat. — 6. Il ; Mi ; Ite. — 7. Serviettes. — 8. TT ; Atre ; Est. — 9. Enée ; Osée.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 22 septembre 1978 :

UN ARRETE

● Portant fixation du prix du quintal du blé-fermage pour la campagne 1978-1979.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs ayant obtenu le diplôme de décorateur.

Stages

● *Pour les femmes qui veulent travailler*, l'Association « Animation en région parisienne » organise, du 2 octobre au 4 novembre, un stage de cinq semaines à temps complet, réservé aux femmes veuves, divorcées, séparées, célibataires avec enfant ou bénéficiaires de l'allocation « parents isolés ». Ce stage set rémunéré (à 90 % du SMIC). Seule condition à l'inscription : que les candidates aient au moins le niveau bac.

Ce stage de cinq semaines doit faciliter l'entrée des participantes ou leur retour dans la vie professionnelle.

★ L'Animation en région parisienne, tél. 222-86-37.



MÉDECINE

La prématurité et la mortalité périnatale diminuent constamment en France

S'il est un domaine où les progrès de la médecine ont été parmi les plus spectaculaires au cours de ces dernières années, c'est peut-être celui de la médecine périnatale. En d'autres termes, les soins du nourrisson avant, pendant, et immédiatement après sa naissance. Les résultats de cette amélioration étaient connus de façon empirique : les grossesses dites « à risques » sont décelées de plus en plus tôt, donc de mieux en mieux surveillées ; les accouchements difficiles, moins fréquents, sont donc plus facilement maîtrisés ; le rôle des pédiatres, dans les heures et les jours qui suivent la naissance, va croissant. Conséquences : la mortalité périnatale diminue constamment, de même que la prématurité, donc le nombre d'enfants morts-nés, ou handicapés dès la naissance.

On possède aujourd'hui, depuis la publication de l'enquête de l'INSERM, des chiffres qui confirment de façon éclatante la qualité de ces résultats. L'étude, qui compare les données recueillies en 1972 à celles de 1976 a été réalisée à la demande du ministère de la santé et de la famille, sous la direction de Mme le docteur Claude Rumeau-Rouquette. Elle évalue tout aussi bien l'évolution de la mortalité et de la morbidité périnatale que l'incidence de la prématurité, la fréquence des malformations congénitales, l'évolution de la surveillance des grossesses, celle des modalités d'accouchement, d'allaitement et de contraception.

● MORTALITÉ PÉRINATALE

Comparable aux taux britanniques en 1970, le taux français de mortalité périnatale, c'est-à-dire la proportion d'enfants morts entre le cent quatre-vingtième jour de grossesse et le septième jour de vie extra-utérine, lui est aujourd'hui inférieur (France 1,67 % ; Angleterre et Pays de Galles : 1,77 %). Ce taux reste cependant supérieur à ceux qu'enregistrent les Pays-Bas et les pays scandinaves. En outre, d'importantes inégalités régionales subsistent. Si le taux général est tombé, pour la France, de 2,13 % à 1,67 % en quatre ans, plusieurs zones se distinguent par des fréquences de mortalité supérieures à la moyenne nationale, notamment les régions Champagne-Ardennes, Lorraine, Nord et Corse, ces deux dernières ayant des chiffres supérieurs à 2 %.

● PRÉMATURITÉ
(naissance avant la 37e semaine de grossesse)

La diminution de la prématurité est particulièrement rapide puisqu'elle est passée, de 1972 à 1976, de 8,2 % des naissances à 6,8 %. Les auteurs de l'enquête expliquent cette chute spectaculaire, d'une part par la diminution du nombre des grandes multipares (femmes ayant accouché de très nombreuses fois, donc exposées à mettre au monde des enfants prématurés). Mais ils constatent aussi cette diminution chez les femmes qui accouchent pour la première ou la deuxième fois. Les mesures adoptées pour prolonger « artificiellement » les grossesses difficiles (cerclage du col de l'utérus, repos, médicaments bloquant les contractions) semblent prouver ainsi leur efficacité.

En revanche, les rédacteurs de l'enquête n'ont pas constaté de baisse sensible de l'hypotrophie (poids insuffisant de l'enfant compte tenu de l'âge gestationnel). 7 % des enfants pesaient 2 500 grammes ou moins en 1972, 7,1 % en 1976.

L'une des explications avancées à cela par les auteurs est l'extension du tabagisme chez les femmes enceintes, le tabac étant un facteur important et reconnu du faible poids de l'enfant. Ainsi, en 1976, le taux d'hypotrophie (qui est de 5,2 % dans la population générale) atteint 11 % chez les « moyennes fumeuses » (moins de dix cigarettes par jour) et... 17 % chez les « grandes fumeuses » (plus de dix cigarettes).

Au contraire, les divers signes de souffrance fœtale au cours du travail n'ont guère varié, de même que l'incidence des malformations congénitales.

● SURVEILLANCE DES GROSSESSES

Elle s'est considérablement améliorée entre les années 1972 et 1976 : ainsi, le pourcentage des femmes qui ont subi moins de quatre consultations prénatales est passé de 15,3 % à 10,6 %. Aujourd'hui, plus de 70 % des femmes enceintes sont examinées au moins une fois par un obstétricien au cours de leur grossesse, les hospitalisations prescrites au cours du troisième trimestre sont plus fréquentes — de même que les arrêts de travail. Les examens biologiques prénataux se font également beaucoup plus nombreux.

Mais, dans ce domaine, d'importantes inégalités socio-culturelles sont constatées, les femmes le mieux suivies étant aussi celles dont le niveau d'études est égal ou supérieur au baccalauréat. Un exemple : seulement la moitié des femmes qui n'ont aucun diplôme, ou le certificat d'études, subissent plus de quatre visites prénatales. Or cette proportion atteint 78,7 % pour les bachelières et 82,9 % pour les diplômées de l'Université... Les inégalités régionales sont également très importantes dans ce domaine.

● MODALITÉS DE L'ACCOUCHEMENT

La fermeture de 40 % des petites maternités (moins de quinze lits) a provoqué une concentration des accouchements dans les grands établissements, le plus souvent pourvus d'équipements lourds. Aussi constate-t-on, de plus en plus souvent, que l'accouchement est déclenché artificiellement (11,5 % en 1972, 14,3 % en 1976) et qu'il dure de moins en moins longtemps. En effet, les accoucheurs obstétriciens recourent de façor croissante à une terminaison « opératoire » de l'accouchement : 6,1 % des enfants naissaient par césarienne en 1972 8,5 % en 1976 ; 8,9 % à l'aide des forceps en 1972, 11,2 % en 1976. Enfin, la progression de la surveillance électronique des accouchements a fait, en quatre ans, un bond extraordinaire puisqu'elle s'est multipliée par cinq . 6,4 % en faisaient l'objet en 1972, 31 % en 1976.

● ALLAITEMENT

Dans le même sens, les interventions sur l'enfant dès sa naissance se font de o'us en plus fréquentes : réanimation, examens bactériologiques et cliniques, transferts vers des établissements spécialisés. D'une manière générale, la proportion de nouveau-nés examinés par un pédiatre a presque doublé en quatre ans (35,8 % en 1972, 67 % en 1976).

L'allaitement maternel progresse rapidement, surtout — là encore — lorsque le niveau socio-culturel est élevé. 36,6 % des femmes allaitaient leurs enfants en 1972, 45,5 % en 1976. Sur ce point, les différences régionales se sont atténuées.

● CONTRACEPTION

Un nombre croissant d'accouchées disent avoir recouru à « une » méthode contraceptive avant ou entre leurs grossesses : 40,4 % des femmes en 1972, contre 59,1 % en 1976. Sur ce point, l'un des résultats les plus frappants de l'enquête est la progression de la pilule, à laquelle ont recouru 34,4 % des femmes interrogées en 1976 (contre 11,1 en 1972). Cette augmentation s'est produite au détriment des techniques dites « classiques » (méthode des températures, coït interrompu, préservatifs). Enfin, la proportion des femmes qui accouchent avant l'âge de vingt ans et après quarante ans a continué à diminuer, ainsi que le nombre des mères de plus de trois enfants.

C. B.

ANCIENS COMBATTANTS

LE GÉNÉRAL SIMON DEVIENT CHANCELIER DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Par décret au *Journal officiel* du vendredi 22 septembre, le général d'armée (cadre de réserve), Jean Simon, a été nommé chancelier de l'ordre de la Libération, en remplacement de M. Claude Hettier de Boislambert, qui occupait cette fonction depuis 1962.

Créé par le général de Gaulle, en novembre 1940 à Brazzaville, pour distinguer les Français libres dans le combat contre l'occupant, l'ordre de la Libération a compté jusqu'à mille cinquante-neuf compagnons (en tenant compte des 23 personnes morales, comme les villes ou les unités combattantes). A ce jour, quatre cent cinquante compagnons sont en vie.

Renouvelé dans ses fonctions, pour la dernière fois, en août 1974, M. Hettier de Boislambert, âgé aujourd'hui de soixante-douze ans, n'avait pas demandé la prolongation de son mandat de chancelier, qui est d'une durée de quatre ans et qui arrivé à expiration le 21 septembre 1978. M. Hettier de Boislambert demeure, avec vingt-huit autres compagnons, membre du conseil de l'ordre.

[Né le 30 avril 1912 à Brest (Finistère), le général d'armée Jean Simon, admis dans la deuxième section du cadre de réserve en avril 1973, a occupé plusieurs postes importants de la hiérarchie militaire, notamment celui d'inspecteur général de l'armée de terre en septembre 1969 et de secrétaire général de la défense nationale en mai 1973.

Alors âgé de vingt-neuf ans, Jean Simon a été fait compagnon de la Libération le 23 juin 1941. Il a été l'un des premiers officiers à rallier Londres, avec M. Pierre Messmer, peu après le 18 juin 1940. Dans les rangs de la 13e demi-brigade de la légion étrangère, il participe aux combats en Erythrée, en Syrie, en Libye, en Tunisie, en Italie et à la campagne de France. En 1944-1945, il est attaché au cabinet du général de Gaulle.]

Le Monde — équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La loi de 1972 a renforcé les pouvoirs de l'administration dans les régions

constatent les élus socialistes de la région Rhône-Alpes

De notre correspondant

Grenoble. — Les groupes socialistes et communistes du conseil régional Rhône-Alpes se sont réunis séparément, mercredi 20 septembre, les premiers à Chambéry, les seconds à Saint-Martin-d'Hères, pour préparer la prochaine session de l'assemblée régionale, qui se tiendra les 25 et 26 septembre à Charbonnières. Analysant la situation économique régionale marquée par *« une brutale aggravation du chômage »*, les conseillers régionaux socialistes et communistes se déclarent très préoccupés : *« La région Rhône-Alpes a désormais basculé dans la crise,* constate le groupe socialiste. *Le mythe d'une région privilégiée entretenu par le pouvoir est donc bien mis à mal. C'est 60 % au moins de l'activité régionale qui est condamnée à la stagnation ou à la disparition. »*

Les conseillers régionaux de gauche veulent, d'autre part, que s'ouvre, dès la prochaine session de l'assemblée régionale, un large débat sur cette institution, ses prérogatives, son rôle et ses moyens, à la lumière du bilan des cinq années passées. *« La loi de 1972, que le P.S. a toujours critiquée, ne permet pas à la région d'être un véritable instrument de décentralisation et d'intervention dans les domaines essentiels de l'aménagement du territoire et du développement économique »*, a constaté M. Jacques Antoine Gau, député socialiste de l'Isère. Il a ajouté que, quelles que soient les limites de cette loi, il a manqué à Rhône-Alpes une volonté politique qui aurait permis d'aller plus loin dans la mise en place d'institutions régionales jouant véritablement leur rôle.

Cette carence a permis à *« l'administration — préfet de région, mission régionale — de prendre une place très importante, un pouvoir d'initiative très grand. Cette situation est anormale »*, a conclu le groupe socialiste.

C. F.

● *Le Conseil national des économies régionales et de la productivité* (CNEL.P), que préside M. Marcel Lucotte, sénateur (P.R.) de Saône-et-Loire, constate que *« les déséquilibres s'aggravent au préjudice des régions les plus pauvres qui sont durement menacées ». (...) « Il y a là une véritable négligence dans la mise en valeur de cette richesse que constitue l'existence d'un vaste espace aménageable, dont la France est le mieux doté des pays de la Communauté européenne. »*

TRANSPORTS

Face à la diminution de son trafic lourd

La S.N.C.F. fait une ouverture sur les moyennes entreprises

L'activité de la S.N.C.F. représente un excellent baromètre de l'activité économique. On voit en particulier se dessiner depuis quelques années dans les courbes de trafic du premier transporteur national les conséquences de la crise qui frappe plusieurs secteurs industriels ; la sidérurgie, par exemple, placée en ce moment sous les feux de l'actualité. L'acheminement des produits sidérurgiques, des minerais, des combustibles, des matériaux de construction, des produits chimiques « faisaient » encore à eux seuls en 1977 50 % du trafic marchandises de la S.N.C.F. Mais de 1974 à 1977 ce genre de transport a diminué d'environ 13 % : 16 % pour les matériaux de construction, 18 % pour les minerais, 5 % pour les produits sidérurgiques.

Les responsables commerciaux de la Société nationale ont donc très normalement cherché un relais à cette activité traditionnelle. Comme l'a expliqué, le 20 septembre, au cours d'une conférence de presse M. Jean-Luc Finols, directeur commercial marchandises de la S.N.C.F. ses efforts vont se tourner vers les produits de l'industrie de transformation et de la distribution traités par les moyennes entreprises et plus particulièrement sur la chimie fine, la mécanique et la construction électrique, l'agro-alimentaire.

Pour cela, un nouveau plan de transport pour l'acheminement des marchandises en régime accéléré va être mis en place à partir du 1er octobre. La S.N.C.F. prévoit ainsi avec huit cents trains quotidiens, trois cent vingt gares spécialisées, des délais d'acheminement de vingt-quatre heures à quarante-huit heures, d'augmenter de 30 % d'ici trois ans sa capacité de transport dans ce secteur. Deux cent cinquante inspecteurs ou démarcheurs vont prospecter le nouveau marché en s'efforçant, dit M. Finols de *« faire sortir la S.N.C.F. de l'anonymat*

ENVIRONNEMENT

● *Gênes : plus de risques de contamination.* — Quatorze des soixante personnes intoxiquées le mardi 19 septembre dans une peausserie du centre de Gênes se trouvent toujours dans un état préoccupant. Toutefois, vingt-quatre heures après l'accident, plus aucun risque de contamination ne subsistait dans l'usine et son voisinage. — *(A.F.P.)*

CIRCULATION

LES GROSSES MOTOS SONT-ELLES DANGEREUSES ?

Les motocyclistes manifestent à Paris

Après s'être rassemblés, comme chaque vendredi, place de la Bastille, à Paris, plusieurs milliers de motards entreprendront, ce 22 septembre, un défilé à travers la capitale pour manifester leur hostilité aux récentes déclarations de M. Christian Gérondeau, secrétaire général du comité interministériel pour la sécurité routière. Au micro de France-Inter, M. Gérondeau avait en effet laissé entendre que les pouvoirs publics pourraient être amenés à prendre des mesures tendant à interdire la circulation des machines de grosses cylindrées *(le Monde* du 19 septembre).

On notera toutefois que, recevant, dans la soirée du 21 septembre, une délégation de motards, membres de l'Association des motocyclistes indépendants (AMI), qui entouraient M. Yves Mourousi, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a très clairement indiqué que M. Gérondeau *« avait fait cette déclaration à titre personnel et non au nom du gouvernement ».*

Les menaces de M. Gérondeau sont venues à point nommé — puisqu'il est fortement question que la réforme du permis moto devienne réalité avant la fin de cette année — relancer le débat. Avec d'autant plus de force que les statistiques d'accidents concernant les motos dont avait fait état le secrétaire général du C.I.S.R. pour étayer son propos seraient en parfaite contradiction avec les chiffres enregistrés par la gendarmerie nationale, comme l'ont fait observer M. Mourousi lui-même, l'association Pratique-Sécurité-Moto (P.S.M.) et l'AMI *(le Monde* du 21 septembre). Le défilé de ce 22 septembre exprimera mieux que des déclarations le profond malaise des milieux motocyclistes, qui restent indéniablement victimes d'une ségrégation peu compréhensible.

J.-M. D.-S.

● *Conduite en état d'ivresse : huit mois de prison.* — Le tribunal correctionnel de Lille a condamné, jeudi 21 septembre, à huit mois de prison ferme, un jeune homme de vingt-six ans, artisan en chauffage central à Lille, pour conduite en état d'ivresse.

● *Alcootest sur l'A-7.* — Quatre automobilistes sur les trois mille neuf cent trente et un qui ont été contrôlés le 21 septembre sur l'autoroute du soleil (A-7), près de Vienne (Isère), conduisaient en état de *« légère imprégnation alcoolique »*. C'était la première fois qu'un tel contrôle était fait sur une autoroute.

CARNET

Naissances

— Dominique et Yonnic'k TERRIOU, née Legrand, partagent avec Louis la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 29 août 1978.
76, avenue Laferrière, Créteil.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Isabelle MARCHAL,

fille de M. Alfred Marchal et de Mme, née Solange de Labouchère,

avec

le comte de LEZARDIERE,

fils du marquis de Lézardière et de la marquise, née Lionelle de Laoutre.

Décès

JANINE BOUISSOUNOUSE

Louis de Villefosse a la douleur de faire part du décès de sa femme,
née Janine BOUISSOUNOUSE,
survenu le 13 septembre 1978, au terme d'une cruelle maladie. Elle repose dans la sépulture de sa famille au cimetière de Longjumeau.

Il y a réuni le 21 septembre quelques amis très proches, dont un prêtre et son frère.

[Née le 17 juillet 1905 à Paris, Janine Bouissounouse fit des études d'histoire et d'histoire de l'art en Sorbonne et à l'Ecole du Louvre. Mais ce fut d'abord vers le cinéma qu'elle s'orienta, où elle devint l'assistante du metteur en scène Alberto Cavalcanti, et participa à la réalisation de six films. Après un grave accident d'automobile, elle se dirigea vers le journalisme — elle a notamment interviewé Mussolini, — puis vers la rédaction littéraire.

De 1946 à 1947, elle suivit son mari, qu'elle avait épousé en 1936, Louis de Villefosse, nommé représentant de la France à Rome près de la commission alliée. En 1951, elle devint secrétaire générale du Comité nationale des écrivains, issu de la Résistance. Pendant la guerre, en effet, Janine Bouissounouse s'était profondément engagée. Elle échappa miraculeusement à la Gestapo. Elle fut séparée de son époux, officier de marine, qui avait rejoint les forces navales libres pendant la durée du conflit. Elle devait raconter cette période de sa vie, notamment dans « Maison occupée » (Gallimard, 1946), puis y revenir dans un ouvrage de souvenirs récemment paru (cf. « le Monde des livres » du 27 mai 1977), chez Calmann-Lévy, « la Nuit d'Autun : le temps des illusions ».

Après la guerre, elle se consacra surtout à la rédaction d'ouvrages historiques, parmi lesquels on peut relever en particulier : « Isabelle la Catholique » (Hachette, 1949), « la Vie privée de Marie Stuart » (Hachette, 1953), « Julie de l'Espinasse » (Hachette, 1958), « Condorcet, le philosophie dans la Révolution » (Hachette, 1962).

Janine Bouissounouse, qui avait fait aussi une incursion dans le roman, avec « le Chemin vert » (Donoël) et « l'Etoile filante » (Gallimard), écrivit deux livres en collaboration avec Louis de Villefosse : « Printemps sur le Danube » (Editions de Minuit, 1955) et « l'Opposition à Napoléon » (Flammarion, 1969).]

— Paul Constantin,
Jean-Paul et Colette Constantin,
Didier et Christiane Constantin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul CONSTANTIN,
née Jeanne Roptin,
pharmacien,

survenu le 20 septembre 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Andrésy, le lundi 25 septembre, à 9 h. 15.

Ni fleurs ni couronnes.
4 et 5, résidence
Le Pont-de-Conflans, 78570 Andrésy.
23, rue Marcel-Saguol,
62160 Bully-les-Mines.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice DESOUBRY,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 16 septembre 1978.

De la part de :
Mme Maurice Desoubry,
M. Philippe Desoubry,
Le docteur et Mme Pierre Chatain,
M. et Mme René Taïty,
Mme Jean Fouillet et ses fils,
Mme François Kerleguer et sa fille,
M. et Mme Patrick Chatain,
M. Jean-Pierre Chatain,
Mme Georges Desoubry,
M. et Mme Christian Desoubry et leur fils,
Les familles Poix, Bergerot, Dalbret, et Gauthier.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 21 septembre.
49, rue La Fontaine, 75016 Paris.

— Mme Jean Feldmann,
Mlle Françoise Feldmann,
Le docteur et Mme Jean-Louis Feldmann et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Faucher et leurs enfants,
Ainsi que toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FELDMANN,
professeur honoraire
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,

survenu subitement le 18 septembre 1978.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Paris (5e), et suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
16, rue Pierre-Nicole, 75005 Paris.

[Né le 25 juin 1905 à Paris, Jean Feldmann, pharmacien et docteur ès sciences, s'était spécialisé dans la botanique, et en particulier dans les algues. Assistant, puis maître de conférences à Alger, de 1932 à 1949, il fut nommé, en 1949, maître de conférences, puis professeur à la faculté des sciences de Paris. A son départ à la retraite, en 1976, il était professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie de Paris. Jean Feldmann a publié de très nombreux ouvrages portant notamment sur l'écologie des algues méditerranéennes et l'alternance de générations d'algues.

Il avait reçu en 1938 le prix Desmazières de l'Académie des sciences, et, en 1949, le prix Montagne.]

— Le docteur et Mme Louis Harmel, ses parents,
Mme Jérôme Harmel, son épouse,
Catherine, Ingrid, Annick, ses filles,
M. et Mme Y. Briancourt et leurs enfants,
M. et Mme H. Zimmermann et leurs enfants,
Mlle Véronique Harmel,
M. et Mme H. Ozanne et leurs enfants,
ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Jérôme HARMEL,

survenu le 14 septembre au Royal Victoria Hospital de Montréal, à l'âge de trente-sept ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à l'église Sainte-Catherine de Sienne, à Montréal.
7, rue Albert-Réville, 51100 Reims.
70, Kenwood Road, Beaconsfield,
H 9 W 5 K 4 (Canada).

— Mme Pierre Kaplan,
M. Philippe Kaplan,
Mme Jacques Lubetzki,
M. et Mme Victor Aranovitch,
Mme Claude Genia,
Le professeur et Mme Jean Lubetzki et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Orbeck,
Les familles alliées,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre KAPLAN,
croix de guerre 1939-1945,
ancien élève
de l'Ecole nationale supérieure des pétroles,
juge au tribunal de commerce de Paris,

survenu le 19 septembre 1978, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.
4, rue Massenet, 75016 Paris.

— Le président, le directeur général et le personnel du Bureau de recherches géologiques et minières ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Maurice KIEKEN,
Jean-Paul RAGOT,
ingénieurs géologues au B.R.G.M. en mission en Iran.

— Mme Henri Lamblin, sa mère,
Mme Bianca Lamblin, sa femme,
Marianne Saluden et Sylvia Richardson, ses filles et leurs époux, Alain et James,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Bernard LAMBLIN,
maître-assistant
à l'université de Paris-I,
le 20 septembre 1978.

Les obsèques auront lieu en l'église de Blévy (Eure-et-Loir), le samedi 23 septembre, à 11 heures.

— M. Henri-Jacques Legros, son époux,
M. et Mme Michel Legros,
M. et Mme Jean-Pierre Legros, ses enfants,
Mathias, Anne-Laure, Céline et Alice Legros, ses petits-enfants,
Mme Jeanne Forbras, sa belle-sœur,
Mme Madeleine Chameroy et ses enfants,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jeanne LEGROS,
née Batteur,

décédée le 17 septembre 1978, dans sa soixante-sixième année, en son domicile de Villeneuve-Maurepas.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont été célébrées le mardi 19 septembre, dans l'intimité familiale, à Maurepas.

— Mme Anne-Marie Lotte, ses enfants, ses petits-enfants,
Le docteur et Mme Michel Lotte, leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Joseph LOTTE,

pieusement décédée à Belle-Ile-en-Mer, dans sa cent deuxième année, le 19 septembre 1978.
10, rue Princesse, 75006 Paris.
56360 Le Palais.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles NOETINGER,
ingénieur agricole,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le samedi 16 septembre 1978, à Château-Landon (Seine-et-Marne), dans sa soixante-dix-huitième année.

Une messe sera célébrée à son intention le dimanche 1er octobre, au couvent de Bethléem, à Poligny (Seine-et-Marne), à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
De la part de :
Mme Charles Noëtinger,
M. Vacily Noëtinger,
Vicomte et vicomtesse Patrick du Boscq de Beaumont et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Noëtinger et leurs enfants.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Christian REY,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,

survenu à Paris, le 20 septembre 1978, dans sa quarante-deuxième année.

La levée du corps aura lieu le mardi 26 septembre, à 13 h. 15, à l'hôpital Broussais, 96, rue Didot, 75014 Paris.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

Mme Guy de SAINT PULGENT,
née Jacqueline Bazy,

décédée subitement le 20 septembre 1978 dans sa soixante et unième année.

De la part de :
M. Guy de Saint Pulgent,
M. et Mme Noël de Saint Pulgent et Laure,
M. et Mme Pierre Bazy et leurs enfants,
M. et Mme de Saint Pulgent,
Colonel et Mme Hubert de Saint Pulgent et leurs enfants.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, à Paris (7e), le samedi 23 septembre, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu à Montverdun (Loire), le dimanche 24 septembre, après une messe dite au Pic, à 10 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Vœux

— Le professeur et Mme Christian Benezech,
Anne et Xavier Biseau,
Jacques et Elisabeth Benezech,
Geneviève et Jean-Claude Pignare,
Monique et Gérard Lefevre,
Hélène et Charles-Henri Pelissier-Combescure,
Jean-Louis Benezech,
Françoise Benezech,
ont l'honneur et la joie d'annoncer que leur fille et sœur,

Chantal BENEZECH,
ancienne assistante
à l'université de Montpellier,

prononcera ses vœux perpétuels dans l'ordre des Petites Sœurs de Jésus (Fraternité du Père de Foucauld), le samedi 30 septembre 1978, en la basilique Saint-Pierre de Rome.

Communications diverses

— L'Ordre de la courtoisie française offrira en novembre, comme chaque année, la Coupe de la Ville de Paris au fonctionnaire le plus aimable.

Ceux qui désirent participer à cette désignation doivent envoyer, par écrit seulement, le nom, l'adresse et le lieu de travail d'une personne courtoise au secrétariat de l'Ordre de la courtoisie française, 56, avenue Simon-Bolivar, 75019 Paris.

— Le Comité français de secours aux enfants, 25, avenue de Wagram, Paris (17e), lance un appel à tous pour l'aider à secourir les enfants victimes du tremblement de terre en Iran. Les dons sont reçus à son C.C.P. Paris 384 65 R.

Visites et conférences

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Lagregeois : « Montfort-l'Amaury, le charnier et la maison de Maurice Ravel, les étangs de Hollande ».

15 h., 77, rue de Varenne, Mme Allaz : « Musée Rodin et exposition du monument des Bourgeois de Calais ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Hulot : « Hôtel de Sully ».

15 h., devant l'église Saint-Sulpice, Mme Lemarchand : « Les Trois Mousquetaires à Paris ».

15 h., gare de Conflans Sainte-Honorine, Mme Pennec : « Musée de la Batellerie et vieux Conflans ».

15 h., 9, place des Vosges, Mme Zujovic : « Hôtel de Chaulnes, place des Vosges ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Bouquet-des-Chaux : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 16, rue Cadet : « Le Musée du Grand-Orient de France » (L'art pour tous).

15 h., façade église Saint-Pierre, Mme Hager : « Promenade dans le vieux Montmartre ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins inconnus, hôtels et rénovations du Marais » (A travers Paris).

15 h., métro Saint-Paul : « Caves cisterciennes de l'hôtel de Beauvais et de l'hôtel d'Ourscamp » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. 15, 4, place Saint-Blaise, Mme Simone Barbier : « Village de Saint-Germain-de-Charonne ».

15 h., 63, rue Monceau, Mme Anne Ferrand : « Hôtel de Camondo ».

15 h., métro Vaneau : « Hôtels et couvents de la rue Oudinot à la rue de Babylone » (Paris inconnu).

15 h., 3, rue de Sully : « Les salons de l'Arsenal » (Histoire et archéologie).

15 h., 52, boulevard d'Argenson, métro Pont-de-Neuilly : « Le château de Neuilly ».

15 h., portail de Notre-Dame : « Les parties hautes de Notre-Dame ».

15 h., 195, rue du Temple, église Sainte-Elisabeth : « Le mystère des Templiers » (Paris et son histoire).

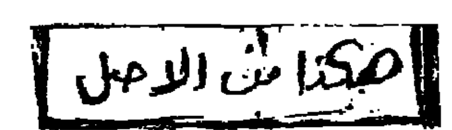
14 h. 45, métro Gaité : « Chez un restaurateur de tableaux ».

15 h. 15, 23, quai Conti : « L'Institut de France, la coupole » (Tourisme culturel).

15 h. 15, place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée, le souk, le café maure » (Visages de Paris).

15 h., métro Pont-Neuf, côté Samaritaine, M. Guasco : « Du nouveau sur les Templiers » (Lutèce-Visites).







Le Monde des loisirs et du tourisme

« LORSQU'UN VILLAGE DE PÊCHEURS SE MET A MANGER DES SARDINES EN BOITE... ! »

Le « touriste-hyène » sous l'objectif de Ridha Behi

LE tourisme est devenu une industrie. Les « jumbos », les hôtels, les villages de vacances et les organisateurs de voyages provoquent dans les pays du soleil de véritables « invasions ». L'intrusion de ces milliers d'étrangers dans des communautés à l'équilibre ancien mais fragile n'est pas sans danger.

La prise de conscience de ce que l'on a appelé la « pollution touristique » explique le succès que rencontre, depuis cinq mois, à Paris, le film *Soleil des hyènes*, du réalisateur tunisien Ridha Behi. Ce long métrage raconte les méfaits de la marée touristique à travers l'histoire — banale à pleurer — d'un village de pêcheurs nord-africains. On n'y est pas riche ; la mer y est cruelle ; le confort et la protection sanitaire sont plus que précaires. La vie s'écoule, difficile, douloureuse, mais fraternelle.

Arrive un préfet flanqué de deux « fabricants de voyages » allemands. Le douar « authentique » et la plage « de rêve » les séduisent. En quelques mois, un « complexe » touristique va s'élever à côté du village... et le vider de sa substance. Les pêcheurs abandonnent leurs filets pour participer à la construction du mastodonte. Leurs filles sont « exposées » en train de tisser dans le centre d'artisanat. Leurs femmes se voient interdire la plage où elles avaient coutume de laver leur linge. Tahar, qui se rebelle contre cette « prostitution », se retrouve en prison. Haj Ibrahim, héros de l'indépendance et collaborateur précieux pour les Allemands, s'enrichit. Une touriste, cuisses roses dans un short immaculé, se fait prendre en photo en train de donner l'aumône à un vieillard adossé à son gourbi. *Le douar est mort.*

« *J'avais réalisé, en 1972, un court métrage en noir et blanc,* Seuils interdits, *qui racontait comment un jeune vendeur de cartes postales violait une touriste allemande dans la grande mosquée de Kairouan,* raconte Ridha Behi. *L'histoire était tirée d'un fait divers qui a eu, en réalité, pour cadre une plage. Le vendeur a été condamné à cinq ans de prison. Il ne s'agissait pas, pour moi, de justifier le viol, mais de décrire les rêves, le contexte sexuel de mon héros, et l'Allemande innocente et provocante qui a payé pour les autres.* » *Seuils interdits* apparaît comme un film-antiphrase : le viol d'une femme étrangère par un Tunisien symbolise à l'envers le viol de la Tunisie par les organisateurs de voyages européens.

Grand Prix du Festival de pays francophones, à Beyrouth, Prix de la critique arabe et de la critique internationale à Carthage, Ridha Behi, avec ses idées toutes neuves (il est né en 1947 à Kairouan), n'est pas satisfait. Il faut remonter plus loin pour analyser pièce par pièce l'aliénation provoquée par le phénomème touristique.

« *Le véritable viol, c'est le tourisme, et je me suis aperçu qu'aucun film ne l'avait démontré. J'ai voulu analyser le traumatisme en plaçant l'action dans un village de pêcheurs et non dans une ville, à Hammamet ou à Djerba. L'opposition devait être totale entre la civilisation arabe et les vacanciers européens. Il fallait mettre en scène notre économie, qui est rurale et villageoise. J'ai tenté l'analyse sociologique la plus exacte possible. Je ne suis pas marxiste, mais j'ai emprunté la méthodologie marxiste. Tahar, le rebelle, n'est pas un marginal. Il perd la partie contre les envahisseurs parce qu'il est le moins fort.* » Ridha Behi n'a pas oublié sa maîtrise de sociologie à Nanterre et les rapports de force omniprésents.

« *Le monde arabe, en général, et la Tunisie, en particulier, n'ont pas eu assez de recul, après l'indépendance, pour réfléchir à leurs racines et à leurs valeurs. Nous avons flotté. Le tourisme est arrivé au milieu de cette incertitude culturelle. Il a semé le flou et la confusion. Il a enthousiasmé notre petite bourgeoisie, qui a cru y trouver la prospérité. Elle s'aperçoit aujourd'hui qu'elle ne contrôle rien. Omda, l'un des deux villageois partisans de l'arrivée du village de vacances allemand, dit à un moment : « Je suis un jouet » entre leurs mains.* »

» *Le grand méfait du tourisme est de provoquer une dépersonnalisation. Le tourisme nous aveugle. La civilisation occidentale est là et avec quels ambassadeurs ! Ils sont riches. Ils font rêver. Leurs femmes viennent pour qu'on leur fasse l'amour. Leurs homosexuels ouvrent des clubs. Nous prenons goût à cette pollution catastrophique qui nous apporte de l'argent. Comme Ali, l'idiot du douar, qui balade les touristes sur un chameau, nous nous enrichissons en rendant de petits services plus qu'en travaillant vraiment. Nous devenons des larbins.* »



(Dessin de PLANTU.)

Lamine, le forgeron-philosophe de *Soleil des hyènes* prophétise : « *Lorsqu'un village de pêcheurs se met à manger des sardines en boîte, dis adieu à ce village.* » L'acculturation est en marche et le cinéaste le prouve. « *Avec une usine, on est d'accord ou pas. Avec le tourisme, le choix n'est pas possible. Il est comme les vapeurs : il s'insinue partout. Il ne nous laisse que des miettes et il nous vole notre quotidien. Prenez l'exemple des tapis. Le marché de la laine à Kairouan a été tué par le centre national d'artisanat, qui a tout pris en main. Les touristes ont imposé leur goût en matière esthétique et les tapis traditionnels sont devenus hors de prix. Pour nos mariages, nous sommes contraints d'acheter les tapis des touristes. Nous devenons ces touristes.* »

Ridha Behi apparaît à travers son film comme un esthète. Il a soigné et réussi la photographie les couleurs et la sonorisation. « *J'ai voulu créer un film beau, un film sans agression esthétique et pas ennuyeux, pour être entendu et pour être efficace. Cinéma populaire ne veut pas dire médiocre.* »

Un chemin à trouver

Il apparaît aussi comme un humaniste respectueux des valeurs traditionnelles, c'est-à-dire avant tout soucieux de la qualité des rapports sociaux. « *Notre société repose sur la solidarité entre ses membres. Le tourisme détruit ces fondations et développe l'individualisme. On me dira qu'il peut y avoir un tourisme marginal moins traumatisant. J'avais pensé, un moment, faire apparaître dans mon film deux Européennes refusant le village de vacances. En jeans et en short, elles auraient tenté de communiquer avec le douar et ça aurait raté. Ce n'est pas parce qu'on fume du kif avec un pêcheur qu'on le comprend et qu'on est compris de lui.* »

Le tourisme est meurtrier. *Soleil des hyènes* fait le compte de l'hécatombe. Faut-il baisser les bras ? Les spectateurs sortent de la projection en ruminant la phrase d'un personnage : « *Il doit bien y avoir un chemin* », une troisième voie entre la misère et la prostitution. « *J'ai peur des films où l'auteur se permet de donner des solutions,* répond Ridha Behi. *J'ai peur des slogans. Je voulais démonter le mécanisme touristique. Ma fonction de cinéaste s'arrête là. Mon héros ne fait pas la révolution. Toutefois le problème posé peut être résolu dans un autre contexte. Certes, l'attitude du touriste est foncièrement identique lorsqu'il séjourne dans un pays libéral ou dans un pays socialiste. Il se conduit un peu plus comme en pays conquis dans le premier cas. Dans un pays socialiste, le tourisme est limité et les vacanciers sentent qu'ils ne se trouvent pas chez eux. Ils manifestent plus de respect pour leurs hôtes. Le touriste est aussi à l'image du pays qui l'accueille.* »

ALAIN FAUJAS.

★ *Soleil des hyènes*, par Ridha Behi, cinéma le Bilboquet, 22, rue Guillaume-Apollinaire, Paris (6e), tél. : 222-87-23. Débats prévus à l'issue de certaines séances.

Le « titre-vacances » à l'horizon 1980

LE gouvernement ne se presse pas de mettre en place l'aide à la personne en vacances, dont le principe a été cependant retenu dans le programme de législature dit « de Blois ». D'ailleurs, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a émis des réserves qui perturbent provisoirement le projet. Une réunion interministérielle vient de permettre un premier tour d'horizon des positions des différents ministres à l'égard de cette mesure destinée à donner aux catégories sociales les plus défavorisées les moyens de partir en congé.

La principale difficulté soulevée par la mise en œuvre du titre-vacances tient à sa nature de prestation sociale. En effet, l'aide à la personne consistera en l'émission de titres achetés par les entreprises, par les comités d'entreprise ou par les caisses de retraite et revendus à un prix inférieur aux salariés. Ces titres permettraient de régler aussi bien les notes d'hôtel et de restaurant que les transporteurs et les agents de voyages.

Le rapport Hallaire sur la création d'un titre-vacances, remis à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, préconise une exonération de charges pour la contribution de l'employeur jusqu'à un plafond correspondant annuellement et par salarié à 50 % du montant du SMIC (*le Monde* du 27 mai 1978).

Cette proposition a suscité l'opposition de Mme Veil. Celle-ci n'est évidemment pas hostile au principe du titre-vacances : on fait remarquer dans son entourage que le budget 1978 a été l'occasion d'augmenter de 100 millions de francs le montant des bons-vacances distribués par les caisses d'allocations familiales, forme traditionnelle d'aide à la personne.

En fait, l'administration de la santé, qui veille en permanence sur le niveau du déficit de la Sécurité sociale, redoute de voir celui-ci s'accroître à la faveur de l'introduction du titre-vacances. Pourquoi ? « *Nous avons soulevé le problème technique — non négligeable — de l'exonération des charges sociales de la bonification du titre par l'entreprise,* dit-on au ministère de la santé. *Cette exonération existe déjà pour le titre-restaurant. Nous sommes réticents parce que, jusqu'à présent, notre politique a consisté à conserver pour les cotisations sociales une assiette d'imposition aussi large et aussi cohérente que possible. L'exonération du titre-vacances représenterait un précédent fâcheux.* »

L'harmonisation des points de vue sera délicate, aussi le gouvernement préfère-t-il prendre son temps pour aboutir au lancement d'un titre-vacances cohérent au cours de l'été 1980.

Chasse

Un loup de Pologne

Quand courut la rumeur que des loups prenaient la direction du sud, le téléphone sonna de village en village, transmettant la nouvelle. Deux chasseurs qui traquaient le sanglier solitaire dans la région eurent vent de l'affaire et demandèrent qu'on les prévienne dès que la harde serait mieux localisée.

Le message vint enfin. « On » les avait entendus hurler une nuit entière, « on » avait relevé leurs traces, impatientes mais nettes dans la boue et la neige mélangées. Aux abords d'un hameau, près de Lutowiska, fut dressée l'embuscade. Un mirador fut monté à quelque 800 mètres du bourg et les villageois nouèrent hâtivement bout à bout des cordes ponctuées de bouts de chiffon blanc, banderoles dont on entourerait le moment venu un périmètre au centre duquel serait exposé l'appât. Un vieux cheval usé par les ans et les labours fit l'affaire.

La première nuit, longue et glaciale, il ne se passa rien. La seconde, la lune apparut mais l'on ne vit rien non plus. Au matin, pourtant, les traces étaient là, prudentes, qui n'avaient pas franchi les limites de la clairière. La troisième nuit, l'on entendit enfin la présence des fauves. Halètements et bruits sinistres d'un festin invisible. Aussitôt, dans le plus grand silence, furent tendues d'arbre en arbre les banderoles qui devaient encercler l'espace libre autour de la carne, formant une sorte de piège fantomatique et mystérieux.

A l'aube, le brouillard tombé comme une chape se dissipa et l'on vit un grand loup — « wilk » dit-on ici — au pelage sale, hagard puis un autre plus petit. Au coup de carabine, le plus grand s'affaissa et le second s'enfuit, éperdu, franchissant les banderoles pourtant effrayantes, échine baissée.

Quand la clameur des traqueurs se fut éteinte, les chasseurs descendirent du mirador. Au centre de la clairière, près du cadavre du cheval, était le loup, raidi dans la mort. Non loin, deux marcassins pris aussi au piège gisaient aux trois quarts dévorés.

DEPUIS plus de vingt ans, les républiques socialistes d'Europe de l'Est ouvrent certains de leurs territoires aux chasseurs étrangers. La majorité de ces touristes un peu spéciaux — parmi lesquels on compte bien des têtes couronnées — sont satisfaits de leur expérience. L'accueil y est généralement correct, l'organisation satisfaisante, le gibier abondant. A cela un certain nombre de raisons.

Les officiels de la chasse ne manquent jamais de rappeler, à la veillée ou lors du dîner qui clôt le séjour, que, si leur pays a en la matière si bonne réputation, ils la doivent à la formation cynégétique sérieuse des responsables, à la stricte observation des plans de chasse, au temps consacré par les nemrods locaux à l'entretien des territoires, à des traditions ancestrales, enfin. Des vertus que l'on aimerait connaître ailleurs et dont on ne contestera pas les effets tant à l'évidence un chasseur étranger pourra en constater sur place le bien-fondé. Il reste que la pression de la chasse y est aussi relativement réduite, phénomène dont profiteront, à l'échelle de leurs moyens, les porteurs de devises occidentaux.

Période probatoire

Car il faut savoir qu'être chasseur pour un citoyen de certains pays de l'Est réclame beaucoup d'obstination, de foi, voire de chance. Obtenir ici une autorisation de tir relève le plus souvent d'une décision du ministère de l'intérieur, attendue parfois longtemps. Posséder une arme est un droit qui n'est pas donné du jour au lendemain, on s'en doute, à tout le monde.

Toutes ces attentes, auxquelles il faut ajouter des mois de période probatoire consacrée à la connaissance de la nature et du gibier, ne diminuent pas le nombre des candidats mais celui des élus.

Si l'on ajoute à cela que les méthodes agricoles en usage ici n'ont pas, et de loin, de retombées aussi nocives sur le gibier et son environnement que celles que l'on peut connaître dans les pays occidentaux fortement industrialisés et dégradés par une infrastructure routière essentiellement consacrée aux déplacements privés, on aura compris à quel point toutes les conditions sont réunies pour que les territoires réservés à la chasse recèlent une faune dense et de qualité.

On retrouvera ces caractéristiques dans les pays où, à l'inverse, règne la grande propriété privée, dans les immensités américaines, dans certains territoires africains.

CLAUDE LAMOTTE.

(Lire la suite page 18.)

ANNEE 1977
EVALUATION APPROXIMATIVE DE CHAQUE ESPECE DE GIBIER (MALE ET FEMELLE) SUR LE TERRITOIRE POLONAIS

(Entre parenthèses le nombre des animaux tirés.)

Elan, 4 500 (640) ; cerf, 54 000 (11 200) ; daim, 3 300 (270) ; chevreuil, 350 000 (55 000) ; sanglier, 65 000 (45 000) ; lynx, 600 (32) ; loup, 400 (80) ; renard, 54 000 (27 800) ; lièvre, 3 000 000 (485 000) ; grand tétras, 940 (17) ; petit tétras, 32 700 (1 620) ; faisan, 960 000 (225 000) ; perdreau, 3 500 000 (650 000) ; canard, illimité (140 000).

UN LOUP DE POLOGNE

(Suite de la page 17.)

Encore faudrait-il, pour cette dernière référence, nuancer le jugement tant peut y sévir un braconnage qui ne relève plus de l'artisanat et dont profite parfois ouvertement quelque potentat local.

Peut-on dire que telle République de l'Est se distingue de telle autre pour ce qu'on y trouve, pour ce qu'on y offre ? Peut-on affirmer que l'une est plus spécialisée dans le gros gibier que l'autre, plus réputée pour le petit ? En fait, toutes les espèces européennes, des tétras à la modeste perdrix, vivent dans ces pays, y sont soumises à régulation et chassables à des tarifs comparables. Alors comment déterminer son choix sinon par la qualité de l'organisation offerte et l'accueil fait au chasseur ? A cet égard, on peut sans se tromper dire que la Pologne est exemplaire.

D'abord parce que tous les procédés de chasse y sont praticables : approche, battue silencieuse ou bruyante, quête au nez des chiens, tir au chant, cela selon l'époque, le gibier choisi et sous la houlette d'hommes rompus à ces méthodes.

Ensuite, parce que le chasseur y est reçu comme un ami de toujours, même s'il fait à l'occasion sa première expérience. Un accueil qui doit moins à la vodka, abondamment versée au retour des longues courses dans la forêt, qu'à l'hospitalité naturelle des forestiers dont la maison, souvent modeste, est ouverte au voyageur. Ici, point de luxe tapageur, mais une chaleur simple, toute faite de cette fraternité qui lie les hommes dans une attirance commune pour une nature préservée et offerte. Et tout chasseur, fût-il occidental, ne fait que participer au maintien du bon équilibre des espèces animales.

CLAUDE LAMOTTE.

★ Orchape (6, rue d'Armaillé, 75017 Paris), Jet Tours (Air France), Voyage conseil (Crédit agricole) organisent des chasses dans les pays de l'Est.

Pour la Pologne, Chassorbis, 123, rue de Meaux, 75019 Paris (téléph. 200-71-01), en est le spécialiste.

38 millions de visiteurs, 36 millions de citoyens

Quand l'Espagne déborde

PLUS de trente-huit millions de touristes dans un pays dont la population est de trente-six millions de citoyens seulement : M. Ignacio Naguirre, secrétaire d'Etat au tourisme espagnol, peut parler *« de résultats spectaculaires »*... D'autant que cet afflux de visiteurs aura rapporté à l'Espagne à la fin de cette année quelque 5 milliards de dollars, contre 3 milliards 600 millions l'an dernier, avec trente-quatre millions cinq cent mille touristes. Les devises que le pays doit à son industrie touristique couvriront ainsi, en 1978, près de la moitié des importations espagnoles, pétrole y compris.

Ces chiffres-records sont d'autant plus remarquables, note François Pelou, de l'agence France-Presse, que l'année touristique avait débuté sous de mauvais auspices *« la catastrophe du camping de Los Alfaquès ayant mis l'accent sur certaines faiblesses de l'infrastructure espagnole en période de pointe »*, saturation illustrée un peu plus tard à Benidorm où une pénurie d'eau potable avait contraint les autorités à en limiter strictement la distribution plusieurs semaines durant. Le complexe touristique de Benidorm peut accueillir environ trois cent mille touristes.

Comme la plupart des pays touristiques, l'Espagne — qui dispose actuellement de deux millions trois cent mille chambres en hôtels et appartements — joue désormais la carte de l'étalement, multipliant ses efforts pour attirer les étrangers toute l'année. A cet égard, il faut noter que les efforts déployés dans ce sens pour ce qui concerne les Canaries ont été couronnés de succès : on a compté autant de visiteurs à Las Palmas, Ténériffe et Lanzarote en décembre 1977 que durant l'été précédent.

Seule ombre au tableau des succès, la saison *« désastreuse »*, comme la qualifie M. Antonio Oyarzabal, gouverneur du Guipuzcoa, qu'ont connue les provinces basques, les mouvements nationalistes ayant entretenu pendant l'été un climat d'agitation propre à faire renoncer les vacanciers.

Au nombre des amateurs d'Espagne, les Français viennent en tête : 8,9 millions de nos compatriotes s'y sont rendus entre janvier et août (+ 11 % par rapport à 1977), suivis par les Allemands (R.F.A.), les Britanniques, les Néerlandais, les Belges, les Américains (E.-U.), les Suisses et les Suédois.

Cette « invasion » suffit peut-être à expliquer pourquoi 7 millions d'Espagnols ont préféré eux, sauter leurs frontières pour s'en aller passer leurs vacances ailleurs, dépensant à l'étranger 500 millions de dollars — soit le dixième — de ce que les touristes ont laissé chez eux dans le même temps.

Au terme de l'étude prospective qu'ils viennent de réaliser, les économistes de la Banque centrale d'Espagne n'hésitent pas à parler de *« perspectives lumineuses »* pour l'industrie touristique espagnole de demain.

J.-M. D.-S.

LE PARI D'IBIS

La formule « consommez d'abord, et payez seulement ce que vous estimez devoir régler » est-elle en passe de devenir à la mode ? Après un restaurant parisien et une station suisse du Valais (le *Monde* des 19 novembre et 31 décembre 1977), qui ont l'un comme l'autre tenté l'expérience — avec succès, — c'est au tour d'une chaîne hôtelière française de miser sur l'honnêteté et l'objectivité de ses clients.

Ainsi, à la fin du mois de novembre, durant trois jours, dans vingt-cinq hôtels Ibis (1), totalisant ensemble deux mille sept cent vingt-sept chambres, toute personne (qui aura, bien entendu, réservé au préalable) pourra tester à loisir les qualités d'une hôtellerie (catégorie deux étoiles) qui, si elle est conçue au départ pour l'homme d'affaires, peut convenir parfaitement aux touristes, y compris ceux qui se déplacent en famille.

A l'issue de son séjour, le client établira lui-même le montant de sa note. Il faut préciser que le petit déjeuner sera, lui, facturé de toute façon au tarif habituel, comme les repas qui pourraient être pris au restaurant de l'établissement.

(1) Créée à l'initiative de Novotel S.I.E.H., la chaîne Ibis a accueilli depuis d'autres actionnaires, dont la Compagnie La Hénin, qui détient 47,12 % du capital (10 773 200 francs), la Caisse des dépôts et consignations, le groupe Louis-Dreyfus, etc. Elle dispose actuellement de vingt-sept hôtels, dont un à Amsterdam, totalisant trois mille quatre cents chambres.

DÉBAT

Vieilles pierres et bonne volonté

DANS « le Monde des loisirs et du tourisme » du 26 août, nous avions ouvert le dossier des chantiers consacrés aux monuments historiques. Quelques lecteurs ont réagi à ces pages qui rappelaient les avantages et les inconvénients de ce genre de bénévolat.

M. Henri Baud, de Thonon (Haute-Savoie), rappelle les précautions à prendre.

Vous aviez publié dans *le Monde des loisirs et du tourisme*, daté du 26 août 1978, une intéressante interview de M. Jean Gabriel Mortamet, architecte en chef des monuments historiques, qui, avec juste raison, met en garde contre les risques que comporte la restauration de monuments par des amateurs intéressés et qui précise « à quelles conditions il est possible de confier les édifices historiques aux passionnés des vieilles pierres ». L'auteur de l'interview fait précéder son article du commentaire suivant : « Les architectes trouvent un peu exagérés les concerts de louanges qui, à droite comme à gauche, sont décernés à ces amateurs. Après tout, les professionnels font plus et mieux... et sans bruit ».

Hélas ! ma longue expérience m'oblige à nuancer ce jugement. Sans vouloir mettre en cause quiconque, ni faire de polémique, je tiens à indiquer combien les méthodes de restauration sont en France en retard sur les pays voisins (notamment Suisse, Italie, Allemagne) et comportent des carences qui aboutissent parfois à des désastres, même lorsque le monument est confié à un professionnel.

Lacunes

En particulier dans plusieurs restaurations auxquelles j'ai personnellement été intéressé, j'ai dû constater — et le cas se reproduit ailleurs d'après les nombreux témoignages que j'ai recueillis — que les travaux n'ont pas été précédés de l'étude historique et archéologique la plus sommaire du monument, dont la nécessité apparaît pourtant comme une évidence, notamment pour les édifices du Moyen Age.

Conséquences :

1) Le monument, notamment les églises, ayant souvent été construit sur l'emplacement d'un ou plusieurs édifices antérieurs, et subi de nombreux remaniements la restauration fait disparaître ou rend plus difficilement accessibles des éléments archéologiques qui permettraient d'en reconstituer l'histoire avec certitude. Et l'histoire du monument, c'est aussi l'histoire de l'agglomération où il est situé, du milieu qui l'entoure, et de la population qui l'a construit. C'est donc soit compromettre, soit anéantir une source précieuse et parfois unique de la connaissance de notre passé.

2) Dans de nombreux cas, la restauration fait disparaître des trésors artistiques inestimables, notamment des peintures murales qui, presque toujours, ornaient l'édifice et qui ont été, aux époques suivantes, recouvertes de badigeons pour des raisons diverses. Cette destruction est de plus en plus fréquente depuis que s'est instaurée, sous les prétextes les plus fallacieux, la déplorable manie de « décrépir », de faire disparaître jusqu'à la pierre les enduits successifs qui périodiquement étaient appliqués sur les murs ou les voûtes de l'édifice. J'ai ainsi assisté, le cœur serré, dans une église du treizième siècle, à la disparition, sous le ciseau des restaurateurs pourtant dirigés par un architecte des monuments historiques, de tout un décor peint, de différentes époques s'échelonnant du quatorzième au dix-huitième siècle, et particulièrement caractéristique de l'art de la région. La simple lecture d'une monographie locale aurait pourtant permis, à défaut d'une étude préalable plus approfondie, d'en soupçonner l'existence. Pareille mésaventure a été évitée de justesse à une église voisine, grâce à l'intervention *in extremis* de « bénévoles ». (...)

De son côté, M. J.-M. Bailly de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) écrit :

Pourquoi minimiser le rôle des bénévoles en disant que l'administration leur laisse des « édifices mineurs » ? Edifice mineur que le château de Montaigut datant du XII[e] siècle ? Rien n'est « mineur » quand il s'agit de patrimoine architectural. Les « vieilles pierres » sont nos livres d'histoire les plus parlants. M. Mortamet voudrait-il que ces livres tombent en poussière ? L'intention serait surprenante de la part d'un homme de l'art, et je ne doute pas qu'il n'en est rien (...)

● *L'annuaire des congrès.* — L'édition 1978 de « France Tourisme Congrès » vient de paraître sous le patronage du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. La cinquième édition de ce répertoire national des salles de congrès et séminaires est rédigée en français et en anglais. Elle répertorie en 486 pages mille cinq cents établissements environ en donnant pour chacun la capacité, l'équipement, l'hôtellerie, les moyens d'accès et les loisirs offerts.

★ 176,40 F. Editions Thibault S.A., 8, rue de Berri, 75008 Paris. Tél. : 225-96-84.

Jardinage

Une fleur pour un monarque

IRIS, compagne de Junon et messagère des dieux, déesse qui fit de l'arc-en-ciel la route entre le ciel et la terre, a-t-elle sauvé le royaume mérovingien ? Si ce n'est elle, c'est au moins, dit la petite histoire, la fleur qui porte son nom. Clovis Iᵉʳ, roi des Francs, encerclé au bord du Rhin par une puissante armée de Goths, trouva le gué salvateur grâce aux iris jaunes *(Iris pseudacorus)* qui s'étendaient loin dans le fleuve, en un endroit où l'eau ne pouvait être que peu profonde. Reconnaissant, il adopta cette fleur pour emblème, usage suivi par ses descendants. Il fallut cependant attendre Louis VII et les croisades pour que l'iris, devenu « fleur de louis », puis « fleur de luce », et, enfin, « fleur de lys », devienne le symbole de nos rois.

Ce n'est pas ce bel iris du bord des eaux qui s'est démocratiquement répandu dans les jardins populaires, mais les hybrides de l'*Iris barbata*, dont les innombrables variétés sont le fruit des sélections conduites depuis un bon siècle dans notre pays, mais aussi en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Communément appelée « iris des jardins », cette plante d'une culture facile, pouvant demeurer fidèlement à la même place durant des années, bien adaptée à la sécheresse, peut aussi bien garnir talus et rocailles que plates-bandes, vasques ou bords d'allées.

Les variétés actuelles aux coloris, tailles et périodes de floraison très divers constituent un choix exceptionnel pour le néophyte comme pour l'amateur qui se laissera peut-être gagner par la passion jusqu'à composer, comme on réalise une roseraie, un jardin d'iris.

Gare à l'humidité !

Juillet, août et septembre sont les trois meilleurs mois pour la plantation, qui permet alors une bonne reprise et l'épanouissement des fleurs l'année suivante. Epoque relativement calme dans les travaux du jardin, il est donc facile de trouver le temps de la réflexion pour le choix des variétés, leur commande et leur mise en place. Plusieurs impératifs sont à respecter : l'iris aime le plein soleil et, sauf dans le Midi, il faut lui éviter l'ombrage, qui rend sa floraison difficile. Peu délicat sur la nature du sol, avec un goût affirmé pour les terrains neutres, voire calcaires, il exige un bon drainage et craint pardessus tout l'humidité. Un creux où l'eau risque de stagner après la pluie lui sera souvent fatal ; en terrain peu perméable, il faudra choisir le sommet d'une petite bosse, ou une pente favorisant l'écoulement rapide de l'eau.

Les iris se contentent d'un sol moyen, et, à moins de les installer dans une zone particulièrement aride, l'apport d'engrais se justifie rarement ; en ce cas, il sera nécessaire de l'incorporer par un bon griffage sur 10 à 15 centimètres de profondeur. Beaucoup plus importants seront l'ameublement et le nettoyage préalable du sol d'où l'on retirera soigneusement les mauvaises herbes. Le rhizome, cette partie charnue sur laquelle naissent les feuilles et les racines, sera à peine enterré, la meilleure méthode consistant à le recouvrir d'un centimètre de terre au maximum. Après arrosage et tassement, la partie supérieure du rhizome réapparaîtra et pourra ainsi bénéficier de l'ensoleillement. Cette plantation à fleur de terre est une condition essentielle de la bonne santé ultérieure des plants.

Pour former rapidement de belles touffes, les rhizomes seront plantés (par groupes de trois ou, mieux, de cinq) en cercle, à 25/30 centimètres environ les uns des autres. Les touffes de variétés différentes seront séparées de 60 centimètres environ ; le « nez » du rhizome sera toujours tourné vers l'intérieur de la touffe, le feuillage raccourci en général à une vingtaine de centimètres formant la couronne extérieure. Un bon arrosage est indispensable immédiatement après la mise en place. En trois ou quatre ans des touffes bien fournies seront constituées, et il sera possible à ce moment de les déplacer, pour varier le décor ou mettre en valeur certaines variétés, ou, enfin, de les diviser pour disposer de nouveaux groupes d'iris en d'autres points du jardin. Les touffes s'arrachent facilement à l'aide d'une fourche à bêcher, puis les rhizomes sont sectionnés et conservés sous forme simple ou double ; il est préférable de choisir ceux du pourtour dont la vigueur est supérieure. Enfin avant la plantation, il est nécessaire « d'habiller » les racines et le feuillage en les raccourcissant au sécateur.

Cette technique simple d'éclatement des touffes pour la multiplication permet de répandre l'iris dans tous les points du jardin où sa présence est irremplaçable, le plus grand service qu'il sache rendre restant la fixation de la terre sur une pente ou un talus en plein soleil où le gazon pousse mal et se tond avec difficulté.

Pour éviter une floraison unique, certes merveilleuse mais limitée à deux mois, il est judicieux d'associer touffes d'iris et plantes vivaces aimant le soleil et résistant à la sécheresse. La gamme est assez étendue, et l'on peut citer à titre d'exemple : les campanules des murailles ou des Carpates, la céraiste, la corbeille d'or, l'aubrietia, l'hypéricum, les sédums... On peut astucieusement jouer avec les coloris, mais aussi avec les tailles des différentes variétés d'iris. Au sommet, on placera les plus grandes, et, sur les pentes, les iris dits « intermédiaires » (de 40 à 60 centimètres de haut), qui ont le double avantage de fleurir avant les autres variétés et de posséder un système radiculaire très dense qui fixe bien la terre. Au premier plan, en bordure de chemin ou d'escalier, voire dans une rocaille, la solution idéale est l'*Iris lilliput* ou l'*Iris pumila*. Les petits iris (20-30 centimètres de haut) sont aussi précieux pour habiller un vieux mur aux pierres jointoyées de terre.

Sans quitter le monde des iris de jardin, il est possible de trouver deux groupes adaptés à la plantation en terrain frais, voire en bord des eaux. Il s'agit des descendants — très améliorés par les croisements — de l'*Iris pseudacorus* (celui qui sauva Clovis) et des récentes variétés de l'iris de Sibérie comme *Royal Ensign*, *Tealwood*, *Whrite swirl*, *Gatineau*, qui forment assez vite de très belles touffes et se prêtent bien à la confection de bouquets. Il faudrait aussi parler de l'iris de Kaempfer, sujet d'une culture immémoriale au Japon, où il a rang de fleur nationale, avec le cerisier, la pivoine en arbre et le chrysanthème.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Pour mieux connaître les iris

- Société française des amateurs d'iris, 134, avenue Savorgan-de-Brazza, 83160 La Valette-du-Var. Tél. (94) 98-00-43.
- Trois jardins à visiter : parc de Bagatelle, bois de Boulogne (Paris) ; Parc floral, Orléans - La Source ; Jardin d'iris, Montluçon (03).
- Un spécialiste qui propose les meilleures variétés, en particulier des collections variées ou par couleur : établissements J. Cayeux, Poilly-lès-Gien, 45500 Gien. Tél. (38) 67-05-08.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur

06230 - VILLEFRANCHE-SUR-MER
HOTEL WELCOME - 3 ét. N.N. Repas bord de l'eau. Belles chambres, vue mer. Ecrire ou téléph. : (93) 80-88-81.

Mer

ILE DE JERSEY
(Iles Anglo-Normandes)

L'automne et l'hiver sont des périodes tout à fait favorables pour profiter pleinement de cette belle et toute petite île (20 km sur 10 km, 75.000 habitants) au climat d'une grande douceur (Gulf Stream).

Dans ce curieux petit Etat indépendant, situé à 20 km des côtes françaises mais rattaché à la Couronne d'Angleterre, les petites pensions voisinent avec les hôtels confortables et les palaces de très grand luxe.

Vous apprécierez le calme, la nature, les petits ports, les immenses plages, la campagne, les auberges, les pubs et, dans la capitale Saint-Hélier, un shopping détaxé à faire rêver.

Par bateau, par hydroglisseur : Saint-Malo, Carteret, Portbail, Granville. Par car-ferry : Saint-Malo. Par avion : grandes villes de l'Ouest, Paris. Jersey est à 70 minutes de Paris-Orly Sud (B.I.A. Réservations Tél. 934-50-08).

C'est la bonne idée pour un long week-end ou un petit séjour.

Pour documentation en couleurs, écrivez, en timbrant à 1,70 F à Office National du Tourisme, Service France LM 3, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Montagne

05490 SAINT-VERAN (Htes-Alpes)

Les chalets du Villard. T. (92) 45-82-08 Chambres 2 à 6 personnes avec cuisinettes. Eté : piscine, tennis.

Stations thermales

LE BOULOU (Pyr-Or.) 66160

La station du foie et de la vésicule, migraines, allergies, séquelles d'hépatite, cure de 12 à 20 jours. Mer à 15 km. HOTEL DES SOURCES ** NN.

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL, 1ʳᵉ classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808.

Angleterre

KENSINGTON, LONDON

Une situation exceptionnelle près du Metro South Kensington. F 80-90, breakfast anglais, taxe incluse. CROMWELL HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir. E. Thom - 01-589.8288.

Suisse

AROSA

HOTEL VALSANA. 1ʳᵉ catég. Vacances d'été en montagne. Piscine couverte et plein air. Quatre courts de tennis. Télex 74232.

U.S.A.

MIAMI-BEACH (FLORIDE)

HOTEL MONTE-CARLO, bord océan, chambre avec bains, w.-c., T.V., plage et piscine privées, restaur., bar, etc. Directeur français. Ecrire : 6551 Collins avenue, Miami-Beach Florida 33141 U.S.A., dépliant gratuit.

Plaisirs de la table

VICHY, EN SUIVANT LE GUIDE...

JE connais bien Vichy : j'y vais depuis un quart de siècle passer quelques heureux jours chez mon ami Jacques Aletti, le véritable amphitryon, qui est, ainsi que disait Molière, l'amphitryon où l'on dîne. L'idée m'est venue de me mettre dans la peau d'un touriste ne connaissant pas les ressources de la ville, et de me référer, pour m'instruire, aux différents guides. L'expérience est amusante. La moralité débilitante.

Commençons par les hôtels. *Michelin* donne quatre tourelles (luxe) aux *Ambassadeurs* (de la Compagnie fermière) et trois tourelles (confort) à huit maisons, mais sans citer le *Carlton* ni le *Pavillon Sévigné* (décadent, mais racheté par la Compagnie, qui y effectue des travaux). Le *Kléber* couronne luxueusement le *Thermal* et donne des clés d'or à dix maisons (dont le *Carlton*), ne citant pas non plus, avec raison, le *Pavillon Sévigné*. Le *Gault et Millau* cite les *Ambassadeurs*, le *Thermal* et le *Pavillon Sévigné*, un point c'est tout.

Venons-en, ce qui importe plus, aux restaurants. *Michelin*, qui a retiré au *Chateaubriand* de Bellerive la seule étoile pour Vichy (et que ce restaurant n'aurait jamais dû avoir), donne trois fourchettes rouges à *la Rotonde du lac* (ce triste et luxueux bâtiment du plan d'eau, tombé des mains d'Oliver en celles d'un chef moulinois) et cite *la Grillade Strauss, le Gentry, l'Escargot qui tète*, la brasserie *la France*. *Le Kléber* donne son coq noir à *la Grillade Strauss*, ainsi qu'au *Violon d'Ingres* (la révélation d'il y a deux ans, à Vichy), des marmites au *Gentry* et à *la France*, citant aussi *la Brasserie du Casino* et *Chez Mémère* (à Bellerive). *Gault et Millau* donne une toque noire et 13 sur 20 à *la Grillade*, citant le *Chateaubriand* et le *Chris'Ange*. C'est peu. C'est même un peu bien ridicule, lorsqu'on prône la nouveauté en cuisine, de ne pas avoir découvert *le Violon d'Ingres !* Et de ne donner qu'un point de plus à *la Grillade* qu'au *Chateaubriand*.

A Vichy même, il y a donc *la Grillade* (5, place Joseph-Aletti, tél. 98-56-74), qui mériterait une étoile au *Michelin*, une couronne au *Kléber*. Puis cette petite maison excentrée, *le Violon d'Ingres*, où un jeune cuisinier, Jacques Muller, s'efforce à présenter poissons et crustacés, de bon arrivage, d'intéressante façon (22, place Jean-Epinat, tél. 98-97-37). Sans oublier la brasserie *la France* (34, rue Clemenceau, tél. 98-20-16), moins pour sa cuisine, toujours surveillée de reste, et fort bonne, que par son animation, la gentillesse des patrons, le rapport qualité-prix des additions.

Peuvent être cités encore dans un guide sérieux *le Gentry* (15, rue Burnol, tél. 98-29-37) ; *la Brasserie du Casino* (4, rue du Casino, tél. 98-23-06) et même, si vous avez la force d'entreprendre le voyage du plan d'eau sans avoir de bateau, *la Rotonde du lac* (tél. 98-72-46). C'est du moins mon classement, que l'on peut discuter, mais qui réfute, en tout cas, l'indigence de celui de *Gault et Millau*, et la bénévolence du *Michelin*.

On attendra, pour juger de la cuisine du restaurant du casino, que la Compagnie ait fait le nécessaire pour attirer là un vrai cuisinier. Après tout, ce sont les joueurs qui payent, et, personnellement, je ne joue pas !

Pour le reste, le meilleur cuisinier de Vichy reste, pour moi, Jacques Aletti, parce que la cuisine est son « hobby », et qu'il aime cuisiner lorsqu'il reçoit ses amis. Mais cela est une autre histoire.

Reste, enfin, les environs. Là, on trouve d'excellents endroits, à Bellerive, Busset, Abrest, Saint-Sylvestre - Pragoulin, Creuzier... parfaitement ignorés des guides (*Kléber* excepté). J'en reparlerai.

LA REYNIÈRE.

● *« Je hais les dimanches »*, chantait Gréco, *« Les enfants s'ennuient le dimanche »*, chantait Trénet. Mais les pêcheurs du golfe de Gascogne et de Guilvinec ne sortent pas le dimanche : alors vous comprendrez pourquoi *l'Aquitaine*, qui est le marché de la mer, fermera ses portes désormais le dimanche et le lundi.

Telle est la jolie formule par laquelle Christiane Massia nous informe de la fermeture du restaurant du 54, rue de Dantzig, à partir d'octobre, les lundis et les dimanches. Mais le *Restaurant du Marché* (59, rue de Dantzig), lui, reste ouvert.

DÉFENSE DU CONSOMMATEUR

Les artisans du foie gras auront mis trois ans pour obtenir enfin de l'Association française pour l'étiquetage informatif que la mention « produit de France » sur les boîtes des usiniers du foie gras ne puisse couvrir des foies d'importation, fussent-ils traités en Périgord ou dans les Landes. Ainsi, toutes les marques devront-elles annoncer la couleur, et les « fermiers » du foie gras trouveront meilleure audience auprès de ceux qui savent que, d'Israël ou de Tchécoslovaquie, les foies ne pourront plus se faire passer pour autochtones.

Une publicité intensive court les antennes en faveur du thon en boîte. Le thon, c'est bon ! Mais il serait meilleur encore que soit faite obligation d'indiquer à quelle huile il est préparé. C'est ce que demande le « Bulletin du Laboratoire coopératif d'analyse ». Car, si certaines marques sont indiquées « à l'huile d'olive », les autres ne précisent point s'il s'agit d'huile d'arachide, de soja, de colza, et certaines marques, pour 60 grammes de thon donnent 40 grammes d'huile de colza.

Or, si cette dernière a été « lavée de tout soupçon » (comme s'empressent d'assurer ses thuriféraires), le Laboratoire coopératif estime cet optimisme prématuré. — L.R.

Philatélie

N° 1553

FRANCE : « Le Balbuzard ».

Les émissions de l'année ont débuté par le « Percheron », œuvre de Jacques Birr, qui fut le premier timbre de la série « Nature », les 7 et 9 janvier (1). Le second représentera le « Balbuzard ». Vente générale le 16 octobre (81e/78). — Retrait probable le 4 mai 1979.

1,80 F, brun, vert olive et vert clair. Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Pierre Forget. Tirage : 7 millions d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 14 et 15 octobre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la Maison des jeunes, arcades du Théâtre, rue César-Campinchi, à Bastia. — Oblitération « P. J. ».

— Le 14 octobre, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Bastia R.P. — Boîte aux lettres spéciales pour « P. J. ».

● L'émission de ce timbre, prévue pour le 9 octobre, a été retardée d'une semaine.

(1) Voir *le Monde* du 17 décembre 1977.

● NOUVELLE - CALEDONIE : *« Aquarium de Nouméa », 10 frs. Maquette de Ky Phongchaleun. Hélio, Delrieu S.A.*

FRANCE : un timbre « hors programme ».

En 1973, le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme a été commémoré par l'émission d'un timbre de 0,45 F : cette année l'administration des postes propose, « hors programme », de souligner le trentième anniversaire par un timbre de 1,70 F.

Vente générale pour le 11 décembre, probablement en « P.J. » les 9 et 10.

Bureaux temporaires

⊙ 59600 Maubeuge (Salon d'honneur de la mairie), du 2 au 8 oct. — Exposition philatélique « Tricentenaire du rattachement de Maubeuge à la France ».

⊙ 75013 Paris (hôpital de la Pitié), du 30 septembre au 8 octobre. — Trente-deuxièmes Entretiens de Bichat.

⊙ 54700 Pont-à-Mousson (abbaye des Prémontrés), du 3 au 6 octobre. — Colloque « Biologie prospective ».

⊙ 12270 Najac, les 4, 5 et 6 octobre. — Congrès de la F.N.A. sportives, culturelles et d'entraide de l'équipement.

⊙ 67000 Strasbourg (Palais des congrès), les 6 et 7 octobre. — Congrès européen de contactologie médicale.

● HONGRIE : *feuillet commémoratif pour l'exposition Capex 78 du Canada, trois figurines identiques, timbre sur timbre (3 × 3 forints) attenant à une vignette avec symbole de l'UPU.*

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 780

RESPIRONS AILLEURS

Nous abandonnons provisoirement le triste championnat du monde de Baguio-City ; ce qui s'y passe ne correspond en rien à ce que l'on est en droit d'attendre d'un match pour le titre suprême, à savoir au minimum l'absence de fautes dans ce que Alekhine appelait « la seconde phase d'exécution », à défaut d'apports créateurs ou d'explosions géniales qui surgissaient de la plupart des championnats du monde depuis 1948. Certes, l'atmosphère était différente puisqu'il s'agissait de confrontations entre Soviétiques, à l'exception du dernier grand match entre Spassky et Fischer. Aujourd'hui, une haine extra-échiquéenne suscite une tension telle que les deux joueurs accumulent les bévues les plus incroyables. A Baguio-City, les échecs sont hors jeu.

(Tournoi international de Tilburg, septembre 1978)

Blancs : B. LARSEN
Noirs : V. HORT
Début anglais

1. ç4	ç5	
2. Cç3	Cç6	
3. é3 (a)	Cf6	
4. Cf3	é6	
5. d4	d5	
6. ç×d5 (b)	é×d5 (c)	
7. Fé2 (d)	Fg4 (é)	
8. 0-0	ç4 (f)	
9. h3	Ff5	
10. b3 ! (g)	Fb4	
11. Fb2	Cé4 (h)	
12. C×é4 !	d×é4	
13. F×ç4 ! ! (i)	é×f3 (j)	
14. D×f3	Df6 (k)	
15. d5 !	D×b2 (l)	
16. d×ç6	Dé5	
17. ç×b7 (m)	Td8	
18. Ta-d1	T×d1 (n)	
19. T×d1	0-0	
20. Td5 !	Da1+	
21. Rh2	Fé6	
22. Df4 ! (o)	F×d5	
23. F×d5	Df6	
24. D×b4 (p)	Dd8 (q)	
25. Dç5 !	Db8+	
26. g3	Td8	
27. a4 (r)	g5	
28. é4	Té8	
29. b4	h5	
30. Rg2 (s)	Rg7	
31. Fç6	Té6	
32. b5 (t)	f6	
33. Df5 !	Abandon. (u)	

NOTES

a) Les Blancs qui semblaient s'engager dans une « Partie anglaise » renoncent au système symétrique du fianchetto 3. g3, g6 ; 4. Fg2, Fg7 ; 5. Cf3, Cf6 ; 6. 0-0, 0-0 : 7. d4, comme au système des quatre C (3. Cf3, Cf6 ; 4. d4, ç×d4 ; 5. C×d4, é6 ; 6. g3 ou 6. é3 ou encore 6. Cd-b5.

b) Ainsi s'effectue le passage à la variante symétrique de la défense Tarrasch du Gambit -D, les Blancs ayant le choix entre le coup du texte et les suites 6. a3 et 6. d×ç5.

c) 6..., C×d5 est également jouable.

d) Ou 7. Fb5, Fd6 (ou 7..., ç×d4 ; 8. C×d4, Db6) ; 8. d×ç5, F×ç5 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. b3, Fé6 ; 11. Fb2, Dé7 ; 12. Cé2, Ta-ç8 (Petrossian-Botwinnik, match de 1963).

e) La position n'est pas aussi simple qu'elle le paraît. Par exemple, 7..., Fé7 perd un temps après 8. d×ç5, F×ç5 ; 9. 0-0, 0-0 : 10. b3, Fé6 ; 11. Fb2, Dé7 : 12. a3, Tf-d8 : 13. Cb5, Ta-ç8 (Petrossian-Unzicker, Santa-Monica, 1966). Après 7..., a6 ; 8. 0-0 (si 8. b3, Fg4!), Fd6 (et non 8..., ç4 ; 9. Cé5, Dç7 ; 10. C×ç6, D×ç6 ; 11. b3, b5 ; 12. b×ç4, b×ç4 ; 13. é4!) ; 9. d×ç5, F×ç5 ; 10. b3, 0-0 ; 11. Fb2, Fa7 ; 12. Tç1, Dd6 ; 13. Dç2, Td8 ; 14. Tf-d1, les Blancs ont un meilleur jeu. A considérer est 7..., ç×d4 ; 8. C×d4, Fd6 ; 9. 0-0, 0-0 : 10. Cf3, Fg4, avec des chances égales (Cholmov-Bronstein, Moscou, 1964). La continuation 7..., ç4 semble discutable : 8. Cé5, Fb4 ç 9. 0-0, 0-0 ; 10. C×ç6!, b×ç6 ; 11. Dç2! (Kavalek-Calvo, Montilla, 1976).

f) Une idée douteuse. Les Noirs ne veulent pas perdre de temps par 8..., Fé7 ; 9. d×ç5, F×ç5 ni échanger sur d4.

g) Si 10..., C×b3 ; 11. D×b3.

h) Une agression prématurée mais si 11..., F×ç3 ; 12. F×ç3, b5 ; 13. b×ç4, b×ç4 ; 14. Cé5 ! ou 12..., Cé4 ; 13. Fa3.

i) Une magnifique réfutation du plan des Noirs. Si 13. Cd2, ç3 et si 13. Cé5, C×é5 ; 14. d×é5, D×d1 ; 15. Ta×d1, b×ç3.

j) Forcé sinon les Noirs ont perdu un pion sans compensation.

k) Si 14..., Fé6 ; 15. d5 ; si 14..., Fd7 ; 15. D×f7 mat ; si 14..., Fg6 ; 15. d5 et 16. F×g7.

l) Si 15..., Cé5 ; 16. Dé2 menaçant 17. f4.

m) Récoltant un troisième pion.

n) 18..., 0-0 était aussi bon.

o) Visant la promotion du pion b.

p) Et non 24. b8 = D, T×b8 ; 25. D×b8+, Ff8 et les Noirs peuvent résister.

q) Si 24..., Dé5+ ; 25. g3, D×d5 ; 26. D×f8+, R×f8 ; 27. b8=D+, Ré7 ; 28. D×a7+ avec trois pions de plus.

r) L'exécution est enfantine.

s) Evitant le clouage après 30..., h4.

t) Ou bien 32. D×g5+, Tg6 ; 33. D×h5.

u) Si 33... Té7 ; 34. Dç8.

Une jolie conception de Larsen.

SOLUTION DU PROBLEME N° 779
D. GURGUENIDZE (1975)
(Blancs : Rç8, Ta1 et é7, Pg5 et h2. — Noirs : Rh8, Db5, Pd4, g6 et h7.)

1. Ta8!, Dç6+ ; 2. Rb8, Db6+ ; 3. Tb7, Dç5 ; 4. Tç7, Db6+ ; 5. Rç8, Db5 ; 6. Tb8, Dd5 ; 7. Td7, Dç6+ ; 8. Rd8, Dç5 ; 9. Tç8, Dé5 ; 10. Té7, Dd6+ ; 11. Ré8, Dd5 ; 12. Td8, Df5 ; 13. Té5! et les Blancs gagnent.

ETUDE
I. KRALINE
(1974)

BLANCS (6) : Ré2, Fh1, Pf3, g3, h6, h2.
NOIRS (7) : Rb7, Ch3, Pç2, f5, f6, f7, h7.
Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 777

BARRAGE A DOUBLE SENS

Cette donne, jouée par un des meilleurs champions américains, a été distribuée au cours d'une épreuve de sélection de l'équipe américaine.

Ouest	Nord	Est	Sud
	♠ V 4 ♥ V 6 5 4 2 ♦ D 8 7 6 ♣ 8 2		
♠ 9 7 ♥ R 8 ♦ A V 10 9 5 ♣ A 7 6 5		♠ 8 6 ♥ A D 10 9 7 3 ♦ 3 2 ♣ D 10 9	
			♠ A R D 10 5 3 2 ♥ — ♦ R 4 ♣ R V 4 3

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Swanson	Sontag	Soloway	Weich.
1 ♦	passe	1 ♥	4 ♠...

Ouest ayant entamé le roi de cœur pour le 7 d'Est, *comment Weichsel, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Sud doit éviter de perdre plus de deux trèfles et un carreau. Cependant, pour jouer trèfle, il faut monter au mort et, si Sud utilise le valet de pique, la défense rejouera pique quand elle prendra la main à trèfle. Il semble donc préférable de jouer le roi de carreau pour créer la rentrée de la dame de carreau, mais Ouest prendra et contre-attaquera aussitôt atout, puis, quand il reprendra la main avec l'as de trèfle, il continuera pique et on ne pourra pas couper un trèfle...

Le contrat est-il donc infaisable ?

Non, car il existe la Manœuvre de Milton Work que Weichsel s'est empressé d'utiliser : après avoir coupé l'entame, il a *joué le 4 de carreau*. Si Ouest ne met pas l'as (pour ne pas libérer deux levées à carreau), la dame de carreau fera la levée et le déclarant jouera trèfle du mort pour le valet de sa main. Ouest prendra avec l'as de trèfle et il contre-attaquera pique, mais Sud tirera le roi de trèfle et coupera un trèfle...

En fait, Ouest prit immédiatement avec l'as de carreau. Sud put alors réaliser le roi de carreau et, après être monté au mort au second coup d'atout, il fit la dame de carreau, puis il essaya l'impasse à la dame de trèfle.

Il réalisa en tout sept piques, deux carreaux et un trèfle.

La colère du champion

Quand on est le meilleur joueur du monde, il est douloureux de chuter un contrat qui aurait pu être réussi. Benito Garozzo fut donc furieux contre lui quand il s'aperçut qu'il aurait pu gagner ce chelem dans cette donne d'un Festival à Tanger.

Ouest	Nord	Est	Sud
	♠ R V 3 ♥ 10 7 ♦ A R 9 8 6 3 ♣ A R		
♠ 10 8 7 2 ♥ R 9 3 ♦ V 7 2 ♣ D V 3		♠ D 6 ♥ V 8 4 2 ♦ 10 5 4 ♣ 9 8 5 2	
			♠ A 9 5 4 ♥ A D 6 5 ♦ D ♣ 10 7 6 4

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Garozzo	D. R.	Avarelli	G. P.
passe	passe	1 ♦	passe
1 ♠	passe	3 ♦	passe
6 SA	Passe	passe	passe

Ouest (de Rochecouste) ayant fait l'entame trompeuse du valet de trèfle, *comment Garozzo, en Sud, a-t-il chuté* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT et *comment aurait-il pu le réussir* contre toute défense?

Note sur les enchères :

Avarelli et Garozzo, en Nord-Sud, jouaient le Système Romain. Sur « 1 ♦ », Sud répondit « 1 ♠ » car la réponse de « 1 ♥ » (couleur au-dessus) aurait été négative. Au second tour, Garozzo bondit à « 6 SA » pour ne pas fournir d'indication aux adversaires.

En enchères naturelles, on aurait eu :

Nord	*Sud*
2 ♦	2 ♥
2 SA	6 SA

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 42

UN TRAIT DE JENNY

Les progrès des scrabbleurs peuvent se mesurer quantitativement, contrairement à ceux des joueurs d'échecs ou de bridge, grâce aux pourcentages, c'est-à-dire aux points obtenus par les champions par rapport aux points possibles : ainsi les championnats du monde francophone ont été gagnés à 88 % en 1974, à 91 % en 1975, 92 % en 1976, et 94 % en 1977. Certains joueurs férus de prospective prédisent que les scrabbleurs de demain auront tellement progressé en automatismes et connaissances des mots (et de leurs anagrammes) qu'ils plafonneront à un pourcentage voisin du maximum, et que seule une formule nouvelle, rendant le jeu plus difficile, lui rendra son attrait.

Les championnats de France, qui se sont déroulés à Bordeaux, les 9 et 10 septembre, leur ont apporté un démenti : le pourcentage du champion 1978 a baissé d'un point par rapport à celui du champion 1977. Il est vrai que, sur les quatre parties de Bordeaux, deux ont bénéficié de tirages tellement ouverts ou tellement complexes qu'aucun joueur n'a échappé à de graves défaillances. Pour être dans le coup dès la première partie, il fallait faire DÉFALQUIEZ pour 150 points, en s'appuyant sur un QUI déjà placé. Pour le rester dans la dernière, il fallait préférer JENNY à DJINN, et trouver un scrabble exceptionnellement atypique, sous peine de perdre 80 points.

Plus encore qu'à Aix-les-Bains ou à Vichy, la catégorie des très jeunes a raflé les premières places. Auprès de Jean-Marc Bellot, dix-sept ans, nouveau champion de France, et qui cherche vainement un titre pouvant encore enrichir son palmarès, de Vincent Labbé, quinze ans, de Claude Del, dix-huit ans, le quatrième, Benjamin Hannuna, fait figure de patriarche malgré... son prénom et ses vingt-cinq ans. Encore faut-il ajouter que ces jeunes loups ont été sérieusement bousculés au cours des trois premières séances par un chérubin de quatorze ans nommé Frédéric Worms.

Les Parisiens perdent le titre mais restent l'ossature de l'équipe de France (treize sur vingt et un qualifiés). Yvonne Brulé reste la meilleure scrabbleuse française devant Mme Taltavull, grâce à une très brillante quatrième partie. Bordeaux avait été choisie comme cadre de ce troisième championnat afin d'aider le scrabble à s'implanter dans ce « Sahara scrabblesque » qu'est le Sud-Ouest. Faudra-t-il jouer en occitan pour qu'un Toulousain se décide enfin à fonder un club de scrabble ?

AQUITANIA DE BORDEAUX
CHAMPIONNAT DE FRANCE
1978
Dernière manche
Dimanche 10 septembre

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	BLPSEI?			
2	RSTTWEE	P(U)BLIES (a)	H 4	76
3	TT+RSTAE	WEBERS	6 F	39
4	DHRSSEU	ATTESTER (b)	9 B	61
5	CXAAIOU	HUSSARDE (c)	B 5	66
6	EEBVTAN	ASOCIAUX (d)	K 5	126
7	NV+JNIYN	BATEE (e)	A 4	45
8	—DFSEEII	JENNY (f)	12 A	58
9	DMTVEEI	FIDEISTE (g)	D 3	76
10	VM+FRTOU	TIEDE	L 11	38
11	—QREIOO?	JOUR	A 12	33
12	OIR+KLLU	COQ(U)E	8 K	42
13	LUR+MZEI	KILO	E 2	39
14	—LLNEUOG	LIMEREZ (h)	15 G	51
15	GOULL+TE	NEZ	M 13	31
16	OLLT+GNO	GUE	F 13	24
17	GLOT+CNP	LODEN	14 J	22
18	GPLNT+UU	ONC (i)	C 11	13
19	GUNT+MVA	PLU	L 3	12
20	GTUM+AAR	VAN	F 1	27
21	FMNHAAI	AGERATUM (j)	O 6	61
22	FMNAI+V	AH	J 8	36
23	MAN décomposé.	VIF	N 4	30
24		AN	11 E	26
25		MA	10 N	7
26			TOTAL	1 039
27				

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédant a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

NOTES

a) ou BIP(A)LES ; b) TITRATES ou ATTITRES perd 2 points ; c) choix angoissant pour beaucoup : l'expression HUSSARDE (À LA) figure-t-elle en caractères gras dans le PLI ? En fait, la HUSSARDE est une danse hongroise et aurait pu se mettre au pluriel ; d) coup extraordinaire (le sous-top, AXAI en J 9 perd 81 points). Beaucoup de participants ont été qualifiés ou ajournés à l'année prochaine sur ce coup; e) BAVER est intransitif, même si, comme à Bordeaux, les gens en ont bavé des ronds de chapeau ! f) machine à filer ; g) De FIDEISME, système qui donne à la foi la primauté sur la raison. EDIFIEE OU DEIFIEE scrabbles secs implaçables; h) ouvre plus que MEULIEZ; i) ou ONCQUES ou ONQUES. COQ en M 6 : même score ; j) plus grisant que MAUGREAT !

RESULTATS. — 1. Tschesno, 1 036; 2. Hannuna, 1 020 ; 3. P. Bellot, 1 002.

RESULTATS FINALS. — 1. J.-M. Bellot ; 2. Labbé (Paris) ; 3. Del (Cannes) ; 4. Hannuna ; 5. Desmoulins ; 6. S. Kourotchkine ; 7. Lahmi; 8. Bohé (Lyon) ; 9. Mme Brulé ; 10. Reidel ; 11. Lewandowski (Lyon); 12. Charlemagne ; 13. Nino (Grenoble) ; 14. Tschesno (P.) ; 15. Brice (P.) ; 16. Brulé et P. Bellot ; 18. Mme Taltavull (Marseille) ; 19. Mollard (Grenoble) ; 20. Pennec et Pialat, tous qualifiés ou sélectionnés pour le Championnat du monde francophone, qui aura lieu à Bruxelles du 1er au 5 novembre 1978.

OPEN (homologué) : 1. Mme Lumbroso ; 2. Muracciole ; 3. Mme Toffier ; 4. Mlle Lorentz ; 5. Mlle Henri; 6. Bevan ; 7. Zuffinetti ; 8 Colonna ; 9. Mme Lederne ; 10. Mme Duprat.

PENTASCRABBLE N° 42
DE P. FOURNIER
(Courthezon, Vaucluse)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

AABERRS - EEEGNUV - DEEIRSZ - AEILQUU - EGISSY?.

Solution proposée : plus de 800 points.

Solution du problème n° 41 : ESSEULE, H 6, 66 - CHOREUTE (choriste dans le théâtre grec), 12 A, 82 - LATERITE, 6 A, 62 - ANATIFES (crustacés), 7 A, 82 - LAWRENCIUM (élément chimique transuranien), A 6, 248. Total : 540 points.

● PREMIER TOURNOI DU COMITE DE PARIS, homologable, dimanche 15 octobre, 10 h., 14 h. et 17 h., à l'Holiday Inn de Rungis.

● TOURNOI DE CHARTRES, homologable, dimanche 8 octobre, à 9 h. 30 et à 15 h. au Novotel.

● LE TOURNOI DE VITTEL (Club Méditerranée), du 29 septembre au 1er octobre est homologable.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Hippisme

TROIS GRANDS CHEVAUX

SUR les pistes aussi, les derniers feux de l'été ont un éclat exceptionnel. Nous avons vu ou revu, dimanche, au moins trois grands chevaux.

Le premier à entrer en lice a été *River River*. On savait, par les échos de Chantilly, que c'était là, sans doute, le meilleur « deux ans » de l'entraînement Boutin. Une référence, s'agissant d'une écurie qui nous a déjà présenté *Le Marmot*, *Polynikis*, *Finalco* et autres *Sharpman*. Le fait même que son entraîneur eût choisi le prix de Villebon pour lui faire accomplir ses premiers pas en public était révélateur de l'estime dans lequel il tenait le poulain : il s'agit d'une épreuve dans laqu'elles jugent dignes des laument faire débuter les sujets qu'elles jugent dignes des lauriers de Longchamp, l'année suivante.

River River est par *Riverman* et *Riverqueen*. De la pourpre grand teint : *Riverman*, d'origine américaine, est probablement, depuis l'exportation de *Lyphard*, le meilleur étalon stationné en France ; *Riverqueen* a été une grande jument de course, gagnante notamment du Grand Prix de Saint-Cloud.

On ne peut dire que le poulain soit beau : il est quelque peu « décousu » et son genou droit a dû susciter pas mal d'inquiétudes, jusqu'à ce qu'il les efface par ses premiers galops, aussitôt prometteurs. Mais, à défaut d'harmonie dans la silhouette, quelle puissance dans l'action. « *Il va chercher loin* », « *Il s'engage de façon extraordinaire* », « *Il a une action plus grande que lui* », s'extasiaient les techniciens. Les trois expressions rendent compte du même phénomène : *River River* engage si loin ses postérieurs sous son corps, dans le geste où ils vont chercher l'appui du sol, qu'à la phase suivante du galop ses antérieurs se posent sur la piste 50 centimètres plus loin que la normale. L'amplitude de sa foulée est telle qu'il fait revivre l'image — fausse du point de vue cinétique, mais tellement vraie pour l'œil — de ces chevaux de Géricault, étendant si parfaitement leurs jambes qu'ils planent, parallèles au sol.

Le goût de la lutte semble atteindre au niveau des dons physiques. En tête presque depuis le début de la course, *River River* a accéléré une première fois — ce qui est le signe d'un bon cheval — lorsque, devant le pavillon, plusieurs concurrents se sont rapprochés. Mais il a trouvé les ressources et la volonté d'une seconde accélération — et, cette fois, c'est le signe d'un poulain exceptionnel, — lorsque 200 mètres plus loin le seul rival que n'avait pas cloué son démarrage, *Wolverton*, a esquissé un retour.

Ce *Wolverton* doit être bon aussi. Est-ce une légèreté exceptionnelle des pistes, à la saison où les « deux ans » commencent à pouvoir montrer leur qualité — laquelle, les autres années, s'enlise alors, souvent, dans la boue ? Nous avons, en général, l'impression, devant les poulains de tête de la génération de 1976, d'un grand millésime. Si cette impression se vérifie, la réalité hippique ne fera d'ailleurs que se mettre en accord avec un phénomène biologique général : on a déjà constaté que l'année de la grande sécheresse a été, dans maintes espèces animales, celle d'une production d'une exceptionnelle qualité.

Le second grand cheval que le programme de dimanche a offert à nos jumelles a été *Alleged*. Ce n'était pas une révélation : il avait gagné, l'an passé, l'Arc de triomphe. Par contre, c'était presque une résurrection : des rumeurs inquiétantes circulaient, à son sujet, en Irlande, le pays où il est entraîné. On murmurait, tantôt, qu'il avait été atteint par un mystérieux virus, tantôt, qu'un tendon d'une de ses jambes était sur le point de lâcher. De fait, depuis un an, il avait évité toutes les grandes confrontations, se limitant à une course de groupe III au Curragh, qu'il avait, d'ailleurs, gagnée facilement.

Comme un danseur...

Son entraîneur, Vincent O'Brien, l'a présenté, dimanche, très allégé d'état (ce n'est pas un jeu de mot), comme un cheval dont les jambes ne peuvent plus supporter un kilo de masse superflue. Mais, si elles sont devenues fragiles, lesdites jambes n'ont rien perdu de leur merveilleuse célérité. Sans que son jockey sorte à aucun moment la cravache, *Alleged* a laissé sur place, quand il a voulu, un peloton médusé par tant de facilité. Pour peu que les jambes tiennent encore neuf jours et, le neuvième jour, les 2 400 mètres de l'Arc, il n'est probablement pas nécessaire de chercher un autre gagnant de la grande course. A moins que...

A moins que *Trillion*, qui a si brillamment gagné, l'autre semaine, sur 2 200 mètres, ne répugne plus, l'automne revenu, aux plus longues tâches, et que *Dancing Maid*, la troisième vedette de dimanche, ne nous ait pas fait voir encore toute l'étendue de son talent.

Ce qu'elle nous en a montré a été, déjà, admirable. A cent cinquante mètres de l'arrivée du Prix Vermeille, elle était enfermée à la cord... Et puis, une flèche traversa le champ des jumelles. C'était elle, c'est-à-dire, en cet instant, par la manière, son père, le merveilleux *Lyphard*

Lyphard est le fils de *Northern Dancer*. Au moment de déclarer sa naissance, son propriétaire chargea sa secrétaire de trouver pour lui un nom de danseur. La secrétaire fixa son choix sur le nom de *Fokine*, un rival de *Nijinsky* (dont le nom précisément avait déjà été retenu pour un autre fils de *Northern Dancer*). Mais « fokine » est, en argot anglais, un très vilain mot, pire que « forniquer » chez nous.

« *Pas possible de lui laisser ce nom*, dit l'entraîneur, quand il apprit le choix de la secrétaire. *Si le poulain va courir en Angleterre, les journaux n'oseront même pas imprimer son nom.* »

Il fallait trouver un autre nom très vite : la déclaration était déjà enregistrée. Le premier qui vint à l'esprit fut celui de Serge Lifar. Mais l'écurie venait d'être assignée en justice par les descendants de Talleyrand, pour avoir donné le nom de celui-ci à un cheval sans leur accord. « *Va pour* Lifar, *dit l'entraîneur, mais surtout avec une autre orthographe...* »

Voilà comment, fils de danseur, celui qui est maintenant un des cinq plus grands étalons du monde se rattache lui-même à la danse, mais incognito.

LOUIS DÉNIEL.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

La rentrée des revues

Les deux revues doyennes de la critique française, les Cahiers du cinéma *et* Positif, *nées au début des années 50, inaugurent la saison 1978-1979 sous une même couleur bleue, avec des numéros simples fidèles à leur orientation présente :* Positif *informe en priorité sur le cinéma aujourd'hui, d'abord américain et français, avec une extraordinaire interview de Billy Wilder par Michel Ciment, qu'il faut absolument lire, des ensembles sur Ermanno Olmi et Michel Deville, plus la fin d'une étude de Peter Kral sur Harry Langdon.* Les Cahiers du cinéma *tracent au pochoir, toujours par le biais de l'interview, le portrait du jeune producteur libanais Jean-Pierre Rassam, l'ami de Godard, Ferreri, Bresson ; discutent du sport à la télévision ; Jean-Pierre Oudart parle de Dreyer comme autrefois aux* Cahiers *du temps d'André Bazin.*

Selon son habitude, Cinéma 78 *donne le coup d'envoi avec un numéro double, centré sur les Etats-Unis, Mizoguchi (des textes de Jean Douchet) et* Molière. Image et Son *propose, dans un numéro simple, des « points de repère » sur le cinéma français, avec la participation des vétérans de la revue, Guy Allombert, Philippe Durand, Guy Gauthier, Raymond Lefèvre et Jacques Zimmer. On attend* Jeune Cinéma, *de Jean Delmas,* Cinématographe, *la nouvelle revue. On rappellera le numéro un de* Cinémaction, *de Guy Hennebelle, publié par la revue* Ecran, *qui tente de réconcilier cinéma militant et cinéma expérimental.*

La Marche du temps à Nyon

Le Xe Festival international de cinéma de Nyon (Suisse), qui se tiendra du 14 au 21 octobre, présentera un programme exceptionnel : tous les numéros du magazine filmé américain la Marche du temps, *pour les années 1935, 1936 et 1937.*

La Marche du temps *fut, de 1935 à 1951, un ciné-journal extrêmement populaire, traduit en une dizaine de langues. Ce supplément filmé de l'hebdomadaire* Time, *produit par Louis de Rochemont, utilisait des documents d'archives, des reportages spéciaux et des actualités reconstituées avec des acteurs. Il traitait surtout des sujets politiques (Hitler et le nazisme, ce qui allait alors contre la volonté « isolationniste » des Etats-Unis) et sociaux (Le travail des femmes et des enfants, la lutte contre le cancer). Pour ses positions antisfascistes et antinazies,* la Marche du temps *fut interdit en Allemagne, en Italie et en Espagne. L'avènement de la télévision, le rôle considérable qu'elle se mit à jouer dans le domaine de l'information, provoquèrent sa disparition.*

A Nyon, les films seront présentés en version originale, avec traduction simultanée, en présence de Lothar Wolff, Allemand émigré qui fut chef monteur et producteur délégué de toute la série.

…es films …ui viennent du froid

Pour la première fois, la France héberge, du 19 au 23 septembre, un colloque, le septième du nom, dit des bibliothèques nordiques, avec communications particulières, rapports spécialisés, bibliographies thématiques. Une journée internationale du film arctique est prévue le samedi 23 septembre, au C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique, 6, rue de Tournon), avec projections ininterrompues de 9 h 30 à 23 heures, avec des films français (de Jean Malaurie), canadiens, soviétiques, américains, danois et suédois.

Au même moment, Daniel Conflans, toujours au C.N.R.S., publie une étude sur la spécificité du film dit « scientifique », tandis que Jean Rouch prépare pour les 2, 3 et 4 novembre une rencontre intitulée « Des regards comparés ». Elle sera consacrée à l'analyse comparée des films faits sur les Indiens Yaromami (Brésil, Venezuela) par des réalisateurs de culture et de formation différentes.

★ C.N.R.S., 6, rue de Tournon, 75006 Paris.

Musique

L'ENREGISTREMENT PUBLIC DE « PELLEAS » A LYON

Les débuts de la maturité

Paraphrasant un aphorisme fameux du Sapeur Camember, un moraliste a dit un jour qu'on ne devrait jamais se produire en public avant d'en avoir pris l'habitude. Sur le fond il avait raison, mais la pratique nous apprend que ce n'est pas toujours facile. Alors les jeunes chanteurs vont s'essayer sur des scènes de second ordre, dans des petits rôles qui ne leur donnent guère de satisfactions. Ils y apprennent le mépris du public dont l'indulgence bienveillante passe pour de l'ignorance, une aversion pour les chefs qui ne savent ni les diriger ni les suivre, et pour les musiciens d'orchestre qui jouent trop fort par indifférence, enfin, ils se font une idée assez étrange des ouvrages qu'on expédie en trois jours de répétitions après y avoir pratiqué les coupures « traditionnelles ». Toutes ces réalités si tristes à constater ne sont pas le fait du hasard; le manque d'argent et, surtout, le défaut d'imagination en expliquent la persistance.

Cela a sans doute des aspects positifs : s'il n'est pas prêt à affronter tous les aléas d'une représentation lyrique, même donnée dans de bonnes conditions, un chanteur ne fera jamais carrière; il faut donc qu'il soit à l'épreuve, mais on mesure mieux le mérite de ceux qui, après vingt ou trente ans de « métier », le font toujours avec la même conscience, et l'enthousiasme du début, qui sont capables de se remettre en cause pour adopter la conception d'un chef ou d'un metteur en scène, doutant toujours d'avoir été à la hauteur, à la hauteur de l'œuvre ou de ce qu'on attendait d'eux, mais, et c'est plus important, à la hauteur des exigences qu'ils ont vis-à-vis d'eux-mêmes.

Sous la direction de son chef, Serge Baudo, l'Orchestre de Lyon vient de terminer les séances d'enregistrement de *Pelléas et Mélisande* pour la firme Eurodisc. Certaines séances étaient publiques, et, cinq soirs de suite, du 15 au 19 septembre, à l'auditorium Maurice-Ravel, les mélomanes lyonnais sont venus apporter un soutien silencieux, mais réel, suivant avec le livret, revenant d'une fois sur l'autre... Le dernier soir, à l'issue du « filage » complet de l'œuvre, les applaudissements avaient les couleurs de la victoire, il n'y manquait que les petits drapeaux. En demandant encore un peu de patience pour refaire trente mesures à la fin du quatrième acte, Serge Baudo allait porter l'enthousiasme à son comble, selon une loi sportive qui veut que le dernier obstacle, même anodin, soit toujours le plus apprécié.

L'Orchestre de Lyon avait déjà enregistré un disque, mais c'était en 1975, et depuis, le Philharmonique de Strasbourg, l'Orchestre du Capitole, l'O.P.P.L., le Philharmonique de Lille, se sont mis de la partie, et il n'y avait aucune raison de se laisser distancer. Il existe déjà de bonnes versions enregistrées de l'œuvre de Debussy, mais la lecture transparente et calme qu'en fait Baudo devrait combler ceux qui se sentent davantage attirés par l'impressionnisme de la partition que par les aspects dramatiques de l'action, qui semblent un peu gommés ici au profit de l'atmosphère générale.

Humain, trop humain

Compte tenu de l'importance, souvent mésestimée, de la prise de son dans l'esthétique d'une exécution, et du fait que les interprètes ne chantaient pas pour le public mais pliaient leur voix aux exigences du micro, il n'est pas possible de se faire une idée de ce que sera l'enregistrement (il doit sortir pour Noël), pas plus qu'on ne saurait porter un jugement sur l'ensemble de la distribution : on connaît Gabriel Bacquier (Golaud), Jocelyne Taillon (Geneviève), Roger Soyer (Arkel), beaucoup moins Xavier Tamalet (le médecin), Michèle Command, bien qu'elle ait déjà chanté Fiordiligi à Toulouse, ou Monique Pouradier-Duthell (Yniold), et pas du tout Claude Dormoy, et pour cause puisque c'est la première fois qu'il se produit en public.

C'est à lui, certainement, que pensait tout à l'heure le moraliste, disciple de Christophe, tandis que Gabriel Bacquier inspirait l'intéressant exercice rhétorique qui suivait. Aussi curieux que cela puisse paraître, le moraliste avait tort — Claude Dormoy semble avoir l'étoffe d'un véritable Pelléas, même s'il n'est pas évident qu'il puisse le jouer à la scène du jour au lendemain — et l'exégète avait raison : cette fraîcheur d'émotion qu'on perçoit à travers l'interprétation de Claude Dormoy, aussi peu empreinte que possible, c'est chez Gabriel Bacquier, le doyen de cette production, qu'on la retrouve avec le plus d'évidence. Peu d'artistes auront su témoigner de tant d'approches différentes du personnage de Golaud, l'une profitant à l'autre car, dans ce Golaud introverti, humain (trop humain), malheureux, on perçoit aussi, contenue à présent, la violence, le côté « sanguin » des précédents.

Golaud cesse d'être simplement ambigu — une ambiguïté de théâtre assez facile à rendre si on ne voit pas plus loin — pour devenir un homme, dans toute sa complexité. Quand on demande à Gabriel Bacquier comment s'est accomplie cette évolution, il répond tout simplement que c'est Lavelli, dans sa mise en scène pour l'Opéra de Paris, qui l'a beaucoup fait changer. Allez savoir, après cela, où se cache le génie des grands interprètes...

GÉRARD CONDÉ.

Le retour de l'Orchestre de Chicago

L'Orchestre de Chicago a fait la rentrée symphonique de Paris, attirant au Palais des congrès, avec la grande foule, de nombreuses personnalités françaises et américaines. On retrouvait avec plaisir le spectacle sympathique des musiciens d'outre-Atlantique qui arrivent sur scène bien avant le concert, quand ils le veulent, pour se mettre en train : ils montent des gammes, répètent un trait, polissent une mélodie ou bavardent avec quelques collègues, excellente manière de se décontracter et de s'habituer à la salle. On se familiarise ainsi avec les visages si sympathiques de ces virtuoses, dont chacun a une personnalité marquée, d'autant plus peut-être que la moyenne d'âge de l'orchestre paraît relativement élevée.

Georg Solti revient à Paris en habitué, le pas vif, le visage grave relevé d'un imperceptible sourire ; il salue avec simplicité, caressant doucement de sa main gauche le bois de sa baguette et attaque la Première Symphonie *de Beethoven, dont la musique s'épand, très lumineuse, dans cet orchestre parfait aux sonorités de velours, réagissant sans le moindre décalage aux impulsions des gestes anguleux et brefs, pourtant légers et délicats, de son chef. L'Orchestre de Chicago paraît aujourd'hui plus souple, spontané et sensible à l'incomparable influx de Solti qu'il y a sept ans. L'œuvre se déroule limpide et chantante comme du Haydn en une sorte de paysage idyllique d'un optimisme sans nuage.*

De Mahler, c'est également la Première Symphonie, *d'une égale perfection pour l'oreille. Le chœur cependant reste un peu trop calme. Tout paraît trop prévu, détaillé et serti avec trop de soin. La musique est comme objectivée devant nous en un film aux riches images, qui tire en longueur : l'aurore, le vigoureux* laendler, *les humoristiques funérailles d'un chasseur ; même la tempête finale de « L'enfer au paradis » ne ressemble que de loin à ce* « cœur blessé au plus profond de lui-même » *dont parlait Mahler, et l'on ne se sent guère happé par le vertige d'un gouffre existentiel.*

Solti est pourtant l'un des plus grands interprètes de Mahler aujourd'hui ; faut-il voir dans cette baisse d'intensité du lyrisme sous-jacent les effets d'une longue tournée finissante où le sentiment d'une musique trop jouée s'est quelque peu émoussé sans rien perdre de sa prestigieuse qualité plastique ?

JACQUES LONCHAMPT.

Notes

Cinéma

« Despair » de Rainer Werner Fassbinder

En Allemagne, au début des années 30, le directeur d'une fabrique de chocolat commet un meurtre et s'approprie l'identité de sa victime. Pourquoi, chez ce bourgeois tranquille, ce besoin de changer de peau ? Parce qu'il traverse une crise morale ? Parce que sa femme le trompe ? Parce qu'il perçoit soudain les dangers de la montée du nazisme ? Aucune de ces raisons n'est vraiment convaincante.

Jusqu'à présent, réussis ou ratés, les films de Fassbinder séduisaient par l'originalité de leur inspiration ou de leur style. Avec ses fantasmes, ses tics, ses trucs de mise en scène, parfois sa vulgarité agressive, le jeune cinéaste se mouvait à l'aise dans un univers homogène qui lui appartenait en propre. Il irritait, mais il existait.

C'est cette sincérité, cette force de persuasion qui manquent le plus à « Despair ». Certes, Fassbinder reste fidèle à son goût du baroque, à ses envolées de caméra, à son art d'utiliser l'espace et le décor, mais ces jeux d'esthète que justifiaient le sujet, l'atmosphère, de ses précédents films (des meilleurs tout au moins) ne sont plus ici que maniérisme et virtuosité gratuite. Après avoir si souvent rué dans les brancards du conformisme, l'auteur des « Larmes amères de Petra von Kant » donne l'impression d'avoir voulu, cette fois, réaliser un film de prestige. Accumulant les poncifs à la mode, se pastichant lui-même, visiblement il cherche à plaire. Malheureusement, ses coquetteries sont autant de maladresses.

Sous le poids de la mise en scène, l'histoire qu'il raconte éclate dans toutes les directions (un peu de psychopathie, un peu d'érotisme morbide, un peu de politique « rétro ») sans jamais réussir à nous intéresser. Dirk Bogarde lui-même, malgré son talent, maîtrise difficilement un personnage trop confus que complexe. Et Andréa Ferréol dépense en vain des trésors d'humour dans un rôle d'idiote dodue et sensuelle.

Adapté par Tom Stoppard d'un roman de Vladimir Nabokov, « Despair » est dédié à Van Gogh et à Artaud. On risque de trouver cet hommage abusif.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« Le Témoin » de Jean-Pierre Mocky

Y a-t-il dans le cinéma français quelqu'un de plus agaçant que Jean-Pierre Mocky ? Quelqu'un de sympathique qui déçoive autant ? Mocky est un cas.

Dans cette production franco-italienne, le scénario et les acteurs font la part du burlesque italien et de l'agressivité française. On perçoit à peu près ce qu'a pu mettre Sergio Amidei, coscénariste de Mario Monicelli, pour « Un bourgeois tout petit petit ». On retrouve l'insolence de Jean-Pierre Mocky dans les caricatures de la notabilité provinciale, des obsessions sexuelles, des gens d'argent. Mais il n'y a rien de convaincant dans ces portraits parallèles d'Alberto Sordi et de Philippe Noiret, rien de généreux, rien à aimer.

Les acteurs sont supérieurs à leur rôle de quinquagénaires pitoyables, qu'affolent les petites filles perverses. Ils sont bien dirigés. Ils prennent de la hauteur pour montrer qu'il ne s'agit nullement d'un simple film policier où l'on cherche un coupable. La morale c'est que chacun porte un assassin en soi, que le couperet de la guillotine tombe parfois sur le cou d'un innocent, que la vie est moche et absurde, mais que l'amitié peut être solide. Passe Roland Dubillard en inspecteur de police homosexuel. Passe une heure trente.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

■ Le vingt-sixième Festival international du film de Saint-Sébastien a décerné la grande Coquille d'or au long métrage « El Alambrista » (U.S.A.), la Coquille d'or au court métrage « La Edad del silencio » (Espagne). « Lugar sin limites » (Mexique) a obtenu le prix spécial du jury. Deux Coquilles d'argent ont été attribuées à « Dossier 51 » (France), et à « Olyan mint Otthon » (Hongrie). Le prix de la meilleure mise en scène est allé à Manuel Gutierrez Aragon pour le film « Somnambulos » (Espagne), celui de la meilleure interprétation féminine à Carol Burnett, et son homologue masculin à José Sacristan.

■ *Le grand prix du Festival international du film et d'échanges francophones (FIFEF), qui a été présenté à Namur, a été attribué au film canadien « la Danse avec l'aveugle », d'Alain Daix et Morgan Laliberté. Le jury a attribué son prix spécial à « Baara », film malien de Souleyman Cisse, et la mention spéciale à « Alyam Alyam », du cinéaste marocain Ahmed El Maanouni. « L'Ornière », film français de François Dupeyron, a reçu le prix du court métrage, tandis que le prix AFCAE (Association française du cinéma d'art et d'essai) a été remis à « la Danse avec l'aveugle ».

Jazz

Charlie Haden sans artifices

Des techniciens de la contrebasse, des véloces, des habiles et de grands démonstratifs, on peut en citer dix, vingt, trente. Trente qui jouent au moins aussi bien que lui. Mais des bassistes aussi chaleureux que Charlie Haden, des musiciens qui portent et offrent autant de musique, il n'y en a guère.

Pour la première fois, Charlie Haden se produit en solo... De tous les coups des nouvelles musiques de ces vingt ans, Charlie Haden alterne aujourd'hui avec un remarquable Bobby Few, à la Chapelle des Lombards, joue en duo avec lui ou avec des invités, et rencontrera vendredi le tablaïste indien Latif Khan.

L'occasion est trop belle d'entendre réellement un instrument aussi plein que la contrebasse, sans artifices techniques et sans amplification. Occasion trop belle aussi de découvrir une technique sans « frime » : complète, harmonique et délicate.

Après une trop longue absence, après des duos qui représentent une anthologie fabuleuse (Jarrett, Ornette Coleman, Alice Coltrane, Hampton Hawes, Archie Shepp, Paul Motian, Don Sherry), Charlie Haden revient. Des duos, il en prévoit d'autres : avec Sonny Rollins, Thelonious Monk et Cecil Taylor, *« parce que la chose importante dans les musiques improvisées,* dit-il, *est d'écouter. Et en duo, vous pouvez écouter plus qu'ailleurs ».* Modestement assuré de sa légende, il sait bien que tous les musiciens d'aujourd'hui voudront jouer avec lui.

L'émotion lourde, gravement tirée des cordes, dans la plus forte tradition des bassistes, on ne la connaît plus qu'avec lui. Et on n'oubliera pas de sitôt que, par son *Liberation Music Orchestra,* il a définitivement marqué, pendant les années 70, les musiques libres et politiques. Aujourd'hui encore plus, il veut être *« d'abord un homme, ensuite un musicien ».* Aujourd'hui encore plus, les mouvements révolutionnaires du monde sont sa préoccupation première. C'est pourquoi sans doute il reste un des bassistes à donner autant de corps à cet instrument qui n'a — comme tous les violons — qu'une âme.

FRANCIS MARMANDE.

★ Charlie Haden et Bobby Few, la Chapelle des Lombards, vendredi 22 à 22 h. 30.
★ Charlie Haden et Latif Khan, vendredi 22 à 20 h. 30.

Théâtre

« Prends bien garde aux zeppelins » de Didier Flamand

Dans la dernière image du spectacle actuellement donné aux Bouffes-du-Nord, un lapin (ou une souris) trotte parmi les gerbes et les couronnes. L'assemblée venue se recueillir est nombreuse et bien habillée. Didier Flamand, qui a « écrit et réalisé » *Prends bien garde aux zeppelins,* aime les photos qu'on peut prendre des groupes ridicules. Les comédiens du Retour de Gulliver, tous adeptes de l'Atelier Voutsinas, se prêtent donc de bonne grâce, et collectivement, au jeu des tableaux, style bourgeois entre eux invités aussi bien à un cocktail qu'à une soirée dansante ou à une cérémonie du souvenir — voir les films de Bunuel ou de Carlos Saura...

Si les statues des monuments aux morts se réveillaient, si les plaques commémoratives — listes-décomptes des braves tombés pour la patrie, noms, prénoms par ordre alphabétique — se mettaient à murmurer, le passant aurait la tête brisée par le vacarme des morts au champ d'honneur, le rescapé n'oserait plus « s'en tirer » en piquant à sa boutonnière le bleuet du 11 novembre, le jeune qui n'a pas connu les combats — est-ce sa faute — se boucherait les oreilles au moment dérisoire de la minute de silence.

Chantons *la Marseillaise,* y'a plus d'soldats chez nous. Ils avaient vingt ans en 1914, ils avaient vingt ans en 1940 : ils y sont restés. Pour finir, un Allemand en uniforme surgit, hurlant à la foule recueillie *« Pardon, pardon ! ».* Pardon, avec ses mains encore écarlates de sang. Un vacarme — la musique — couvre ses cris. Dernière image : sans parole. C'était un film muet, mais très sonore, présenté au Festival d'automne, sous le patronage de l'association culturelle des adhérents de la FNAC. Du cinéma, en effet. Didier Flamand a presque tout récupéré. Ici, plus honnêtement, plus sérieusement que lors de sa dernière production-borborygme montrée au Festival d'Avignon et, en principe, tirée de Michaux.

Les zeppelins avaient été vus déjà par certains : de nouveau, cette suite d'observations sur la vraie nature de la guerre en général provoque l'enthousiasme. Le public applaudit à chacune des séquences, et, comme le passage d'une séquence à la suivante s'opère à toute allure, les spectateurs, esbaudis, n'ayant pas applaudi tout leur saoul pendant, font un triomphe après. Après, ils ont également saisi la cohérence de la série de retours en arrière (flash-back) qui s'opèrent dans le cerveau du jeune blessé (Dominique ?) que les belligérances ont fait échouer sur une table d'opération (chirurgiens blancs). Pêle-mêle rêve et cauchemar : le souvenir des temps heureux et celui du départ sur le quai d'une gare, le jour de la mobilisation.

Cent personnages au moins parcourent les visions ultimes du héros juvénile. Au ralenti, ou bien, avec ces mouvements saccadés des films d'avant-guerre, en survitesse, les habitants des songes racontent. C'est parfois drôle. Un garçon de café, champion de patins à roulettes, sert les clients en dessinant des arabesques entre les tables ; une chanteuse d'opéra se pâme, égosillée, au poulailler ; la femme d'un ambassadeur manchot blémit de sa jalousie pour une strip-teaseuse maigre. Une infirmière promène un fou sur son fauteuil roulant. On a aussi affaire avec un président du conseil. Tout ceci étant, cela va sans dire, 1900. Le rétro a encore de beaux jours.

Les bonnes idées ont la vie coriace, et plaisent, même étirées, même effilochées ou décousues. Les comédiens se révèlent talentueux et la musique de bric et de broc, tonitruante. Ce bric-à-brac sans paroles conviendra à ceux qui, enfants, jouaient au théâtre dans les greniers, et aux fervents de Boris Vian. Pourtant celui-là était plus ivre de poésie que de formalisme.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Bouffes-du-Nord, 20 h. 30.

Festivals

UNE SEMAINE A SAINT-CLOUD

Du 29 septembre au 6 octobre, sur l'initiative de la municipalité de Saint-Cloud, les « Tréteaux de France » de Jean Danet vont installer, ainsi qu'ils le font depuis trois ans, leur chapiteau en plein cœur du superbe parc de Saint-Cloud pour y présenter une adaptation des célèbres *Trois Mousquetaires,* burlesque et mouvementée, si l'on en croit Francis Perrin, metteur en scène, d'Artagnan de surcroît (29 et 30 septembre, 20 h. 45). Mais ce spectacle n'est qu'un parmi d'autres. M. Jean-Pierre Fourcade, maire de la ville, voulant *« attirer dans le parc des visiteurs qui n'y sont jamais venus »* et habituer le public à de telles manifestations, dans la perspectives de l'ouverture d'une grande salle de spectacle.

Les amateurs de cuivre pourront aussi écouter le quintette Ars Nova le 1er octobre, à 17 heures, les personnes du troisième âge suivront une rétrospective en costumes d'époque par la compagnie « le Chandelier », le mardi, à 14 h. 30 ; le même jour, en soirée, Aline Roux présentera ses ballets modernes ; le mercredi, à 14 h. 20, les marionnettes de la compagnie Lucien Morisse offriront aux enfants des écoles *le Petit Prince,* d'après Saint-Exupéry. Et la fête se poursuivra : à 20 h. 45, Jean-Louis Barrault ira seul à la recherche de La Fontaine « le maître de l'école buissonnière ». Enfin, après un récital de Raymond Devos jeudi soir, un gala de six couples de danseurs étoiles de l'Opéra, dont Noëlla Pontois et Cyril Atanassof, clôturera le 6, à 20 h. 45, cette semaine « cul-



SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 22 septembre

Théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.
TEP, 20 h. : Rivière sans retour ; L'Homme qui aimait les femmes (cinéma).

Les autres salles

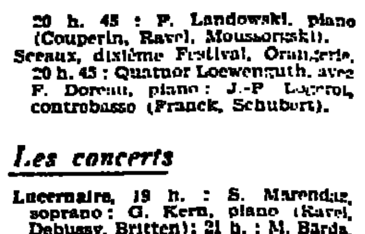
Aire libre, 18 h. 30 : Faustino, mime ; 20 h. 30 : Sidi-Ciné.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Biothéâtre, 21 h. 15 : le Grand Orchestre du Splendid.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Prends bien garde aux zeppelins.
Bouffes Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Nadia.
Comédie Caumartin, 21 h. : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Essaïon, 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H. L. M. ; 22 h. 15 : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : les Jeanne.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 21 h. : la Vie en v. o.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 18 h. 30 : Au niveau du chou ; 21 h. : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : Bajazet.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : la Dernière Bande
Saint-Georges, 20 h. 30 : Patate.
Saint-Merri, terrasse, 20 h. : la Ville.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Au bénéfice du doute.
Studio-théâtre 14, 20 h. 30 : Lunettes, M. Blèche.
Théâtre de Bretagne, 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.
Théâtre de Paris, 20 h 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : S. Llado.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 30 : l'Azote ; 22 h. 30 : Icare ; 23 h. 30 : Toti Soler.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Soliloques ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Jumelles. — II, 22 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 15 : Théâtr' en poudre ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Hosanna.
Cour des Miracles, 20 h 30 : M. Sergent ; 21 h. 45 : l'Eau en poudre.
Dix-Heures, 20 h. 45 : la Tour infernale ; 22 h. 15 : Il était la Belgique... une fois.
Fanal, 20 h. : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 21 h. : Crise au colombarium Gante.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : les Etoiles ; 21 h. 30 : El Orbane.
Nouveau Chic parisien, 20 h 30 : N'y revenez plus ; 22 h. : D. Wetterwald.
Le Petit Casino, 21 h. : Douby ; 22 h 30 : Bolimont et Dodane.
Les Petits Pavés, 21 h. 15 : le Scorpion et la Grenouille.
Théâtre Campagne première : 22 h. 15 : Io. Nabucco.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : la Goutte ; 21 h. 30 : l'Autobus ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.

Les théâtres de banlieue

Bures-sur-Yvette, M. D. C., 21 h. : Tempête plurial.
Champigny, le Soleil-dans-la-Tête, 23 h. : Duo Carl - Reichel (jazz).
Samoreau, Grange aux Dimes, 20 h. 45 : P. Landowski, piano (Couperin, Ravel, Moussorgski).
Sceaux, dixième Festival, Orangerie, 20 h. 45 : Quatuor Loewenguth, avec F. Doreau, piano ; J.-P. Logerot, contrebasse (Franck, Schubert).



Les concerts

Lucernaire, 19 h. : S. Marendaz, soprano ; G. Kern, piano (Ravel, Debussy, Britten) ; 21 h. : M. Barda, piano (Rachmaninov, Schubert, Ravel, Berg).
Athénée, 21 h. : John Cage (œuvres vocales et instrumentales).
Point-Virgule, 21 h. : M. Cardo, piano ; J. Villisech, basse (Brel, Bizet, Ibert, Franck...).

Festival estival

Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, soliste Ph. Lefebvre, orgue (Haendel, Saint-Saëns, Chaynes, Poulenc).

Festival de musique de chambre de Paris

Musée Carnavalet, 21 h. : O. Pietti, soprano ; R. Fontaine, clarinette ; H. Goverts, piano forte (Schubert).

Festival d'automne

Théâtre Mogador, 20 h. 15 : Maître Puntila et son valet Matti.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Mori El Merma.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Maxime Saury Fanfare.
Campagne-Première, 18 h. : John Mami Watta, rock ; 20 h. 30 : David Rose.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Intercommunal free dance orchestra.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Latif Khan et Asif Ali ; 22 h. 30 : Maono Featuring Andrew Cyrill, Ted Daniel.
Stadium, 21 h. : Ted Curson et G. Arvanitas.
Club Zed, 21 h. : Jazz Bop Quartet.
Petit-Opportun, 22 h. 30 : A. Mattéi et B. Rabaud.
Petit-Journal, 21 h. 30 : New Orleans Wanderers.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cinéma fantastique et de science-fiction (15 h. : Faust, de F.W. Murnau ; 18 h. 30 : Two Faces of Dr. Jekyll, de T. Fisher ; 20 h. 30 : Liliom, de F. Lang) ; 22 h. 30, Le cinéma et le théâtre : la Sentence, de J. Valère.

Beaubourg, 15 h. : la Caravane vers l'Ouest, de J. Cruze ; 17 h. : les Pionniers de la Western Union, de F. Lang ; 19 h. : l'Etrange Incident, de W. Wellman.

Les exclusivités

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A.), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A.), v.o. : Vidéostone, 6e.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr., **) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
UN CANDIDAT AU POIL (A.), v.f. : La Royale, 8e (265-82-66) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LE CONVOI (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
CRI DE FEMMES (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
DAMIEN, LA MALEDICTION 2 (A., *), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIEU MERCI, C'EST VENDREDI (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
DOSSIER 51, (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75).
DRIVER (A., *), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., **), v.o. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Balzac, 8e (359-52-70).
FEDORA (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA FEMME LIBRE (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES GLADIATEURS DE L'AN 3000 (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GREASE (A.), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.) (4 parties), v.o. : Pagode, 7e (705-12-15)
L'INCOMPRIS (It.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
L'INEVITABLE CATASTROPHE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE JEU DE LA MORT (A), (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE JEU DE LA POMME (Tch.), v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
JEUNE ET INNOCENT (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

Les films nouveaux

LE TEMOIN, film français de Jean-Pierre Mocky : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Luxembourg, 6e (633-97-77), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DESPAIR, film allemand de Rainer Werner Fassbinder (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11), (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).
LES FAUX-DURS, film américain de Michaël Ritchie (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE MONDE DES MORTS-VIVANTS, film allemand de A. de Ossorio (v.f.) (*), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DEUX IDIOTS A MONTE-CARLO, film italien de M. Severino (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

(Lire la suite page 26.)

SPECTACLES

(Suite de la page 25.)

JULIA (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (033-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE MERDIER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), lundi.
MIDNIGHT-EXPRESS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Concorde, 8e (359-92-84).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ORDRE ET LA SECURITÉ DU MONDE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ROBERT ET ROBERT (Fr.), Balzac, 8e (359-52-70)
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-72) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
TROCADERO, BLEU CITRON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Élysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES AVENTURES DE RABBI JACOB (Fr.) : Studio Rivoli, 4e (272-95-27).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Palace, 15e (734-52-21)
LA CARRIERE D'UNE FEMME DE CHAMBRE (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
LES DAMNES (It.-All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Élysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f : Madeleine, 8e (073-56-03).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e.
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.f.) : Dominique, 7e (705-04-55), en matinée.
LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
M.A.S.H. (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Daumesnil, 12e.
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
MEURTRE DANS LA 110e RUE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
MON ONCLE (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34)
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Daumesnil, 12e.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (033-20-12).
OH AMERICA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
ORANGE MECANIQUE (A., **, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40).
ROSEMARY'S BABY (A., *, v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN ETE 42 (A., v.f.) : Gramont, 2e (742-95-82), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Palace, 15e.
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LES VALSEUSES (Fr., **) : Omnia, 2e (233-39-36), Escurial, 13e (707-28-04).
LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07).

Les festivals

MIZOGUCHI (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : la Vie d'O'Haru, femme galante. — Action République, 11e (805-51-33) : les Amants crucifiés.
CHEFS-D'ŒUVRES DU CINEMA DE L'EST (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Nid des gentilshommes.
CHARLIE CHAPLIN, Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Ruée vers l'or ; 14 h. 30 : la Revue de Charlot ; 16 h : le Kid ; 17 h. 30 : les Feux de la rampe ; 20 h. : le Dictateur ; 22 h. : les Temps modernes.
H.-BOGART (v.o.), Action-Écoles, 5e (335-72-07) : le Faucon maltais. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Echec à la Gestapo.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
JACQUES TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : Jour de fête.
I. BERGMAN (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : A travers le miroir.
M. MONROE (v.o.), Studio de l'Étoile, 17e (380-19-93), 14 h. : Marilyn ; 15 h. 30 : la Rivière sans retour ; 17 h. : Sept Ans de réflexion ; 19 h. : Niagara ; 20 h. 30 : Troublez-moi ce soir ; 22 h : les Misfits
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Words and music.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.- : Satyricon ; Délivrance ; la Ballade de Bruno ; Un tramway nommé Désir ; Chiens de paille.
CHATELET-VICTORIA, 1er (v.o.) (508-94-14). — I. les Hauts de Hurlevent ; le Dernier Tango à Paris ; Lola Montes ; Cabaret ; le Droit du plus fort. — II. L'Année dernière à Marienbad ; l'Enigme de Kaspar Hauser ; Citizen Kane ; Providence ; Aguirre, la colère de Dieu.



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 22 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Au théâtre ce soir : Quadrille, de Sacha Guitry, mise en scène R. Clermont, réal. P. Sabbagh, avec J. Sereys, G. Fontanel, A. Pralon, C. Coster.

Un directeur de journal, une grande comédienne, un acteur célèbre, sont les personnages de cette comédie de boulevard des années 30 dont Sacha Guitry devait faire un film.



22 h. 30. Musique : La musique est à tout le monde (Ouverture de « Russlan et Ludmilla », de Glinka, « Boléro », de Ravel, par l'Orchestre de la Garde républicaine).
23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. Feuilleton : Médecins de nuit. (1. Michel.)

Une série qui tente de montrer la réalité à travers la fiction ou comment ces paladins irréprochables (un peu trop ?) que sont les médecins d'urgence viennent en aide aux esseulés, aux victimes, aux désespérés dans l'angoisse de la nuit.

21 h. 30. Emission littéraire : Apostrophes (En marge de la société).

Avec MM. C. Bukowski (Mémoires d'un vieux dégueulasse ; Contes et nouveaux contes de la folie ordinaire) ; F. Cavanna (les Ritals) ; G. Perdière (les Mauvaises Fréquentations) ; M. Mermoz (l'Autogestion, c'est pas de la tarte ; entretien avec J.-M. Domenach), Mme C. Paysan (le Clown de la rue Montorgueil).

22 h. 40, Journal.
22 h. 50. Ciné-club : FILM : LA FONTAINE D'ARETHUSE, d'I. Bergman (1949), avec E. Henning, B. Malmsten, B. Tengroth, H. Ekman, M. Nelson (v.o. sous-titrée, N.)

Dans le train qui les ramène de Bâle en Suède, traversant l'Allemagne, un homme et une femme mariée se disputent, se déchirent. Thème du couple en crise dans un des premiers films — mal connu — de Bergman, marqué par le théâtre de Strindberg et le naturalisme français.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Le nouveau vendredi : Dossier sur l'alcoolisme.

Comment devient-on alcoolique et comment s'en sort-on ? Pour guérir cette maladie « psycho-médico-sociale », des expériences sont tentées à Garches et à Tours.

21 h. 30. Documentaire : Comment Yu Kong déplaça les montagnes (Une caserne à Nankin).

Dernier volet du reportage de Joris Ivens et Marceline Loridan. Quand soldats et officiers mangent à la même table...

22 h. 20. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Muhammad Iqbal, poète indien, par Eva de Vitray-Meyerovitch. Réalisation C. Roland-Manuel ; 21 h. 30, Musique de chambre : Auber, Boely, David, Bizet, Rheinberger, Mendelssohn ; 2 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

21 h. 5, Concert de musique de chambre des lauréats du concours de Munich (le programme retransmis en direct dépendra des résultats) ; 0 h 5, France-Musique la nuit : les sept planètes : Vénus (Bartok, Debussy, Denis, Ravel, Stravinski).

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

11 h. 55, Philatélie club ; 12 h. 30, Pourquoi ? 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 30, Feuilleton : M. Panivo passe toujours ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Variétés : Numéro un (Julien Clerc) ; 21 h. 30, Série : Les hommes d'argent (1er épisode), réal. B. Sagal ; 23 h. 5, Sports : Télé-foot.
0 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Magazine des spectacles ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.
20 h. 35, Dramatique : Les cinq dernières minutes (La grande truanderie), de C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud, D. Ivernel.
22 h. 20, Sur la sellette ; 23 h. 5, Cabaret A 2, 23 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, Série historique : Les grandes conjurations (Le connétable de Bourbon), de P. Erlanger et J.-F. Chiappe, avec N. Silberg, J. Frantz, D. Colas

L'histoire de France considérée comme une sorte de western, avec ses exploits spectaculaires, ses élans de fraternité virile, ses trahisons obscures ou éclatantes, ses aventuriers.

22 h., Journal ; 22 h. 15, Championnat du monde d'échecs (aux Philippines).

FRANCE-CULTURE

20 h., « Banlieue », de Claire Dumas, avec G. Tréjan, G. Page, El Melloul. Réalisation E. Cramer ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence... Récital Jane Rhodes : œuvres de Mouret, Matho, Fauré, Duparc, Poulenc, Milhaud, Debussy ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Cafés de Paris ; 23 h., Jass forum ; 0 h. 5, Concert de minuit : Festival d'Etampes (Rivaflecha, Penalcos, Anchieta, Gerrero, etc., etc.).

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 10 h., Présence protestante : Vincent au Borinage ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée à Marcoussis (Essonne), préd. Père Pierre Benoît.
12 h., Cérémonie du souvenir ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Rendez-vous du dimanche ; 16 h., Science-fiction : Le voyage extraordinaire ; 16 h. 25, Sport première ; 17 h. 40, Dramatique : Inutile envoyer photo, réalisation A. Dhonailly ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.
20 h. 30, FILM : LE JOUR DE GLOIRE, de J. Besnard (1976), avec J. Lefebvre, P. Tornade, D. Cowl, J. Marin, R. Rollis, P. Doris, C. Nobel.

En 1944, les habitants d'un village français, non encore libéré, veulent décider le facteur (un Parisien) à se livrer en otage aux occupants.

Lourde satire où se trouve exaltée, par un comique facile et souvent grivois, la débrouillardise du Français moyen.

22 h. 5, Ballets : Le ballet du théâtre Kirov.
23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 12 h. 55, Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, Journal.
14 h., Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Série : Kojak (Kojak en prison), de G.-R. Kerrney, réal. E. Pintoff.
21 h. 30, Documentaire : L'art sur le vif. Une expérience théâtrale : Peter Brook.

Au cours de son périple africain il y a quelques années, le Centre international de recherche théâtrale (CIRT), qu'anime Peter Brook, a voulu « s'ouvrir le plus possible à des impressions étrangères », parcourant la brousse, dialoguant avec la population. Une expérience qui fut, dit-il, « déterminante ».

22 h. 35, Journal.
23 h., Concert : Concerto n° 3 pour piano, de Rachmaninoff, avec l'Orch. philharmonique de New-York, dir. Z. Mehta, sol. Horowitz, piano.

CHAINE III : FR 3

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Mieux vaut pleurer que rire à contretemps : Dubout ; 18 h., L'invité de FR 3 : Henri Vincenot, de J.-P. Alessandri et J.-M. Royer ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte, réal. P. Neel : Montaigne, maire.
20 h. 30, Les dossiers noirs : Les rois secrets de l'Indochine) ; 21 h. 10, Journal ; 21 h. 30, Encyclopédie filmée : Les inventeurs ou la rencontre des photographes et des fantômes.

Une étude du cinéma appuyée de documents d'époque, de bandes d'actualités, d'extraits de films, reliés par un commentaire conçu comme un véritable récit cinématographique impliquant, selon les sujets, suspense, intensité, humour, poésie, surprise.

22 h., Ciné-regards : Hollywood-U.S.A. (portrait de Mel Brooks).
22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle stars féminines) : LA DAME DE SHANGHAI, d'O. Welles (1947), avec R. Hayworth, O. Welles, G. Anders, T. de Corsia, E. Sanford, G. Schilling (V.O. sous-titrée, N.).

Pour l'amour d'une riche Américaine qu'il a sauvée d'une agression, un marin Irlandais est entraîné dans une étrange aventure.

Un sujet de roman policier dynamité par un style baroque et fulgurant. Défi jeté à Hollywood par Orson Welles et destruction du mythe de Rita Hayworth.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Nuit et le Moment », de Crébillon. Réalisation G. Gravier. Avec F. Huster, C. Salviat ; « le Mari retrouvé », de Dancourt. Réalisation G. Gravier. Avec S. Eine, G. Riquier ; 16 h. 5, Semaines de musique contemporaine à Romans ; 17 h. 30, Rencontre avec... ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;
20 h. 5, Poésie : Michèle Lalonde ; 20 h. 40, « Tancrède », opéra de Rossini ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., La tribune des critiques de disques : « le Kammerkonzert » (A. Berg) ; 17 h., Le concert égoïste de Hugues Gall : Bach, Mozart, Haydn, Chopin, Weber, Verdi, Berlioz, Schoenberg ; 19 h., Musiques chorales : Weber ; 19 h. 35, Jazz vivant : le pianiste Ran Blake, le duo P. Bley, Gary Peacock ;
20 h. 30, Concert donné au Liederhall de Stuttgart... « Suite no 2 » (Stravinski) ; « Concerto en sol, pour piano et orchestre » (Ravel) ; « Symphonie no 6 » (Tchaïkovski), par l'Orchestre National de France, direction Y. Ahronovitch. Avec P. Rogé, piano ; 22 h. 30, Cafés de Paris ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux

UN ACHETEUR ALIMENTAIRE

LIQUIDES - ÉPICERIE - CONSERVES

est recruté par une importante société de distribution située en Normandie
Le candidat sera chargé au niveau de la Centrale :
— de la négociation fournisseurs ;
— de concevoir et suivre les actions promotionnelles ;
— du budget, tarifs, prix, procédures, contrats ;
— d'assurer la maintenance et les modifications de l'assortiment des magasins (supérettes et supermarchés).

Nous souhaitons un candidat ayant une solide expérience dans les achats alimentaires.

Adr. C.V., photo, prét. à n° 8231 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Laboratoires



recherchent

délégués médicaux

POUR LES SECTEURS SUIVANTS :
- Calvados partiel, Manche, Orne
- Charente, Charente maritime partiel, Vienne
- Nord partiel

et ITINERANTS

FONCTIONS :
- Vous serez responsable de l'Information thérapeutique du Corps Médical :
  - sur les spécialités de PFIZER, l'un des premiers laboratoires mondiaux,
  - et à court terme, sur de nouveaux produits majeurs, issus de sa recherche.

AVANTAGES et CONDITIONS :
- Postes accessibles aux candidats avec ou sans expérience antérieure,
- Formation technique permanente assurée,
- Niveau d'études supérieures souhaité,
- Sens des relations humaines.
- Résidence s/secteur et voiture personnelle indispensables.

STAGE DE FORMATION REMUNERE A COMPTER DU LUNDI 6 NOVEMBRE 1978.

Adresser C.V. manuscrit, photo et numéro de téléphone à : **Service commercial**
Laboratoires PFIZER B.P. 60
86, rue de Paris - 91400 ORSAY e.m.p.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE LYON
recrute
PHARMACIEN OU INGENIEUR CHIMISTE CONFIRMÉS
pour mise au point analytique produits nouveaux.
Ecr. n° 765.831 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FABRICANT D'APPAREILS A ULTRA-SONS CONTRE LES RATS
(références internationales)
recherche
REVENDEURS
FRANCE ET ETRANGER.
SIRE S.A., 134, cours Lieutaud, 13006 MARSEILLE.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE LYON
recrute
MÉDECIN OU PHARMACIEN
pour conduite essais cliniques produits nouveaux.
Ecr. n° 765.852, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES : 296-15-01

BANQUE Située à MONACO
crée le poste de
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Celui-ci, sous le contrôle du Directeur Général, aura la responsabilité des services administratifs de la banque (secrétariat, personnel, contentieux, portefeuille, comptabilité, informatique).
Il devra avoir 5 ou 6 ans au moins d'expérience professionnelle bancaire, en partie au Siège Central d'une banque, ainsi que de solides connaissances en matière administrative et comptable (en informatique appréciées).
Ce poste conviendrait principalement à un cadre dynamique de banque (classe VIII, voir hors classe) ayant fait des études supérieures (C.E.S.B. recherché), âgé d'environ 35 ans et libre avant la fin de l'année.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo d'identité récente et prétentions à Secrétariat Direction Générale - B.P. 144. Monte-Carlo (Principauté de Monaco). Prière d'indiquer « confidentielle » sur l'enveloppe.

CENTRE D'ESSAIS DES LANDES
Etablissement du Ministère de la Défense
recherche
pour équipe de maintenance de matériels informatiques
TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN
Titulaire B.T.S. ou D.U.T.
Débutant ou confirmé

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au
CENTRE D'ESSAIS DES LANDES
Service Personnel - 40115 BISCARROSSE - AIR



emplois internationaux

ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE Lausanne (Suisse)
COLLABOR. SCIENTIFIQUE
Laboratoire de polymères au bénéfice d'un doctorat en chimie des macromolécules, chimie organiq. ou chimie physiq. Travail lié à l'enseign. et à la rech. ds le domaine de la caractérisation et de la modification des macromolécules synthétiq. Offre avec pièces usuelles au serv. du pers. de l'EPFL, 33, av. de Cour, CH-1007 LAUSANNE.

SOCIETE D'ENGINEERING
recherche pour la coordination de chantiers de constructions de silos à céréales en Algérie
INGÉNIEUR E.T.P.
ou équivalent
connaissant notamment la technique du « coffrage glissant ». Expérience Maghreb souhaitée. Age : environ 35 ans.
Ecrire avec C.V. et prétentions I.P.F., n° 2.046, 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv M. 74), 14, r Clauzel, Paris-9e

POUR OUTRE-MER
INGÉNIEUR ELECTRICIEN
pour installation et exploitation réseaux de distribution urbains (aérien, souterrain).
Expér. plusieurs années indisp. Envoyer C.V. détaillé à A. T., 29, avenue de Friedland, PARIS (8e). — 225-54-78.

L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE
met au concours un poste de
Profess. de Radiochimie
pour son départem. de chimie. Délai d'inscript. : 31 oct. 1978
Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la Direction administrative de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 33, avenue de Cour, 1007 Lausanne (Suisse).

offres d'emploi

ASSURANCES GENERALES DE FRANCE (AGF)
offrent à des
JEUNES, libérés des obligations militaires, diplômés de l'enseignement supérieur
ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE, LICENCIÉS SCIENCES ECO,
des postes d'
inspecteurs
INCENDIE, AUTOMOBILE, ACCIDENTS, RISQUES DIVERS,

responsables des Agents Généraux dans un secteur géographique en Province.
Ces postes requièrent :
- technicité en assurance (après formation),
- goût pour les contacts et la vie active,
- aptitude à la négociation.

Formation rémunérée à Paris et en province
Les candidats sont recrutés avec le statut de CADRES, salariés et non rémunérés à la commission.

Adresser c.v. détaillé manuscrit et photo au Département Recrutement des ASSURANCES GÉNÉRALES de FRANCE 33, rue La Fayette 75009 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE
D'ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES
région parisienne (91)
recherche
INGÉNIEUR D'AFFAIRES
Expérience indispensable dans les domaines :
— Systèmes d'armes ;
— Stabilisation et guidage des engins ;
— Composants inertiels.
Le poste nécessite des déplacements fréquents de courte durée.
La connaissance de la langue anglaise serait très appréciée.
Ecr. avec C.V., photo et prétent. nº 4.241, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Société (94 THIAIS) 20 pers. cherche URGENT
COLLABORATEUR CADRE ADMINISTRATIF
(25 ans minimum).
En 7 ans, la Société a beaucoup progressé. Le directeur général aimerait s'appuyer pour des problèmes précis d'organisation et de gestion sur un collaborateur libre très rapidement, très organisé et désireux de prendre des responsabilités. Adr. bref C.V. + fourchette de salaire + n° de tél. à MMBB, Europa 101, 94532 RUNGIS Cedex.

Recherche personne d'âge mûr pour tenir maison et s'occuper d'une petite fille de 2 ans ayt perdu sa maman. Logement et nourriture assurés. S'adresser à M. MOUCHEL, Le Belvédère, DURY, 80480 SALEUX. Tél. : 16 (22) 95-26-62.

Niveau PUBLIC RELATION pour situation grand standing. Ecr. référ. 376 M, M. Meunier, 149, rue St-Honoré, 75001 Paris.

Pr P.M.E. recherchons P.-D.G., 35 ans environ. Rémunér. début 100.000 F envir., caution 200.000 exig. Ecr. 7.967, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EDUCATION SURVEILLEE SAVIGNY-SUR-ORGE
recrute
ÉDUCATEURS (TRICES)
sous contrat bac, dont un chargé de sports. Tél. : 996-33-86.

Cabinet expertise comptable (93), missions très diversifiées, recherche RESPONSABLE activités COMMISSARIAT aux COMPTES et REVISIONS. Expérience de cabinet indispensable. Adr. C.V., prétent. à n° 22.695 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

Recherchons
TECHNICO-COMMERCIAL ÉCLAIRAGISTE
expér. indispens. démarche bur. études. Paris région parisienne extension FRANCE PREVUE FIXE + FRAIS + COMMISS. Env. C.V.+ lettre manuscr. av. prétent. à : ERCO LUMIÈRE, 1, rue de Lille, 75007 PARIS.

URGENT - Cherche
SERVEUSE pour restaurant dans le 1er arr. Tél. 260-28-36.

Association de Tourisme social Paris recherche
CADRE DE FABRICATION
produits touristiques France et étranger, expérience aviation souhaitée, rémunération en fonction de l'expérience. — Envoyer C.V. manuscrit avec photo à GAULT, 17, r. Sahel, PARIS-12e.

secrétaires

BANQUE située à MONACO
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Celle-ci, sous le contrôle du Directeur Général, devra assurer son secrétariat et notamment établir les comptes rendus de réunions, de Conseils d'Administration et d'Assemblées.
Ce poste nécessite :
— excellente présentation,
— bonnes sténodactylographie et orthographe,
— diplôme B.T.S.S. (anglais apprécié) ou niveau licence en droit,
— expérience d'au moins 2 à 3 ans dans poste similaire,
— personne dynamique (24/25 ans minimum) avec grande disponibilité.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo d'identité récente et prétentions à Service du Personnel - BP 144 Monte-Carlo (Principauté de Monaco) : prière d'indiquer « confidentielle » sur l'enveloppe.

automobiles



MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél : 505.13.80
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

vente

5 à 7 C.V.

FORD TAUNUS 1975, 7 CV, excell. état, 10.500 F à débattre. Téléph. 285-50-88 (bureau).

Collaborat. Simca-Chrysler vend HORIZON G L S, 15 avril 1978, 4.500 km., bleu métallisé, toutes options. Tél. domicile, le soir : 974-84-74. Bureau : 965-40-00, poste 40-75.

A vendre R 5 GTL, modèle 78, 18.000 km., comme neuve. Prix 19.500 F. — Téléph. 820-63-03. Domicile 982-78-30, après 19 h.

8 à 11 C.V.

Vends **S.M. 1972** à amateur averti, état excell., 40.000 km. Tél. au (38) 62-50-31, heures bureau.

PARTICULIER VEND
B.M.W. 2002
Première main, très bon état, 96.000 kilomètres. Prix 12.000 F. Téléph. 973-33-85.

12 à 16 C.V.

ROVER 3500 B.A.
VOITURE DE DIRECTION
Garantie un an + crédit.
222-91-16.

+ de 16 C.V.

PORSCHE CARRERA 3 L
Nombreuses options, 20.000 km. Téléph. 828-98-45.

Vds FERRARI 308 GT 4, juillet 1975, 30.000 km., vert métallisé. Prix 80.000 F. — Tél. 677-26-95.

divers

VOITURES DIRECTION
604 TI, TO, aut., ttes opt., 78.
604 TI, TO, 5 vit., ttes opt., 78.
604 TI, TO, métallisé, 0 km. 78.
604 SL, autom., réfrigérée, 76.
304 Diesel, métallisé, 78.
104 SL 6, métallisé, 78.
104 GLS. 78.

JAGUAR
neuf et occasion
WILSON-F. LACOUR
116, R. DU P. WILSON. 92300 LEVALLOIS. TEL : 739.92.50

LEYLAND Montparnasse
VOUS PROPOSE
ses nouveautés Salon 1979
ROVER 3500-2600
JAGUAR ET MINI
49, bd du Montparnasse, Paris-6e.
548-97-69 - 222-91-16.

l'agenda du Monde

Offres de particulier

A VENDRE CONGELATEUR armoire, 320 l. marque DICAFF de novembre 1977, 1 500 F. Téléphone : 903-07-33 le soir.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques
MOBILIA
TEL. : 322-56-41,
30, bd de Vaugirard, PARIS-15e (à 60 m. gare Montparnasse).
ou
9, avenue d'Italie, PARIS-13e.
TEL. : 535-42-58.

Antiquités

BROCANT" 11
54, fg Saint-Hono. 3 Paris.
— ACHATS et VENTES —
Téléph. : 742-51-12 ou 430-25-53.

Animaux

P. vend CHATONS PERSANS bleus péd. 1 mois, issus internat. TEL. : 413-36-31.

200 CHIENS. Arrivage mardi 26, miniatures et divers, 184, av d'Italie, 13e.

Cours

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 14e, 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMÉDIATES.
DEBUT : LE 9 OCTOBRE.
Cours privés
sessions intensiv. (FULL-TIME)
cours de préparat. au TOEFL.

Maths/physique par polytechniciens. TEL. : 261-14-69.

Maths, physique, comptabilité tous niveaux par diplômés GDES ECOLES. Tél. : 224-17-95.

Professeur expérimenté donne cours d'ANGLAIS, tous niveaux. TEL. : 329-69-41.

ANGLAIS, cours particuliers par angliciste diplômé université de Cambridge. — Prix modérés — Téléphone : 372-37-50 le soir.

ANGLAIS cours et conversation avec professeurs d'origine. CLUB ANGLAIS : 033-01-72.

Bijoux

DIAMANT
PLACEMENT - Vente directe
Conseils - Garanties
EURAMEX
31, av. Champs-Elysées, PARIS.
TEL. : 359-91-71.

PLACEMENT
DIAMANT
taillerie anversoise vous propose : conseil, prix de négoce, crédit. Documentation sur dem. L'ATELIER 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 320-88-03.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, Paris-15e.
Tél. : 575-10-77

Instruments de musique

Cause départ vds piano KBORD an. 1895, cadre métallique, palissandre 5 500 F. T. : 726-80-86.

Livres

Bibliophile vend nombr. livres XVIIIe à nos jours, liste grat. J. QUILLET 12, pl. du Théâtre, 26200 MONTELIMAR.

Moquette

MOINS CHER
30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette qualités variées laine et synthétique.
TEL. : 757-19-19.

Pension

T.B. famille améric. rech. J. F. Franc. 18/19 a. pour 1 an Et. N.-Y. Pension complète c/enseig. franç. Pou. tous renseignem. Téléph. : (23) 59-09-34 le soir.

Relations

SOLITAIRES
qui redoutez la bêtise autant que la vulgarité et qui souhaitez communiquer, sortir, voyager, vous lier ou vous marier en des conditions optimales d'entente.
Cabinet RUCKEBUSCH
32 ans d'expérience
nous vous recevrons sur rendez-vous et vous faciliterons avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres selon vos aspirations.
à PARIS 8è
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE 59
4 & 6
rue Jean Bart
Tél : 54.86.71/54.77.42

Rencontres

Ne restez plus seuls... Venez nous rejoindre. Nous sommes un groupe d'amis ayant des « goûts communs » artistiques, touristiques, sportifs. COLETTE LESURE T. 548-95-16.

Psychanalyse

Psychanalyse - psychothérapie individuelle et de groupe. I.C.S. T. : 236-26-79 et 770-22-34.

Spectacles

A. S. VOUS ACCOMPAGNE au spectacle de votre choix. Pratique, simple, sécurisant. TEL. : 089-09-06.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

CANNES bord mer locations meublées. Ecrire DULIEU propriétaire 90, bd Eug.-Gazagnaire.

OFFREZ-VOUS
une cure de santé dans une ambiance chaleureuse au nouvel
HOTEL LE FLORÉAL
A VENCE
TEL : (93) 58-44-40.

LE BETTEX (Haute-Savoie) altitude 1.500 m.
APPARTEMENT tout confort (grand living avec cheminée, chbre, cuisine avec lave-vaisselle, w.-c et bains séparés) à proximité des remonte-pentes, VUE SUR LE MONT-BLANC à louer pour 2/4 personnes.
Ecrire sous chiffre B. 18-115385 Publicitas CH. 1211 Genève 3.

demandes d'emploi

DIRECTEUR TECHNIQUE
en Réalisations Industrielles
- expérience de la gestion, d'importants travaux au niveau international ;
- 48 ans, formation architecte ;
- homme de contact, excellent négociateur ;
- maîtrise anglais et espagnol ;

cherche situation
éventuellement MISSIONS courtes ou longues durées.

Ecrire n° 3.119 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DAME compagnie encore jeune ch. emploi chez monsieur ou dame seul, peut conduire, voyager. Ecrire C.P., 111, bd de la République, 33510 ANDERNOS. Tél. après 18 h. 16 (56) 82-16-44.

CADRE F., niv. D.E.C.S., plus. années expér. comptable, compt. générale, immobilisation, amortissement, déclaration C.A., déclaration fiscale et charge sociale, cherche place chef comptable, ou adjointe chef comptable, ou poste responsabilité dans moyenne ou grande entreprise. Ecr. n° 6.099, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE JOURNALISTE
25 ans, cherche emploi PARIS REDACTEUR ou SECRETAIRE DE REDACTION PRESSE ou EDITION. BNE EXPER. DU SECRETAR. Ecr. n° T 8.111 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JOURNALISTE
licencié en droit + formation scientifiq. + 15 ans exp. profes. Rubriques : alimentation, santé, consommation,
cherche collaboration régulière dans mensuel ou hebdo.
Ecr. n° T 8.175 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jne Fme 32 ans, secrétaire direction, bnes réf., bne présentat. Posit. cadre, étud. ttes propos. Tél. : 852-44-01

J.H. aide-comptable 1er échelon, C.A.P. comptabilité 1er degré, 4 mois exp. ds serv. compt. gén., ch. pl. stable à partir 1er oct. Ecr. n° 6.107, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 31 a., lic. psycho., bibliot. document., bne rédact. dactylo débutante, cherche poste stable. Ecr. n° 2777, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

représent. demande

30 ans, dynamiq., rentré d'Afrique, ancien directeur publicité basé Nice cherche produit exclusivité à promouvoir secteur Alpes-Maritim., Var. Ecr. Havas, 06011 NICE CEDEX, réf. 0249.

J. H. sérieuses référ. bancaires rech. représentation exclusive au Togo : linge de maison, articles ménagers, verrerie, orfèvrerie, articles de sport. Possibilité de contact à Paris. Ecrire n° 6.106, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

perdu-trouvé

PERDU PASSEPORT égyptien au nom de SAID GAFER. Le rapporter ambassade d'Egypte.

PRESSE

M. PAUL PARISOT ÉLU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES

Le quatorzième congrès de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) a clos ses travaux jeudi soir 21 septembre, à Nice, en portant à sa présidence M. Paul Parisot, journaliste à France-soir, *ancien président du Syndicat des journalistes français C.F.D.T.*

Dressant le bilan de ces assises, M. Paul Parisot — dans une déclaration à l'agence France-Presse — a évoqué le problème de l'information dans le tiers-monde : « *Nous avons donné mandat à nos organismes de suivre très attentivement non seulement la prochaine conférence de l'UNESCO, mais aussi tout ce qui a trait au nouvel ordre mondial de l'information* », a indiqué le nouveau président de la FIJ.

« *Il s'agit,* a dit M. Parisot, *d'une préoccupation très importante de la FIJ que de constater que dans une partie du monde il n'y a pas de liberté d'opinion, d'expression, de pluralisme de la presse, et que dans une autre partie, si ces libertés existent théoriquement, elles n'ont pas les moyens de fonctionner réellement.* »

Le congrès a mis au point un plan de travail sur deux ans portant notamment sur les statuts rédactionnels, la propriété rédactionnelle, le respect du secret professionnel.

Candidat à la succession de M. Helmut A. Crous (R.F.A.), comme président de la FIJ (qui regroupe quatre-vingt-cinq mille journalistes) M. Paul Parisot a obtenu 84 voix sur 120 votants, contre 24 à M. Michel Lemerle, président de l'U.N.S.J., qui se présentait également.

Un journaliste suisse, M. Franz Felix Lehni, a été élu premier vice-président de la FIJ, qui compte trois nouveaux vice-présidents : MM. Charles A. Perlik (E.-U.), Arieh Zimuky (Israël) et Mohamed Hedi Ghali (Tunisie).

[Agé de soixante et un ans, M. Paul Parisot, après avoir exercé sa profession dans la clandestinité durant la guerre, travailla pour l'Agence européenne de presse. Il fut ensuite journaliste pendant douze ans à « Franc-Tireur » comme chef du service étranger. Depuis 1958, il est journaliste à « France-Soir », responsable de la rubrique sociale.

M. Parisot a adhéré en novembre 1964 au Syndicat C. F. D. T. des journalistes, qu'il présida pendant sept années.]

● *Le comité d'entreprise des Imprimeries Richelieu* — qui éditent *l'Aurore, Paris-Turf,* etc. — « *élève une très vive protestation sur la manière dont la nouvelle direction a présenté le plan de modernisation et sa restructuration* ». Rappelons que ce plan comporte notamment un accord technique et commercial avec le groupe Hersant (*le Monde* du 16 septembre).

« *Aucune consultation préalable des élus du personnel n'a eu lieu,* affirme le comité d'entreprise, *et ceci malgré le dépôt au cabinet de M. Veyssade, fin juillet, du fascicule : « Les travailleurs des Imprimeries Richelieu face à leur avenir après le rachat du groupe de presse.* »

● *Une nouvelle publication* pour enfants, « *Astrapi* », édité par Bayard presse, fait paraître son premier numéro (7 F). Ce bimensuel, dont le tirage est fixé à 150 000 exemplaires, est destiné aux sept et dix ans, et prend ainsi place entre *Pomme d'Api,* le journal des trois et sept ans, et *Okapi* qui s'adresse aux dix et treize ans.

Mme ÉLIANE VICTOR DIRECTRICE DE LA RÉDACTION DE « ELLE »

Mme Eliane Victor, conseiller de programmes à TF 1, a signé un contrat à l'hebdomadaire *Elle* pour le poste de directrice de la rédaction. Elle y remplacera, avant la fin de l'année, M. Jean-Pierre Farkas, appelé à prendre la direction de la rédaction du *Journal du dimanche.*

Mme Eliane Victor, qui avait fait partie en 1959 de l'équipe fondatrice de « Cinq colonnes à la une », réunie autour de Pierre Lazareff, s'était distinguée à la télévision en créant la série d'émissions « Les femmes aussi ».

LETTRES

Un Maïakovski du Pacifique

(Suite de la première page.)

Pour ce Maïakowski du Pacifique, « jeter du pain aux mouettes / couper des tomates en tranches / c'est ce qu'il y a de meilleur / mes mains mortes / mon cœur mort / silence / c'est l'adagio des rochers / et le monde qui s'enflamme / c'est ce qu'il y a de meilleur... »

Charles Bukowski, cinquante-huit ans, sans profession, connu en France par trois livres (1), aujourd'hui par les admirables poèmes de « L'amour est un chien de l'enfer », qui êtes-vous ?

Il me dit être né à Andernach, sur le Rhin, d'un père américain, puritain et autoritaire, arrivé en Europe avec la dernière vague de la guerre mondiale (celle de 1914), et d'une mère douce et allemande. Docteur Freud, taisez - vous. En 1923, Lorsque Charles est âgé de trois ans, la famille regagne la côte ouest des Etats-Unis. Les Bukowski ont des fins de mois difficiles et le père, gardien de musée, rêve pour son fils d'une brillante carrière d'ingénieur. Vite il déchantera. Les « mauvais enfants » ça existe et le sien en est un.

« J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie. » Charles Bukowski ne connaît pas Nizan. De toute manière, soupire-t-il, les intellectuels qui font du « style » le fatiguent. Même Shakespeare lui semble un peu difficile. Un verre de vin blanc dans la main, le regard plissé et la lassitude feinte, le poète articule lentement : « Jeune, j'avais de mauvaises fréquentations. Je vendais mes livres de classe pour m'acheter à boire. Je me battais avec mon père quand je séchais les cours à Los Angeles City College. Je voulais devenir écrivain contre la volonté de mon père. Je le suis devenu mais mon adolescence n'a pas été très marrante. Ma vie d'adulte non plus.

J'avais imaginé Bukowski (Hank pour les intimes) vagabond des lettres américaines aux mille métiers, parmi lesquels celui de postier, aujourd'hui traduit en allemand, en espagnol, en français, un peu comme un bouddha gros et paisible. Je trouve un bouddha maigre, faussement timide, qui me dévisage par dessus la bouteille de vin blanc avec la terrifiante douceur de ceux qui savent trop des « choses de la vie ». Près de lui, belle et sage Linda King, sa compagne à qui il avait dédié ses nouvelles : « A celle à qui je dois tout et qui le reprendra en me quittant... »

« Les Idées viennent aux hommes/ en se rasant/ le changement de vie/ peut être préféré/ au changement de coiffure... les pupains gagneront, les déraisonnables/ gagneront, alors éclate-toi comme un cheval/ quand le départ est donné... » Sans être révolutionnaire, sans rendre complaisamment « les autres » ou le « système » responsables de son inconfort, refusant toute étiquette, Bukowski professe pourtant une rancune tenace pour ceux qu'il appelle « les riches » : « les femmes coûtent cher/ les colliers pour chiens ne sont pas donnés/ et je suis parti pour vendre du vent/ dans les sacs vieil or/ et sur lesquels on marquera : fleurs de lune. »

Fleur de lune, Pierrot lunaire, la bouteille de vin blanc est maintenant vide devant lui. Il parle, toujours aussi lentement, de ses goûts littéraires, un romancier américain pas connu en France, John Fante, Gorki, Neruda avant que l'Institution ne tue leur humour. Beckett ? Trop intellectuel. Henry Miller ? Il ne veut pas en entendre parler, sans doute se ressemblent - ils trop Hemingway ? Peut-être s'il ne se prenait pas tellement au sérieux. Surtout Rabelais et Céline pour lui les seuls grands.

« Je ne veux pas que l'on me compare aux beatnicks, aux punks, à Kerouac, à Ginsberg et autres Mailer », souffle-t-il apparemment épuisé. « Juste à Bukowski. A Bukowski et encore à Bukowski. »

Linda King me rappelle qu'il vient de finir une grande trilogie autobiographique, « Factotum », déjà paru en Amérique, « Postier », publié à Paris, et « Femmes », qu'il considère son chef-d'œuvre, à sortir aux U.S.A. et en France. « Et puis après, on verra. »

EDGAR REICHMANN.

★ **L'AMOUR EST UN CHIEN DE L'ENFER, de Charles Bukowski, Sagittaire, 218 pages, 32 F.**

(1) *Mémoires d'un vieux dégueulasse* et *Postier* aux Humanoïdes associés ; *Contes de la folie ordinaire* et *Nouveaux contes de la folie ordinaire* au Sagittaire.

SPORTS

Automobilisme

RICARDO PATRESE EXCLU DU GRAND PRIX DES ÉTATS-UNIS

Les organisateurs du Grand Prix des Etats-Unis, qui aura lieu le 1er octobre à Watkins-Glen, ont refusé, jeudi 21 septembre, d'accepter l'engagement du pilote italien Ricardo Patrese (Arrows), mis en cause dans le carambolage qui a coûté la vie au Suédois Ronnie Peterson, le 10 septembre dernier, sur le circuit de Monza, lors du Grand Prix d'Italie.

M. Malcom Currie, directeur exécutif du Grand Prix de Watkins-Glen, a fait valoir ses prérogatives, qui lui permettent de refuser l'inscription de tout pilote : « *Nous n'avons aucune raison à donner* », a-t-il déclaré.

Quatre des meilleurs pilotes de Formule 1, Niki Lauda, James Hunt, Emerson Fittipaldi et Jody Scheckter, avaient demandé l'exclusion de Patrese (*le Monde* du 21 septembre), en dépit du verdict du tribunal italien qui avait blanchi le pilote de vingt-quatre ans, après les événements tragiques de Monza.

● *Le trente-septième Tour de France automobile* a été gagné par les Françaises Michèle Mouton et Françoise Conconi, sur Fiat 131 Abarth. C'est la première fois qu'un équipage féminin remporte cette épreuve.

VOLLEY-BALL. — *Au deuxième tour des poules qualificatives des championnats du monde qui se disputent en Italie, la France, battue 3 à 0 la veille par l'U.R.S.S., a dominé la Tunisie, jeudi 21 septembre, à Udine (15-7, 15-4, 15-6). Les autres résultats sont les suivants :*

Poule A (Rome) : *Chine bat Belgique (3-1) ; Italie bat Egypte (3-0) ;* poule B (Bergame) : *Pologne bat Venezuela (3-0) ; Mexique bat Finlande (3-2) ;* poule C (Udine) : *U.R.S.S. bat Brésil (3-1) ;* poule D (Venise) : *Cuba bat Japon (3-1) ; Hongrie bat Argentine (3-0) ;* poule E *(Parme) : R.D.A. bat Canada (3-0) ; Bulgarie bat Pays-Bas (3-0) ;* poule F (Ancone) : *Tchécoslovaquie bat U.S.A. (3-0) ; Corée bat Roumanie (3-1).*

L'immobilier

appartements vente — appartements vente — locations meublées Offre — fonds de commerce — propriétés — propriétés



SPORTS

LE SICOB

XXIXe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

Le traitement de textes premier maillon du bureau du futur

L'AUTOMATISATION des travaux de bureau, réalisée par le biais de nouveaux modes de saisie, de transmission, de reproduction et de dactylographie des messages écrits, bouleversera dans l'avenir l'organisation du travail et les rapports professionnels et humains des secteurs administratifs des entreprises. L'impact sur l'emploi risque aussi d'être important. Les recherches et les réalisations liées à cette automatisation ont donné naissance à un terme nouveau : « bureautique », défini dans un document contributif au rapport Nora-Minc sur l'informatisation de la société comme étant « la gestion des messages formels et des textes dans les organisations, sans analyse ni traitement de leur contenu ». Les machines à écrire à mémoire — réalisant du traitement de textes — constituent actuellement la plus grande part de la bureautique et connaissent les développements techniques les plus significatifs.

Cela préfigure bien plus qu'une simple révolution dactylographique : la transmission des textes et leur traitement se passeront de plus en plus du support qu'est le papier. En effet ce seront des cartes ou des disques magnétiques que l'on transportera d'une machine à mémoire à une autre, ou à un ordinateur ; dans d'autres cas, la transmission d'un texte entre deux appareils s'effectuera tout bonnement par une ligne téléphonique, et rien n'interdit que cela ait lieu la nuit, quand les tarifs sont moins chers, un responsable trouvant ainsi au petit matin des lettres ou un gros rapport prêts, dactylographiés automatiquement pendant la nuit. Ce dernier type d'opération se dénomme « courrier électronique » et englobe la télécopie.

Des groupes multinationaux, comme I.B.M. ou Xerox, imaginent le « bureau du futur » et intègrent le traitement de textes, dans une chaîne de machine, le reliant à un ordinateur — dont il peut interroger le fichier ou la banque de données, — à un télex, à un autre système de traitement de textes, à un photocopieur ou à une imprimante à laser, ou à une imprimante sur microfilm (COM : computer output microfilm)...

En France, on commence petit à petit à être sensibilisé à ces questions — un congrès de bureautique s'est tenu à Grenoble en mars dernier, — mais beaucoup moins qu'aux Etats-Unis par exemple. L'intérêt reste cependant faible, et, lors d'un récent congrès international sur le traitement de textes — Syntopican — organisé par l'International Word Association (IWA), qui a eu lieu à Washington en juillet dernier, les Français ont brillé... par leur absence. Néanmoins, des fabricants nationaux sont présents au SICOB, tel Sécré, qui propose un système de traitement de textes de haut de gamme, dénommé « France ».

Le congrès de Washington a confirmé les orientations techniques actuelles : généralisation du système d'impression « à pétales » ; utilisation des écrans de visualisation — affichant une page entière, s'ils sont à tube cathodique, ou une ligne, s'ils sont à plasma ; développement des options de télécommunications ; arrivée des lecteurs optiques ; électronisation des matériels — donc diminution du nombre de pièces mécaniques.

UNE ORGANISATION DU TRAVAIL DIFFÉRENTE

L'ORGANISATION dactylographique n'ayant pratiquement pas changé depuis des décennies, il est encore difficile d'évaluer l'impact que peut avoir l'introduction des machines à écrire à mémoire dans l'organisation du travail administratif, ainsi que sur les emplois de secrétariat et de dactylographie. Des réalisation pratiques dans des sociétés montrent une grande diversité dans la manière d'utiliser ces machines. Une estimation a néanmoins été tentée par le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), qui a effectué une enquête auprès de six établissements et entreprises à Paris et dans la proche banlieue et a interrogé vingt-trois personnes au cours de trente-cinq entretiens.

En règle générale, les machines ont été achetées à un moment où il fallait faire face à une inflation de la dactylographie. Elles n'ont donc nulle part entraîné de licenciements, mais ont suivi un blocage ou une réduction de l'embauche, le personnel « excédentaire » ayant été reconverti à d'autres fonctions dans l'entreprise.

Les modes organisationnels qui ressortent de l'enquête structurent les entreprises en trois groupes :

● Le premier est basé sur un rendement maximum de la machine et la spécialisation de l'opératrice. Parmi les exemples cités, une compagnie d'assurances, une entreprise de presse, une société de publicité. Dans les deux premiers cas, l'essentiel du travail de frappe de l'entreprise est réalisé par un pool. Une opératrice est affectée à chaque machine. Dans la compagnie d'assurances, la nouvelle organisation a permis de réduire l'effectif du pool de soixante-quatre à quarante personnes. L'entreprise de presse, quant à elle, a établi une norme de rendement de quatre-vingts lettres par jour et par dactylo, et son pool de dactylos exécute parfois certains travaux lorsque l'ordinateur ne peut les prendre en charge. Enfin, la société de publicité produit des messages publicitaires destinés à être lus par un speaker sur une antenne radio. Le même message doit être lu chaque fois sur une feuille de papier différente. D'où l'intérêt d'une machine à mémoire. Un responsable de l'entreprise estime qu'« *avec six machines on économise le triple de personnel* ».

● Dans le second groupe, la machine à mémoire est considérée comme un service, et le fonctionnement automatique n'est pas utilisé en permanence. « *La machine est soit à la disposition d'une personne qui l'utilise en frappe ordinaire ou en frappe automatique, selon ses besoins, soit à la disposition de plusieurs personnes qui l'utilisent généralement en automatique.* »

● Le troisième groupe, quant à lui, réunit deux applications originales : la préparation de maquettes, qui sont ensuite transmises à un service d'impression, et l'enregistrement de données et de programmes, lorsque le langage le permet, sur des cartes magnétiques. Ces cartes sont ensuite utilisées sur une machine d'I.B.M., une 72 CM, en connection avec l'ordinateur.

Trois modes d'utilisation

On distingue trois principaux modes d'utilisation des machines à mémoire. Dans le premier cas, on réalise des lettres types et on constitue un « bréviaire » utilisable assez longtemps, qui sera en possession des dactylos et des cadres : l'« *émetteur* » d'un message écrit n'a qu'à cocher dans le bréviaire les paragraphes qu'il souhaite voir figurer dans sa lettre ; la dactylo va chercher dans la mémoire magnétique de la machine les paragraphes en question, qui seront dactylographiés automatiquement.

Dans le second cas, une lettre ou un texte sont enregistrés pour un temps assez court, et surtout pour être reproduits en un nombre d'exemplaires assez important. Le traitement de textes concurrence ici le stencil et la reprographie. Dans le dernier cas, enfin, il y a simplement frappe d'un texte plus ou moins important avec corrections d'auteur successives. Là, les procédures de corrections et d'effacement des machines à mémoire jouent pleinement leur rôle. On constate, en définitive, qu'« *une machine donnée ne détermine pas de façon exacte un contenu d'emploi* », et « *responsable, demandeur et opératrice apprennent la machine petit à petit* ».

D'une manière générale, l'utilisation de machines à mémoire accroît la demande dactylographique, de la même façon qu'un photocopieur augmente la production de photocopies. Car la machine, offrant de nouvelles possibilités et facilités, on hésite moins à faire faire des travaux qui, auparavant, n'auraient pu être faits avec une machine classique et un personnel insuffisant. Il est possible, ainsi, de faire face à certains « coups de feu », sans faire appel à du personnel intérimaire. « *La machine à mémoire augmente considérablement la productivité dactylographique des postes équipés. Il est couramment admis par les responsables d'entreprise et par l'encadrement des services dactylographiques qu'il faudrait un effectif doublé, voire triplé, pour assurer la même quantité de travail sans équipement automatisé* ».

Mais si le temps de frappe devient moins important, les temps de préparation et d'organisation sont plus longs. Il faut ainsi prévoir la mise en page de façon à donner à la machine des ordres cohérents. Il faut aussi classer et stocker les textes enregistrés sur supports magnétiques, cartes ou disques souples. Toutes ces opérations exigent des opératrices des qualités professionnelles nouvelles et accrues, où sont nécessaires l'attention, la concentration, la mémoire. En fait, il y a une exigence plus grande des qualités demandées à une dactylo.

CHRISTIANE GALUS.

(*Lire la suite page 33.*)

Un marché en évolution

UN grand nombre de fabricants se pressent sur le marché mondial du traitement de textes. On trouve côte à côte aussi bien des groupes multinationaux — I.B.M., Burroughs, Rank Xerox, Olivetti... — que des sociétés plus modestes qui proposent dans l'ensemble une grande variété de machines. En France, il semble qu'il y ait place actuellement pour deux types de matériels de traitement de textes : le « bas de gamme », en fait une machine à écrire de troisième génération, comme celle que vient de sortir Olivetti, la TES 401, destinée à toutes les entreprises qui hésitent à s'engager dans le traitement de textes ; le « haut de gamme », constitué de machines plus puissantes, avec une grande capacité de stockage de textes, pouvant communiquer entre elles ou avec un ordinateur, dotées d'un écran de visualisation. De nombreuses machines de ce type sont proposées cette année par les fabricants. Le marché français n'est certainement pas assez important pour les assimiler toutes. Il y aura donc une sélection sévère...

En face d'eux, les fabricants trouvent des responsables d'entreprise hésitants, pas très bien informés ni intéressés par le gain de temps et d'argent que pourraient leur procurer des machines performantes. Aussi les machines à écrire à mémoire ont-elles pénétré très lentement en France, bien que l'on constate depuis deux ans une accélération du mouvement. Ainsi, selon la dernière enquête réalisée par l'Institut Rémy-Genton (1), le parc français des machines à mémoire atteignait, au milieu de 1977, le chiffre de 10 347 unités — contre 5 796 en 1975, — ce qui représente 2 500 ventes par an, dont six sur dix sont le fait d'I.B.M., et une progression annuelle, depuis deux ans, de 33,9 %. En 1980, le parc français devrait être de 25 000 machines. La firme Olivetti avance le chiffre de 27 200. Elle fournit également les chiffres européens et américains qui figurent dans le tableau ci-dessous.

Le parc français est surtout parisien — six machines à mémoire sur dix sont installées à Paris et en région parisienne — et il est très jeune, car plus de la moitié est en place depuis 1975, les deux tiers depuis 1974. Enfin, il fonctionne de manière intensive : deux tiers des établissements équipés emploient les machines trois à cinq jours par semaine, et quatre heures et plus par jour ; un quart d'entre eux les utilisent en permanence sept heures et plus par jour.

Une baisse des prix ?

Jusqu'à présent, le premier prix de ces machines était d'environ 30 000 francs. On atteint les chiffres de 60 000 à 70 000 francs pour le milieu de gamme, et 100 000 à 200 000 francs pour le haut de gamme. Or, cette année, une société du groupe pétrolier Exxon, Qyx, a introduit sur le marché américain plusieurs machines à mémoire, dont la plus simple a un prix de 6 700 francs. I.B.M. a relevé le défi en sortant en mai dernier, encore aux Etats-Unis, deux machines à mémoire électroniques vendues pour 8 040 francs environ. Les prix des machines à mémoire sont élevés, car les acheteurs sont peu nombreux, et les fabricants doivent amortir leurs dépenses de recherche et de développement dans ce domaine. L'expansion du marché devrait permettre — en principe — une baisse des prix — C.G.

(1) *Note de synthèse sur le marché français du traitement de textes.* Mai 1978, Institut Rémy-Genton.

Le parc des machines de traitement de textes

	Parc installé en 1977	Parc total fin 1977
Allemagne	9 800	35 760
Grande-Bretagne	3 000	14 560
France	3 100	15 490
Autres pays européens	2 020	5 000
TOTAL EUROPE	17 920	70 810
ETATS-UNIS	85 000	412 000

(source OLIVETTI.)

LES IMPRIMANTES : des dizaines de pages par seconde

Triomphe de l'électronique, l'ordinateur est également un des plus importants consommateurs mondiaux de papier. Aux nobles compétitions des unités centrales, exprimées en millions d'opérations par seconde, répondent prosaïquement les centaines de pages imprimées chaque minute. De l'humble machine à écrire aux fruits les plus précieux des techniques du laser et de la photographie, ce sont quelques centaines de milliers d'imprimantes pour ordinateur qui sont construites chaque année.

LE marché mondial des imprimantes pour ordinateur est estimé en 1978 à 3 milliards de dollars environ, dont plus de 85 % en provenance des Etats-Unis. La moitié est le fait des constructeurs d'ordinateurs universels, pour qui ces imprimantes font partie des périphériques, qui équipent normalement leurs systèmes. L'un d'entre eux, *Control Data*, se signale toutefois en construisant des imprimantes — comme d'ailleurs de nombreux autres types de périphériques — qu'il vend à ses confrères, lesquels les revendent ensuite sous leur propre marque (*).

Le marché, pour 12 % environ, est à mettre à l'actif de constructeurs de mini-ordinateurs et de petits systèmes de gestion. Là aussi, certains exploitent le succès de quelques produits pour devenir à leur tour fournisseur d'imprimantes : les plus connus en France sont *Digital Equipment* et la firme française *Logabax*. Le solde, enfin, soit 38 à 40 % des imprimantes, est produit par des sociétés indépendantes qui en font une spécialité et pratiquent donc systématiquement la procédure O.E.M. ou s'adressent à une clientèle finale soucieuse d'économie (la spécialisation permet souvent de proposer une imprimante « compatible » avec celle d'un grand constructeur à un prix inférieur au tarif de celui-ci). Les constructeurs indépendants sont fort nombreux. Citons, par exemple, *Centronics*, *Dataproducts*, *Documation*, *Mannesmann* (Allemagne), *Okidata* (Japon), *Printronix*, *Sycor*, *Tally*, et d'autres encore, généralement spécialisés dans tel ou tel type d'imprimante. Les techniques d'impression sont en effet fort nombreuses et répondent à des caractéristiques différentes en matière de performances et de prix.

On distingue les imprimantes « caractère » des imprimantes « ligne ». Les premières, dont la vitesse d'impression est (relativement) limitée coûtent en moyenne quelques dizaines de milliers de francs. Elles s'adressent aux petits et moyens systèmes informatiques et leur marché représente environ 500 millions de dollars par an. Les secondes, qui équipent surtout les grands systèmes, sont plus rapides. Enfin, à la pointe de la technique, les imprimantes sans impact atteignent des vitesses impressionnantes (plusieurs dizaines de pages par seconde !). *I.B.M.*, *Siemens*, *Xerox* sont les pionniers de l'imprimante à laser, qui n'est encore économiquement justifiée que pour des centres de calcul éditant plus d'un million de pages par mois, ce qui représente déjà plusieurs milliers d'utilisateurs potentiels.

J.-M. C.

(*) Ce système de vente à deux niveaux est connu sous le sigle O.E.M. (original equipment manufacturer) difficilement traduisible en français.

Les techniques d'impression

● Les imprimantes à impact :

La façon la plus simple de concevoir une imprimante pour ordinateur est d'utiliser le principe de la machine à écrire. L'ordinateur transmet à l'imprimante, les uns après les autres, les caractères à imprimer, en indiquant pour chacun d'eux, de façon codée, la nature du caractère et son emplacement. Une « tête d'écriture » porte en relief le dessin de tous les caractères possibles. Elle se déplace devant le papier jusqu'à l'emplacement indiqué, s'oriente en fonction du caractère choisi, et frappe le papier à travers un ruban encreur. Les caractères d'une même ligne sont frappés les uns après les autres : on dit qu'il s'agit d'une imprimante-caractères. La vitesse d'impression, limitée par le déplacement mécanique et l'orientation de la tête, ne dépasse guère une centaine de caractères par seconde (cps).

On obtient une imprimante-lignes en disposant, au moins en principe, d'autant de têtes d'écriture qu'il y a de caractères dans une ligne. L'ordinateur indique simultanément à l'imprimante tous les caractères d'une même ligne, et ces derniers sont imprimés quasi simultanément. Les vitesses s'expriment cette fois-ci en lignes par minute (lpm). Elles s'étalent de quelques centaines de lignes par minute à 3 000 lpm dans les modèles les plus récents.

Avec ces techniques, le jeu de caractères différents (chiffres, lettres, majuscules, minuscules, symboles, etc.) qu'il est possible de représenter est physiquement prédéterminé. Il faut changer la tête d'écriture pour avoir un autre jeu.

Une autre méthode consiste, non plus à imprimer des caractères entiers, mais des points successifs. Le texte est découpé en lignes de points, de façon comparable au découpage en lignes d'une image sur un téléviseur. Chaque caractère est formé d'une mosaïque de points, sachant qu'une matrice de sept lignes de cinq colonnes permet de représenter de façon lisible n'importe quel caractère courant. Ces imprimantes matricielles sont généralement des imprimantes-caractères (mais il existe aussi des imprimantes-lignes matricielles). Elles présentent le double intérêt d'une plus grande souplesse dans le choix des caractères (l'ordinateur peut programmer n'importe quel graphisme dans la matrice disponible) et d'une plus faible inertie mécanique de la tête d'écriture. On atteint ainsi des vitesses de plusieurs centaines de caractères par seconde.

● Les imprimantes sans impact :

La nécessité d'exercer une pression mécanique sur le papier — l'impact — limite les vitesses d'impression qu'il est possible d'atteindre. Elle est en outre souvent bruyante. Depuis quelques années sont apparues des « imprimantes sans impact ». Par exemple, l'imprimante thermique utilise une tête d'impression matricielle dont certains points, sélectionnés en fonction du caractère à représenter, chauffent à distance un papier sensible. Leur vitesse se limite, en pratique, à quelques dizaines de caractères par seconde, recherchant surtout l'avantage du silence et du prix (mais le papier utilisé est plus coûteux qu'un papier ordinaire). Plus rapide (plusieurs milliers de lpm), l'imprimante électrostatique charge d'électricité statique un papier spécial qui attire les particules d'encre. D'autres procédés, électrolytiques ou électrographiques, partagent avec les précédents l'inconvénient de devoir faire appel à des papiers spéciaux. L'imprimante à jet d'encre, elle, utilise un papier ordinaire. Une fine gouttelette d'encre, chargée électrostatiquement, est projetée sur le papier en traversant le champ électrique commandé par un déviateur qui impose la trajectoire des gouttelettes. Enfin, l'imprimante à laser combine la très haute « définition » (plusieurs milliers de points par centimètre carré) autorisée par le laser avec les techniques de photocopie classiques pour atteindre des vitesses très rapides (20 000 lpm) avec un graphisme excellent, mais à des prix encore très élevés.

(1) Une ligne comporte généralement entre 100 et 130 positions différentes. Compte tenu des blancs, on peut, en première estimation, considérer que l'unité de vitesse « lignes par minute » (l(p.m.) est sensiblement du m(me ordre que l'unité « caractères par seconde » (c.p.s.).

Transpac : le « téléphone » de l'ordinateur

LE réseau Transpac, présenté au SICOB et mis en service au cours du quatrième trimestre 1978, sera la première apparition, en France, de la « télématique » publique, que le rapport de MM. Simon Nora et Alain Minc, sur l'informatisation de la société définit comme l'« *imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications* ». La télématique, à la différence de l'électricité, ne véhicule pas un courant inerte, mais de l'information, c'est-à-dire du pouvoir. « *Elle ne constituera pas un réseau de plus, mais un réseau d'une autre nature, faisant jouer, entre eux, images, sens et mémoires : elle transformera notre modèle culturel.* » Le courrier électronique, le journal à domicile, la vidéo-conférence, le terminal domestique, sont peut-être pour demain.

Quelle est la place du réseau Transpac dans cet enchevêtrement ? « *Bénéficiant de la capillarité du réseau téléphonique, pratiquant l'égalité devant le service public, améliorant l'équilibre entre les grandes entités et les petits et moyens utilisateurs, Transpac peut être l'outil d'une diffusion aussi démocratique que possible de l'informatique.* » Le rapport conclut à la nécessité de réussir le lancement de ce réseau public de transmission de données par paquets.

Le gouvernement, qui a conçu Transpac, en 1975, et qui l'a baptisé officiellement, le 13 juillet 1977, n'avait pas de souci à se faire sur le développement de la demande en matière de téléinformatique. Les entreprises et les administrations souhaitent en grand nombre connecter leurs ordinateurs ou accéder à de nouvelles banques de données. Le marché est en expansion rapide puisque le taux moyen de croissance du nombre d'installations terminales est évalué à 25 % par an pour la période allant de 1975 à 1985.

Jusqu'à présent, les systèmes disponibles, en France, présentaient de sérieux inconvénients. Ils étaient hétérogènes en matière de saisie, de traitement et de restitution de l'information. Ils étaient chers, et seuls les gros utilisateurs, par exemple les banques, pouvaient louer aux P.T.T. des liaisons entre leur ordinateur central et leurs agences périphériques.

Comme cela se préparait à l'étranger, le gouvernement a décidé de coordonner et d'homogénéiser le réseau de télé-informatique. Pour ce faire, Transpac était le moyen idéal : il s'agissait de créer un réseau national, et donc accessible sur tout le territoire ; un réseau public, c'est-à-dire capable de satisfaire les besoins des gros et des petits utilisateurs, d'autant mieux que la tarification serait indépendante de la distance ; enfin un réseau cohérent de telle sorte que les matériels Sintra, Olivetti ou I.B.M., par exemple, puissent « dialoguer » et se connecter avec les réseaux étrangers par le canal du réseau européen Euronet.

Pour persuader la clientèle potentielle de la validité de Transpac, le gouvernement a posé trois principes : le développement du service en dehors du cadre des P.T.T., la participation systématique des usagers et la fixation de prix attractifs.

Malgré les protestations des syndicats du personnel des P.T.T. et la grogne de certains ingénieurs des télécommunications, il a été constitué une société d'économie mixte, Transpac, chargée de gérer le service. « *Deux raisons ont poussé à cette solution* », explique M. Yvon Le Bars, ancien directeur du cabinet du secrétaire d'État aux P.T.T. et président-directeur général de la nouvelle société. « *La télé-informatique est à mi-chemin entre les télécommunications et l'informatique, et notre politique commerciale doit être aussi dynamique que celle des sociétés de service en informatique.* » Autrement dit, la grille des salaires de la fonction publique ne permettant pas d'attirer et de conserver des cadres commerciaux, il fallait abandonner le statut public traditionnel.

En 1980, la société Transpac se présentera comme une entreprise de cent cinquante à deux cents personnes, issues du secteur public et du secteur privé. Présent dans les installations spécifiques et travaillant en liaison avec les agences commerciales et avec les « boutiques » des télécommunications, ce personnel sera l'interlocuteur unique des usagers. Les télécommunications resteront chargées de l'entretien et de la réparation des lignes.

La participation des usagers

Deuxième choix « politique », la participation des usagers a commencé, dès 1975, avec la constitution d'un groupe d'intérêt économique, le GERPAC, qui comprend, en plus des administrations intéressées, Air France, la Banque de France, la B.N.P., le C.E.A., le Crédit agricole, le Crédit lyonnais, E.D.F.-G.D.F., Havas, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Renault, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et la Société générale. Le GERPAC a été associé à la définition de Transpac, aux plans technique, économique et tarifaire.

Le GERPAC disparaîtra, en 1979, pour laisser place à la société UTIPAC, club « ouvert » des utilisateurs, qui possédera 28 % du capital (20 millions de francs) de Transpac contre 67 % pour l'État et 5 % pour le personnel des P.T.T. « *Cette structure est très intéressante*, déclare M. Le Bars. *En effet, en tant que clients, les utilisateurs seront soucieux d'un bon rapport qualité-prix. En tant qu'actionnaires, ils veilleront à la bonne marche de l'entreprise. Nous souhaitons que les petites et moyennes entreprises entrent dans UTIPAC pour participer, elles aussi, à cette concertation, peut-être par l'entremise d'une prise de participation de leurs groupements professionnels.* »

Troisième « arme » : les prix. Fonctionnant, dès son ouverture, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et dans toute la France, TRANSPAC ne sera pas cher. La brochure d'information, publiée en septembre 1977 par les télécommunications, fournit des exemples parlants.

D'abord celui d'un petit utilisateur : la société X emploie vingt personnes. Son propriétaire trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de connecter un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facture et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée normale (vitesse 1 200 bit/seconde, c'est-à-dire mille deux cents unités d'information élémentaire par seconde), dont le coût mensuel s'élève à 5 300 francs, et un raccordement à Transpac, dont le coût mensuel n'excède pas 950 F. Les tarifs de Transpac varient en fonction de la quantité d'information véhiculée et non selon la distance des communications établies. En prime, Transpac permettra à la société d'accéder à la banque de données de la fédération du bâtiment.

Voici l'exemple d'un usager plus important : un organisme installe dans ses centres de province six terminaux demandant des travaux à un centre de traitement installé à Paris. La vitesse des liaisons est de 4 800 bit/seconde. Les lignes sont utilisées à 60 % de leur capacité normale. L'utilisation de liaisons spécialisée coûterait à la société 34 691 francs par mois, celle du réseau Caducée, 33 775 francs et celle du réseau Transpac 27 097 francs. « *Par ces tarifs, nous voulons convaincre nos grands utilisateurs, propriétaires d'un réseau privatif de télé-informatique, de l'abandonner au profit du réseau public* », précise M. Le Bars.

Deux cent cinquante entreprises ont été contactées. Il faudra en raccorder trois mille au minimum pour rentabiliser les investissements prévus par les télécommunications, soit 160 millions de francs déjà réalisés et 1 milliard de francs en dix ans. L'échéancier, qui a été arrêté par les pouvoirs publics, fixe la capacité initiale de Transpac à mille cinq cents abonnés. La seconde tranche, livrable à la fin de 1980, portera ce nombre à quatre mille cinq cents. En 1985, les études pronostiquent vingt cinq mille abonnés assurant plus de la moitié du trafic français de transmission de données.

ALAIN FAUJAS.

Des paquets circulant en tous sens

POUR que deux ordinateurs ou, plus souvent, un terminal et un ordinateur, puissent échanger de l'information, le plus simple est de les relier par un câble. Ce « réseau » élémentaire est sans doute le mieux adapté... à des transmissions sur quelques dizaines de mètres. Au-delà, le prix du câble est prohibitif, le problème de sa pose difficilement soluble.

Autre possibilité : relier chaque ordinateur à un téléphone, et appeler l'un avec l'autre. Les P.T.T., c'est leur métier, établissent alors une liaison ; il suffit de ne jamais raccrocher pour qu'elle soit maintenue en permanence (il vaut mieux prévenir l'administration !). Le réseau est constitué sans que l'utilisateur ait eu à se préoccuper de son trajet. Il n'a qu'à payer la facture... qui sera lourde.

Meilleure solution : un ordinateur appelle l'autre chaque fois que de l'information doit être transmise. Ensuite il « raccroche ». C'est par cette méthode de *commutation de circuits* que se font actuellement la plupart des transmissions entre ordinateurs. Elle est simple et disponible. A cela près, elle n'a guère que des inconvénients.

1) L'établissement de la communication demande plusieurs secondes, souvent plus longtemps que la transmission des données. Il arrivera que la ligne ne soit pas libre. Si les appels sont fréquents, on sera conduit à maintenir la liaison établie pendant quelques heures. La facture s'alourdira en conséquence.

2) La liaison téléphonique n'est pas un simple fil métallique qui conduit à peu près n'importe quoi. Adaptée à la voix humaine, elle ne laisse passer que certaines fréquences. La théorie de l'information indique alors que la capacité de transmission est limitée.

Dans le cas du téléphone, on peut, au mieux, atteindre un débit de 2 400 bits par seconde, ce qui est souvent insuffisant. Un réseau expérimental, Caducée, a d'ailleurs été créé en 1972 pour fournir des liaisons à plus grand débit.

3) Rien n'est prévu en cas d'incident. L'ordinateur est assimilé à un utilisateur humain du téléphone, suffisamment intelligent pour se débrouiller, pour comprendre à demi-mot, pour faire répéter son interlocuteur si la transmission devient trop mauvaise, pour recomposer le numéro en cas de coupure, éventuellement pour alerter les « réclamations ». L'ordinateur n'a pas l'ombre de telles capacités, sauf à faire un énorme travail de programmation.

4) Une analyse des transmissions montre que l'ordinateur ne « parle » absolument pas comme un humain ; il émet le plus souvent des messages très brefs, ne durant qu'une fraction de seconde, et a besoin de savoir très vite que le message a été bien reçu. Son débit est extrêmement haché, et la durée d'utilisation réelle n'est que 1 à 2 % du temps pendant lequel la communication est établie.

Le besoin d'un réseau adapté à la transmission de données est donc évident depuis longtemps, ainsi que la nécessité de renoncer à la commutation de circuits pour passer à la *commutation de paquets*. Dans cette technique, il n'y a pas de liaison physiquement identifiable qui soit affectée à une communication donnée. Les artères du réseau transportent des paquets de données d'origines et de destinations différentes ; un certain nombre de nœuds du réseau aiguillent chaque paquet, lorsqu'il y passe, vers telle ou telle direction. Alors qu'en téléphonie (commutation de circuits) tout le travail de commutation se fait avant le début de la transmission d'information, en commutation de paquets, il se fait en permanence, pendant la transmission.

Le travail de commutation est donc bien supérieur, et exige des matériels différents des centraux téléphoniques. En revanche, les artères de transmission, qui, elles, peuvent être prélevées sur le réseau du téléphone, sont beaucoup mieux utilisées.

Douze nœuds, puis vingt-cinq

Le réseau Transpac s'articule autour de douze nœuds, qui sont Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Orléans, Paris, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse. Ils sont reliés par des artères à grande capacité : au moins soixante-douze mille bits par seconde pour une artère ; en pratique, le double, car à chaque liaison entre nœuds sont affectées deux artères distinctes, pour réduire les risques de coupure. Des points d'accès supplémentaires au réseau sont prévus : Amiens, Brest, Châlons-sur-Marne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Limoges, Metz, Montpellier, Nancy, Nice, Poitiers, Saint-Étienne et Valence, reliés aussi par double artère à un nœud. Deux ou trois ans après la mise en service, le nombre des nœuds devrait monter à vingt-cinq, et des extensions ultérieures sont envisagées si l'importance du trafic les requiert. Mais, de toute manière, dès la mise en service, Transpac sera accessible de tout point du territoire.

L'utilisation normale de Transpac est l'accès direct. L'abonné demande aux P.T.T. d'établir une liaison spécialisée entre son ordinateur et un nœud ou un point d'accès secondaire. Les données qu'il émettra ou recevra seront découpées en paquets de longueur inférieure à 128 octets (groupes de huit bits) qui seront acheminés indépendamment les uns des autres, le réseau préservant toutefois leur ordre. Pour ce faire, deux approches sont possibles.

L'une est le *datagramme* analogue au service postal. Chaque paquet porte l'adresse du destinataire ; il est envoyé sans préavis. Cette technique a été expérimentée dans le réseau Cyclades, conçu par l'Institut de recherche en informatique et automatique (IRIA).

L'autre approche est celle du *circuit virtuel*, plus proche du téléphone. L'émetteur envoie un premier message, réduit d'ailleurs à un seul paquet de structure particulière, qui demande l'accès au réseau. Le nœud qui le reçoit établit un trajet, passant éventuellement par d'autres nœuds, et alerte le premier d'entre eux. De proche en proche, le message va au destinataire, et quand tous les nœuds du trajet sont prévenus, l'émetteur reçoit un message d'acquiescement. Les messages de contrôle ont priorité sur les autres paquets qui transitent dans le réseau, ce qui permet de constituer le circuit virtuel en moins de 1,5 seconde. Dès que ceci est fait, l'émetteur envoie ses paquets d'information, sans adresse ; le réseau a mémorisé le trajet à suivre, et chaque nœud orientera le paquet dans la bonne direction lorsqu'il s'y présentera, jusqu'à ce que l'émetteur envoie un message final qui effacera des mémoires le circuit virtuel.

Les P.T.T., comme d'ailleurs toutes les administrations étrangères installant des réseaux de commutation par paquets, ont choisi cette seconde approche. Elle a le gros avantage de permettre une régulation : s'il y a risque de saturation, le réseau refusera les communications nouvelles, mais continuera à transmettre au même rythme celles qui sont établies. Avec l'approche datagramme, la saturation se traduirait par un ralentissement général. Il ne serait pas possible de garantir une vitesse de transmission. Pour Transpac, cette vitesse, qui peut atteindre 48 000 bits par seconde, est un paramètre que l'abonné choisit en demandant son raccordement au réseau.

Si les échanges d'informations entre deux ordinateurs sont si importants que le circuit virtuel devrait être établi pendant plus de 30 % du temps, il est possible d'affecter à cette relation un circuit virtuel permanent. Auquel cas il est inutile d'envoyer des messages d'appel ou d'interruption : tout se passe comme si une ligne privée reliait les deux ordinateurs.

Dans le cas opposé de terminaux d'utilisation peu fréquente ou transmettant peu d'informations, l'accès direct n'est pas justifié ; il demande l'affectation d'une liaison permanente entre le terminal et un point d'accès du réseau. Il est possible d'accéder à Transpac via le téléphone ou le télex. La vitesse de transmission est alors limitée à 300 bits par seconde dans le premier cas, à 50 bits dans le second. En revanche, l'utilisateur est ici déchargé du travail de constitution des paquets ; il envoie son message octet par octet (1), et c'est le nœud d'entrée qui construit les paquets, en regroupant les octets et en leur adjoignant les informations de contrôle qui permettent de les acheminer, et aussi de vérifier que la transmission se fait sans erreur. Les erreurs de transmission peuvent souvent être corrigées par un nœud du réseau ; celui-ci peut parfois redemander la transmission d'un paquet ; dans d'autres cas, il signalera au destinataire qu'une erreur a été décelée et non corrigée. Le taux résiduel d'erreurs non décelées est évalué à un bit erroné pour dix milliards de bits transmis.

Tout le fonctionnement de Transpac repose sur les appareils qui équipent les nœuds du réseau. Conçus par la société SESA, ils sont constitués d'ordinateurs Mitra-125 et de modules de commutation, construits respectivement par S.E.M.S. (ex-C.I.I.) et par la filiale de Philips, T.R.T. Les Mitra-125 (il y en a au moins deux, pour assurer la continuité du service, et plus si le trafic est important) établissent les circuits virtuels en plaçant dans la mémoire des modules de commutation, les informations nécessaires à l'aiguillage des paquets. Chaque module, eux aussi, en nombre redondant, peut gérer les communications avec cinq cents abonnés.

MAURICE ARVONNY.

(1) Suite de huit « 0 » ou « 1 » représentant un caractère alphabétique ou numérique.

INFORMATIQUE ET CONDITIONS

LE développement considérable de l'informatisation dans tous les secteurs de la vie économique et sociale, sa large « démocratisation » constituent une véritable révolution, dont on ne sait pas encore toutes les conséquences. Aux grands ordinateurs de naguère, mis en œuvre et exploités par une minorité de spécialistes, a succédé une multitude de petits outils puissants et peu coûteux reliés les uns aux autres dans des réseaux qui pénètrent toutes les activités humaines, scientifiques, administratives, industrielles, commerciales, médicales, artistiques. Tout employé peut désormais ^tre directement aux prises avec ces outils grâce à un dispositif d'affichage à écran :athodique relié à un clavier alphanumérique. Ce nouveau mode de communication utilisé soit temporairement, soit de façon continue, tend à se généraliser : soixante-quinze mille terminaux sont actuellement utilisés en France. En 1985 leur nombre devrait atteindre quatre cent mille.

Le travail sur term:nal engendre un changement profond des habitudes et des schémas opératoires classiques de ce que l'on appelle généralement le « travail de bureau ». Il n'est pas étonnant que ce type d'activité soulève une quantité de problèmes, certains réels et identifiables, d'autres moins évidents ou larvés.

Les problèmes posés sont variés et complexes. L'atelier de saisie des données est le principal point noir ; l'opérateur se consacre uniquement à l'entrée des données dans l'ordinateur par l'intermédiaire du clavier relié au dispositif d'affichage ; le nombre des tâches secondaires est diminué au maximum ; la tâche est restreinte, parcellisée, répétitive, privée de contenu. A long terme, elle est contraignante, engendrant fatigue et stress. En revanche, chaque fois qu'il y a un dialogue avec l'ordinateur, un élément de recherche, l'activité est plus équilibrée et mieux acceptée.

Amélioration de la vision, aménagement des postes, des sièges et surtout élargissement des tâches : la possibilité de mutation d'une tâche « taylorisée » en une tâche revalorisée pourrait être une des vertus de l'informatique, mais elle dépend de facteurs organisa-

Il n'y a pas de fatalité

FACE à la montée des critiques, les informaticiens répondent volontiers : certes, avec l'informatique des années 60, il y a eu des bavures en matière de conditions de travail, mais aujourd'hui avec l'informatique nouvelle (temps réel, minis, micros, bureautique...), ces bavures ne sont plus à craindre (sous-entendu : continuez à faire confiance aux techniciens).

Pourtant les observations portant sur un grand nombre de situations sont nettement plus alarmistes : elles font apparaître le renforcement d'une tendance antérieure à la déqualification du travail de bureau, ainsi que des problèmes nouveaux concernant l'équilibre physique et psychique du travailleur.

L'un des points noirs de l'informatique, c'est bien l'atelier de saisie, intermédiaire indispensable entre les services émetteurs d'informations et l'ordinateur : les opératrices de cet atelier, les « perfos », transcrivent sur cartes perforées ou supports magnétiques divers les informations portées sur les différents documents de saisie.

De fait, dans la plupart des ateliers de saisie, les postes de travail sont alignés face au bureau de la monitrice, qui assure les liaisons avec l'extérieur, distribue les lots de documents entre les perfos, intervient en cas de difficulté (document illisible...) ;

Les perfos doivent reproduire fidèlement, et souvent rapidement, les chiffres et les lettres figurant sur les documents de saisie, en se posant le moins de questions possible sur la pertinence des informations ; l'absentéisme est endémique (le nombre de postes de saisie est inférieur à l'effectif théorique), les crises de nerfs fréquentes ; musique d'ambiance, gymnastique de pause, mutation de celles qui « craquent » : la médecine du travail protège ici l'individu... et l'ordre social.

Dans l'un de ces ateliers, pourtant, il n'y a pas de monitrice : chacune des douze opératrices occupe à tour de rôle pendant une semaine l'une des deux fonctions suivantes :

— La fonction de « monitrice de service » (liaisons avec l'extérieur, préparation du travail et consignes de priorité, intervention en cas de difficulté, éléments de gestion de l'atelier) ;

— Celle de « boy » (tâches d'intendance et de manutention diverses, assistance à la monitrice de service).

En outre, les deux opératrices « de semaine » assurent la perforation des programmes pour le compte des analystes-programmeurs, et une partie du travail courant si le planning est un peu serré. Chaque jour en fin de matinée, la monitrice de service peut décider, en fonction de la charge de travail prévisible pour l'après-midi, de libérer une ou plusieurs de ses camarades ; inversement, certains jours, elle demandera que quelques-unes restent plus longtemps le soir pour finir le travail

Chaque opératrice a orienté et aménagé son poste de travail comme elle l'entendait ; au moment du passage à l'encodage magnétique, chacune a pu choisir, après une période d'essai (du matériel), entre deux types de monoclaviers.

Dans cet atelier, les délais sont tenus sans crise de nerfs, et avec un taux d'erreurs limité : l'effectif a diminué en dix ans (deux opératrices se sont arrêtées de travailler à la naissance de leur deuxième enfant, et n'ont pas été remplacées) alors que le nombre d'applications a augmenté ; l'absentéisme est faible (5 % hors maternité). Les opératrices apprécient la liberté qu'elles ont d'organiser leur travail, notamment celles qui ont connu des ateliers plus traditionnels.

La parcellisation des tâches

Un autre point noir de l'informatique traditionnelle est la parcellisation des tâches dans les services « utilisateurs ». Pourtant, là non plus, il n'y a aucune fatalité technique : ainsi, au service gestion du personnel d'un grand service public, chaque agent « gestionnaire » assure la totalité des opérations administratives concernant un ensemble de personnes « gérées ». Pour ces agents, l'automatisation apporte quelques changements mineurs dans la façon de travailler, mais l'essentiel de leur rôle et de leur qualification a été préservé.

Inversement, l'informatique nouvelle, remède miracle d'après certains, peut parfaitement être associée à une organisation « taylorienne » du travail. Ainsi, dans les services production et sinistres de certaines compagnies d'assurances, s'implantent aujourd'hui de nombreux terminaux à écrans, permettant de consulter et de mettre à jour en temps réel le fichier des assurés et des contrats. En réalité, autour de systèmes techniques identiques ou très voisins, deux types d'organisation se mettent en place :

— Dans l'un, les anciens « rédacteurs » ne refusent pas de se mettre une partie du temps devant un écran, et les anciennes dactylos apprennent progressivement à traiter une affaire de A à Z ;

— Dans l'autre, l'élite masculine des rédacteurs continue à cantonner les « petites mains » dans les tâches subalternes impliquant une frappe sur un clavier.

Ces exemples donnent une première indication sur les marges de manœuvres qui peuvent ou non être employées, aux différentes étapes de la conception informatique.

C'est dans ce contexte que se développent actuellement deux types de recherches complémentaires : les unes visent à renforcer l'expertise ergonomique des concepteurs, sans modifier fondamentalement les méthodes de conception ; les autres, à ouvrir les méthodes de conception pour qu'un plus grand nombre d'acteurs dans l'entreprise puissent peser, à l'heure des choix, en faveur de bonnes conditions de travail.

L'ergonome au secours du concepteur

L'initiative peut venir des constructeurs ; ainsi, Philippe Humbert et Yves Gateau interviennent-ils dans la conception des nouveaux produits C.I.I.-H.B. :

— Le premier, au niveau des matériels : terminaux banalisés, « à tout faire », pour lesquels le poids de l'ergonome est faible ; d'une part, en effet, ces appareils sont soumis à une concurrence sauvage dans laquelle les considérations de prix sont largement prédominantes ; d'autre part, la demande porte sur des appareils « nus », et le constructeur ne maîtrise ni l'habillage ni l'implantation, qui seront le fait de l'utilisateur ; ou terminaux spécialisés (de saisie, de guichet, de caisse,...) constituant des hauts de gamme dans lesquels les aménagements proposés par l'ergonome sont plus facilement incorporés ;

— Le second, au niveau des logiciels : par exemple, pour permettre à l'opérateur d'un poste de saisie spécialisé de choisir entre plusieurs modes opératoires (affichage en tableau, en grille ou ligne par ligne ; saisie rubrique par rubrique ou par groupe de rubriques ; ordre des rubriques totalement libre).

L'initiative peut venir également des utilisateurs : ainsi, Jean Tanguy, chargé d'études ergonomiques à la Shell, s'est spécialisé dans les problèmes de vision posés par les écrans (terminaux, lecteurs de microfiches) ; il explore, en particulier, dans des situations réelles de travail, les possibilités du fonctionnement « en positif » (caractères sombres sur fond clair, comme dans le travail sur papier).

De même, le responsable d'un important projet d'automatisation d'une grande administration publique s'appuie actuellement sur l'équipe d'André Bisseret, ergonome à l'IRIA, qui a pu notamment éclairer les choix des terminaux, en évaluant les « maquettes » proposées par les différents constructeurs.

De son côté, le laboratoire de physiologie du travail et d'ergonomie du CNAM (professeur Wisner), poursuit ses recherches concernant les postes de correcteurs sur écran dans un certain nombre d'entreprises de presse : l'un des objectifs est d'identifier et d'évaluer les différentes composantes du travail mental, en les reliant à des paramètres maîtri-

DE TRAVAIL

tionnels et des objectifs de principe assignés à un projet d'automatisation.

L'amélioration des conditions de travail devant l'écran cathodique implique, par conséquent, la prise en compte de la « globalité » d'une situation de travail, c'est-à-dire l'ensemble des exigences que ce travail impose, tant sur le plan de la charge physique que sur le plan de la charge mentale. Plusieurs équipes de recherche, en France (Conservatoire national des arts et métiers, Institut national de recherche et de sécurité, compagnie I.B.M.) et à l'étranger, ont entrepris des études dans les différents domaines qui se rapportent à l'activité sur terminaux. Elles seront d'autant plus efficaces qu'elles sauront se situer le plus en amont possible de la chaîne, qui va de la conception du matériel et de la tâche à son exécution, en fournissant notamment aux constructeurs des éléments utiles à la conception du matériel, en définissant aussi des éléments de normalisation à partir de données pertinentes relatives à la charge visuelle et à la charge physique des opérateurs.

ROSSYN ELIAS ET ROBERT AUDRAN (*).

technique

sables par le concepteur : la méthode utilisée (étude du mouvement des yeux sur l'écran, et entre l'écran, le clavier, et éventuellement des documents de référence) est suffisamment légère pour ne pas gêner le correcteur dans son travail normal, tout en fournissant les éléments d'une étude rigoureuse.

Les premiers résultats ont montré par exemple que la « stratégie » de l'opérateur, c'est-à-dire son mode opératoire réel pour lire le texte, repérer les erreurs et les corriger, dépendait notamment :

● De l'organisation du travail : saisie et correction effectuées « dans la foulée » par le même opérateur, ou en deux temps successifs par deux opérateurs différents ; correction purement « logique » ou correction à l'aide du texte d'origine ;

● De la nature du texte à saisir : petites annonces, résultats des courses, texte rédactionnel...

Une telle recherche devrait pouvoir déboucher peu à peu sur des recommandations de portée générale pour les concepteurs chargés du « dialogue » à l'écran (problèmes de présentation des informations, de codification, etc.).

Autre type d'initiative : un groupe de chercheurs et de médecins du travail toulousains lance une étude épidémiologique sur les conséquences pour la santé du travail sur écran. Seule une telle étude peut éclairer convenablement un domaine où, pour l'instant, les avis d'experts sont quelque peu contradictoires.

Enfin, les concepteurs peuvent obtenir une aide utile d'ergonomes « praticiens » issus ou non des milieux de la recherche scientifique et travaillant au sein d'organismes de conseil et d'intervention.

Ce premier type de recherches vise donc à renforcer le savoir ergonomique des concepteurs de systèmes informatiques. Reste ensuite à faire prendre les bonnes décisions...

Prenons à nouveau un exemple simple dans le domaine de la saisie des données : dans un terminal de saisie étudié récemment par un constructeur, il avait été d'abord prévu d'incorporer un dispositif permettant à l'opératrice d'avoir en permanence à son poste de travail le manuel d'instructions, et de pouvoir le consulter facilement ; ce dispositif, d'un coût limité, augmentait l'autonomie de l'opératrice par rapport à la monitrice. Il n'a finalement pas été retenu, même en option, les ingénieurs commerciaux craignant une réaction négative des monitrices et chefs d'atelier, dont l'avis pèse lourd dans les décisions d'achat...

De meilleures décisions

L'objectif du deuxième type de recherches, c'est précisément d'aboutir à de meilleures décisions à travers une plus grande diffusion, au sein de l'entreprise, du savoir ergonomique, mais aussi informatique.

L'ANACT vient de mettre au point, et de tester dans un certain nombre d'entreprises, une grille d'analyse des conditions de travail adaptée au tertiaire administratif. Cette grille permet d'évaluer un poste administratif sous l'angle des conditions de travail, de comparer entre eux plusieurs postes, de comparer un poste existant avec un poste résultant d'un projet d'automatisation, de comparer plusieurs variantes d'un même projet d'automatisation.

A titre d'exemple, cette grille est en cours d'utilisation :

— Dans l'un des établissements d'une caisse de retraite, où sont implantés depuis six mois une première série de terminaux à écran ; l'objectif est de faire le point sur ces nouveaux postes de travail et d'en tirer des enseignements pratiques avant d'augmenter à la fois le nombre de terminaux et le nombre d'applications traitées sur chacun d'eux ;

— Dans une agence d'une banque de dépôts, désignée comme agence « pilote » pour la mise au point d'un système de terminaux de guichet : cette fois, les programmes ne sont définis qu'à 50 % au niveau du prototype, et même, un coût et un délai de reprogrammation sont tolérables avant le lancement définitif, pour tenir compte de l'évaluation des conditions de travail :

— Dans un organisme de crédit, au niveau de l'étude d'opportunité d'une application nouvelle dans un service ; l'objectif est cette fois de mettre la direction générale devant un choix explicite entre plusieurs « solutions socio-techniques », ayant des implications différentes au plan des effectifs et des conditions de travail.

C'est une autre approche qui est actuellement proposée par Bruno Bodin, responsable du département éducation de C.I.I.-H.B. Elle consiste, dans le service où une automatisation est envisagée, à doter les employés et l'encadrement d'un outil méthodologique leur permettant d'analyser leur mode de fonctionnement actuel, et de proposer éventuellement, dans un langage directement utilisable par des analystes-programmateurs, une nouvelle organisation et les spécifications fonctionnelles d'une application informatique.

Les analyses sont réalisées par un « groupe d'étude » inter-hiérarchique animé par un professionnel de la conduite de réunion ; des spécialistes fonctionnels de l'entreprise (notamment : informatique) apportent une information à la demande sur les possibilités et les contraintes des différentes solutions techniques ; un apport ergonomique peut également être effectué à la demande du groupe.

Les décisions sont prises par un « groupe de pilotage », dont font en principe partie des représentants du personnel désignés par le comité d'entreprise.

Le cabinet Geste réalise actuellement pour le compte de la mission informatique du ministère de l'industrie un guide pratique permettant au chef de projet, à chaque étape de la conception, d'affiner progressivement le « bilan social » prévisionnel de l'application ; ayant ainsi réuni les informations pertinentes concernant l'évolution probable des effectifs, du contenu du travail, de la structure des qualifications, etc., le chef de projet peut alors prendre l'initiative d'une discussion avec d'autres responsables de l'entreprise, ou répondre aux questions des représentants du personnel.

Parallèlement, et dans une perspective voisine, la mission informatique et l'ANACT ont confié à l'équipe d'ARETE, proche des milieux syndicaux, une étude concernant les besoins d'information des représentants du personnel sur les projets d'automatisation ; la loi sur les comités d'entreprise prévoit en effet une telle information, mais les conditions pratiques de son application effective ne semblent pas réunies : quelle information est-elle nécessaire ? De quels moyens complémentaires d'investigation (par exemple : expert syndical en matière d'informatique) les élus doivent-ils disposer ?

Toutes les approches mentionnées ici sont en réalité complémentaires ; d'une part les problèmes de conditions de travail ne se traitent efficacement qu'au niveau du petit groupe de salariés placés dans des conditions identiques ou très voisines ; mais, à l'inverse, dans tout projet informatique, bien des choix resteront longtemps encore centralisés.

Notons enfin le rôle déterminant que peuvent jouer les divers groupes de réflexion ou associations d'utilisateurs ; ainsi :

— Le Centre d'expérimentation des packages (C.X.P.), qui met au point pour ses adhérents un guide d'ergonomie appliquée à l'informatique ;

— Le Groupe de recherche sur les écrans de visualisation (GREV), qui réunit un ensemble d'experts et d'entreprises « terrains » autour des problèmes de confort visuel ;

— Les informaticiens de la fonction publique, qui viennent de créer un groupe d'étude sur les conditions de travail.

(*) Médecins à l'Institut national de recherche et de sécurité.

UNE ORGANISATION DU TRAVAIL DIFFÉRENTE

(Suite de la page 29.)

Les machines à mémoire impliquent ordre et organisation, et il faut supporter aussi le bruit et les cadences de travail nouvelles.

Aussi fait-on habituellement appel à un personnel en général jeune, d'un niveau plus élevé que la moyenne, intéressé par ces nouvelles machines et capable d'adaptation ; le recrutement est rarement externe.

La formation est au départ assurée par le fournisseur du matériel. Pour chaque machine vendue, deux opératrices sont en général formées par le fabricant, pendant deux à cinq jours, suivant la complexité du matériel. Les fabricants, I.B.M. particulièrement, regrettent que l'éducation nationale ne forme pas les secrétaires et dactylos à ces machines. Ces dernières continuent à apprendre la dactylographie sur des machines classiques, et ignorent tout du travail sur mémoires magnétiques. Et les constructeurs pensent qu'il viendra un moment où ils ne pourront plus faire face à la demande, et que les écoles publiques devront prendre le relai.

Enfin, le travail sur machines à mémoire, s'il est incontestablement valorisant pour l'utilisatrice, l'« opératrice », ne lui apporte pas toujours un supplément de salaire, ce que l'on peut juger anormal, étant données les qualités professionnelles demandées.

CHRISTIANE GALUS.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
285 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉCRANS CATHODIQUES : les contraintes peuvent être atténuées

Si l'amélioration générale des conditions de travail relève d'une action complexe et parfois délicate, celle de la charge visuelle et des postures sur écran cathodique pose moins de problèmes épineux.

C'est la fonction visuelle qui est sollicitée en priorité devant le terminal. Un séminaire organisé récemment à Genève, sous l'égide de la Société d'ergonomie de langue française, a tenté de faire le point sur cet aspect essentiel.

Dans les activités classiques, la lecture courante des documents est facilitée par le contraste — que l'on qualifiera de positif — entre le noir des lettres imprimées et le fond blanc du papier. Les valeurs de luminance (1) de fond liées soit à l'éclairage naturel, soit à l'éclairage artificiel peuvent être élevées et ajustées aux besoins de la vision en ambiance lumineuse (vision photopique). On réalise ainsi un confort visuel basé sur un rapport équilibré des luminances dans le champ visuel ; les surfaces claires sont de préférence situées dans la partie centrale du champ et les surfaces sombres à la périphérie.

Devant l'écran cathodique, ces éléments de confort visuel font défaut ; le contraste est « négatif » (caractères clairs sur fond foncé) et relativement faible, même dans les meilleures conditions de réglage. L'opérateur regarde un écran foncé ou peu éclairé ; l'œil doit s'adapter à un niveau bas de luminosité (vision photopique faible ou mésopique).

Dans cette situation, l'œil est particulièrement sensible à la lumière et la vision centrale est bien plus perturbée par des stimulations périphériques parasites résultant des sources lumineuses environnantes (luminaires, fenêtres)... La conception des bureaux modernes, qui vise à assurer un environnement visuel agréable pour une large gamme d'emplois (grandes baies vitrées, niveau d'éclairage élevé, murs et plafonds clairs), s'est révélée peu adéquate à l'installation des terminaux d'ordinateurs.

Ainsi un éclairage bien conçu pour un travail sur papier ne l'est-il pas nécessairement pour un travail sur écran cathodique : il peut être au contraire franchement mauvais. Les difficultés rencontrées dans la recherche d'une solution tiennent au fait que l'automatisation des travaux dans les bureaux impose l'exécution en parallèle de travaux « photophiles », lors de la prise d'information sur des documents placés à proximité de l'écran, et « photophobes » lors de la lecture sur écran. Dans ces conditions, l'acuité visuelle de près est particulièrement sollicitée et elle ne s'exerce pas dans des conditions satisfaisantes.

Deux processus interviennent d'une manière particulièrement active : l'effort d'accommodation (2) et l'effort de convergence, destinés à améliorer la netteté de l'image. Ces efforts constants expliquent les troubles visuels évoqués par les opérateurs, qui consistent généralement en picotements des yeux, sensations de brûlure, douleurs au niveau des globes oculaires et, plus rarement, maux de tête.

Une fatigue visuelle plus précoce

L'apparition de la fatigue visuelle peut être différée par l'introduction d'arrêts dans le travail. Il ne semble pas, jusqu'à maintenant, que ce type de travail engendre une altération chronique de l'œil ou de la fonction visuelle (c'est du moins la conclusion du séminaire de Genève). Par contre, les petits défauts visuels (légère hypermétropie, petit astigmatisme) non corrigés entraînent une fatigue plus précoce et plus importante. Faut-il souligner, par conséquent, l'importance d'un examen approfondi de la fonction visuelle avant l'affectation d'un opérateur à un poste comportant une visualisation électronique ? Cet examen permettra le dépistage éventuel d'amétropie et pourra faire recommander une correction adéquate, qui diminuera, de façon considérable, la fatigue visuelle.

Des contraintes de nature posturale peuvent rendre pénible une activité prolongée devant l'écran. Dans un bureau classique, l'objet de la tâche visuelle est situé horizontalement, la position de travail consistant à maintenir la tête inclinée vers la tâche (lecture, écriture). Cette position assise et légèrement fléchie vers l'avant sollicite peu les muscles du dos et rend de ce fait l'attitude confortable. Il en va autrement dans le cadre d'un terminal où la tâche visuelle est située verticalement ; l'axe de la vision subit un relèvement de 20 degrés par rapport à celui nécessaire au traitement de documents écrits. A cause de la disposition de l'écran et aussi de l'activité sur clavier, la position de l'opérateur exige une certaine rectitude du tronc entraînant même une légère lordose lombaire (« les reins sont cambrés »). L'électromyographie enregistre alors des contractions musculaires importantes des muscles du dos qui expliquent la fréquence des douleurs dorsales.

Des études récentes recommandent un siège avec un haut dossier, légèrement concave vers l'avant dans sa partie supérieure et convexe dans la région lombaire ; ce siège offre un appui lombaire efficace et des possibilités de détente pour l'ensemble de la musculature du dos.

Les études sur l'aménagement du poste de travail doivent prendre en compte l'ensemble de l'équipement utilisé : table de travail, siège, écran, clavier et leurs interrelations spécifiques au cours de l'activité. Un projet intéressant, avancé par des chercheurs allemands, propose des écrans réglables en hauteur et en déclivité (angles variant entre 45 degrés et 80 degrés), susceptibles à la fois de rendre la posture moins gênante et de protéger la vision contre les reflets intempestifs.

Docteurs R.E. et R.A.

(1) Quotient de l'intensité lumineuse d'une surface par l'aire apparente de cette surface reçue par l'observateur.

(2) Faculté de l'œil de se mettre au point sur des objets situés à des distances différentes et qui s'effectue par modification de la courbure du cristallin grâce aux petits muscles ciliaires ; la courbure du cristallin est modifiée de telle façon que l'image se forme exactement sur la rétine.

Le Monde

économie

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Union soviétique

Le déficit commercial s'est creusé à l'égard des pays occidentaux

De notre correspondant

Moscou. — Contrairement à l'année dernière, la balance commerciale soviétique a enregistré un déficit au premier semestre de 1978. Alors que, pour la même époque de 1977, l'excédent commercial s'élevait à 35 millions de roubles (1), le solde négatif est, cette année, de 789 millions. Si l'on considère uniquement les échanges avec les pays capitalistes, les plus importants pour la balance des entrées et des sorties de devises, la situation est la même ; le déficit est passé de 1,4 milliard de roubles à 1,9 milliard de roubles, en augmentation de 35,7 %.

Ce résultat est dû à la coïncidence de deux phénomènes : un net ralentissement de l'ensemble du commerce extérieur soviétique, dont le volume global n'a augmenté, de janvier à juin 1978, que de 7,3 % par rapport à la période correspondante de 1977 contre 13,2 % de 1976 à 1977 (depuis 1971, la croissance des échanges de l'U.R.S.S. avec le reste du monde n'avait jamais été aussi faible) ; une relance des achats soviétiques aux pays capitalistes occidentaux, qui ont augmenté de 7,9 %, après une baisse de 7,8 %. Cette reprise a été surtout marquée au deuxième trimestre, alors qu'au premier la diminution observée en 1977 se poursuivait.

Dans le même temps, les exportations soviétiques vers les pays à monnaie forte auraient plutôt tendance à stagner. On peut expliquer cette situation tant par la persistance de la crise économique occidentale que par l'incapacité des Soviétiques à développer leurs ventes dans les pays industriellement avancés. L'augmentation exceptionnelle des exportations soviétiques vers l'Allemagne fédérale (plus 24,4 %) tient essentiellement aux accords de compensation passés avec les industriels allemands lors de la signature de contrats.

Il ne faut pas toutefois exagérer l'augmentation des achats soviétiques à l'Occident, qui, avec 5,8 milliards de roubles, se situent à peine au niveau du premier semestre de 1976. Il est encore trop tôt pour savoir si, après avoir freiné nettement leurs importations en 1977, les Soviétiques sont de nouveau obligés d'acheter des produits et des biens de consommation occidentaux. L'aggravation du déficit pourrait d'ailleurs les inciter à modérer, une fois encore, leurs achats.

Il n'est pas indifférent de noter à ce sujet que le déficit des échanges U.R.S.S.-Etats-Unis représente plus d'un tiers du déficit global de la balance commerciale soviétique au premier semestre. Or, les ventes américaines à l'U.R.S.S. sont essentiellement composées de céréales, la part des produits non agricoles ayant tendance à diminuer.

Une autre composante de ce déficit est représentée par la disparition du traditionnel excédent enregistré dans les échanges avec la Grande-Bretagne. Les ventes britanniques à l'U.R.S.S. ont augmenté de 76,3 % pendant les six premiers mois de cette année (par rapport à la période correspondante de 1977) à la suite de la signature de nombreux contrats industriels

La France, pour sa part, se maintient au cinquième rang des fournisseurs de l'Union soviétique. Les exportations françaises ont augmenté de 4,9 % au premier semestre, après une baisse de 8,6 % l'année dernière, si l'on en croit les statistiques soviétiques (selon les chiffres français la diminution des exportations a été beaucoup plus forte). Le déficit soviétique vis-à-vis de la France est resté pratiquement au même niveau (autour de 100 millions de roubles).

Les ventes françaises à l'U.R.S.S. subiront, à partir de 1980, les conséquences de la chute brutale des contrats industriels, dont le volume est passé de 6,6 milliards de francs en 1976 à 2,7 milliards en 1977, puis à 1 milliard pour les neuf premiers mois de cette année.

DANIEL VERNET.

(1) 1 rouble équivaut au cours officiel à 6,50 F.

Algérie

Les États-Unis participent à la foire d'Alger après cinq années d'absence

Alger. — En l'absence du président Boumediène, qui participe à Damas au sommet du Front de la fermeté, c'est le colonel Ahmed Ben Chérif, ministre de l'environnement, de la bonification des terres et de l'hydraulique, qui a inauguré, le 20 septembre, la quinzième Foire internationale d'Alger. Pendant deux semaines, cette manifestation, qui reçoit chaque année plus d'un million de visiteurs, va constituer un pôle d'attraction pour les Algérois.

De notre correspondant

L'année 1978 pourrait toutefois marquer un tournant dans la vie de la foire, une des plus importantes du bassin méditerranéen. L'accent a été mis, cette année, sur la participation nationale et sur la nécessité de faire de cette manifestation un instrument efficace des relations économiques. Les sociétés nationales ont donc été invitées à faire un effort particulier et même à organiser des *« journées »*, à l'instar des pavillons étrangers. En revanche, la participation du secteur privé algérien est dérisoire — cinq firmes seulement, — ce qui ne saurait surprendre, les autorités ayant décidé une nationalisation totale du commerce extérieur.

Trente-sept pays seulement, auxquels il faut ajouter la « République arabe sahraouie démocratique » (R.A.S.D.) et la Palestine, sont présents sur le terre-plein des Pins maritimes, contre cinquante-trois en 1975 et soixante en 1976, année, il est vrai, de la Foire panafricaine. Certains pays, tels que l'Allemagne fédérale, la Belgique, les Pays-Bas, ont accru dans des proportions notables leur surface d'exposition. On assiste aussi à un retour particulièrement remarqué, celui des Etats-Unis, absents depuis 1973, qui présentent, sur 280 mètres carrés, du matériel sophistiqué de communication. Cette participation symbolique est loin de refléter la place de premier partenaire commercial de l'Algérie qu'occupent les Etats-Unis depuis deux ans ; mais elle marque une nouvelle étape dans la politique réaliste et prudente de Washington à l'égard d'un partenaire d'autant plus sourcilleux qu'il affirme avoir choisi la voie socialiste.

Baisse de la participation française

Les premiers visiteurs ont pu constater une relative diminution de la valeur et de la variété du matériel exposé. C'est, entre autres pays, le cas pour la France, qui, avec ses 11 000 mètres carrés de surface d'exposition (750 mètres carrés de moins qu'en 1977), reste, de loin, en tête des pays exposants quant à l'étendue de son pavillon. Les firmes automobiles, toutes présentes, y sont pour beaucoup, et notamment Renault, qui présente toute la gamme de ses productions. Il est vrai que la Régie n'a pas perdu tout espoir d'enlever un jour le marché de l'usine de cent mille voitures d'Oran et surtout celui d'une autre unité, beaucoup plus modeste, qui permettrait de construire annuellement cinq mille autobus et véhicules utilitaires.

Globalement, la participation française enregistre toutefois une baisse sensible : quatre-vingt-dix-sept stands au lieu de cent neuf en 1977, la valeur du matériel exposé tombant de 169 millions de francs français à 51 millions. Nombreux sont les exposants qui ont préféré venir avec des photos et des maquettes. Depuis trois ans, en effet, seule une partie du matériel exposé (25 % en 1977) peut être vendue sur place dans le cadre d'un contingent d'importation. Le reste doit être rapatrié et les douanes — c'est le moins que l'on puisse dire — ne facilitent pas cette opération. Certaines P.M.E., y ayant laissé des plumes, sont peu disposées à affronter ce type de risque à un moment où elles doivent subir en France même une conjoncture difficile.

La baisse relative de la participation française ne fait, somme toute, que refléter le climat morose régnant dans les relations commerciales franco-algériennes depuis plus de deux ans. En 1977, la part de la France dans les importations algériennes n'était que de 24 %. Elle est inférieure à 22 % pour les quatre premiers mois de 1978. Si le montant des exportations françaises reste élevé en valeur absolue (8,8 milliards de francs français en 1977), c'est dû pour l'essentiel à l'exécution de contrats déjà anciens et à la vente de pièces détachées de petit outillage. Mais il y a bien longtemps qu'aucune affaire d'envergure n'a été traitée. Il n'est pas surprenant dès lors que la France soit de plus en plus talonnée par la R.F.A., qui pourrait bien lui ravir prochainement sa place de deuxième partenaire commercial de l'Algérie.

Réchauffement

La phase de réchauffement dans laquelle sont entrées les relations entre Paris et Alger, depuis qu'avec le renversement du président mauritanien Moktar Ould Daddah un faible estpoir de paix est apparu dans l'affaire du Sahara occidental, permet cependant un nouvel optimisme. Au début du mois de septembre, une mission du groupe régional d'études pour la construction en Algérie (GRECAL), organisme créé à l'initiative de la chambre de commerce franco-arabe de Lyon, a séjourné à Alger pour étudier avec les responsables la possibilité de signer un contrat portant sur la réalisation de dix mille logements. Un groupe de P.M.E. de Rennes s'intéresse également au marché de la construction et une entreprise française déjà installée en Algérie pourrait se voir confier un marché de deux mille cinq cents logements à Tizi-Ouzou.

Les dirigeants algériens souhaitent se voir accorder, pour ce type d'opération, un financement important. Cette exigence pourrait être prise en considération du côté français, dans la mesure où les firmes choisies seraient appelées à fournir, non seulement de la matière grise (étude, conception et conduite des travaux) mais également tous les éléments nécessaires (menuiseries, poutrelles, etc.) ce qui augmenterait dans de notables proportions la part rapatriable. Paris pourrait prêter aux demandes algériennes une oreille d'autant plus attentive que, depuis deux ans, la chute brutale des transactions a nettement réduit le volume des prêts consentis. La réactivation des opérations commerciales dépendra toutefois, au cours des prochains mois, de l'évolution des rapports politiques, notamment du rôle que jouera Paris dans le conflit du Sahara.

DANIEL JUNQUA.

Finlande

La balance devrait être excédentaire

(De notre correspondant.)

Helsinki. — Consensus politico-économique et foi en des jours meilleurs. Tels sont les traits qui dépeignent le mieux la rentrée parlementaire finlandaise, marquée le 18 septembre par la présentation du projet de loi de finances pour l'année 1979. Fait rare : les grandes lignes du budget avaient été publiées deux semaines plus tôt sans avoir essuyé de critiques trop sévères.

Le projet, dont le premier objectif déclaré est le soutien de l'emploi, comporte 43,5 milliards de marks finlandais (1) de dépenses publiques (46 milliards de francs), soit une augmentation de 16 % par rapport à 1978 (14 % seulement si l'on tient compte d'un nouveau mode de calcul). Le budget 1979 est bâti sur une prévision de croissance économique de 3,5 % en 1979, une stabilisation du taux de chômage à son niveau actuel (7,6 % de la population active), un taux d'inflation de 7,5 %, une balance commerciale excédentaire.

Dans l'esprit de la politique du gouvernement centre-gauche et communistes dirigé par M. Sorsa, le projet de budget servira les grands objectifs économiques que le gouvernement s'est fixés à sa naissance : lutte contre le chômage et l'inflation, soutien de la compétitivité des entreprises, redressement de la balance des paiements, encouragement des investissements et de la demande.

Le projet fait apparaître un énorme déficit de 5 milliards de marks (12 % du projet), qui sera comblé, comme à l'accoutumée, par des emprunts à l'étranger.

L'optimisme modéré affiché par beaucoup s'explique par l'évolution favorable de la conjoncture depuis le début de l'année.

En juillet, la hausse des prix à la consommation était de 7 %. On estime que l'inflation avoisinera 8 % en 1978 contre 13 % en 1977.

Le redressement de la balance commerciale constitue un autre facteur positif : un excédent de 2 milliards de marks (2,1 milliards de francs) est attendu pour cette année. Les exportations, encouragées par différentes dévaluations et une meilleure compétitivité des entreprises, devraient augmenter cette année de 15 % en valeur. La faiblesse des importations résulte pour le moment du gel des investissement et de l'endettement des entreprises.

Après le pic de deux cent mille chômeurs atteint l'hiver dernier (9 % de la population active), le nombre des sans emploi restera élevé (7 % environ) malgré l'amélioration du début de l'année.

PAUL PARANT.

(1) 1 mark finlandais vaut environ 1,06 franc.

AGRICULTURE

La crise de la pomme de terre

« Si j'avais laissé ma terre en friche, je n'aurais rien perdu »

Lille. — Rue Burgault à Seclin, à quelques kilomètres de Lille. Une façade nette : briques de pays, portes et fenêtres fraîchement repeintes en blanc. Sur le côté, le porche grand ouvert sur une cour pavée que coupe un carré de gazon ; de longs bâtiments blancs, aussi nets que al façade, qui abritaient le bétail autrefois.

Mais il n'y a plus de bêtes dans cette ferme. M. Jean-Marie Crinquette exploite les 46 hectares de terre que lui ont légués ses parents il y a vingt-cinq ans. Il « fait » de la pomme de terre, des betteraves et des céréales. Il travaille seul, s'appuyant sur sa coopérative de conditionnement, sur la CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole), et fait appel à des entreprises pour l'arrachage des betteraves. Sa femme tient la comptabilité. Le fils unique s'occupe aussi d'agriculture..., mais à la ville, dans des bureaux. Reviendra-t-il un jour prendre en charge les 46 hectares ? Rien de moins sûr ; les parents espèrent, mais ils en doutent.

M. Crinquette, la bonne cinquantaine, carré, le teint rosé, s'exprime calmement, tranquillement même. La pomme de terre ? Cela ne va pas du tout...

« *Vous allez comprendre*, dit-il, *c'est très simple. J'ai 10 hectares de pommes de terre et ma récolte, l'an dernier, a été de 350 tonnes vendables, car il y a environ 10 % de perte. On m'a payé 8 à 9 centimes le kilo. Le coût de production des pommes de terre à l'hectare se situe aux environs de 11 000 francs. J'ai dû acheter une arracheuse-débardeuse en copropriété avec quelques exploitants voisins... Faites le calcul : j'ai perdu presque 7 millions d'anciens francs. Et cette année ce sera la même chose, même si le kilo passe à 16 centimes. Je vais encore perdre quelques millions. Ce n'est plus possible. Nous ne pouvons pas continuer dans ces conditions.*

— Mais alors pourquoi planter des pommes de terre ?

— *Nous l'avons toujours fait. Le Nord est une terre à pommes de terre ; et puis il faut aux agriculteurs des plans d'assolement. Or la pomme de terre et la betterave sont de très bonnes têtes d'assolement. Si j'avais laissé mon terrain en friche, j'aurais eu beaucoup moins de mal et je n'aurais rien perdu...*

» *De toute façon, j'ai commencé à réduire ma production cette année de 10 %. Pour l'an prochain, j'ai acheté mes plants, mais j'ai encore diminué les surfaces. Savez-vous que la production du Nord est en baisse constante ? 20 000 tonnes seulement aujourd'hui ; il n'y a pas si longtemps, nous étions encore 25 000 tonnes.*

« Ma production est déjà déterminée

— Pourquoi ne pas faire uniquement de la betterave ?

— *Ce n'est pas possible : nous sommes tenus par des quotas qui sont fixés à Bruxelles. Ma production par exemple est déjà déterminée jusqu'en 1982.*

De notre correspondant

— Alors que faut-il faire pour la pomme de terre ?

— *Il faut agir et très vite. Vous allez voir se multiplier les faillites, surtout chez les jeunes agriculteurs. Le problème de la pomme de terre est un problème de prix. L'an dernier, pour un excédent de 10 % de la production toute la récolte a été gâchée. Il faut bien tenir compte que nous sommes tributaires des conditions climatiques et que nous ne pouvons pas dire à 30 % près ce que sera la récolte.*

» *Pour nous, il faudrait deux choses : maintenir un moyen d'exportation permanent même en période déficitaire pour garder la clientèle. Nous avons bêtement perdu le marché algérien parce que nous ne pouvions pas livrer. Si nous devons lors des années difficiles importer pour réexporter, il faut le faire. C'est la condition pour garder à tout prix les marchés. De plus, il convient de créer un stock régulateur qui pourrait garantir aux producteurs une rémunération juste. Si rien ne se fait dans ce sens, la colère va monter dans le Nord chez les producteurs.*

— Les producteurs du Nord ont demandé récemment des mesures de soutien au gouvernement et sur un ton assez menaçant. Croyez-vous que nous allons connaître de nouvelles manifestations ?

— *C'est possible. Mais, vous savez, on y va avec des pieds de plomb dans les manifestations. Nous n'avons pas été élevés comme cela, mais il y a la solidarité Alors il faut bien. Comment ne peut-on pas comprendre que nous demandons seulement à être payés normalement pour un travail difficile ?* »

M. Crinquette ne connaît pas que ces difficultés. Sa terre, proche de la ville, est menacée. Une mesure d'expropriation a été envisagée pour l'extension de la zone industrielle de Seclin. « *Cela dure depuis huit ans. Nous avons un moment prospecté dans d'autres régions pour trouver de la terre... C'était un cauchemar... Et il paraît maintenant que cela ne se fera pas. Mais, pour être rassurés nous attendons la décision officielle...* »

Pessimiste, M. Crinquette ? Non pas. Il fait face. La récolte de pommes de terre sera bonne cette année. L'arrachage a débuté le 15 septembre, mais il sait déjà qu'il aura travaillé pour rien. Il va perdre quelques millions. A moins que...

« *Comment voulez-vous que, dans ces conditions, les jeunes se tournent vers l'agriculture ? Pour nous, il suffit de veiller à ne pas trop écorner le capital difficilement acquis. Mais, pour les jeunes, pensez-vous qu'ils puissent se grever de dettes et puis travailler ensuite à perte ?* »

GEORGES SUEUR.

POUR FREINER L'ACCUMULATION DES EXCÉDENTS

Bruxelles préconise le gel du prix du lait dans l'ensemble de la Communauté

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Il faut stopper l'accroissement actuel de la production laitière et pour cela « geler », voire baisser les prix garantis. Une telle politique sera pénible pour les petits producteurs : on devra prévoir en leur faveur des aides directes aux revenus. Tel est, résumé, le sens d'un rapport que la Commission européenne vient d'adresser aux Etats membres et qui fera l'objet d'un premier échange de vues mardi lors de la session de rentrée des ministres de l'agriculture des Neuf.

La Commission ne fait pas encore de proposition formelle ; elle veut auparavant connaître le sentiment des gouvernements membres, mais annonce clairement la couleur : le rétablissement de l'équilibre entre l'offre et la demande de produits laitiers n'est possible qu'en réduisant le soutien actuellement accordé aux producteurs Plusieurs méthodes sont envisageables. On pourrait mettre en place un système de quotas de production. La Commission indique très nettement qu'elle n'y est pas favorable : une telle politique dirigiste serait, selon elle, difficile à manier et aboutirait inévitablement « *à la création d'inégalités entre les divers producteurs ou régions de la Communauté* ». Il est également possible de jouer sur le niveau des prix garantis, comme celui de la taxe de co-responsabilité (qui est payée par les producteurs) ou encore de subordonner à certaines conditions l'accès aux organismes d'intervention. Les préférences de la Commission vont à la première de ces formules, le « gel » ou la baisse des prix garantis (en unités de compte), car, dit-elle « *outre sa simplicité, elle présente l'avantage de ne pas mettre en cause le fonctionnement de l'économie de marché* ». Le « gel » des prix, pour être rendu socialement supportable, devrait être accompagné, répétons-le, d'aides directes en faveur des petits exploitants.

PHILIPPE LEMAITRE.

Faits et chiffres

Affaires

● *La conserverie Sopromer de Lorient*, mise en liquidation de biens en février 1977, est reprise par la société Europêche. L'effectif initial de dix-sept personnes devrait être porté à soixante-quinze en trois ans.

● *La société Dujardin-Montbard-Somenor de Seclin (Nord)*, filiale d'Ingénierie et de Mécanique Vallourec, vient d'obtenir la commande d'une usine de tubes en Yougoslavie. Le contrat d'une valeur de 140 millions de francs a été signé avec l'entreprise 11 Octobre.

● *Les sociétés Cabanon et Jam'co* (chaînes de distribution d'articles de sports) *ont décidé* de regrouper leurs services de distribution ; le nouvel ensemble représente trois cent vingt points de vente, les enseignes et l'autonomie financière des deux sociétés étant maintenues.

Conditions de travail

● *Une expérience de temps partiel au ministère du travail et de la participation.* — Les pères et mères de famille, ayant un enfant de moins de seize ans, qui sont employés au ministère du travail auront la possibilité, pendant le quatrième trimestre de 1978, de s'absenter le mercredi moyennant une réduction proportionnelle de leur salaire.

Monnaies et changes

● *La vente d'or mensuelle du Trésor américain* qui a eu lieu mardi s'est effectuée à des prix allant de 212,66 à 213,21 dollars l'once, pour un cours moyen de 212,76 dollars, légèrement inférieur à celui des enchères d'août (213,50 dollars).

Le gouvernement américain a annoncé en août que le montant des ventes d'or sera porté à 750 000 onces par mois en novembre prochain.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
E.-U. ..	4,3715	4,3810	— 75	— 45	— 150	— 110	— 355	— 290
can. ...	3,8700	3,8790	— 70	— 40	— 140	— 100	— 310	— 250
en (100).	2,3260	2,3345	+ 85	+ 120	+ 170	+ 210	+ 530	+ 600
M	2,2400	2,2470	+ 60	+ 90	+ 140	+ 170	+ 470	+ 520
lorin ...	2,0610	2,0670	+ 10	+ 30	+ 20	+ 50	+ 70	+ 120
. B. (100)	14,2280	14,2630	— 240	— 100	— 410	— 240	— 810	— 460
. S.	2,8760	2,8920	+ 150	+ 180	+ 330	+ 360	+ 980	+1060
. (1 000).	5,3000	5,3123	— 280	— 230	— 570	— 480	—1460	—1300
....	8,6500	8,6710	— 375	— 310	— 720	— 620	—1855	—1710

TAUX DES EURO-MONNAIES

M	3 1/8	3 5/8	3 1/4	3 9/16	3 1/4	3 5/8	3 1/2	3 13/16
E.-U. ..	8 7/5	8 13/16	8 3/4	9 1/8	8 15/16	9 5/16	9 3/8	9 3/4
lorin ...	4 3/8	5 1/8	5 15/16	6 3/8	6 3/16	6 5/8	6 13/16	7 1/4
. B. (100)	6 3/4	9 1/4	8 1/4	9 3/4	8 1/2	9 1/4	8 1/2	9 1/2
. S.	1/8	5/8	1/4	5/8	1/4	5/8	3/4	1 1/8
. (1 000).	14 3/4	17 1/4	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2	13	14
....	10 3/4	11 3/4	11 5/8	12 3/8	11 5/8	12 3/8	12 11/16	12 13/16
c. franç..	6 7/8	7 1/2	7 3/4	8 1/4	8 3/8	8 7/8	9 3/8	9 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire en devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande anque de la place.

CONFLITS

La grève des contrôleurs aériens

PEU DE PERTURBATIONS ATTENDUES

M. Joël Le Theule, ministre des transports, critique, dans une déclaration écrite, rendue publique jeudi 21 septembre, l'attitude des contrôleurs aériens qui ont entamé, le vendredi matin 22 septembre, une nouvelle grève du zèle. « *Il y a une limite à la revendication systématique pour tout et à tout propos* », affirme-t-il. « *L'administration*, indique M. Le Theule, *veillera à ce que la qualité du service soit assurée. Elle tirera, sur le plan des indemnités, les conséquences qui s'imposeraient.* » Il précise, en outre, « *si la tâche des contrôleurs de la navigation aérienne est très particulière, leur situation dans la fonction publique est exceptionnelle, que ce soit en matière de rémunération, de conditions de travail, d'horaires et de congés. Il doit en être tenu compte* ».

Les aiguilleurs du ciel, réunis jeudi 21 septembre dans les quatre centres de contrôle régionaux, ont étudié les modalités de reprise de leur action dont ils n'ont pas précisé la durée. Ce mouvement ne devrait pas entraîner de graves perturbations.

★ Renseignements : Air France, 864-12-34 (Roissy), 535-68-00 (Orly) ; Air Inter, 687-12-12 ; U.T.A., 864-13-47 ; aéroport d'Orly, 853-12-34 ; aéroport de Roissy, 862-22-80.

● *A Méru* (Oise), l'évacuation de l'usine des Jeux éducatifs Nathan, occupée depuis quatre jours par quatre-vingts salariés sur un effectif de deux cent cinquante personnes, a été prononcée, le 21 septembre, par le juge des référés de Beauvais. Les grévistes, à l'appel de la C.G.T., réclament une augmentation uniforme de 400 francs.













SOCIAL

Les cadres tels qu'ils sont ... ou tels qu'ils voudraient être

Le SICOB, qui a ouvert ses portes le 20 septembre à Paris, va être l'occasion de débats sur le comportement des cadres. Deux enquêtes, l'une de la SOFRES, l'autre de B.V.A. (Brulé-Ville-Associés), serviront de base à ces discussions : elles sont complétées par un sondage de la COFREMCA sur un sujet proche, que publie « l'Expansion » de septembre.

Salariés ou patrons, au sein d'une petite ou d'une grande entreprise, ingénieurs ou gestionnaires, Parisiens ou provinciaux, jeunes ou vieux, les cadres sont évidemment loin d'être homogènes. L'enquête de la SOFRES, réalisée courant juin auprès de mille cadres pour le compte du SICOB confirme les stéréotypes plus qu'elle n'informe vraiment ; le sondage opéré à la même époque par la COFREMCA auprès de trois cents jeunes cadres supérieurs souligne, lui, l'importance des préoccupations qualitatives dans ce milieu.

Signe du temps, la perte de prestige et la crise d'autorité sont constatées par deux cadres sur trois dans la première enquête. La hiérarchie pèse moins lourd ; les méthodes modernes de gestion favorisent une plus large autonomie des cadres. Ceux-ci étant désormais jugés sur leurs résultats, la concurrence entre eux est plus vive et leur position moins assurée face au chômage. D'où un climat morose, qui porte parfois aux jugements sommaires.

Pour eux, les intellectuels et les enseignants ne comprennent rien aux problèmes des entreprises (opinion de 76 % des personnes interrogées) ; les firmes devraient participer à l'organisation de l'enseignement (90 %). Les « self made men » sont jugés préférables aux « bêtes à concours » (66 %), les anciens élèves des grandes écoles apparaissant au public questionné comme une « maffia » (52 %) plus riche de relations que de véritables compétences.

Si peu de cadres ont envie de créer leur propre affaire (69 %), c'est faute d'argent (76 % des cas) et de goût du risque (73 %) : l'esprit d'entreprise manque plus que les bonnes idées (79 %). Les patrons ne sont pas jugés sans courage, mais on les trouve paralysés par l'administration et les syndicats (81 %).

Jugements sommaires à l'évidence, souvent contredits au cours [...]e de l'enquête (qui pourra développer la concurrence, favoriser les P.M.I., sinon l'Etat ?) ; et même infirmés par la conclusion : 82 % des cadres sont optimistes quant à l'avenir économique de leur entreprise, 53 % jugent positive l'action du nouveau gouvernement en ce domaine.

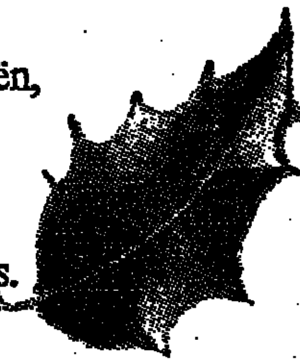
La sensibilité des « jeunes cadres supérieurs » est plus marquée à gauche, si l'on en croit le second sondage, celui de la COFREMCA ; ce public apparaît moins attentif aux valeurs « matérialistes ». L'interventionnisme les heurte moins, et 50 % d'entre eux sont favorables au développement de la protection sociale collective (alors qu'à l'inverse, 60 % des cadres de cinquante ans considèrent qu'on est déjà allé trop loin dans ce sens).

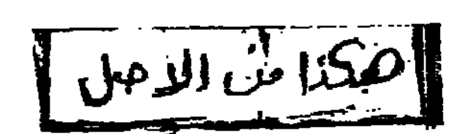
Interrogé sur les choses qui lui paraissent essentielles, le cadre supérieur de trente ans place en premier la liberté et l'initiative dans l'organisation de son travail (46 %), puis l'intérêt de ce travail (38 %). Viennent nettement au second rang l'avancement rapide (9 %), la sécurité de l'emploi (10 %), même un salaire élevé (23 %). Près de 80 % des jeunes cadres accepteraient d'être moins bien payés et de consacrer davantage de temps à leur travail, pourvu que celui-ci fût intéressant et épanouissant.

Ce qui manque le plus au jeune cadre, c'est « *le temps de vivre, de conserver du temps pour soi, pour sa famille* ». L'enquête fait apparaître au total trois profils caractéristiques : le « battant », l'individualiste, le contestataire. Le premier se sent plus proche de la direction, songe davantage à ses revenus, apprécie MM. Giscard d'Estaing et Barre ; le troisième soutient la gauche, préfère M. Michel Rocard, veut avoir davantage de temps pour vivre avec les siens, croit à la planification ; l'individualiste est, selon les cas, plus proche de l'un ou de l'autre.

Les cadres supérieurs d'entreprises privées de plus de cinq cents salariés et d'établissements publics ont, de leur côté, été interrogés sur leur philosophie de l'organisation du travail et des relations humaines dans l'entreprise. L'enquête a été menée par B.V.A. (Brulé-Ville-Associés) auprès de soixante-quinze établissements. Elle sera présentée au SICOB le 27 septembre, lors d'un forum « Mieux vivre au bureau ». D'une manière assez surprenante, ces cadres qui ont des responsabilités à haut niveau dans leurs entreprises respectives rejoignent pour l'essentiel les conclusions et les souhaits émis par les employés lors d'une enquête sur le même sujet, menée en 1977 par le C.R.E.A.C. (Centre de recherches et d'études appliquées à la créativité). Les éléments qu'ils considèrent comme importants à la « *qualité de la vie au bureau* » les bonnes relations humaines, un aménagement des locaux fonctionnel, des horaires souples et, surtout, l'intérêt pour le travail, ce dernier point étant obtenu en informant le personnel sur la finalité des tâches à accomplir, en lui donnant plus de responsabilité, en lui laissant organiser son travail, et en atténuant les rapports hiérarchiques. Selon ces cadres supérieurs, l'application de tels changements se traduirait par une productivité accrue pour l'entreprise, le travail étant de meilleure qualité et réalisé plus rapidement ; le personnel serait, lui, plus heureux.







LES RÉACTIONS AU PLAN GOUVERNEMENTAL SUR LA SIDÉRURGIE

La C.F.D.T. veut faire de la grève du 25 septembre le point de départ d'une action pour une négociation tripartite

La commission des finances de l'Assemblée nationale doit examiner, dans sa séance du 5 octobre, les deux projets de loi relatifs à la création de la Caisse d'amortissement pour l'acier et aux relations financières entre l'Etat et cet organisme. Le syndicat C.F.D.T. de la sidérugie lorraine appelle à la grève à partir du 25 septembre pour « aboutir à une négociation tripartite » sur l'ensemble des problèmes des forges lorraines. La date du 25 septembre — qui est aussi celle retenue par la C.G.T. pour la grève — avait en fait été arrêtée dès le mois de juin par l'intersyndicale, qui préparait une journée d'action à laquelle le parti communiste avait annoncé qu'il s'associerait. Désormais la C.F.D.T. veut faire de cette date le point de départ d'un mouvement plus long et plus spécifique, bien qu'elle ne connaisse pas encore l'attitude qu'adoptera la C.G.T. en la matière.

● Dans les milieux politiques

● *M. Mitterrand*, au cours d'une réunion électorale tenue jeudi soir 21 septembre dans le quatorzième arrondissement de Paris, a évoqué la situation de l'industrie sidérurgique. Il a accusé le gouvernement d'avoir *« tu et dissimulé la réalité pour faire le mauvais coup au lendemain des élections »*. Il a estimé que par les mesures prises *« l'Etat donne l'argent des contribuables afin que l'argent public vienne compenser les pertes de l'argent privé »*.

Le premier secrétaire du P.S. a, enfin, dénoncé *« le scandale que constitue le don de 36 milliards pour trente-six mille pertes d'emplois »*.

● *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat national du parti socialiste :

« Les mesures gouvernementales ne sont pas un plan. Le parti socialiste voulait que l'Etat s'assure le commandement de ce secteur en prenant des participations majoritaires dans les grandes sociétés sidérurgiques... Mais c'était pour une meilleure défense de nos meilleurs produits en matière d'acier, une organisation de ceux sur lesquels on ne peut plus commercialement se défendre et la recherche de produits nouveaux en compensation. Où sont les produits nouveaux qu'on veut lancer dans la sidérurgie française ?

» Qui nous en parle ? Personne. Le gouvernement se borne à prendre en charge les pertes financières des sociétés sidérurgiques et à les coller sur le dos des contribuables. »

● *M. Fiterman*, membre du bureau politique du parti communiste français, a estimé, jeudi 21 septembre, que *« les décisions prises signent un constat de faillite dont les maîtres de forges et M. Giscard d'Estaing lui-même portent l'écrasante et totale responsabilité »*. Le représentant du P.C. a indiqué que son groupe parlementaire va prendre sans tarder une initiative tendant à ce que le Parlement soit saisi et puisse jouer son rôle sur le contrôle de l'utilisation des fonds publics.

● *M. Robert Fabre* : *« On est obligé d'aller vers des solutions que nous autres, radicaux de gauche, avions préconisées depuis déjà longtemps, mais elles ne vont pas tout à fait dans le même sens. (...) L'Etat prend une participation qui ne correspond pas aux engagements : on laissera jouer aux banques un rôle dont on peut se demander s'il sera bénéfique ou au contraire difficile à jouer, puisqu'il n'y a pas le contrôle du crédit bancaire que nous demandions. »*

● *M. Yves Guéna*, conseiller politique du R.P.R. : *« Le poids insupportable des dettes qui grevaient la sidérurgie française rendait nécessaire un plan d'assainissement financier. Le projet présenté par le gouvernement paraît répondre au problème d'ensemble ainsi posé. (...) Nous entendons que cet effort nécessaire n'ait pas de conséquences humaines dramatiques et que le plan acier s'accompagne donc d'un véritable plan social avec toutes garanties d'emplois correspondant à ceux qui seront forcément supprimés. »*

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain :

« Le P.R. se félicite que le gouvernement ait pris à bras le corps le problème de la sidérurgie française (...). Il faudra aller plus loin et que se manifeste par des mesures concrètes la solidarité de la nation envers les salariés et les familles touchées par ces graves événements. Le parti républicain demande que soit négocié entre les partenaires sociaux de la sidérurgie une convention sociale permettant d'assurer la réinsertion professionnelle des salariés dont les emplois seront supprimés et que soit mis en œuvre une politique de création d'emplois dans les régions concernées ».

● Dans les milieux syndicaux

● *M. Henri Krasucki*, secrétaire confédéral de la C.G.T. : *« La prise de participation de l'Etat dans la sidérurgie n'a rien à voir avec la nationalisation que nous réclamons depuis longtemps. Il s'agit surtout d'éponger les dettes avec l'argent des contribuables et à l'avantage des détenteurs du capital... Et il faut que ce soit les travailleurs qui défendent eux-mêmes notre industrie, que le gouvernement s'applique à démanteler. »* A propos des difficultés d'action unitaire, M. Krasucki a précisé : *« La C.G.T. prendra, seule si nécessaire, les initiatives appropriées à chaque situation. Ceux qui boudent l'union finissent toujours par y revenir. »*

● Dans les milieux patronaux

Une opération chirurgicale courageuse mais peut-être réversible ?

déclare M. Jacques Ferry

« La profession fera tout ce qui dépend d'elle pour que ce débat soit convenablement informé à partir de données objectives et en dehors de toute polémique », a déclaré jeudi 21 septembre M. Jacques Ferry, président de la chambre syndicale de la sidérurgie, en commentant les décisions prises par le gouvernement pour sauver les entreprises de la faillite.

« C'est une opération chirurgicale courageuse dont nous avions dénoncé depuis longtemps le caractère inéluctable. (...). Le gouvernement a pris les véritables dimensions des problèmes auxquels notre industrie est actuellement confrontée (...), les contraintes imposées aux entreprises de la sidérurgie, de manière quasi ininterrompue depuis vingt-cinq ans, dans le domaine des prix et de la politique de l'emploi. Ces contraintes ont freiné les progrès de la productivité et progressivement épuisé la capacité de financement propre des entreprises. » M. Ferry a ensuite laissé percer son amertume à l'égard de la procédure utilisée par le gouvernement : *« La reconstitution des fonds propres des entreprises (...) n'est pas critiquable. Mais les conséquences extrêmes et injustes qui en sont tirées quant au sort réservé aux anciens actionnaires risquent de limiter sérieusement les possibilités ultérieures de rechercher auprès de l'actionnariat privé traditionnel les relais escomptés. »*

M. Ferry n'exclut donc pas la possibilité de voir la participation tant de l'Etat et de ses émanations que des banques revenir au secteur privé, à l'exclusion, bien sûr, des anciens actionnaires, qui, a-t-il souligné, n'ont pas été consultés sur le schéma retenu.

Il a qualifié de *« contradiction évidente et choquante »* le fait d'avoir annoncé à l'avance que les dirigeants des entreprises concernées seraient changés sans attendre que les nouveaux conseils d'administration se soient réunis et aient statué.

...vant la discussion budgétaire

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES ENTENDENT DÉBATTRE DU PROBLÈME DE L'EMPLOI

Réuni jeudi 21 septembre au Palais-Bourbon, le groupe communiste de l'Assemblée nationale a décidé, *« le gouvernement s'étant refusé à convoquer l'Assemblée en session extraordinaire »* dès le début de septembre (*le Monde* du 14 septembre), de poser la question préalable (1) avant la discussion budgétaire *afin que le grave problème de l'emploi soit débattu par le Parlement »*. Dans la déclaration publiée à l'issue de leur journée d'études, les députés communistes relèvent que *« l'autoritarisme gouvernemental s'exprime de plus en plus brutalement »*, et estiment que *« le projet de budget pour 1979 est un budget d'austérité renforcée, de chômage et d'inflation »* dont le contenu montre *« le caractère démagogique des promesses de Blois et de Rambouillet »*. Constatant que *« le pouvoir recherche le consensus social pour la gestion capitaliste de la crise »*, il note qu'*« il est encouragé dans cette voie par les prises de position du P.S. qui, après avoir rendu impossible, en mars 1978, la victoire du programme commun, affirme aujourd'hui l'existence de larges convergences entre sa politique et celle du pouvoir »*.

(1) Déposée immédiatement après l'audition du gouvernement et du rapporteur, son objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Son adoption entraînerait le rejet du texte à l'encontre duquel elle a été soulevée, c'est-à-dire, en la circonstance, du projet de loi de finances pour 1979. Dans la discussion peuvent seuls intervenir l'auteur, un orateur d'opinion contraire, le gouvernement et le président ou le rapporteur de la commission saisie au fond.

LES TRANSACTIONS BOURSIÈRES SUR LES VALEURS SIDÉRURGIQUES VONT FAIRE L'OBJET D'UNE ENQUÊTE DE LA C.O.B.

La Commission des opérations de Bourse (COB) va ouvrir une enquête sur les transactions qui ont été effectuées, ces jours derniers, lors de la cotation d'un certain nombre de valeurs de sidérurgie, à la Bourse de Paris, et cela pour la période précédant l'annonce du plan de redressement gouvernemental, publié le 20 septembre 1978. Il s'agit des sociétés Chiers-Châtillon, Denain-Nord-Est-Longwy, Marine-wendel, Sacilor et Usinor, et Neuves Maisons-Châtillon (à la Bourse de Nancy), dont la cotation a été suspendue le 21 septembre jusqu'à nouvel avis. Après avoir monté à partir du vendredi 15 septembre, ces valeurs ont brutalement baissé mardi 19 septembre et mercredi 20 septembre, avant que soient connues les modalités de reconstitution du capital des sociétés concernées. En même temps, le volume des transactions portant sur ces titres se gonflait quelque peu. Les conclusions de l'enquête de la COB seront rendues publiques.

LE CONGRÈS DE LA C.G.T.

Les candidats à la commission exécutive n'ont jamais été si nombreux

La C.G.T. continue la préparation de son congrès, qui se réunira le 26 novembre. Le rajeunissement des instances dirigeantes en est un élément important.

Au bureau confédéral, on enregistrera trois modifications par rapport à la composition de l'organisme issu du dernier congrès. M. André Berteloot, trésorier, qui a abandonné ses fonctions au début de 1978, en raison du déroulement de sa carrière dans l'administration des finances, a été remplacé par M. Ernest Deiss, venu de cette même administration.

M. René Duhamel, chargé du secteur international, prend sa retraite. Ses fonctions sont reprises par M. Pierre Gensous, qui, au printemps dernier, n'avait pas demandé le renouvellement de son mandat de secrétaire général de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale). Le troisième départ est celui de M. Marcel Caille, chargé du secteur liberté, droit et action juridique, auteur du livre *les Truands du patronat*. Les cégétistes souhaitent qu'une femme vienne, à cette occasion, rejoindre les trois militantes que compte déjà l'équipe confédérale.

Un intérêt accru

A la commission exécutive, composée d'une centaine de membres, une vingtaine de sièges sont à pourvoir pour des raisons diverses : retraite, mutations, convenances personnelles, etc. Quelque cent vingt-cinq candidatures sont annoncées. C'est la première fois que la compétition est aussi élargie. Dans le passé, le nombre des candidats n'excédait guère celui des postes vacants. Cet afflux devrait donner un intérêt accru à l'élection et à la composition de la commisison exécutive qui sortira du congrès.

La C.E.E. continuera d'appliquer le « plan Davignon »

De notre correspondant

...ruxelles (Communautés euro...ennes). — M. Davignon, le ...missaire responsable de la ...itique industrielle, est satisfait ... résultats du plan anticrise ... la Communauté. Les disci...es imposées aux industriels ... Neuf en matière de niveaux ...production et de prix ont porté ...s fruits puisque les prix indi...s par les entreprises se si...nt en moyenne à un niveau ...érieur de 25 % à ce qu'ils ...ent il y a quinze mois.

...e même, les arrangements ...to-limitation et de prix ...lus avec les fournisseurs exté...rs de la Communauté *« fonc...nent d'une manière satisfai...e pour les deux parties »*. *« Il ... dix-huit mois*, a observé ... Davignon, *on se demandait ...y avait encore une place dans ...Communauté pour l'industrie ...rurgique. Le marché, une fois ...rchie éliminée grâce au plan ...rise, fait apparaître qu'il est tout à fait possible à une industrie sidérurgique compétitive, c'est-à-dire restructurée, de produire sans perte dans chacun des pays de la C.E.E. »*

Le principal enjeu aujourd'hui c'est la restructuration, a ajouté M. Davignon ; les programmes en cours dans tous les Etats membres sont considérables. Selon le commissaire, les gouvernements membres sont parfaitement conscients, en concevant ces programmes, de la nécessité de tenir compte de la dimension européenne, donc de se concerter activement avec les voisins. Pour faciliter le succès de l'opération de restructuration entreprise d'un bout à l'autre de la Communauté, la Commission de Bruxelles poursuivra en 1979 l'application du plan anticrise, c'est-à-dire sa politique d'encadrement du marché.

Ph. L.

AUTOMOBILE

L'électronique conquiert la grande série

Deux nouveautés françaises seront particulièrement remarquées au prochain Salon de Paris. L'une et l'autre se distinguent par leur emploi de l'électronique sur des modèles de grande série : Citroën équipe le bicylindre de sa Visa 4 CV d'un allumage électronique intégral qui lui procure les performances d'un quatre cylindres de plus forte cylindrée, et Chrysler présente une Horizon SX automatique dotée d'un programmateur de vitesse et d'un « ordinateur » de bord. Les systèmes adoptés par les deux firmes sont évidemment perfectibles, mais ils sont les prémices d'une évolution importante de l'automobile (« le Monde » du 31 mai 1978).

La Chrysler Horizon SX : automatismes à l'américaine

La Chrysler Horizon n'est plus une nouveauté (*le Monde* du 24 janvier) mais sa dernière version, la SX, recèle tant d'automatismes qu'elle peut être considérée comme la berline aménagée à l'américaine la plus petite du monde. Les qualités routières en plus.

L'électronique a permis l'adoption de deux systèmes particulièrement séduisants : un « ordinateur » de bord renseignant instantanément sur la vitesses moyenne d'un parcours (arrêts compris) et la consommation de carburant (en quantité ainsi qu'en litres aux 10 kilomètres), et un régulateur de vitesse à mémoire utilisable depuis 50 km/h. Des défauts sont perceptibles : l'ordinateur n'est précis qu'à 5 ou 7 % près et il lui manque encore la possibilité d'indiquer des moyennes partielles sans « effacer » pour autant les informations comptabilisées depuis le point initial du parcours. La mesure de consommation est d'autre part tributaire d'un débitmètre à bille insensible aux faibles débits du ralenti.

Quant au « programmateur » de vitesse, son action est caractérisée par un phénomène de pompage d'autant plus sensible que l'allure maintenue est lente : une variation continuelle de ∓ 3 km/h autour de la vitesse choisie est moins perceptible à 130 km/h qu'à 80 km/h où les réaccélérations périodiques peuvent être désagréables.

Mais ces deux innovations ont des avantages incontestables : l'ordinateur (1), en plus des fonctions que chacun peut accomplir mentalement (temps écoulé, kilomètres parcourus et moyenne réelle) est le premier indicateur de consommation capable d'influencer, chiffres à l'appui, le le mode de conduite habituel de l'automobiliste. Et le programmateur de vitesse, en dehors de son utilité évidente pour le maintien d'une vitesse « réglementaire », est un facteur d'économie et de moindre fatigue sur les longs itinéraires. Son emploi ne peut être dangereux (le contact de la pédale de frein le déconnecte immédiatement) et son maniement devient rapidement une habitude même dans les trafics denses. Une lacune importante subsiste : le pied droit libéré d'une partie de ses contraintes n'a pas de place de repos. Un réaménagement du pédalier est à l'étude tant sur l'Horizon SX que sur la nouvelle 1309 SX qui bénéficie également du programmateur, à l'exception de l'ordinateur.

Direction assistée sur la 1309 SX

Les deux voitures sont équipées en série d'une boîte automatique fabriquée par Chrysler aux Etats-Unis. Pour cela leur puissance a été développée : l'Horizon adopte le moteur 1442 cm3 de la nouvelle G.L.S., qui a été porté à 83 CV DIN. Ses qualités routières sont notablement amplifiées, la voiture devenant à la fois brillante et extrêmement confortable. Des allures soutenues deviennent possibles dans un climat de détente extrêmement favorable à la sécurité. La tenue de route n'est pas critiquable tant elle semble accordée aux possibilités de la voiture, de même que le freinage. En cela l'Horizon SX apparaît comme le modèle mieux réussi de Chrysler.

La 1309 SX, quant à elle, reçoit un moteur 1592 cm3 développant 88 CV DIN. Son fonctionnement est celui d'une bonne berline automatique, mais ses performances paraissent limitées et la métamorphose du modèle nous paraît moins évidente que dans le cas de l'Horizon. Elle bénéficie surtout d'une finition très luxueuse et d'une direction assistée toute nouvelle, mais semble-t-il onéreuse.

MICHEL BERNARD.

★ Prix : Horizon SX, 7 CV, 33 800 F (GLS, 29 890 F) ; 1309 SX, 8 CV, 41 650 F (1308 GT, 34 900 F). Consommations conventionnelles : Horizon SX, 7,3/9,8/9,6 ; 1309 SX, 8,4/10,6/10,5.

(1) L'ordinateur est également proposé en option sur l'Horizon GLS au prix de 742 F.

La Citroën Visa : le refus des gadgets

L'allumage électronique intégral mis au point par Thomson-C.S.F. (*le Monde* du 15 février 1978) n'est pas la particularité la plus spectaculaire de la Visa. Encore faut-il préciser qu'il n'équipe que les 4 CV (Spécial et Club). La 5 CV (Super) semble identique, à quelques détails près, mais les modèles sont en fait très différents : les deux premiers sont de vraies Citroën, le dernier l'est un peu moins.

Ils ont tous en commun l'originalité incontestable de leur carrosserie et d'un tableau de bord qui, à lui seul, est déjà un événement *(cliché ci-dessous)*.

L'ensemble des commandes « pluie-route-nuit » est regroupé sur un commodo cylindrique à portée des doigts de la main gauche, les réglages de la ventilation et du chauffage se situant à main droite, derrière le volant. Le maniement est aisé, et son apprentissage est rapide.

La Visa est une cinq portes compacte dont les cotes extérieuses (3,69 m × 1,51 m) et intérieures sont très proches de la berline 104 Peugeot, dont elle adopte le soubassement. La banquette arrière est rabattable d'un bloc et dégage un coffre très moyen (280 à 674 dm3 sous tablette). La visibilité est exceptionnelle pour la catégorie, notamment à l'avant, où l'absence du capot (très plongeant) dans le champ visuel peut être un handicap en conduite urbaine. La ventilation de l'habitacle est particulièrement réussie, et des équipements importants, tels qu'un réglage des phares depuis le tableau de bord et un testeur du niveau de liquide de frein, compensent une certaine rusticité dans la présentation intérieure, le choix contestable d'un essuie-glace monobranche et l'absence d'accessoires courants tels qu'un compteur kilométrique journalier ou un allume-cigare.

En fait, c'est sur la route que les modèles se distinguent : la 5 CV Super est une excellente routière dont le moteur, la boîte, la suspension et la direction sont ceux de la berline 104. Mais chaque élément a été modifié au point de ne plus les reconnaître, l'ensemble étant plus « mou » — confort et performances, — bien qu'un peu plus rapide, en vitesse de pointe, et moins bruyant que la Peugeot. La tenue de route est saine, la voiture est homogène, mais elle ne se démarque pas assez de la concurrence.

Il n'en est pas de même des 4 CV Spécial et Club : elles innovent dans leur catégorie et n'ont aucun équivalent. Leur moteur est un bicylindre de 652 cm3 à plat, tout nouveau. Il est en aluminium, refroidi par air, et son allumage est intégralement électronique, d'une utilisation sans déréglage pendant toute la vie du véhicule, un facteur d'économie (à certains régimes, la consommation spécifique se rapproche de celle des diesels) et de performances (réponse immédiate à l'appel de puissance). La technique est nouvelle, c'est une première mondiale sur une automobile de grande série. Son développement sera moins facile sur un quatre cylindres refroidi par eau, mais la révolution est lancée. Par Citroën.

Les freins sont à disque à l'avant et le levier de vitesses au plancher commande une boîte de GS. La suspension, là encore, est dérivée de celle de la 104. L'adhérence à la route est exceptionnelle, mais le roulis est important en virage serré. L'impression générale est celle que pourrait procurer une « super 2 CV » qui a pris des forces (36 ch. DIN à 5 500 t/min.) et le sens des convenances : le bruit du bicylindre est toujours présent, mais il rappelle celui des Panhard d'autrefois et a été considérablement atténué, au point d'être couvert parfois par les bruits de roulement. Dans sa version 4 CV, la Visa est une voiture polyvalente, nerveuse en ville, alerte sur la route, peu gourmande (7 litres de super à forte allure) et capable d'excellentes moyennes sur autoroute.. sans écraser l'accélérateur pour cela. L'impression de sécurité qu'elle procure ainsi que sa maintenance peu contraignante sont des atouts suffisants pour qu'elle soit rapidement la voiture populaire la plus répandue en France. — M. B.

★ Prix : Spécial, 22 660 F ; Club, 23 300 F ; Super, 25 800 F. Plus de nombreuses options. Consommations conventionnelles : Spécial et Club, 5,7/7,6 ; Super, 6,2/8,4/8,4.

AFFAIRES

LA C.F.D.T. CRITIQUE LES CONDITIONS DE REPRISE DU GROUPE BOUSSAC PAR LES FRÈRES WILLOT

Après M. Pierret, député socialiste des Vosges, qui, le 20 septembre, avait dénoncé *« l'incohérence d'une politique gouvernementale qui n'accorde aucune garantie aux travailleurs »*, la fédération C.F.D.T. de l'habillement, cuirs et textiles (Hacuitex) a dénoncé le *« cadeau »* fait par le gouvernement au groupe Willot lors de la reprise du groupe Boussac. Analysant le protocole d'accord signé entre ce groupe et le tribunal de commerce, le syndicat souligne que *« toutes les garanties financières et industrielles ont été accordées au groupe Willot par les pouvoirs publics sans aucune contrepartie, alors que dans le même temps l'avenir de l'emploi chez Boussac n'est aucunement garanti »*.

« Dans cette affaire, poursuit la C.F.D.T., *les Willot ne vont pas engager un seul centime avant 1981 ou 1982. Bien au contraire, ils vont encaisser rapidement 400 à 500 millions de francs (...) correspondant aux stocks et créances* de Boussac. » Ils n'ont pris *« aucun engagement formel de poursuivre l'exploitation au-delà du 31 décembre 1979 et donc de sauvegarder l'emploi. »*

La C.F.D.T. affirme enfin que le plan du groupe Willot est *« un plan de liquidation et non de relance. (...) Le chiffre de mille huit cents licenciements est une duperie... L'on peut craindre que ce chiffre double dans les mois qui viennent. »* En conclusion, la C.F.D.T. demande qu'une commission d'enquête parlementaire soit créée pour étudier cette affaire.

LE BRÉSIL N'ACHÈTERA PAS DE SURRÉGÉNÉRATEUR A LA FRANCE

Le Brésil n'envisage pas de passer un accord avec la France pour l'achat d'un réacteur nucléaire surrégénérateur au cours de la prochaine visite, du 4 au 8 octobre, du président Giscard d'Estaing, a déclaré, jeudi 21 septembre, M. Antonio Azeredo da Silveira, ministre brésilien des affaires étrangères. *« Le Brésil*, a précisé le ministre, *va exécuter dans son intégralité l'accord nucléaire passé avec l'Allemagne, et ce pays le fera aussi. On ne peut exclure cependant la possibilité d'une coopération française, bien que cela doive mûrir un peu. Sous plusieurs aspects, nous allons avoir besoin de la coopération des pays avancés dans le domaine nucléaire. »* — *(A.F.P.)*

[Le Brésil a signé un contrat avec l'Allemagne fédérale, aux termes duquel l'industrie allemande livrera huit centrales nucléaires, une usine d'enrichissement de l'uranium et une installation de retraitement du combustible irradié. La valeur de ce contrat, signé en 1975, était de 12 milliards de deutschemarks (27 milliards de francs).]

ROUSSEL-UCLAF ET TAKEDA ONT CRÉÉ UNE FILIALE COMMUNE

Le groupe Roussel-Uclaf et la firme japonaise Takeda Chemical Industries viennent de créer en France une filiale commune, Cassenne-Takeda, au capital de 5 millions de francs, destinée à fabriquer et commercialiser des produits pharmaceutiques mis au point au Japon par le Centre de recherches de Takeda.

Dans un premier temps, Takeda détient 5 % du capital, Roussel-Uclaf 45 %, et les laboratoires Cassenne, filiale de Roussel-Uclaf, 50 %. Dans l'avenir, les deux partenaires contrôleront chacun la moitié du capital de la nouvelle société.

Le groupe français Roussel-Uclaf, dans le capital duquel le groupe allemand Hoechst détient la majorité, a quatre filiales japonaises, qui ont réalisé en 1977 un chiffre d'affaires consolidé de 73 millions de francs. Le chiffre d'affaires total du groupe, 3 524 millions de francs, est réalisé pour 61 % à l'étranger, principalement en Europe (1 milliard de francs).

Takeda, qui emploie près de treize mille personnes, a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires consolidé d'environ 6 800 millions de francs.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 SEPTEMBRE

Bonne séance

Décidément, le marché ne veut pas baisser !

Déjà perceptibles mercredi, les excellentes dispositions de la Bourse de Paris ont été confirmées jeudi, à l'occasion des opérations mensuelles de liquidation. D'ordinaire, de telles séances sont peu favorables aux mouvements de hausse. Or l'indice instantané a gagné 0,78 % par rapport à la veille. D'une liquidation à l'autre, le gain est de 3,99 %.

La faiblesse du franc est oubliée, les boursiers ne voulant retenir que le bon côté des choses. La réglementation des « 5 000 F » draine toujours des capitaux vers la Bourse ; les propos hautement « libéraux » du président de la République font son effet ; le dossier sidérurgie est en passe d'être réglé.

A ce sujet on a noté jeudi deux événements. D'une part, la cotation à Paris des actions de Chiers-Châtillon, Denain-Nord-Est-Longwy, Marine-Wendel, Sacilor, Usinor et, à Nancy, de Neuves-Maisons-Châtillon a été suspendue à la demande du ministre de l'économie. De son côté, la cotation de Saulnes n'a pu avoir lieu, en raison de l'afflux des offres.

D'autre part, les actions de Paribas et de Suez ont été particulièrement recherchées. D'aucuns expliquent cet engouement par le fait que l'effort demandé aux deux banques pour le « sauvetage » de la sidérurgie est finalement bien modeste.

Pour les titres en hausse, on relève, Dumez, Lafarge, J. Borel, Galeries Lafayette, Radiotechnique. Par contre, Creusot-Loire se replie. Baisse quasi générale des valeurs étrangères, à l'exception des mines d'or.

Sur le marché de l'or, le volume des transactions se maintient autour de 15 millions de francs. Le lingot gagne 40 F à 29 840 F et le napoléon 1,40 F à 259,60 F. La parité à Paris ressort à 213,24 dollars l'once, soit près de 3 dollars de moins qu'à Londres.

LONDRES

La baisse se poursuit

La baisse se poursuit à la suite de la grève chez Ford, première protestation contre la limitation des salaires. Recul des pétroles et des mines d'or en liaison avec le métal.

Or (ouverture) (dollars) 214 35 contre 215 65

VALEURS	CLOTURE 21/9	COURS 22/9
Beecham	735 1/2	738 ...
British Petroleum	916 ...	917 ...
Courtaulds	118 ..	114 ...
De Beers	438	438 ...
Imperial Chemical	3:8 1/2	396 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	241 1/2	240 ...
Shell	578 1/2	578 ...
Vickers	208 1/2	204 ...
War Loan 3 1/2 %	32 ...	31 7/8
*West Driefontein	35 1/2	35 1/4
*Western Holdings	29 1/2	29 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BABCOCK-FIVES. — La société Fives-Cail-Babcock va prendre le contrôle de l'entreprise Pierre Guérin S.A., spécialisée dans l'étude et la fourniture d'appareils en acier inoxydable et les installations automatisées pour les industries agro-alimentaires et pharmaceutiques. Son chiffre d'affaires atteint 80 millions de francs (dont 40 % à l'exportation) et elle emploie environ quatre cents personnes.

THOMSON-ERICSSON. — Le chiffre d'affaires semestriel arrêté au 30 juin 1978 atteint 617 millions de francs (H.T.), soit une progression de 16,6 %. Les prises de commandes sont en augmentation de 13 %. Les résultats font apparaître un bénéfice de 16,6 millions de francs après constitution d'une provision complémentaire pour dépréciation des stocks de 4,3 millions de francs. Ces résultats prennent en compte une contribution exceptionnelle de 12,7 millions de francs de L.M. Ericsson.

OLIVETTI. — La société envisage de procéder à une nouvelle augmentation de capital. L'importance de l'émission dépendra de l'état du marché. Pour les huit premiers mois de l'année, les ventes du groupe ont augmenté de 15,4 % et atteignent 859 milliards de lires.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

NEW-YORK

Après sept séances consécutives de baisse, Wall Street a connu une reprise technique jeudi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 3,98 points à 861,14. Toutefois, le nombre de titres en baisse (890) est plus important que celui des hausses.

Pour les boursiers, après le repli important de ces derniers jours, une correction technique s'impose, le marché étant « survendu ». Toutefois, l'environnement économique et politique n'est pas très favorable à une hausse importante des cours. Il en est ainsi du niveau élevé des taux d'intérêt et des retombées du sommet de Camp David, qui apparaissent moins favorables qu'on aurait pu le penser.

Les investisseurs ont concentré leurs achats jeudi sur les « blue chips », notamment dans l'électronique. Ainsi Polaroïd, Burroughs, Du Pont, Xerox, Control Data.

VALEURS	COURS 20/9	COURS 21/9
Alcoa	44 5/8	45 3/4
A.T.T.	60 3/4	60 7/8
Boeing	62 1/2	65 1/4
Chase Manhattan Bank	33 1/2	33 ...
Du Pont de Nemours	120	122 ...
Eastman Kodak	62 1/2	62 3/8
Exxon	48 7/8	50 1/4
Ford	44 5/8	44 5/8
General Electric	52 1/8	52 3/8
General Foods	33 1/4	32 5/8
General Motors	62 3/8	62 5/8
Goodyear	17 1/8	17 1/8
I.B.M.	284 3/8	284 ...
I.T.T.	31 5/8	31 3/8
Kennecott	28 3/4	27 7/8
Mobil Oil	69	69 1/4
Pfizer	34 3/4	35 ...
Schlumberger	85 3/4	86 ..
Texaco	24 3/4	24 5/8
U.A.L. Inc.	37 1/2	37 1/2
Union Carbide	38 1/2	39 5/8
U.S. Steel	26 3/8	26 3/8
Westinghouse	21 3/4	21 3/4
Xerox	54 ...	55 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	20 sept.	21 sept.
Valeurs françaises	152,2	153,6
Valeurs étrangères	109	108,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	85,3	85,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/9	22/9
1 dollar (en yens)	187 75	187 82

BOURSE DE PARIS - 21 Septembre - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	.. ..	2 926	GAN (Sté) Centr.	617	617	Laffitte-Bail	159	152	Immoinvest	94	94
5 %	.. ..	3 192	Protectrice A.I.R.	268	266 50	Locabail Immob.	312 ..	319 ..	Cie Lyon Immo.	115 10	115 10

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
720	4,5 % 1973.	719 ..	720 ..	721 ..	720 90
2565	C.N.E. 3 %.	2556	2565	2565	2565 ..
370	Afrique Occ.	419	417	416 50	370 10
345	Air Liquide.	346	346 50	347	349
81	Als. Part ind.	80 90	80 90	80 90	80 90
326	E. J. Lefebvre	361	365 ..	355	332 ..
85	Esso S.A.F.	83 40	84 20	84 50	84 ..
340	Eurafrance.	339	340 ..	337	357 70
755	Europe n° 1.	744	755 ..	780 ..	783 ..
465	Ferodo	467 ..	463 ..	463	465 ..
495	— obl. conv.	505 ..	495	495	490 ..
130	Nouvel. Gal.	129	130 ..	130	131 90
280	Olida-Caby	285	282	285	286
113	Opfi-Paribas.	114 70	113 10	113 10	113 10
133	Paris-France	131 50	133	132	132 30
90	Pechelbronn	91 ..	90	90 50	88 20
99	P.U.K.	98	99 50	101	101
460	Tél. Ericsson	477	459	459	455 ..
255	Thomson-Br.	262 50	254	255	254 ..
385	— (oblig.).	386	388 ..	388 ..	388 ..
325	U.I.S.	325	325 ..	325 ..	325 ..
230	U.C.B.	228	231	231 ..	231 ..
310	Un. F. Banques	315 ..	312 ..	312	310
178	U.T.A.	177 ..	178 ..	179 ..	174 50
270	Gen. Motors.	277	270 ..	271 80	275 30
16	Goldfields.	15 85	16 15	16 10	16
24	Harmony	24 10	23 80	22 80	23 90
5 20	Hitachi	5 16	5 20	5 20	5 20
305	Hoechst Akt.	313 50	304	307 ..	303
35	Imp. Chem.	35 ..	35 50	35 ..	34 80
71	Inco Limited	72 ..	71	71 ..	70 50
215	Exxon Corp.	221 50	216 90	216 70	217 ..
197	Ford Motor.	197 90	196 90	196 90	193
116	Free State	113 80	116 30	116 10	115 30
230	Gen. Electric	233 50	228	228 10	232 ..
54	West Deep.	52 90	54	53 80	53
128	West Hold.	125 ..	127 80	128 20	127 50
240	Xerox Corp	246	240	240 90	236 ..
0 92	Zambia Corp.	0 95	0 92	0 92	0 92

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 366	4 350	4 38
Allemagne (100 DM)	223	223 610	222
Belgique (100 F)	14 151	14 169	13 525
Pays-Bas (100 fl.)	206 270	205 780	203 50
Danemark (100 krd)	81 110	81 020	80
Suède (100 krs)	99 310	99 270	98 75
Norvège (100 k.)	84 370	84 500	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 555	8 610	8 60
Italie (1 000 lires)	5 284	5 282	5 25
Suisse (100 fr.)	284 200	287 000	281 50
Autriche (100 sch.)	30 810	30 585	30 45
Espagne (100 pes.)	5 947	5 972	5 90
Portugal (100 esc.)	9 650	9 650	8 75
Canada ($ can 1)	3 737	3 729	3 775
Japon (100 yens)	2 318	2 322	2 27

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/9
Or fin (kilo en barre)	29850	29800
Or fin (en lingot)	29800	29880
Pièce française (20 fr.)	258 20	259 60
Pièce française (10 fr.)	206 50	212
Pièce suisse (20 fr.)	269 30	268 20
Union latine (20 fr.)	239 20	239 50
Souverain	281 60	283 10
Pièce de 20 dollars	1307 20	1309 60
Pièce de 10 dollars	674 20	679
Pièce de 5 dollars	..	460 50
Pièce de 50 pesos	1156 ..	1157 50
Pièce de 10 florins	234 ..	238 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DANS UN DISCOURS A BAKOU

Un règlement global n'est possible au Proche-Orient qu'avec la participation de l'O.L.P.

déclare M. Brejnev

De notre correspondant

Moscou. — A l'occasion de la remise de l'Ordre de Lénine à Bakou, M. Brejnev a prononcé, ce vendredi 22 septembre, un discours dans lequel il a évoqué la situation internationale. Il s'est contenté d'aborder quelques sujets, sans doute parce que son état de santé ne lui permet plus de parler très longtemps. Il est surprenant cependant qu'il n'ait pas dit un mot de la Chine, sauf d'une manière détournée, à propos du renforcement de la sécurité en Asie à la suite de la révolution en Afghanistan.

Après s'être félicité des résultats de ses rencontres en Crimée avec les dirigeants des partis frères, M. Brejnev a critiqué les pays capitalistes et en particulier les Etats-Unis, accusés de vouloir relancer la course aux armements. Il a d'autre part mis en cause le gouvernement de Washington à propos de trois questions : les négociations sur la limitation des armements stratégiques, la campagne pour les droits de l'homme et la réduction des échanges commerciaux. A propos des SALT, il a regretté l'attitude des Etats-Unis, qui freinent les négociations alors qu'un peu de « *bonne volonté et de sagesse politique* » permettrait d'obtenir un résultat positif. La campagne de propagande menée en Occident autour de quelques personnes hostiles au régime soviétique, y compris des « *agents payés par les services secrets occidentaux* », constitue, selon M. Brejnev, une ingérence dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S. « *contraire à l'esprit et à la lettre des accords d'Helsinki* ».

Accusant l'OTAN de vouloir relancer la course aux armements, M. Brejnev a constaté une « *aggravation de la conjoncture internationale* » provoquée par certains milieux occidentaux qui désirent « *une nouvelle édition de la guerre froide* ». Il a fait allusion à la proposition soviétique de convention sur la non-utilisation de l'arme nucléaire contre les pays qui ne la possèdent pas, indiquant que « *tous les Etats, grands et petits, ont droit à une sécurité garantie* ».

M. Brejnev s'en est pris à la rencontre de Camp David qui, comme toutes les tentatives de « solution séparée », ne peut que « *rendre la situation explosive. Il n'existe,* a-t-il dit, *qu'une seule voie conduisant à un règlement authentique du conflit au Proche-Orient, c'est le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés en 1967, le respect inconditionnel des droits légitimes du peuple arabe de Palestine, y compris son droit à la création d'un Etat indépendant, la garantie de la sécurité pour tous les Etats de la région, y compris naturellement Israël. Un tel règlement global n'est possible qu'avec la participation de toutes les parties intéressées, dont l'Organisation de libération de la Palestine* ».

DANIEL VERNET.

« On ne peut fonder la paix sur un accord bilatéral »

affirme à Alger le ministre belge des affaires étrangères

De notre correspondant

Alger. — M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères, a quitté Alger jeudi soir, 21 septembre, à l'issue d'une visite officielle de deux jours au cours de laquelle il a été reçu, mercredi, par le président Boumediène. Le chef de l'Etat algérien, qui s'apprêtait à partir pour Damas, a stigmatisé, en termes vifs, les accords conclus par le président Sadate à Camp David. Au cours d'une conférence de presse, M. Simonet a exprimé, au contraire, l'« *admiration du gouvernement de Bruxelles* » pour les efforts déployés par MM. Carter, Begin et Sadate. « *Aucune chance, si faible soit-elle, de faire la paix, ne peut être négligée,* a-t-il dit. *De surcroît, il n'aurait pas été bon, dans l'état actuel des relations internationales, que les Etats-Unis essuient un échec diplomatique.* »

Le ministre estime cependant que le processus mis en œuvre à Camp David ne pourra être déterminant que s'il s'élargit à toutes les parties concernées sans exclure les Palestiniens. « *On ne peut fonder la paix au Proche-Orient,* a-t-il affirmé, *sur un ou deux accords bilatéraux. Il faut parvenir à un arrangement global, et un certain nombre de positions israéliennes paraissent intenables, si l'on veut arriver à un accord de ce type.* »

La visite de M. Simonet a cependant été dominée par l'examen des relations bilatérales qui ont nettement progressé depuis 1970, notamment dans le domaine commercial. Les exportations belges vers l'Algérie se sont élevées en 1977 à 10 milliards de francs belges alors que les achats (pétrole et minerai de fer surtout) atteignaient 2,9 milliards. Alger est désormais le premier partenaire africain de Bruxelles, avant même le Zaïre. Le déséquilibre des échanges n'inquiète pas outre mesure les Algériens : la livraison à la Belgique, à partir d'octobre 1981, de 5 millions de mètres cubes de gaz par an leur rapportera 8 milliards de francs belges et permettra de corriger l'inégalité actuelle.

Un contrat signé avec Distrigaz devait entrer en vigueur en 1980, mais des difficultés survenues tant du côté algérien que belge (les travaux du terminal de Bruges ont pris du retard) expliquent ce décalage. En attendant, les dirigeants belges vont étudier la possibilité d'importer du brut algérien. Bruxelles a, naturellement, bénéficié ces derniers temps du ralentissement des échanges entre Paris et Alger. La société Van Hool a ainsi vendu quelque trois cents autobus à la Régie des transporteurs urbains algérois et doit en livrer deux cents autres.

Au mois de mars, des sociétés belges se sont vu confier par la S.N.L.B. (Société nationale des lièges et bois) la réalisation de deux usines de menuiserie du bâtiment, au prix de 3,5 milliards de francs belges.

DANIEL JUNQUA.

L'avenir des sociétés du groupe Terrin

Le personnel de Sud-Marine est appelé à voter sur la reprise du travail

Après une réunion, ce vendredi matin 22 septembre, à l'union locale C.G.T. de Marseille, le personnel de la société Sud-Marine (l'une des treize du groupe Terrin) a été appelé à se prononcer sur un texte en quatre points :

— Reprise du travail le mardi 26 septembre ;

— Demande de rencontre entre les pouvoirs publics et les responsables du groupe AMREP, afin d'officialiser les engagements pris par ce groupe à propos de deux points délicats : le statut de la réparation navale et le maintien des effectifs ;

— Poursuite des discussions dans la réparation navale ;

— Suspension du processus des licenciements à la SPAT et aux Ateliers provençaux (deux autres sociétés du groupe Terrin).

D'autre part, tandis que continue la polémique entre M. Defferre et les communistes sur le plan de sauvetage présenté par le maire de Marseille, la C.G.T., par voie d'huissier, a introduit une sommation interpellative, afin de faire appel du jugement du tribunal de commerce qui confiait Sud-Marine et la SAM en location-gérance à la société AMREP.

De notre correspondant

Marseille. — « *Au-delà des querelles, des oppositions qui peuvent dresser certains d'entre nous les uns contre les autres, je veux lancer un appel à l'union, à tous, qu'ils soient syndicalistes, hommes politiques, travailleurs, hommes d'affaires : unissons-nous pour sauver d'abord Sud-Marine et la SAM, pour sauver ensuite l'ensemble de la réparation navale marseillaise.* »

Considérant que le « naufrage » de Terrin serait catastrophique pour l'économie et l'avenir de la ville, M. Defferre a jeté tout le poids de son autorité politique et morale dans la bataille qu'il a commencé à livrer le jeudi 14 septembre, en proposant que la ville, aidée par l'Etat et les collectivités locales, rachète les actifs du groupe de réparation navale. On sent chez le maire de Marseille une volonté de ne rien faire qui puisse créer l'irréparable. En faisant de nouvelles propositions spécifiques pour Sud-Marine et la SAM, mardi soir, et en demandant une reprise transitoire du travail, M. Defferre espère créer un choc psychologique destiné à rassurer les industriels qui, comme l'AMREP et la COMEX, se déclaraient prêts à prendre une « *carte de visite* » dans le secteur réparation navale de Terrin.

De son côté, une commission exécutive de la C.G.T. qui demeure très circonspecte et refuse « *le chèque en blanc qu'on exige des travailleurs* » s'est attachée à mettre sur pied un nouveau plan de négociations qu'elle compte rapidement soumettre aux responsables de l'AMREP, aux pouvoirs publics, à la municipalité et aux syndics.

Dire qu'il y a urgence à trouver une solution relève de l'euphémisme. Le maire de Marseille l'a rappelé clairement : « *Les syndics n'ont plus un sou. Mille deux cents travailleurs seront licenciés samedi si la majorité de ceux qui se prononcent aujourd'hui ne décident pas de reprendre le travail comme je l'ai demandé pour une période transitoire d'un mois.* »

D'autre part, on apprend que le comité des sous-traitants du groupe Terrin a décidé d'engager diverses actions judiciaires pour obtenir tous éclaircissements sur la gestion passée et présente du groupe Terrin.

JEAN CONTRUCCI.

LE GOUVERNEMENT TIENDRA PROCHAINEMENT UN CONSEIL SUR LA TÉLÉMATIQUE

« *Le gouvernement va prochainement délibérer (1) sur la suite à donner aux suggestions du rapport Nora sur l'informatisation de la société* », a déclaré, le 21 septembre, M. André Giraud, ministre de l'industrie, à l'occasion de l'inauguration du vingt-neuvième SICOB (voir notre supplément pages 29 à 33). Le ministre va proposer à ses collègues diverses mesures pour développer des applications nouvelles de l'informatique et de la télématique. Ces actions, a précisé le ministre, concerneront principalement les domaines suivants : « *l'automatisation de la production industrielle ; la bureaucratique ; les banques de données et les systèmes de télétextes permettant leur consultation à distance par l'usage simultané du téléphone et du téléviseur domestique ; l'informatique adaptée aux petites entreprises ; l'informatique individuelle ; la conception assistée par ordinateur* ».

Une première expérience de courrier électronique

De son côté, M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., vient d'annoncer la réalisation, au cours du premier trimestre 1979, d'une première expérience de courrier électronique entre la France et les Etats-Unis. Ce nouveau service, baptisé « téléposte », permettra d'acheminer, en moins de deux heures, des messages écrits entre Paris et New-York sous forme de télécopies.

Cette initiative commune des postes américaines et françaises suscite des réserves de la part des télécommunications françaises. Celles-ci redoutent que ce système ne garantisse pas le secret de la correspondance et qu'il consacre la mainmise d'une firme américaine sur le marché international de la télécopie.

(1) Prévu initialement pour la mi-septembre, le comité interministériel sur la télématique a été repoussé à une date ultérieure, en raison notamment du dossier sidérurgie qui a mobilisé le ministère de l'industrie.

La baisse du dollar s'accompagne d'une vive poussée du deutschemark

Le dollar a continué de baisser, à Tokyo, vendredi 22 septembre, revenant de 188 yens à 187,5 yens, après avoir même touché les 187 yens à l'ouverture, pour la première fois depuis le 18 août. A Paris, au contraire, il a légèrement monté à l'ouverture (4,388 francs contre 4,359 francs jeudi). Mais c'est parce que le franc a diminué : la livre a été coté 8,66 francs (contre 8,65), le deutschemark 2,24 francs (contre 2,23), le franc belge 14,26 francs (contre 14,18) pour 100 francs belges.

La baisse du dollar sur les grandes places a eu pour effet d'accentuer encore les tensions qui régnaient depuis déjà plusieurs semaines à l'intérieur du « serpent ». Le franc belge, le florin et les couronnes danoise et norvégienne sont en permanence en opposition avec le mark, c'est-à-dire que les premières citées se trouvent à leur plancher ou à proximité, alors que la devise allemande a tendance à « coller » à son plafond. Tout se passe comme si le marché estimait inévitable un réajustement des parités à l'intérieur du « serpent ». Cependant, dans l'état actuel des choses, il ne pourrait s'agir que d'une opération d'ampleur relativement limitée, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un démenti de la part du ministère allemand des finances.

Cependant, l'expérience a montré que, lorsque le deutschemark est réévalué d'une façon ou d'une autre, à l'intérieur du « serpent », cette réévaluation se traduit également par une hausse de la devise allemande par rapport aux monnaies extérieures. Les opérateurs estiment, non sans de bonnes raisons, qu'un tel réajustement sera rendu nécessaire par la création prévue pour le début de l'année prochaine du « système monétaire européen » ; ce système, en plus des monnaies actuelles du « serpent », comprendra en tout cas le franc français, et sans doute aussi la livre sterling et la lire, selon un mode d'association qui reste à définir.

● *Grève S.N.C.F. : un train sur cinq à Austerlitz.* — Le service des trains de la banlieue de Paris-Austerlitz est assuré, ce vendredi 22 septembre, à raison d'un train sur cinq, à la suite d'un mouvement de grève déclenché par les agents de conduite de la région de Paris-Sud-Ouest, qui a débuté jeudi à 20 heures, et doit se terminer samedi à 8 heures. Les rapides et express circulent normalement. Les trains régionaux de Marseille devraient subir des perturbations du 25 septembre à 4 heures au 26 septembre à 18 heures.

● *Par suite d'une erreur typographique,* notre cote boursière a fait figurer des chiffres fantaisistes relatifs à un certain nombre de valeurs de sidérurgie (Usinor, Sacilor, Denain-N.-E., Chiers-Châtillon) dont la cotation a été suspendue le 21 septembre jusqu'à une date indéterminée.

Le numéro du « Monde » daté 22 septembre 1978 a été tiré à 559 449 exemplaires.

A B C D E F G